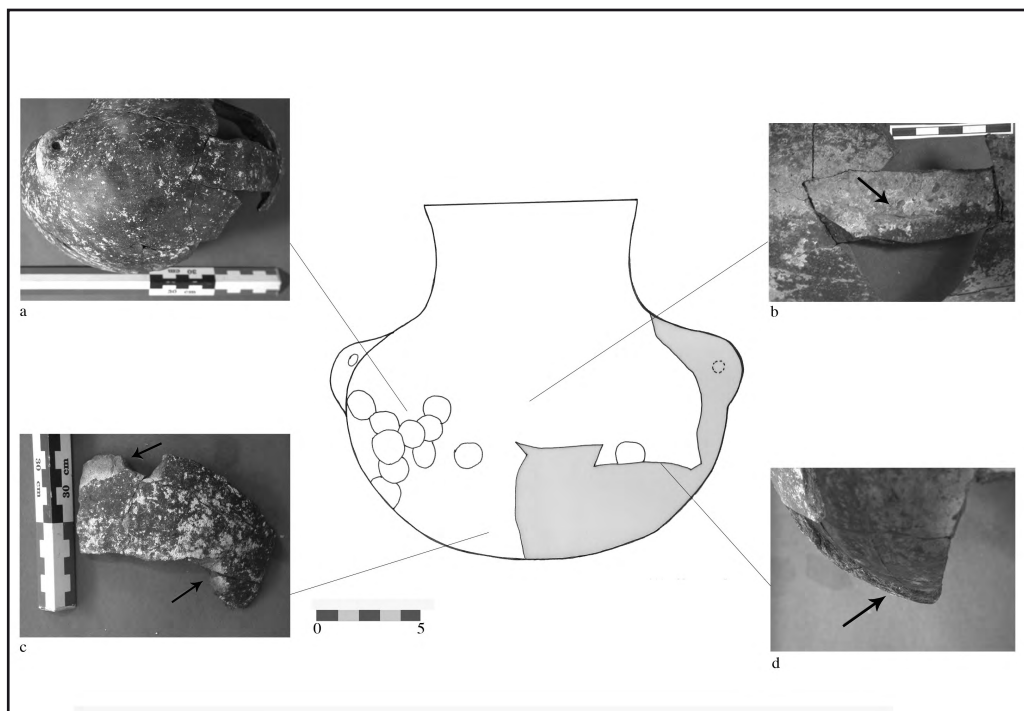


INTERNÉO 6 - 2006

Journée d'information du 18 novembre 2006, Paris



ouvrage publié par l'Association pour les Etudes
Interrégionales sur le Néolithique (INTERNEO)
et la Société Préhistorique Française

INTERNÉO

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, *l'Association pour les Etudes Interrégionales sur le Néolithique en France septentrionale* a pour but d'organiser des colloques, congrès, séminaires et autres manifestations scientifiques propres à faciliter les contacts entre les chercheurs, de publier le résultat de ces recherches, et, d'une manière générale, de favoriser le développement des recherches sur le Néolithique en France.

Siège social :

Musée des Antiquités nationales
BP 3030
78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex
Téléphone: 01.34.51.53.65
Télécopie: 01.34.51.73.93

Composition du bureau en 2004 :

Président : Françoise Bostyn
Secrétaire : Marie Besse
Trésorier : Ivan Praud

Conseil d'administration :

Tiers renouvelable en 2006 : Marie Besse, Françoise Bostyn, Anne Hauzeur
Tiers renouvelable en 2007 : Roland Irribaria, François Giligny, Ivan Praud
Tiers renouvelable en 2008 : Lamys Hachem, Anne Ropars, Cyrille Billard

*Organisateur de la journée du 18 novembre 2006 Michael ILETT et François GILIGNY
mise en page du volume Internéo 6 : François GILIGNY*

illustration de couverture : Louise Gomart

LA SÉRIE INTERNÉO

L'Association pour les Etudes interrégionales sur le Néolithique (INTERNÉO) a été créée le 15 décembre 1990 et déclarée à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 07/03/91 (publication au JO du 3/04/91). Son objet est «d'organiser des colloques pour faciliter les contacts entre les chercheurs étudiant la période néolithique, publier et diffuser les résultats des recherches sur cette période». La constitution de l'association a permis d'officialiser une pratique qui remontait à 1972, dans laquelle un groupe consultatif réuni autour de Henri CARRÉ, fondateur, sollicitait les organisateurs des colloques annuels (pour l'essentiel les Directions des Antiquités préhistoriques).

Le XXVIIème Colloque interrégional sur le Néolithique s'est tenu à Neuchâtel (Suisse) en 2005.

Afin de favoriser l'articulation avec les *Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, il a été décidé - à Poitiers en 1994 - que les *Colloques interrégionaux sur le Néolithique* auraient une périodicité bisannuelle à partir de 1996. Soucieuse de préserver le lien entre les chercheurs et la dynamique de la recherche, notre association s'est en même temps engagée à organiser, une année sur deux en alternance avec le colloque, une journée d'information réservée en priorité à des communications d'actualité.

Le principe retenu est le suivant: un appel à communication est lancé en avril, par l'intermédiaire d'une 1ère circulaire; une quinzaine de communications de 15 mn sont retenues par les organisateurs (désignés à chaque assemblée générale précédente); les communicants adressent un texte de 4 à 10 p. (illustrations comprises) 2 mois avant la réunion; ces textes sont réunis en un recueil d'environ 150 p., remis à chaque participant le jour de la rencontre, contre un droit modique d'inscription.

La *Série* de volumes intitulée «INTERNÉO X, Journée d'information du ...» comporte cinq volumes ; celui-ci est donc le sixième de la série (cf. liste en dernière page de ce volume)

SOMMAIRE

CREUSILLET Marie-France, IRRIBARRIA Roland Découvertes récentes de sites Villeneuve-Saint-Germain en Eure-et-Loir	p. 7
DURAND Stéphane, BEMILLI Céline, BONNARDIN Sandrine, DIETSCH-SELLAMI Marie-France, DURAND Juliette, HAMON Caroline, MAIGROT Yolaine, PRAUD Ivan, VERDIN Pascal Présentation du site Néolithique Ancien de Maurecourt « la Croix de Choisy » (78)	p. 19
GOMART Louise Chaîne opératoire de fabrication des vases RRBP-VSG des sépultures de la vallée de l'Aisne	p. 33
SAMZUN Anaïck, DURAND Stéphane, NICOLLE Fabrice Le site néolithique de Buthiers et Boulancourt « Le Chemin de Malesherbes » (Seine-et-Marne) : résultats préliminaires	p. 45
JUHEL Laurent, GHESQUIÈRE Emmanuel et MARCIGNY Cyril avec la collaboration de CASPAR Jean-Paul, CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie et LESPEZ Laurent L'Abri sous roche Néolithique Moyen de la Jupinerie (Omonville-la-Petite, Manche)	p. 55
TINEVEZ Jean-Yves, LORHO Thierry et QUESNEL Laurent Vestiges d'habitat du Néolithique Moyen I à Quimper, lieu-dit Kervouyec Nevez (Finistère) .	p. 67
CASSEN Serge et FRANÇOIS Pascale Du Chasséen armoricain à l'Auzay-Sandun : un apport de l'ACR 2003-2006 sur le site de la Table des Marchand (Locmariaquer, Morbihan)	p. 77
LEROY Gilles, DECKERS Marianne, COLLETTE Olivier La fouille d'un site du Néolithique Final en contexte de vallée à Valenciennes - Rue Bernier (Nord)	p. 87
LORIN Yann et TRAWKA Hervé Le Néolithique Final sur le site de la Z.A.C. Saint-Martin à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) : Nouvelles données sur l'architecture domestique dans le Nord de la France	p. 95
JOSEPH Frédéric, DIETSCH-SELLAMI Marie-France et MARTIAL Emmanuelle Découvertes du Néolithique Final sur « La plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie » à Meaulte (Somme), présentation préliminaire	p. 103
PARIAT Jean-Gabriel, BRUNET Paul et COTTIAUX Richard La sépulture Néolithique Final des « Prés du Refuge » au pied des marais de Lesches (Seine-et-Marne)	p. 111
MILLEVILLE Annabelle « De la pierre à la meule » au Néolithique Final dans l'Est de la France	p. 123
VILLES Alain Nouveaux éléments de discussion des rapports Nord-Sud au Néolithique Ancien et au début du Néolithique Moyen	p. 131

DÉCOUVERTES RÉCENTES DE SITES VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN EN EURE-ET-LOIR

Marie-France CREUSILLET, Roland IRRIBARRIA

Depuis quelques années, le développement urbain et rural aux alentours de Chartres, a donné lieu à de nombreuses opérations de diagnostic et de fouille archéologiques en Eure-et-Loir, livrant de nombreux indices et sites attribués au Néolithique ancien. Il s'agit dans tous les cas, d'occupations installées sur les plateaux mais non loin d'une rivière participant au bassin de la Seine. Les responsables d'opération nous ont confié leur mobilier pour étude dont nous présentons ici les résultats.

Chartres « Parc d'Archevilliers » site n°206 (Hamon 2005) :

Il s'agit d'un décapage de 6500 m² présentant plusieurs zones de concentration de mobilier interprétées comme des unités d'habitation. Les 3/4 des tessons sont issus de 44 structures. Le corpus céramique comprend 20 individus dont les formes graphiquement reconstituables, sont majoritairement des coupes hémisphériques à bord rentrant. Les 10 anses connues sont toutes, sans exception des boutons ovalaires à perforation verticale. Il n'existe que des décors modelés : cordons ajoutés, une pastille circulaire à sommet plat, une autre à dépression centrale, un mamelon ovale, des impressions avec l'ongle et au doigt. Deux thèmes décoratifs ont été utilisés : l'un est constitué de bandes horizontales au niveau de l'anse (cordon, ligne de coups d'ongle) ou sur la lèvre (bord encoché au doigt). Le second est un décor en V au-dessus d'une anse.

Le mobilier lithique est très abondant et principalement issu des épandages. L'industrie lithique présente des caractéristiques d'opportunisme très fortement marqués par une retouche sur plaquettes naturelles plano-convexes issues du substrat (Sénonien), pour la fabrication de très nombreux tranchets. A côté d'un débitage d'éclat simple et largement majoritaire pourvoyeur des nombreux percuteurs et polyèdres, le débitage de lames en silex local est caractérisé par une mise en forme sommaire et une production de lames moyennement standardisées probablement débitées par percussion directe tendre. Un nucléus (fig.6B), 2 lames retouchées et un fragment mésial de lame brute sont en silex tertiaire de type Aquitainien dont les affleurements les plus proches sont connus dans la vallée de la Connie et dans les vallées de la Voise et de l'Aunay à 15 km à l'est de Chartres. Les lames sont régulières et l'ensemble présente les caractéristiques d'un débitage complexe bien maîtrisé, par percussion indirecte.. L'outillage retouché est composé de percuteurs (22%), de pièces retouchées (20%), de tranchets (15%) dont un dépôt de 5 tranchets et 2 ciseaux, et de grattoirs (10%). L'outillage sur lame en silex local est représenté principalement par les lames retouchées, les tronçatures simples et les pièces appointées.

Auneau « Bois de Telifau » (Frenée et Musch, 2004) :

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 42 hectares. Il a permis de mettre au jour l'existence de quatre occupations néolithiques. L'occupation attribuée au VSG a été découverte dans la zone 1, d'une superficie estimée à 1800 m². Caractérisé par la présence de mobilier dans les limons, juste sous la terre végétale, en épandage remanié, les extensions aux tranchées ont permis de mettre en évidence 4 fosses dont une (st.101) a livré du mobilier : 4 vases, 4 anses et un fragment d'anneau en schiste. Toutes les anses sont mamelonnées et à perforation horizontale, les formes en demi-sphère ou en 3/4 de sphère. Seul un des vases possède un décor en V au-dessus des anses, relié à une bande impressionnée sous le bord. Ce décor est réalisé au peigne à deux ou trois dents. Le débitage d'éclats est prépondérant. Le débitage laminaire, exclusivement réalisé en silex Sénonien, est soigné et de bonne qualité pour une production de lames de 7 à 8 cm de longueur utilisées brutes ou retouchées en burin

notamment. L'outillage retouché sur éclats est composé principalement de denticulés et d'éclats retouchés. Associés au mobilier de l'épandage qui présente les mêmes caractéristiques, 5 tronçatures droites ou obliques ont été dénombrées.

Courville-sur-Eure « Bois Phélibon » (Lichon et Hamon 2005) :

Ce diagnostic archéologique a livré un petit ensemble vraisemblablement attribué au Néolithique moyen et une fosse (st.1) attribué au Villeneuve-Saint-Germain. Le mobilier céramique est composé d'au moins 8 vases, dont 3 sont de forme hémisphérique et un col de bouteille. L'anse connue est mamelonnée. Le seul décor est constitué de cordons disposés en V au-dessus d'une anse. Pour l'industrie lithique, la matière première est principalement locale (Sénonien affleurant à proximité) pour le débitage des éclats. Un silex blond à grain fin translucide n'est représenté que dans l'outillage retouché (sur éclat et sur lame). Il pourrait être issu de la craie du Coniacien dont les affleurements sont connus dans un rayon de 5 à 10 km du site dans les vallées du Coisnon et du Petit Coisnon. Enfin, le silex tertiaire (Aquitarien) représente 1/10^e de l'assemblage et concerne la moitié de l'outillage retouché sur lame. Les éclats sont des déchets de débitage laminaire (tablette et crête). Enfin, 2 matériaux ne sont représentés que par une à deux pièces : un microburin en silex gris moucheté de points noirs à grain fin et homogène, et l'armature perçante et la bitronçature sont réalisés dans un silex tertiaire chocolat à grain fin. Les éclats retouchés sont largement majoritaires. Pour l'industrie sur lame, les lames à retouche marginale et les armatures de faucille (tronçatures et bitronçature) sont les plus représentés associés à des microburins. Le débitage laminaire est unipolaire, soigné et les produits présentent les stigmates caractéristiques d'un débitage par percussion indirecte. La gestion des matières premières est bien identifiable au sein de cet ensemble. Elle est corrélée à une gestion particulière des productions : opportuniste pour les éclats, caractéristique d'un matériau abondant mais de qualité moyenne et d'une chaîne opératoire peu investie. La gestion des produits laminaires suit une logique beaucoup plus systématique, la sélection des matières premières est le caractère principalement retenu alors que la totalité des produits de plein débitage a été retouché.

Chartres, « La Petite Pointe » (Djemali et Creusillet, rapport en cours) :

Il s'agit de la fouille d'un habitat de la Tène et d'un atelier de taille attribué au Néolithique récent. Entre les 2 occupations, a été découverte la fosse 106, datable du Néolithique ancien. Elle a livré les fragments de 8 vases dont 7 appartiennent à des formes reconnaissables, majoritairement globuleuses à parois rentrantes. L'un porte un décor de deux mamelons jumelés sur la panse. Les préhensions sont mamelonnées. On note la présence d'un fragment de bracelet en terre cuite à section triangulaire. Le mobilier lithique est très abondant et réalisé en silex sénonien local gris de moyenne qualité. Le débitage laminaire réalisé dans ce matériau est de qualité inégale et les fragments non retouchés sont nombreux : 45 lames et fragments bruts pour 12 lames retouchées. Parmi les armatures de faucilles, 2 individus présentent un lustre relativement développé. L'outillage retouché sur éclat est principalement composé de denticulés et d'éclats retouchés. On note la présence d'une hache bouchardée à tranchant poli en silex gréseux blanchâtre.

Chartres « Gustave Eiffel 2 » (Delaunay, rapport en cours) :

A Chartres encore, dans l'extension de la même zone industrielle, un diagnostic sur la ZAC « des Jardins d'Entreprise » (Lang, 2004) a livré une fosse (n°38) dont le mobilier comprend au moins 7 vases, une anse et des fragments de bracelets en terre cuite (84 tessons, 1,230kg). Les formes sont en demi ou 3/4 de sphère pour 6 individus. Un grand vase à profil en U rappelle les vases à provisions. Les 5 anses connues sont mamelonnées. Les décors sont constitués de boutons accolés au diamètre maximum de la panse d'un des vases et d'une ligne d'impression réalisée au peigne ou à la coquille sur le thème dit « en flamme ». L'industrie lithique est presque totalement composée d'outils retouchés sur éclats (dont des tranchets en nombre important)

et de pièces façonnées, exclusivement réalisées en silex sénonien local. Une lame retouchée présente le stigmates d'un débitage par percussion indirecte.

La fouille qui a fait suite à ce diagnostic a permis de découvrir de nouvelles structures et un épandage de matériel. Dix vases ont été identifiés. Les grands vases à profil en 3/4 de sphère ou en U dominant dans cette petite série. Il est assez probable que la sous-représentation des vases de petit volume soit due à l'état de conservation de la céramique en général. Dans cette catégorie, ce sont les bols ou gobelets en demi sphère qui sont représentés. Seul le col de bouteille de la structure 669 illustre cette catégorie de vases. Les préhensions ne sont représentées qu'en un seul exemplaire, soit une anse mamelonnée et ovale à perforation horizontale. Le décor n'est représenté que par des éléments plastiques disposés en lignes horizontales soit sous le bord, soit à quelques centimètres plus bas. Il s'agit de lignes de boutons circulaires ou ovales. Dans ce cas la disposition des boutons ovales est verticale ou sub-verticale. Mais il existe aussi un décor de trois lignes horizontales de boutons au repoussé juxtaposées, issu de l'épandage, qui dépareille de cet ensemble.

Barjouville « La Torche » (Langry-François, 2005) :

Lors du diagnostic réalisé à Barjouville, la structure n°1 a pu être datée du VSG. Trois vases sont représentés : un bol hémisphérique et un individu à profil infléchi. Un vase globuleux est orné d'une anse mamelonnée, surmontée d'un décor en V pincé à l'ongle entre deux doigts.

Sours « Les Houches » (Munos, 2006) :

A l'occasion du diagnostic réalisé à Sours, d'une superficie de 5 hectares, 2 fosses attribuées au Néolithique ancien ont été découvertes distantes de 60m. Les 4 vases de la fosse 6 correspondent soit à la catégorie des grands vases à provisions soit aux vases en 3/4 de sphère à col peu marqué. Les éléments caractéristiques du décor sont un mamelon circulaire et les décors réalisés à l'ongle entre le pouce et l'index, en ligne sur ou sous le bord pour former un V au-dessus d'une anse funiculaire en boudin. Le corpus de la fosse 3 est représenté par 5 grands vases dont au moins deux ont la forme des vases à provision sans anse ni décor connus. Les 3 autres vases présentent des anses de type funiculaire et en boudin. Les vases de petite contenance sont quasiment tous du type 3/4 de sphère à col peu marqué, sauf un exemplaire qui est une coupelle de forme ubiquiste. Enfin, l'anse du vase est une pastille sub-circulaire perforée. L'industrie lithique montre la présence d'un débitage de lames par percussion indirecte (dont 1 lame en silex tertiaire) associé à un débitage d'éclats. L'outillage retouché sur lame est constitué d'une pièce appointée et d'un burin et de sa chute. L'outillage sur éclat est composé de denticulés, éclats retouchés et encoches. On note également la présence de polyèdres et de pièces esquillées sur petits blocs.

En conclusion, il apparaît que ces sites d'Eure-et-Loir couvrent la fin de l'étape moyenne et l'étape récente du VSG. L'étape ancienne n'est pas représentée ici alors qu'elle est connue plus au Sud avec le site de Marcilly « Les Marais », ni du début de l'étape moyenne représentée également à Marcilly, « Les Grands Marais » (Bailloud, Cordier, 1987) et à Onzain « Ecures » (Fardet, 1947). Inversement l'étape finale qui voit apparaître les cordons curvilignes n'est pas non plus représentée alors qu'elle est bien connue plus au sud de la vallée de la Loire (Hamon, 1998). C'est finalement le site de Chartres « La Petite Pointe » qui offre les caractères les plus anciens, notamment d'un gobelet en 3/4 de sphère décoré de deux mamelons jumelés et par ailleurs des décors de boutons ovales que l'on retrouve en séries horizontales sur le site de « Gustave Eiffel » dans l'épandage. A contrario, la présence de boutons au repoussé au sein de l'épandage ainsi que la fosse 38 et son industrie lithique paraissent beaucoup plus tardifs (étape récente). L'étape moyenne se caractériserait par des décors en V pincés ou réalisés au peigne à Auneau, Barjouville et Sours. Pour ces sites, la qualité des débitages laminaires en silex local commence à décliner, et la production des tranchets est en nette augmentation. Enfin, l'étape récente correspond à l'apparition du décor en V réalisé avec des cordons. Il apparaît alors que le site 206 d'Archevilliers présente deux types de caractères qui s'excluent. Il semble donc que ce site puisse correspondre à plusieurs phases d'habitat non décelées à la fouille.

Le site de Courville pose un problème lié au trop faible nombre de vases attribuables plutôt à l'étape récente alors que l'industrie lithique présente toutes les caractéristiques de l'étape moyenne (Augereau et Bostyn, 1997). Des grands sites de référence manquent encore pour préciser l'évolution fine du Villeneuve-Saint-Germain dans cette partie du bassin de la Seine et d'établir les comparaisons avec les sites du bassin de la Loire.

BIBLIOGRAPHIE

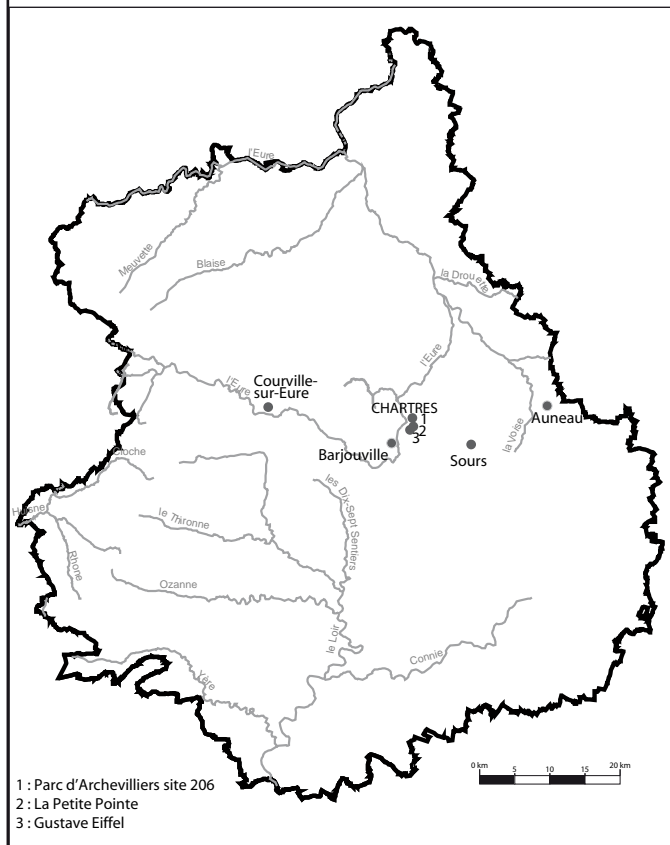
- AUGEREAU A. et BOSTYN F. (1997) – Evolution de l'industrie du silex entre les groupes de Villeneuve-Saint-Germain et de Cerny dans la France du Nord, in C. CONSTANTIN, D. MORDANT, D. SIMONIN dir., *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, 1994. Nemours : Apraif, 1997, p.25-38.
- BAILLOUD G. et CORDIER G. (1987) – Le Néolithique ancien et moyen de la Vallée de la Brisse (Loir-et-Cher). *Revue Archéologique du centre*, Tome 26, fasc. 2, 1987. p. 117-163.
- CONSTANTIN C. (1985) – Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané. *Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainault*. BAR international, series 273, 1985, 2 vol.6.
- FARDET L. (1947) – Fouille d'un fond de cabane à Ecures, près d'Onzain (Loir-et-Cher), *Bull. Soc. Préh. Franç.* T.44, 1947. P.350-363.
- FRENEE E., MUSCH J. (2004) – Auneau «Bois de Telifau» (Eure-et-Loir). Rapport de diagnostic. INRAP. 2004
- HAMON T. (1998) – Données récentes sur le Néolithique ancien et moyen 1 dans le Berry ou Augy retrouvé ? in. *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*. Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, POITIERS, 14-16 octobre 1994. p.27-50
- HAMON T. dir. (2005) – Archevilliers « site 206 » (Eure-et-Loir-Centre). *Un habitat groupé au VSG ?*. Rapport final de fouille. Décembre 2005. INRAP.
- LANGRY-FRANCOIS F. (2005) – Barjouville « La Torche ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. INRAP 2005.
- LICHON A.A., HAMON T. (2004) – Courville-sur-Eure «le Bois Phélibon». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. INRAP. 2Mai 2004
- MUNOS M. (2006) – Sours (Eure-et-Loir) « Les Houches », rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, INRAP 2006.

Marie-France CREUSILLET
INRAP
Site BRGM
3 avenue C. Guillemin
45100 Orléans la Source
marie-france.creusillet@inrap.fr

Roland IRRIBARRIA
UMR 7041 – INRAP
Centre archéologique
Le Verger
23 allée de Chambord
41220 Saint-Laurent-Nouan
roland@archeopourtous.org

effectif NMI	Réf 41		Eure-et-Loir (28)							
	21	16	8	10	7	4	3	9	8	20
sites VSG	Onzain -41		Chartres LPP st. 106		Chartres GE st. 38		Auneau BT st. 101		Chartres Archevillers 206	
	Marcilly -41		Chartres G. Eiffel		Chartres GE st. 38		Auneau BT st. 101		Chartres Archevillers 206	
Formes	3/4 sphère		x							
Rebord	plat		x				x		x	
	encoché renforcé		x xx		x					
Anses	boudin		x x x		x x x		x x		x xx	
	ensellement		x xx		x x x		x x		x xx	
Décor	arête de poissons		x							
	impression basc.		x x		x					
Dispos	en T		x x							
	en panneaux vert. en guirlande		x x							
Plastiques	boutons ovales		x xx		x					
	circ. sous le bord		xx		x					
	circ sur le bord				x					
	au repoussé				x					
	à dépres. centrale				x				x	
	en V pincé		x				x x		x x	
bracelets	en schiste		xx xx		x					
	en terre rainurés		x							
	en terre, sect. triang.		x		x					

Présence/absence des décors céramique



Localisation des sites.

	Chartres GE st.38	Chartres LPP st.10	Courville LBP st.1	Auneau BT st.101	Archevillers 206
Eclats	415	1049	136	142	1786
Lames		45	4	6	139
Pièces brûlées	20	132	80	66	544
Nucléus	66	69	9	14	193
Chutes de burin	1	3			1
Microburins		9	3		
Outillage retouché	94	89	50	30	278
Total	596	1396	282	258	2941
Poids	15 kg	25 kg	11,5 kg	5,9 kg	76,8 kg

outillage retouché sur lames	Chartres GE st.38	Chartres LPP st.10	Courville LBP st.1	Auneau BT st.101	Archevillers 206
lame retouchée	2	2	4	3	15
troncature droite		2	1		5
burin		3	1	1	4
armature de faucille		5	4		
perçoir			1	1	
armature danubienne			1		
pièce à dos				1	2
grattoir					3
pièce appointée					5
denticulé					1
coche					2
pièce esquillée					1
outillage retouché sur éclats	Chartres GE st.38	Chartres LPP st.10	Courville LBP st.1	Auneau BT st.101	Archevillers 206
éclat retouché	47	22	10	4	44
denticulé	10	25	3	7	11
tranchet	10	4		1	18
grattoir	1	2	1		26
raclor	2				
encoche	2	4			5
perçoir	1		1		
burin	5	4			1
ciseau		5			2
pièce esquillée		1	1	2	6
pièce appointée		2		1	6
pièce à bord abattu			4		5
troncature					1
briquet					1
outillage façonnée	Chartres GE st.38	Chartres LPP st.10	Courville LBP st.1	Auneau BT st.101	Archevillers 206
ciseau	1				3
pic	3				
percuter	10	7	14	9	62
hache polie		1			
enclumes			4		
galet retouché			1		4
tranchet/plaquette					23
polyèdres					15
p.appointée					3
coche					2
bord abattu					1
microdenticulé					1
Toal outillage	94	89	51	30	278

Décompte général du mobilier lithique et de l'outillage retouché.

Fig.1.

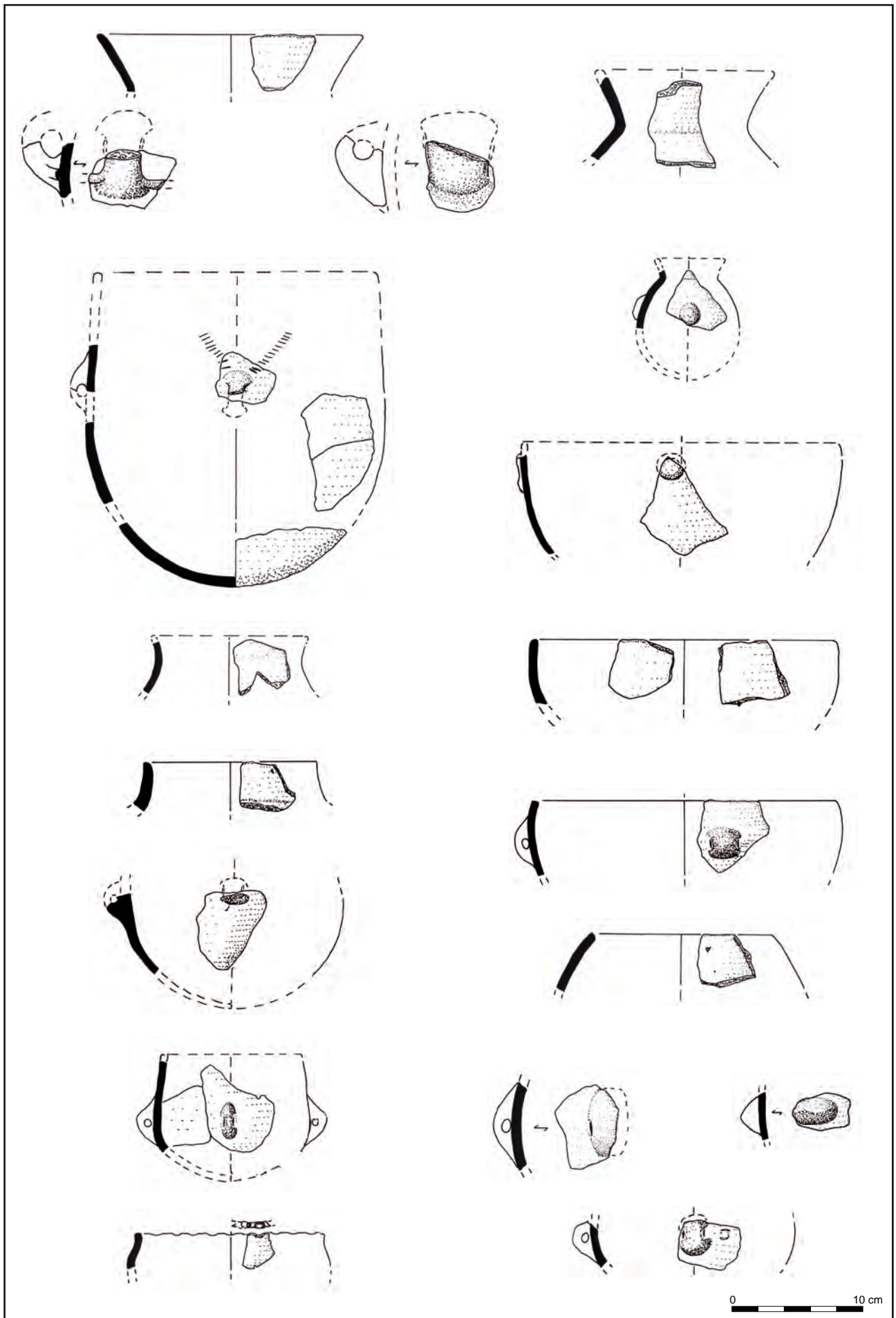


Fig.2 : Chartres "Parc d'Archevilliers" site 206.

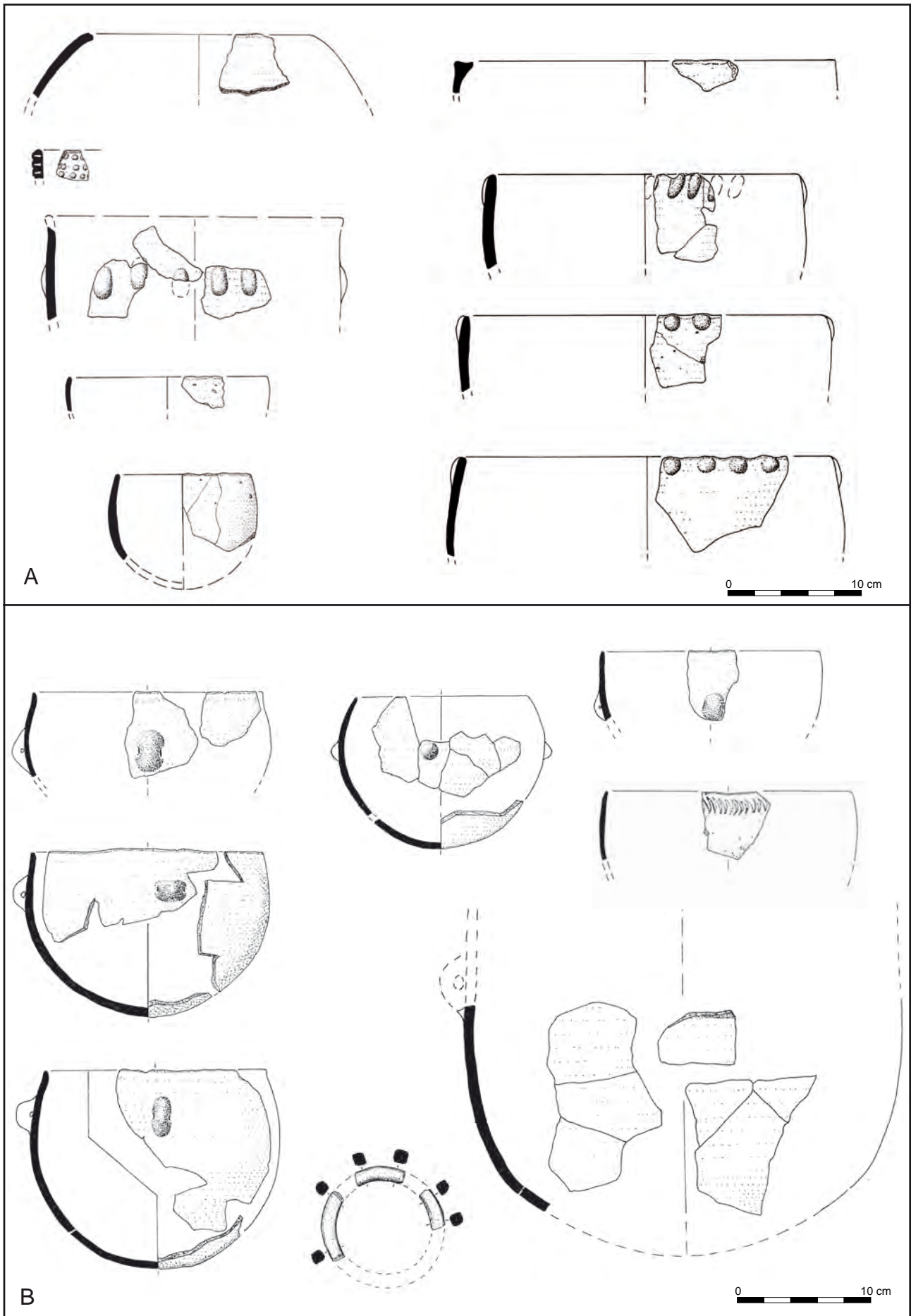


Fig.3 : Chartres "Gustave Eiffel", A : fouilles Ville de Chartres ; B : diagnostic I.N.R.A.P (fosse 38).

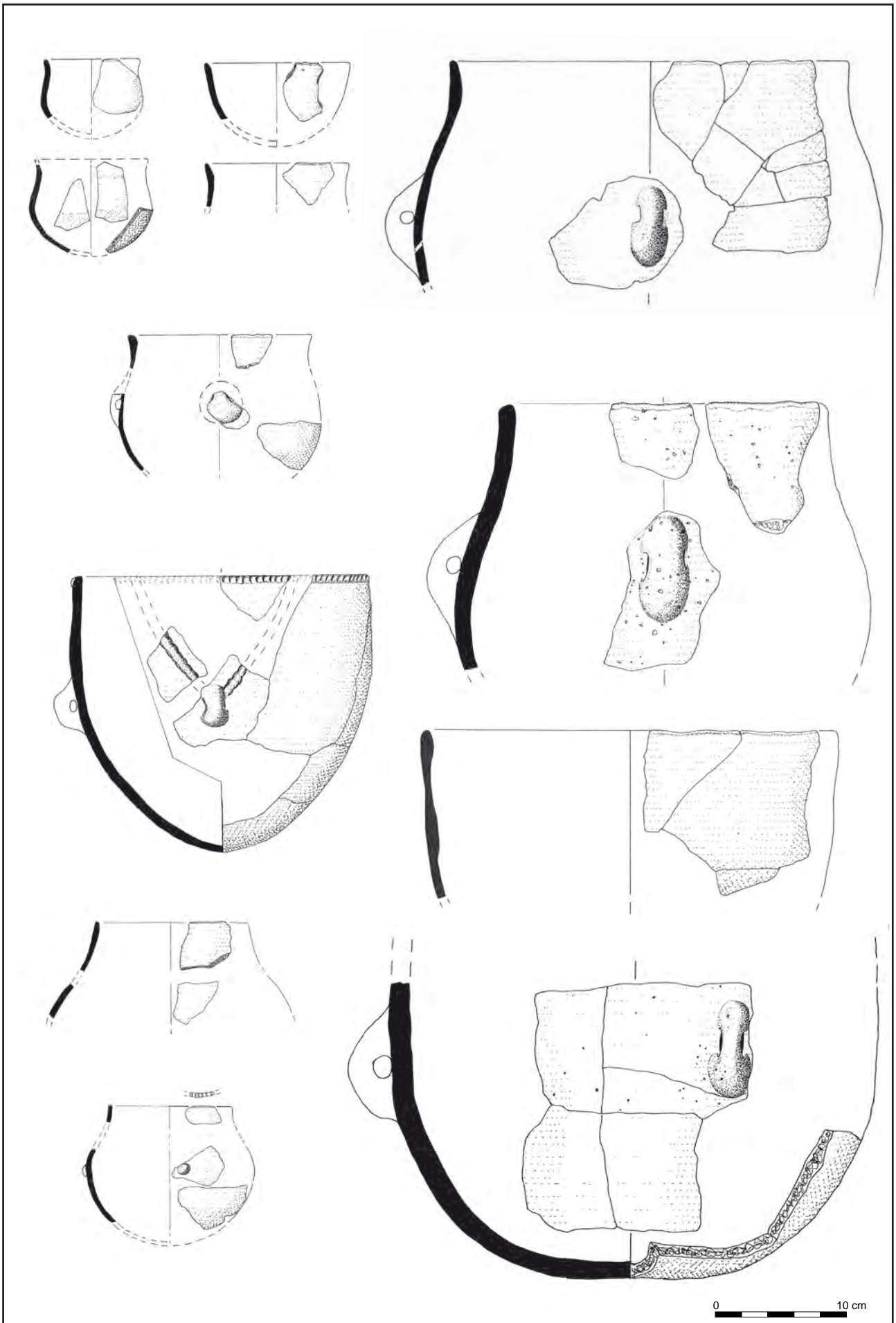


Fig.4 : Sours "Les Houches".

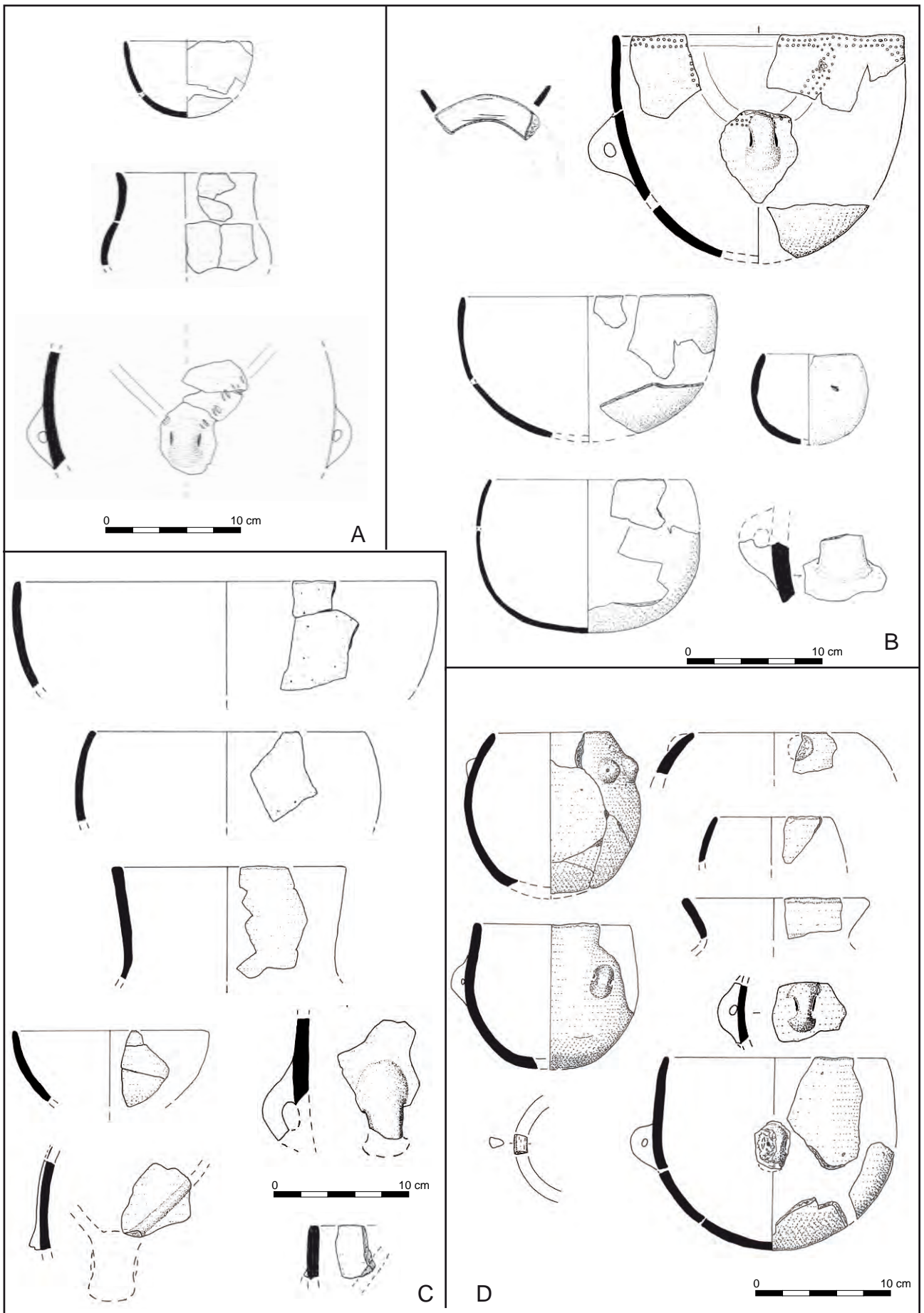


Fig.5 : A : Barjouville ; B : Auneau "Telifau", C : Courville ; D : Chartres "la Petite Pointe".

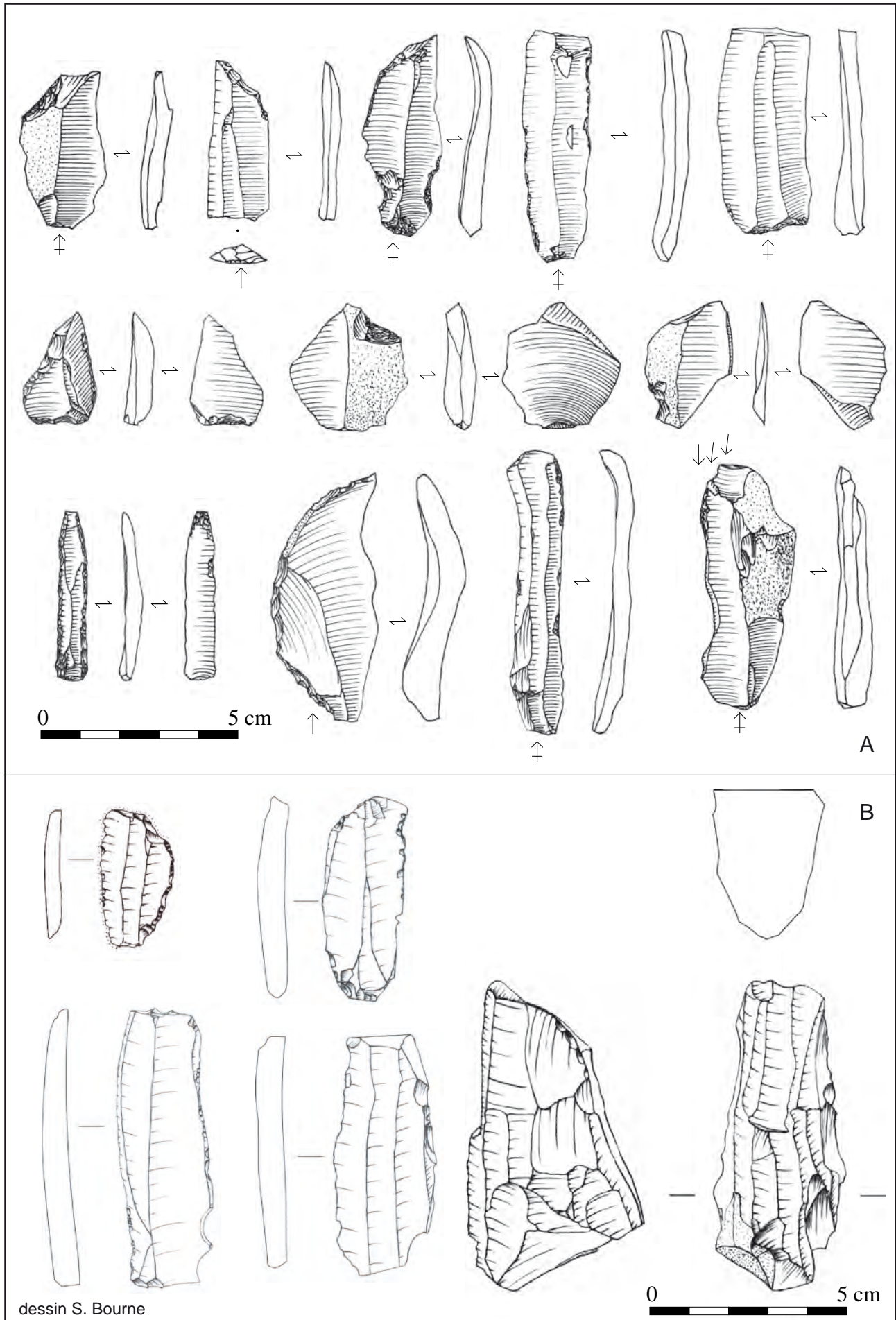


Fig.6 : A Courville-sur-Eure - "le Bois Phélibon", st. 1 ; B : Chartres "Parc d'Archevilliers" 206.

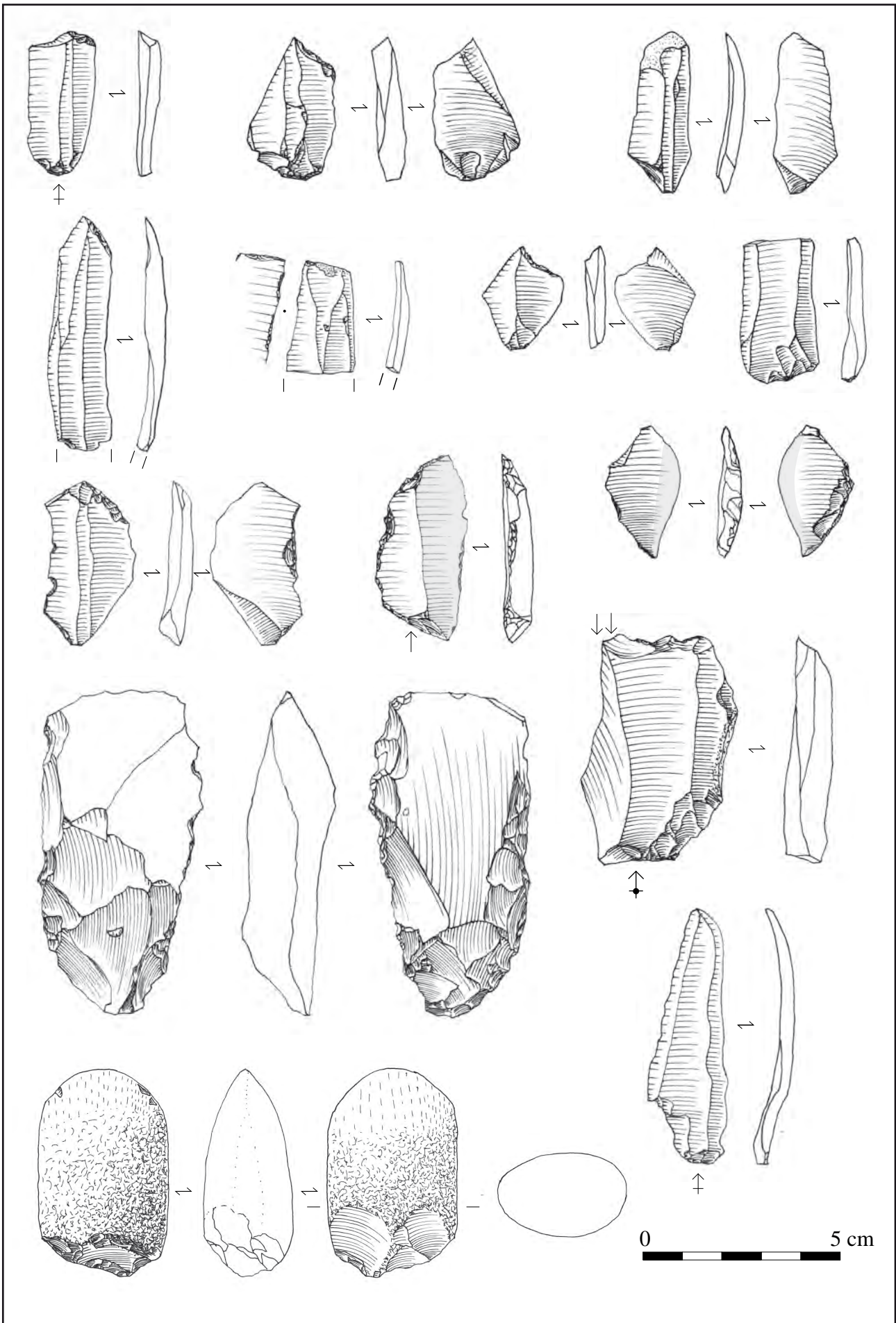


Fig.7 : Chartres "La Petite Pointe" st.106.

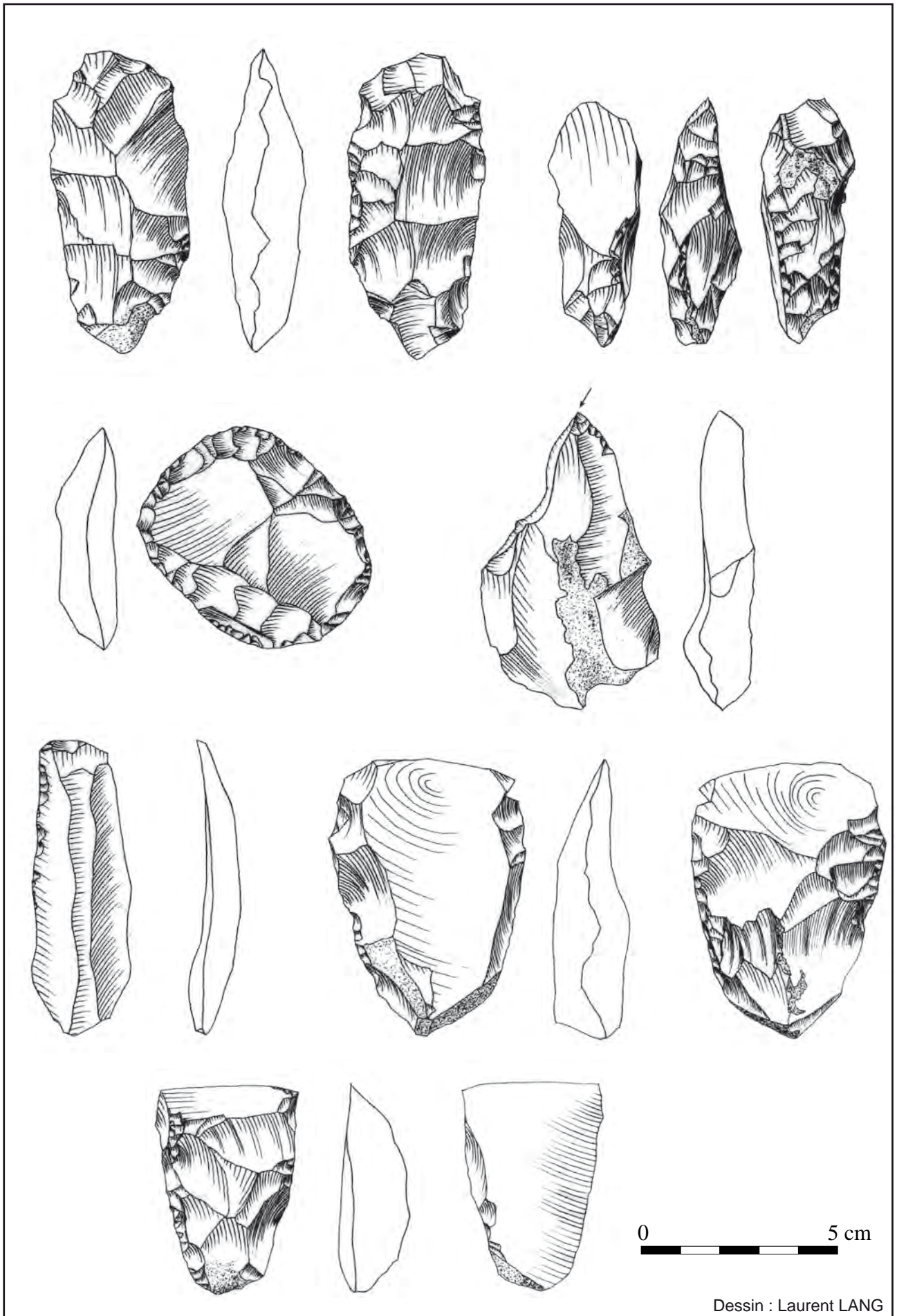


Fig. 8 : Chartres "Gustave Eiffel", diagnostic INRAP, st. 38.

PRÉSENTATION DU SITE NÉOLITHIQUE ANCIEN DE MAURECOURT «LA CROIX DE CHOISY» (78)

Stéphane DURAND, Céline BEMILLI, Sandrine BONNARDIN, Marie-France DIETSCH-SELLAMI, Juliette DURAND, Caroline HAMON, Yolaine MAIGROT, Ivan PRAUD, Pascal VERDIN

LE CONTEXTE

Le site néolithique de Maurecourt «la Croix de Choisy» (78) est situé sur la rive droite de l'Oise, à environ 500 m du cours actuel de la rivière, dans la partie convexe du méandre. Installé sur le replat de la nappe alluviale notée Fy (Feugueur, 1967), à une altitude légèrement supérieure à 25 m NGF, le site se trouve au-delà d'un talus de près de 2,50 m de haut qui sert de limite supérieure aux crues séculaires (24 m NGF) (Krier, 2004).

Préalablement à un aménagement immobilier sur la commune de Maurecourt, la parcelle a fait l'objet d'un diagnostic archéologique (Bailleux, 2004), puis d'une fouille préventive en avril 2005 (Durand, RFO à paraître) dont les premiers résultats sont ici présentés.

L'OCCUPATION ARCHÉOLOGIQUE

La plupart des études est actuellement en cours et les résultats donnés ici sont amenés à être modifiés.

La fouille a permis de dégager des vestiges datant du Villeneuve-Saint-Germain sur une bande d'environ 85 m de long pour 33 m de large (fig. 1). On dénombre 24 structures en creux, quatre trous de chablis ayant piégé du mobilier, et une petite concentration de galets de silex testés constituant une réserve de matière première. Aucun niveau de sol ni aucun trou de poteau n'est conservé, cependant les caractéristiques de certaines fosses indiquent clairement une fonction d'habitat du site : l'étude approfondie de l'organisation des fosses et de leur contenu (types des vestiges et remontages inter-fosses notamment) permettra peut-être de déterminer l'emplacement d'éventuels bâtiments.

LES STRUCTURES

Dix-sept fosses profondes de 26 à 88 cm contiennent des déchets de taille, des fragments de bracelets, des tessons de céramique, des résidus de consommation carnée et des fragments de mobilier en grès. L'utilisation de ces fosses comme dépotoir domestique ne laisse pas de doute. Généralement, l'habitat Villeneuve-Saint-Germain se caractérise par des maisons trapézoïdales sur poteaux, longées, au nord et/ou au sud, de fosses détritiques plus ou moins allongées. À Maurecourt «La Croix de Choisy» les fosses détritiques sont davantage de forme circulaire qu'allongée, mais elles sont parfois disposées par deux ou trois selon un axe approximativement est-ouest. Les structures enregistrées sous les numéros 2042 et 2075 correspondent à deux zones distinctes de la même fosse : un foyer et sa zone de rejet. La couche supérieure du comblement, commune à 2042 et 2075, est quant à elle d'origine déritique.

Deux fosses comparables se trouvent de part et d'autre de la fosse 2041. La première (2081) se trouve à 2,40 m au nord de celle-ci et la seconde (2088) à 3,60 m au sud. Aucun lien n'a cependant pu être établi avec la structure 2041. Les fosses 2081 et 2088 se caractérisent par leur forme allongée (1,73 x 0,40 x 0,60 m et 2 x 0,50 x 0,70 m), leur profil transversal en forme de fente, et leur comblement formé de plusieurs couches composées essentiellement de sédiments du substrat, ainsi que par leur orientation approximativement est-ouest. Si aucun mobilier n'a été découvert dans ces fosses, l'une d'entre elles (2088) est cependant recoupée par une fosse attribuable au Néolithique ancien (2043).

La fosse 2049, de plus grande dimension (3 x 1,5 x 1,73 m) et d'orientation nord-sud, possède elle aussi un profil en forme de fente. Son comblement est constitué d'une alternance

de couches de sédiments organiques mélangés au substrat et de couches constituées essentiellement de sédiments issus du substrat. Le peu de mobilier retrouvé dans cette fosse provient de son comblement terminal qui, plus organique et plus massif, est sans doute lié à une utilisation secondaire de la fosse. Enfin, la fosse 2063, à l'écart des autres structures du site, possède elle aussi un profil en forme de fente. Cette fosse de grande dimension (5,45 x 1,72 x 2,43 m) est d'orientation nord-ouest – sud-est. Son comblement est constitué d'une alternance de couches argilo-limoneuses organiques et de couches de sédiments encaissants. Le comblement terminal, massif, constitué de limon argileux brun foncé, rappelle celui de la fosse 2049. Très peu de mobilier est issu de cette fosse, quelques tessons et fragments de silex taillé de très petite taille permettent cependant de penser qu'elle est néolithique. Les fosses 2049 et 2063 sont comparables.

Ces quatre fosses ont des ressemblances typologiques avec les *Schlitzgruben* décrites par les archéologues allemands, ou les fosses reconnues dans l'Est de la France en contexte danubien à Holtzeim (Lefranc et Arbogast, 2000 ; Kuhnle, 1998), à Bischoffsheim (Jeunesse et Sainty, 1991), à Colmar (Jeunesse, 1993), et à Rosheim (Lefranc *et al*, 1999). Des comparaisons plus précises avec les fosses de Maurecourt restent à faire. Elles devront également être comparées avec d'autres fosses longues et profondes qui n'ont pas été précisément datées ni identifiées comme des fosses en forme de fente (ou *Schlitzgruben*), notamment sur les sites de Mareuilles-Meaux (J. Durand, RFO en cours), de Rueil-Malmaison (J.-C. Durand 2002) et d'autres sites en Île-de-France. Sur la base de leur morphologie et de leurs remplissages, nous avons émis l'hypothèse d'une utilisation de ces fosses « particulières » pour le traitement de plantes textiles. L'analyse des phytolithes par Pascal Verdin et celle des macrorestes végétaux par Marie-France Dietsch-Sellami ont montré la présence sur le site d'ortie et de lin, ce dernier étant jusqu'alors inconnu au Néolithique ancien dans le Nord de la France. L'une des phases du traitement de ces plantes, le rouissage, est suggérée dans ces fosses par la présence d'indicateurs d'humidité : spicules d'éponges associées aux phytolithes d'ortie, et gyragonite, fructification fossile de plantes aquatiques, les Charophytes. Les preuves carpologiques du lin au Néolithique dans le Nord de la France sont rares, mais cette plante semble être systématiquement associée à des indices archéologiques représentatifs de son traitement comme plante textile : ceci nous incite à évoquer l'hypothèse d'une apparition dans certains villages de la transformation de cette plante pour ses fibres dès le Néolithique ancien. Le premier indice venant appuyer cette hypothèse est apporté par l'étude tracéologique des outils en os (*cf. supra*, fig. 2 : n°10), d'autres viendront peut-être s'y ajouter, notamment avec l'engagement de l'étude tracéologique de pièces lithiques.

LE MOBILIER

Le mobilier est issu en quasi totalité des fosses à caractère détritique et se répartit comme indiqué dans le tableau ci-dessous (le point d'exclamation devant le numéro de structure indique qu'il s'agit de chablis). Le matériel en grès a été exclu du tableau de répartition en raison de son poids important qui pourrait biaiser la lecture ; sa répartition livre toutefois une image comparable à celle des autres matériaux.

STR	bracelet en pierre	bracelet en céramique	céramique	petit lithique	hache polie	faune	total en g
2041*	216,8	63,1	8980	23400	19	1708,9	34292,8
2072*	142,1		3244	15974		945,7	20305,8
2039	17,9	22,5	2171	12990	128	256	15585,4
2027	48,8		1949,5	12186		594,5	14778,8
2044	6,3	5,6	3292	7673	7,3	1197	12181,2
2038	58,3		3127	5938		1891	11014,3
2025				9725			9725
2047	34,3		2383	3409		73	5899,3
2042*	63,8	14,6	1180	2170		958	4386,4
2012	43,7	8,5	1199	2329		224	3804,2
2013	23,3		378	1599		550	2550,3
2046	12,3		1162	1234		71	2479,3
2031	30,7		238	1476			1744,7
2079	215,5	29,9	272,9	959		78,1	1555,4
2043			314	577,4		477,5	1368,9

2087			533	287		74	894
2051	46,6		204	278		23	551,6
2049	22,2	11,2	76	295		3	407,4
!2015			43	197		39	279
2060			96	55			151
!2048			5	128			133
2052				95			95
2077			10	37		2	49
!2055				24			24
2063			6	14			20
!2054				4			4
2081							0
2088							0
total	982,6	155,4	30863,4	103053,4	154,3	9165,7	144374,8

On remarque une répartition très inégale du mobilier au sein des 28 structures : près d'un quart du mobilier est issu d'une seule structure, près de la moitié est issu de 4 structures seulement, et les trois quarts de 7 structures. Cette inégalité de répartition se vérifie pour le matériel céramique et lithique, ainsi que pour la faune : près de 30% du mobilier céramique provient d'une seule fosse, 50% de 3 fosses, et plus de 90% de 10 fosses ; plus de 25% du mobilier lithique (dont on a exclu l'amas de silex) provient d'une fosse, près de 70% de 5 fosses, et 90% de 10 fosses ; enfin, 50% des restes de faune sont issus de 4 structures, 75% de 6 structures, et 90% de 9 structures. L'abondance relative de mobilier dans certaines fosses est peut-être à attribuer à leur position par rapport à des bâtiments, comme c'est souvent le cas pour les fosses sud des maisons danubiennes (Coudart 1998), ou encore à des zones d'activité spécifiques : les remontages inter-fosses permettront peut-être d'éclaircir ce point.

1 - La céramique

Un peu plus de 30 kg de céramique ont été recueillis sur le site, soit un total d'environ 4400 tessons provenant essentiellement des fosses : l'ensemble est assez fragmenté, avec un poids moyen de 7g par tesson. Dans la plupart des fosses, les remontages s'effectuent sur l'ensemble des couches ; des remontages inter-fosses n'ont pas encore été tentés.

Les pâtes

L'épaisseur des pâtes varie de 4 à 13 mm, mais la majorité des vases, y compris ceux de grande dimension (dont le diamètre de l'ouverture est supérieur à 25 cm), a une épaisseur comprise entre 6 et 8 mm. Le dégraissant est un sable carbonaté probablement inclus naturellement dans l'argile utilisée, ou bien prélevé non loin du banc argileux pour être ajouté par la suite. Un seul vase, à ce stade de l'étude, possède un ajout de dégraissant osseux. Enfin, dans plusieurs vases sont présents de rares petits fragments de chamotte et/ou de silex.

L'observation des cassures des tessons atteste du montage au colombin. L'analyse des surfaces, souvent érodées, ne permet pas d'observer les techniques de finition. Quoique l'ensemble de la céramique soit bien conservé et de bonne qualité, le caractère friable de nombreux tessons semble indiquer une cuisson peu poussée. La dominante brun clair à brun rouge des parois externes des pots révèle une cuisson oxydante en phase finale, sauf pour les pots les plus petits, dont la couleur sombre témoigne d'une cuisson exclusivement réductrice. En supposant qu'en fin de cuisson on dégage le foyer de ses cendres pour laisser la céramique s'oxyder, on peut imaginer que le procédé affecte davantage les grands vases (les cols des bouteilles sont d'ailleurs assez systématiquement rouges) que les petits, qui auraient alors tendance à rester ensevelis. Il est aussi possible que les petits vases soient disposés dans les grands lors de la cuisson.

Les formes

Les formes rencontrées sont assez classiques pour le Villeneuve-Saint-Germain : tous les vases ont un fond rond ; la majorité des pots est de forme simple, s'inscrivant dans une portion de

sphère, à bords droits ou légèrement fermés ; les pots les plus grands possèdent des parois subverticales qui leur donnent un profil en «U» ; un pot de dimension moyenne a un profil en «S» dégageant un col ; enfin, les bouteilles, plutôt rares, se distinguent par leur col ouvert. Les lèvres sont en général arrondies, parfois amincies ; les lèvres aplaties sont assez fréquentes.

Les pots les plus complets sont munis de moyens de préhension disposés en système ternaire, au niveau du diamètre maximal pour les pots en portion de sphère, sur le tiers supérieur pour les pots de moyenne et de grande dimension – dans ce dernier cas, les anses sont parfois situées très haut, près du bord. La majorité des préhensions sont des anses en boudin, à perforation horizontale, plus rarement des boutons allongés verticaux. Certains pots, décorés d'une ligne de boutons sous le bord, sont munis de gros boutons de préhension cylindriques situés sur le diamètre maximal.

Les décors

Deux petits tessons sont ornés d'impressions à la baguette ronde, un seul vase d'impressions au peigne. Le décor de ce dernier, réalisé par pivotement d'un peigne à cinq dents, est très peu lisible du fait de l'érosion importante de la surface : la quasi absence de décors imprimés résulte sans doute de telles dégradations, observées à nombreuses reprises. Pour l'essentiel, les décors sont plastiques, constitués de boutons simples ou jumelés, de pincements digités, de cordons rectilignes et curvilignes. Le thème le plus répandu est la ligne sous le bord, souvent formée de boutons, parfois associée à des cordons en «V» au départ des anses ; les deux éléments, ligne sous le bord et «V» au départ des anses, sont parfois réalisés par pincements digités. On trouve la ligne de boutons seule associée à de gros boutons de préhension circulaires. Les boutons, seuls ou jumelés, ornent également les petits vases au niveau de leur diamètre maximal ; deux tessons de cols de bouteilles ont des boutons jumelés situés immédiatement sous le bord. Enfin, on peut noter l'absence de décors en arêtes de poisson et de bords encochés.

Au vu de ces premiers résultats, on propose d'attribuer cet ensemble céramique à une étape récente du Villeneuve-Saint-Germain.

2 - Le lithique

Le mobilier retenu pour l'étude se compose de 8570 pièces en excellent état de conservation, pour un poids de 94 kg, auquel il faut ajouter environ 1 kg d'esquilles.

Les matières premières

Le silex secondaire représente 48,7% du corpus, le silex tertiaire bartonien, 37,5%, le grès quartzite ou quartzite, 1,2%, les matières premières indéterminées sont anecdotiques à l'exception des silex brûlés dont la proportion s'élève à 12,8%. On trouve aussi deux outils en meulière.

Le silex secondaire est majoritairement d'origine campanienne (77%), loin devant les galets de l'Oise (21%), malgré la proximité de la rivière. Des affleurements du Crétacé supérieur de l'étage du Campanien sont signalés non loin du site (Feugueur, 1967), à environ 10 Km au nord-ouest, le long du ru de l'Aubette. Les silex secondaires dont l'origine est indéterminée sont peu nombreux (2%). On peut également supposer une acquisition du silex tertiaire bartonien à proximité du site : la carte géologique mentionne des affleurements de calcaire de Saint-Ouen abondants au nord, à l'est et à l'ouest de Maurecourt. Les plus proches sont à 1,3 km du site, on en remarque aussi au sud des affleurements de calcaire campanien déjà cités. On observe dans ce même secteur la présence d'affleurements du Stampien, susceptibles de recéler du grès quartzite.

La proximité de gîtes potentiels d'extraction de ces trois matières premières pourrait avoir pesé sur le choix de l'emplacement du site par les néolithiques.

L'industrie en silex secondaire

3780 éclats, 75 lames, 42 nucleus, 270 déchets, 60 blocs et galets et 35 outils sur supports indéterminés composent les matières secondaires.

Le débitage est orienté majoritairement vers une production d'éclats sur lesquels sont fabriqués 70% des outils. Les supports sont choisis parmi les éclats les plus volumineux comme l'indique la comparaison pondérale des outils (25g) avec celui des éclats bruts (12g). Ils sont presque tous obtenus par percussion directe dure, à partir de nucleus à plans de frappe unipolaires successifs ou multipolaires en silex campanien.

La production de lames réalisée à partir de blocs en silex campanien et d'un petit galet, sélectionnés pour leur qualité, est attestée par la présence de 3 lames à crêtes, d'au moins une tablette de ravivage et de 3 nucleus. Les lames sont obtenues surtout par percussion directe dure, mais l'usage de la percussion indirecte est néanmoins soupçonné à six reprises. Quelques lames sont importées, notamment huit lames débitées dans un silex à matrice noire homogène et translucide, toutes retouchées ou utilisées ; très régulières et avec un profil particulièrement rectiligne, elles sont manifestement obtenues par percussion indirecte. Les supports laminaires ne dépassent pas 6% des supports retouchés en silex secondaire.

Les galets de l'Oise, fréquemment diaclasés, sont plutôt utilisés bruts comme outils percutants.

Ils représentent, avec les outils sur déchets de taille du silex campanien, 14% des outils en silex secondaire.

L'industrie en silex tertiaire bartonien

445 lames, 2500 éclats, 6 plaquettes testées, 30 nucleus, 120 débris et 18 outils sur supports indéterminés représentent le silex tertiaire.

D'après les stigmates de détachement des produits, la technique utilisée pour l'entretien de la surface laminaire et du volume du nucleus est largement représentée par la percussion directe dure, avec le passage ponctuel à la percussion indirecte. Inversement, les lames sont largement sorties au punch, avec passage ponctuel à la percussion directe dure.

Le débitage laminaire de ce silex est attesté sur le site par toutes les phases de la chaîne opératoire. Grâce à la forme naturellement adéquate des plaquettes, la mise en forme des nucleus ne nécessite pas d'investissement plus élaboré que la préparation soignée de la crête initiale. Environ soixante petits éclats, souvent distaux corticaux, obtenus par percussion indirecte, correspondent à la première étape de la chaîne opératoire. Sur la soixantaine de lames à crêtes, la majorité est de petite dimension (6,5 cm de moyenne; fig. 3 n°5, 8, 9 et 14), se distingue néanmoins un fragment de grande lame sous-crête de 17,4 cm de long et 3,1 cm de large (fig. 3 n°4). Les lames à crête semblent contribuer davantage à la réfection des flancs qu'à l'ouverture de la table laminaire.

Quatre tablettes de ravivage très fines attestent l'aménagement du plan de frappe.

Parmi les éclats, beaucoup correspondent à la préparation des crêtes, d'autres à l'aménagement du plan de frappe en créant une concavité où déposer le punch. Plus de la moitié des éclats correspond aux réfections de la surface laminaire ou des flancs, réalisées principalement à partir du plan de frappe, parfois à partir du dos (10%) et occasionnellement à partir d'un plan de frappe opposé (2,7%). Enfin, des éclats emportent des flancs ou des fonds de nucleus laminaires, peu d'entre eux n'ont pas de place dans la chaîne opératoire laminaire. Les sept nucleus laminaires abandonnés sans transformation ultérieure majeure (fig. 4 n°1) sont unipolaires ou bipolaires opposés et semi tournants. Ils ne sont pas exploités en deçà de 7 cm de longueur, les derniers négatifs d'enlèvement observés mesurent 5,5 cm de long. La largeur et l'épaisseur homogènes des 445 lames soulignent une standardisation sans équivoque de cette production.

Quinze nucleus (tous polyédriques sauf un discoïde) attestent de l'existence d'un débitage d'éclat. Toutefois, les deux tiers d'entre eux présentent les stigmates d'une exploitation initiale laminaire. Le débitage des nucleus laminaires est donc poursuivi par un débitage d'éclats et/ou par le façonnage d'outils lourds et volumineux.

La vocation domestique du débitage du silex tertiaire est attestée par l'utilisation de petites lames (5,3 cm sur 1,8 cm en moyenne) et d'éclats (4 cm de long en moyenne), à hauteur de 40% pour les premières et de 50% pour les éclats. La rareté des produits de première intention de grande dimension s'explique par leur usage différé. Ces grandes lames ont vraisemblablement pour vocation d'être exportées.

L'exploitation du silex tertiaire à Maurecourt relève donc à la fois d'un usage domestique et de la production de grandes lames destinées à la diffusion.

Le grès quartzite

La proportion de grès quartzite est presque anecdotique puisque les 103 pièces représentent 1,2% de la série. Les éclats choisis ici comme support de petit outillage lithique proviennent du façonnage du macro-outillage lithique.

Les outils

Les 1020 outils représentent 11,7% de la série. L'essentiel des supports est constitué d'éclats et dans une moindre mesure de lames. Ils sont légèrement plus abondants en silex tertiaire bartonien (52,6%) qu'en silex secondaire (46,7%).

Un tiers des éclats est utilisé en denticulé (fig. 4 n°5, 6, 9, 10), un autre tiers est retouché sans façonnage particulier. On trouve ensuite des grattoirs (fig. 4 n°11 et 13) et des pièces esquillées (fig. 4 n°3 et 13) (chacun 12%). Les autres types sont représentés à hauteur maximale de 6% (encoche, pointe ou dièdre aménagé, tranchet (fig. 4 n°2), burin, troncature, racloir, armature, herminette).

Les lustrés d'utilisation, les traces d'impacts ou les émoussés sont particulièrement bien visibles à l'œil nu. Près de 86 lames portent des traces ou des retouches d'utilisation (Fig. 3 n°1 à 3 et 14) ce qui élève à 36% la proportion des lames utilisées brutes et en fait la première catégorie des outils sur lame. Elle est suivie de près par les burins (32% ; fig. 3 n°9 à 13 et 15 à 18) puis par les armatures-troncatures (17,9% ; fig. 3 n°6 et 7 et fig. 4 n°7 et 8). Tous les autres types d'outils sont anecdotiques car représentés chacun par moins de 11 individus (Fig. 3 n°5 et 8).

Les blocs et les blocs testés sont surtout des galets utilisés comme outils percutants ou comme pièce intermédiaire pour une percussion indirecte, parfois sans mise en forme préalable. Les nucléus sont utilisés à hauteur de 30% et les débris 14%. Ce sont des supports sélectionnés pour leur épaisseur, on y trouve une majorité de denticulés, de percuteurs ou de pièces intermédiaires (pièces esquillées).

Enfin, des outils sont intégralement façonnés comme les polyèdres (fig. 3 n°12) et les pièces bifaciales (une herminette et un tranchet ; fig. 4 n° 4).

On note une bonne représentation des pièces retouchées, des denticulés et des burins, caractéristique des sites du Villeneuve-Saint-Germain. Comme le grès quartzite est sans doute une matière première de proximité, la présence de cet outillage ne confère pas un caractère tardif à la série. En revanche, le nombre d'outils sur éclat plus important que celui sur lame et la présence de tranchets témoignent d'une étape récente de cette culture matérielle.

Dans ce contexte récent, le faible taux de représentation des grattoirs (6e position) confère à cet outil une discrétion remarquable (Bostyn, 2003).

3 - Le macro-outillage lithique

L'étude de ce mobilier débute et par conséquent peu d'informations sont disponibles.

Sont regroupés sous le terme de macro-outillage lithique les matériels de mouture, broyage et de polissage-abrasion, ainsi que les percuteurs en pierre. La collection comprend 680 pièces (soit plus de 103 kg) dont 170 présentent des traces d'utilisation (soit plus de 51 kg). On peut déjà mentionner la présence de plusieurs meules et molettes, d'une molette percuteur, de percuteurs, de divers polissoirs dont des polissoirs à rainure.

4 - La faune

La faune provient de 22 structures. Sur 2872 restes, soit 8182 g., 476 restes ont été déterminés. Le matériel est très fragmenté et en mauvais état de conservation. La présence sur certains os de traces de crocs et de fissures indique que la faune est restée à l'air libre un certain temps avant d'être ensevelie, ce qui provoque une forte perte taphonomique sur l'ensemble osseux initial.

Les vestiges sont caractéristiques de restes alimentaires : toutes les parties du squelette sont représentées, la fracturation est importante, de même que le taux de combustion. Le taux élevé d'os calcinés permet d'envisager que l'os ait été utilisé comme combustible ou que la calcination faisait partie de la gestion d'une partie au moins des déchets.

Plus de 97% du nombre de restes appartiennent à des mammifères domestiques : le bœuf domine (46% du NRD) suivi des caprinés (32% du NRD) et du porc (8% du NRD), auxquels on peut ajouter un reste de chien. Cette domination du bœuf puis du capriné semble caractéristique des sites du Néolithique ancien du Bassin parisien (Pernaud *et al.*, 2004) Excepté un vieux bœuf qui a pu être utilisé pour sa force, les animaux se placent dans une fourchette d'âge de jeunes et d'adultes qui reflète une orientation bouchère de l'élevage avec, semble-t-il, un goût pour les viandes de jeunes animaux (agneau et porcelet avec certitude, veau possible). Bien que le taux de mammifères sauvages soit particulièrement bas (2%), trois espèces sont représentées : le cerf, le chevreuil et le lièvre. La présence de restes d'oiseaux et de poissons (cyprinidé et brochet) porte à 4% le taux d'espèces sauvages sur le site et indique une alimentation carnée relativement variée.

Si les 252 restes de bœuf se répartissent sur l'ensemble des régions anatomiques, on observe néanmoins une forte sous-représentation des éléments de membre thoracique et une moindre de membre pelvien, à l'inverse des éléments de tête et de bas de patte : ces derniers n'étant pas charnus, ils peuvent être considérés comme des rejets primaires, ce qui indique que les opérations de boucherie ont eu lieu à proximité des fosses ; les éléments de membres ont quant à eux pu être rejetés dans une autre zone d'habitat que celle mise au jour, voire transportés à l'extérieur du site. La répartition des 109 restes de capriné ne présente pas de disproportion : ces animaux ont été préparés et consommés *in situ*. Pour le porc (58 restes) l'absence totale de fémur et de tibia laisse supposer un traitement particulier des jambons. De même, on constate que les parties charnues du membre antérieur (humérus et radius/ulna) sont faiblement représentées.

5 - Les outils en os

L'assemblage de Maurecourt compte 14 pièces réparties dans 7 fosses. La série est très fragmentée (50% du matériel). La surface des objets est très altérée, des traces techniques liées à la fabrication ou à l'usage des outils restent toutefois visibles.

L'outillage en os est composé de 9 pointes fragmentaires : 8 sont fabriquées à partir de métapodes de petits ruminants divisés par rainurage en 2 ou plus rarement en 4 (fig. 2 : n°7 et 8), 1 est réalisée sur os entier, une fibula de suidé appointée. Ces types sont communs aux industries du Villeneuve-Saint-Germain et le débitage en quart par rainurage des métapodes de petits ruminants constituerait une tradition plutôt tardive de cette culture matérielle (Sidéra, 1993 et 2003).

Quatre pointes ont pu faire l'objet d'une analyse fonctionnelle basée sur l'examen des endommagements et traces résultant de leur usage à partir d'un corpus de comparaison (Christidou, 1999 ; Maigrot, 1997 et 2003). Une pièce porte des traces d'usures correspondant à celles obtenues expérimentalement en perforant de la peau sèche, une autre porte des traces comparables à celles résultant du travail de sparterie de fibres végétales souples (fig. 2 : n°10).

L'assemblage en bois de cerf est composé d'une ramure droite de bois de mue et de 4 pièces techniques assez proches : il s'agit de segments courts d'andouiller obtenus par sciage ; bruts de débitage, ils peuvent correspondre à des déchets de fabrication, voire à des ébauches d'outils (fig. 2 : n° 9). Ces 4 pièces constituent un ensemble inédit dans les productions Villeneuve-Saint-Germain.

6 - Les bracelets en pierre et en terre cuite

La parure recueillie sur le site comprend 85 fragments de bracelet en pierre et 16 fragments de bracelet en terre cuite répartis au sein de 14 fosses. La série est composée de 75 produits finis dont 9 en céramique, d'1 ébauche et de 2 déchets de perforation en schiste. Cette collection est numériquement importante, dépassant largement les effectifs enregistrés sur les autres sites Villeneuve-Saint-Germain du département des Yvelines fouillés récemment, pour des surfaces décapées plus importantes.

Les matériaux employés pour fabriquer la parure en pierre sont extraits loin des lieux de leurs découvertes, en l'occurrence ici le Bassin de Paris, et ont donc été acheminés via des réseaux de circulation bien structurés. Les massifs anciens susceptibles de fournir une partie de ces matières premières, quoique situés dans l'aire d'influence du Villeneuve-Saint-Germain, sont en effet éloignés de plusieurs centaines de kilomètres. La recherche d'une définition minéralogique précise des objets est nécessaire si l'on veut tenter de localiser les provenances de ces matériaux et réfléchir sur le maillage de ces réseaux. Dans l'attente d'analyses fines, un premier examen macroscopique complété par une observation à la loupe binoculaire à fort grossissement (x 20 et x 40) ont permis de distinguer 6 faciès rocheux au sein de la parure en schiste. Pour l'heure, seul un faciès de schiste tacheté, aisément reconnaissable, permet d'évoquer une origine armoricaine. Enfin, nous avons pu identifier un fragment de bracelet en calcaire et un autre en «roche verte».

7 - Les autres parures

Le site a livré un corpus de 11 pièces de parure autre que les bracelets. Ce mobilier se compose d'une grande majorité de coquilles, d'un unique objet en silex, d'un autre en dent de suidé.

Les coquilles sont majoritairement des dentales (*Dentalium vulgare*) dont on dénombre 7 perles de la même espèce. Un fragment de coquille côtelée (*Cardiidés*) peut être considéré comme un déchet de fabrication de perles. Une Turritelle, cassée aux extrémités, ne permet pas de savoir si elle a été initialement percée. L'ensemble de ces coquilles est fossile et peut provenir de différents gîtes fossilifères du Bassin de Paris. Un petit fragment de défense de suidé, dont les bords sont cassés, est muni une perforation conique. Enfin, une perle ovalaire en silex secondaire cortical, percée de part en part, complète l'ensemble.

La faiblesse des effectifs limite les hypothèses de travail. Hormis la perle en silex, qui constitue un élément exceptionnel, la parure de Maurecourt apparente le site aux principaux sites néolithiques anciens du Bassin parisien.

BILAN ET PERSPECTIVES

L'ensemble des études inscrit le site de Maurecourt «La Croix de Choisy» dans une étape récente du Villeneuve-Saint-Germain. Le mobilier, reflétant une production exportée de lames en silex tertiaire, une importation de bracelets en pierre, est abondant et diversifié : il traduit l'importance que devait avoir ce site de carrefour fluvial, dont une partie seulement nous est parvenue. Bien qu'il reste de nombreux points à aborder, comme l'emplacement des bâtiments éventuels, les fonctions spécifiques que peuvent marquer certaines fosses (une étude pluridisciplinaire sur le traitement probable de fibres végétales, notamment du lin et de l'ortie, est en cours), ou la chronologie relative, qui doit être affinée avant d'effectuer le travail de comparaison avec d'autres sites, il apparaît d'ores et déjà que le site de Maurecourt «La Croix de Choisy» revêt une importance particulière pour les recherches archéologiques dans l'ouest du Bassin de Paris, une région encore peu documentée pour le Néolithique ancien.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSTYN F., LACHEM L., LANCHON Y. (1991) – «Le site néolithique de «la pente de Croupeton» à Jablines (Seine-et-Marne) : premiers résultats», in : *Actes du 15^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)*, p 45-81.
- BOSTYN F. (1995) – «Variabilité de l'économie des matières premières lithiques dans le groupe de Villeneuve-Saint-Germain», in : *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n°7, p. 31-41.
- BOSTYN F., ANDRE M.-F., LANCHON Y., MARTIAL E., PRAUD I. (1997) – «Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Poses (Eure)», in : *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, Actes du XX^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Strasbourg, oct. 1995), *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, suppl. n° 3, p. 447-466.
- BOSTYN F. et DURAND J.-C. (1999) – «Témoins de deux implantations du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à la confluence Oise-Esches : le site de Champagne-sur-Oise «le Grand Marais» et de Chambly «la fosse aux Moines» (Oise)», in : *Revue Archéologique Picardie*, supplément n°7, n°1-2, p. 29-61.
- BOSTYN F. (2003) – «Production et circulation des objets en silex tertiaire bartonien, dans le nord des Yvelines», in : *Les matières premières lithiques en Préhistoire*. Table ronde internationale organisée à Aurillac (Cantal), du 20 au 22 juin 2002, *Préhistoire du sud-ouest 2003*, supplément n°5, p. 63-70.
- COUDART A. (1998) – *Architecture et société néolithique*, DAF n°67, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris.
- CHRISTIDOU R. (1999) – *Outils en os néolithiques du Nord de la Grèce : étude technologique*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X (2 vol. multigraphiés).
- GILIGNY F., MARTIAL E. PRAUD Y. et LE GALL J. (1998) – *L'occupation des Yvelines au Néolithique ancien : premiers éléments*, Versailles : Service Archéologique Départemental des Yvelines.
- KRIER V. (2004) – *La plaine alluviale de l'Oise Milieu et système fluvial, Stratigraphie des formations alluviales et archéologie ; du Tardiglaciaire à l'Holocène dans le Val-d'Oise*. Saint-Ouen l'Aumône : INRAP, Conseil général du Val d'Oise, Direction de l'action culturelle, Service départemental de l'Archéologie, Support numérique CD-ROM.
- LEFRANC Ph., ARBOGAST R.-M. (2000) – «L'habitat néolithique moyen et récent de Holtzeim «zone d'activité phase 3» (Bas-Rhin)», in : *Internéo 3*, p.61.
- MAIGROT Y. (1997) – *Tracéologie des outils tranchant en os des Ve et IVe millénaires av. J.-C. en Bassin parisien. Essai méthodologique et application*, BSPF, t.94, n°2, p. 198-216.
- MAIGROT Y. (2003) – *Etude technologique et fonctionnelle de l'outillage en matières dures animales, la station 4 de Chalain (Néolithique final, Jura, France)*, Thèse de doctorat, Université de Paris I (1 vol. multigraphié).
- PIGEOT N. (1987) – *Magdaléniens d'Étiolles – Économie de débitage et organisation sociale*, XXV^e Supplément à *Gallia Préhistoire*, Édition du CNRS.
- SIDERA I. (1993) – *Les assemblages osseux en Bassins parisien et rhénan du VIe au IVe millénaire B.C., histoire techno-économie et culture*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I (3 vol. multigraphiés).
- SIDERA I. (2001) – *Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières dures animales du Rubané au Michelsberg – De l'économie aux symboles, des techniques à la culture*, *Gallia Préhistoire*, t. 42, 2000, p. 107-194.
- Stéphane DURAND, INRAP-UMR7041 ; Céline BEMILLI, Sandrine BONNARDIN, UMR7041, Marie-France DIETSCH-SELLAMI, Juliette DURAND, INRAP ; Caroline HAMON, UMR7041 ; Yolaine MAIGROT, UMR7041 ; Ivan PRAUD, INRAP-UMR7041 ; Pascal VERDIN

MAURECOURT "CROIX DE CHOISY" (78)



Fig. 1 : plan du site

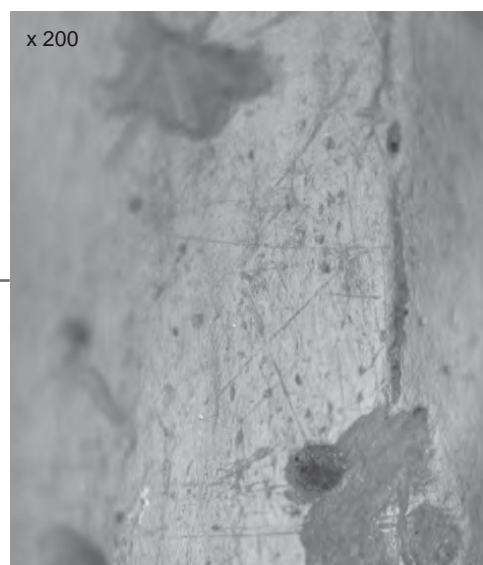
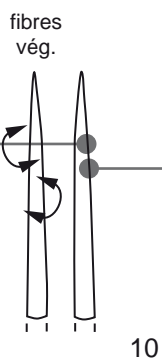
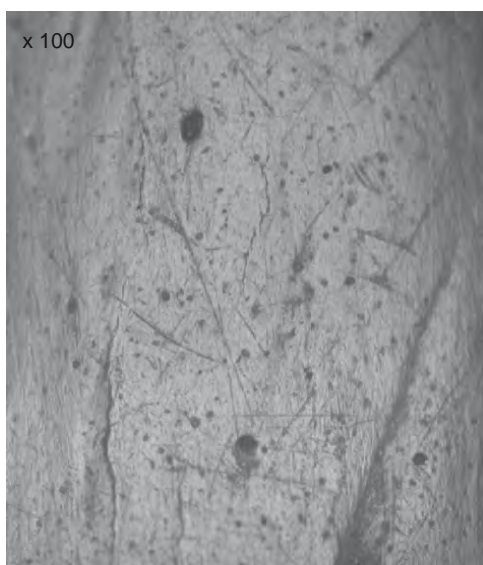
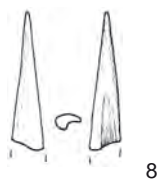
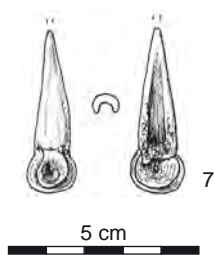
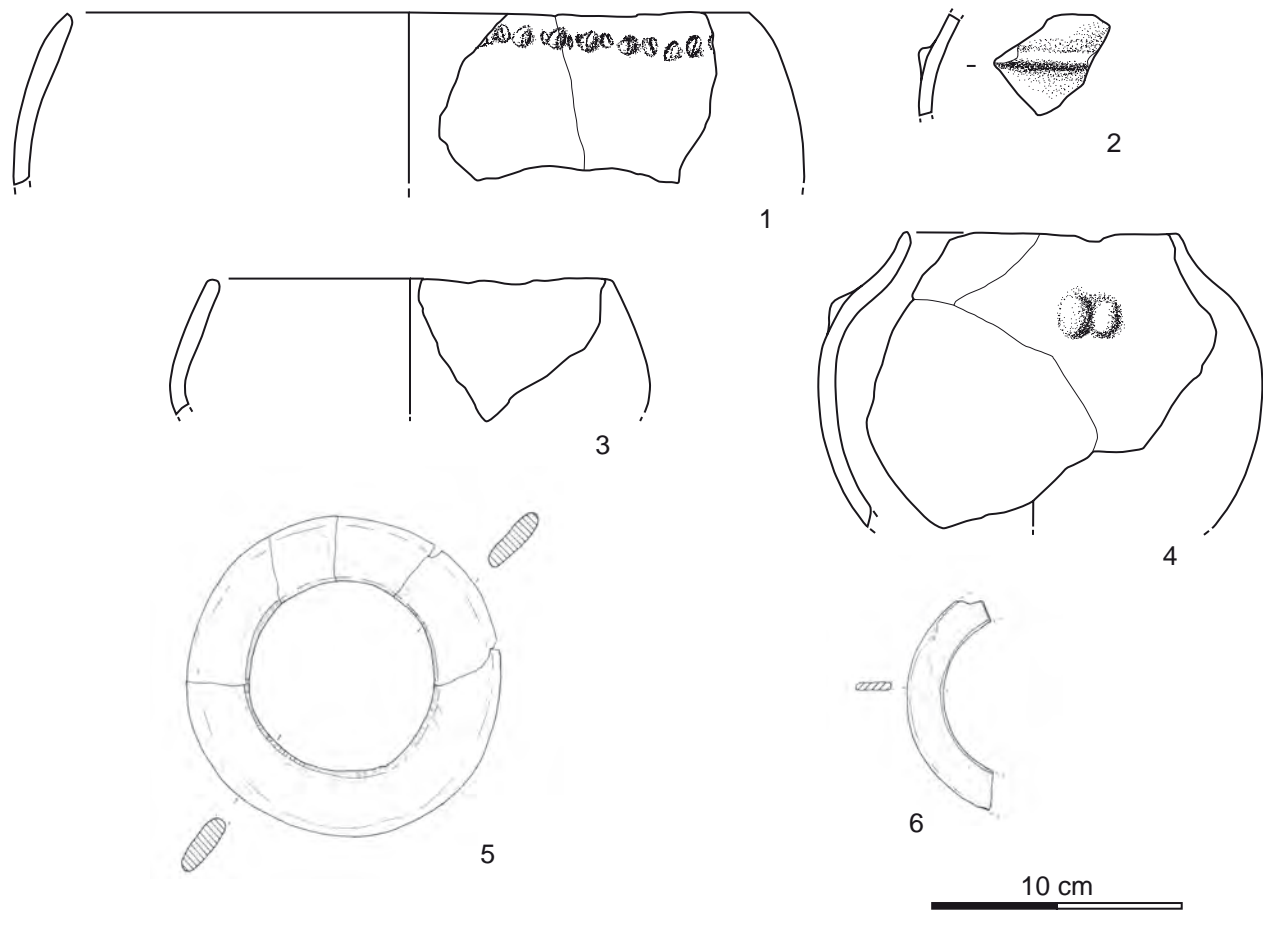


Fig. 2 : 1-4, céramiques de la fosse 2044 (dessin : S. Durand) ; 5 et 6, bracelets en schiste des fosses 2079 et 2044 (dessin : I. Praud) ; 7 et 8, pointe à poulie et fragment distal de pointe sur métapodes de petit ruminant ; 9, segment court d'andouiller ; 10, traces d'usure sur pointe en os (dessins et photos : Y. Maigrot)

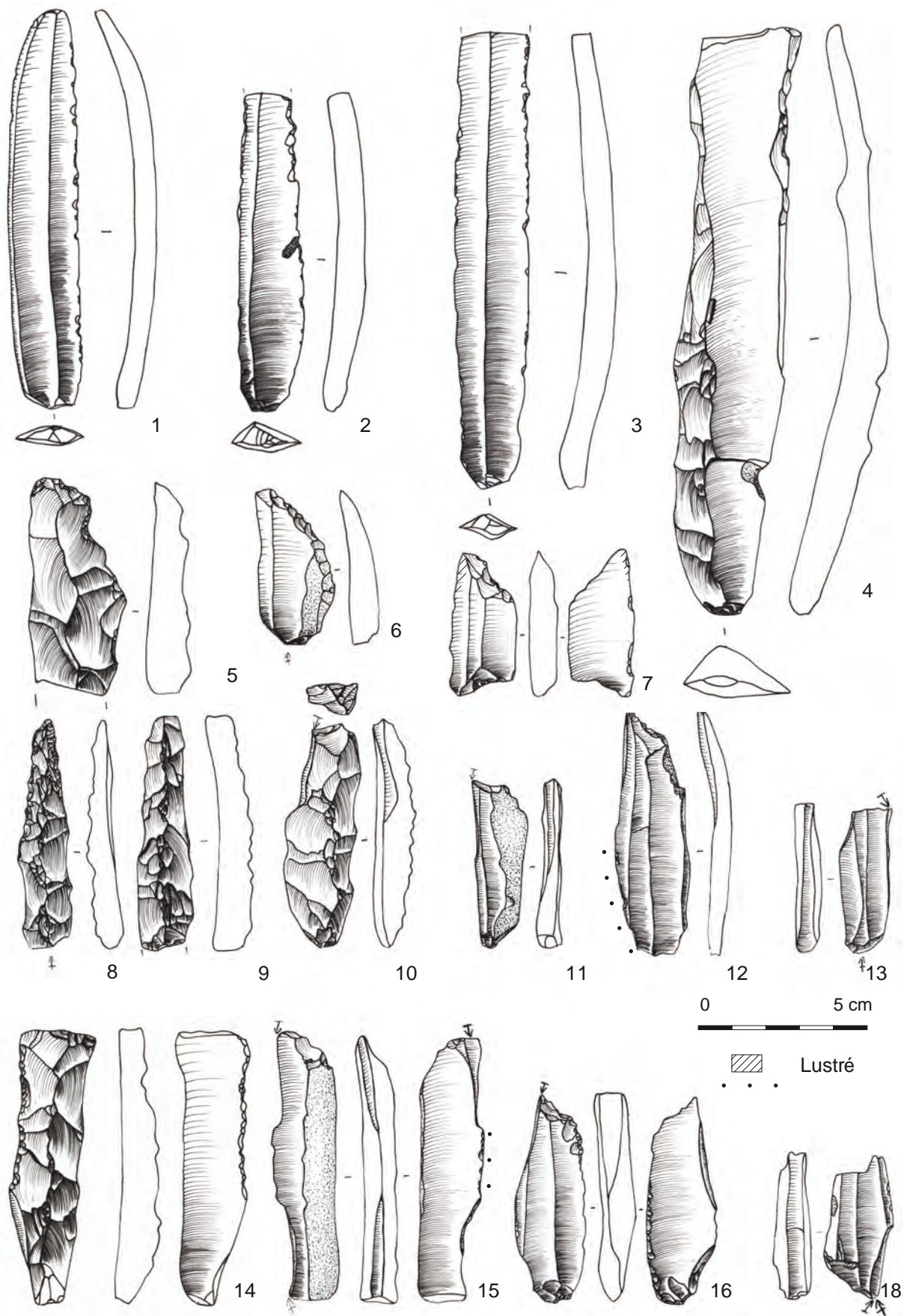


Fig. 3 : Lames en silex tertiaire bartonien : 1 à 3, utilisées brutes ; 4 et 14, retouchées ; 5, denticulée ; 6 et 7, armature type faucille ; 8, pointe ; 9, crête brute ; 10 à 13 et 15 à 18, burins (dessins : A. Lo Carmine)

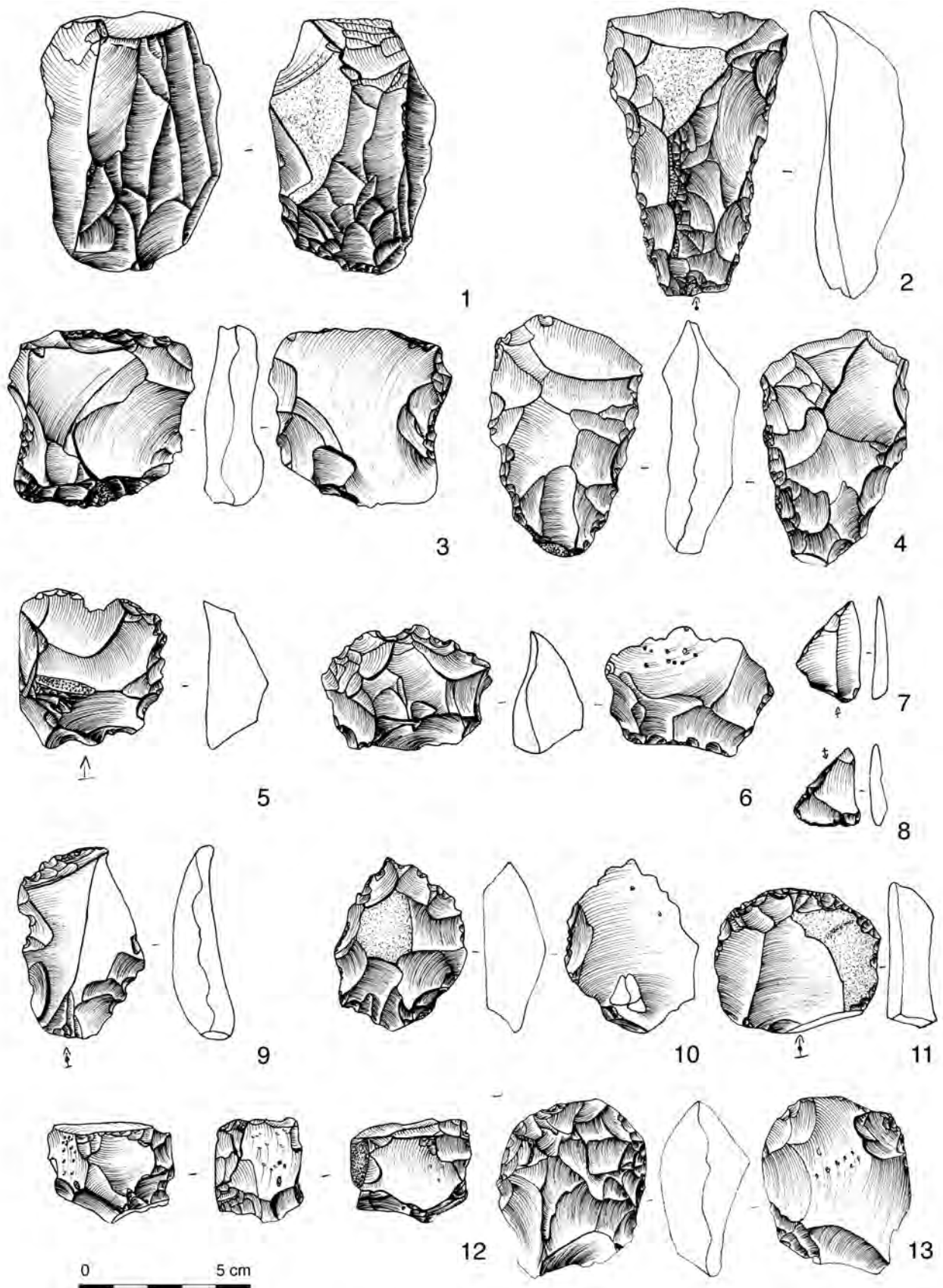


Fig. 4 : 1, nucleus laminaire ; 2 et 4, tranchets ; 3, pièce esquillée ; 11 et 13 : grattoirs ; 5, 6, 9 et 10, denticulés ; 7 et 8, armatures ; 12, polyèdre. Silex tertiaire bartonien : 1, 3, 7, 12. Silex secondaire : 2, 4 à 6, 8, 10, 11 et 13 (dessin : A. Lo Carmine)

CHAÎNE OPÉRATOIRE DE FABRICATION DES VASES RRBP-VSG DES SÉPULTURES DE LA VALLÉE DE L' AISNE

Louise GOMART

PROBLEMATIQUES

La céramique du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP) et du groupe de Villeneuve-Saint-Germain (VSG) a fait l'objet de nombreuses études, qui concernent essentiellement la morphologie (Constantin, 1983, 2005 ; Constantin *et al.*, 1995 ; Lanchon, 2003), les techniques de décors et les thèmes décoratifs employés (Constantin, 1983, 1994 ; Constantin et Ilett 1993, 1995). Plusieurs études concernant essentiellement la forme et les ornements des vases ont également été réalisées sur la céramique rubanée et VSG de Belgique (Van Berg, 1987, 1996) Cependant, l'analyse précise des techniques employées pour le façonnage de ces vases reste particulièrement rare (Bosquet *et al.*, 2005).

L'étude présentée ici consiste en une analyse des techniques de façonnage des vases provenant des sépultures Néolithique Ancien de la vallée de l'Aisne^{a1}. Elle tend à mieux comprendre les comportements techniques des potiers RRBP et VSG. La série analysée comporte au total trente-sept vases provenant de quatre sites : quinze vases proviennent du site rubané de Menneville « Derrière le Village » (Farruggia *et al.*, 1996), douze du site rubané de Berry-au-Bac « le Vieux Tordoir » (Allard *et al.*, 1996), six du site rubané de Bucy-le-Long « la Fosselle » (Hachem *et al.*, 1998), quatre du site VSG de Bucy-le-Long « le Fond du Petit Marais » (Ilett et Constantin, 1995). La faiblesse numérique du corpus est compensée par son excellent état de conservation. La grande majorité de ces vases présente en effet un profil complet, ce qui facilite grandement l'étude technologique, dans la mesure où les macro-traces techniques sont plus aisément interprétables sur des vases entiers.

Sont présentes dans le corpus les formes typiques du Rubané, autrement dit des vases en demi sphères ou en trois quarts de sphères à ouverture rétrécie présentant ou non un point d'inflexion, des coupes, ainsi que des bouteilles à cols évasés. Les formes des cinq vases VSG étudiés sont très proches des formes rubanées.

L'analyse portant sur quatre sites distincts, il semblait intéressant de s'interroger sur les ressemblances et les dissemblances techniques qui pouvaient exister entre les quatre ensembles de vases, mais aussi au sein même de chacun des quatre ensembles. Ces prises en compte pourraient permettre, d'une part, de déduire l'existence de comportements techniques communs entre sites ou, au contraire de mettre en évidence des manières de faire propres à chaque site. D'autre part, grâce à l'analyse de chacun des ensembles de vases, il serait possible de s'interroger sur d'éventuels liens ayant pu exister entre potiers d'un même site. Enfin, l'étude de quelques vases VSG conduirait à mener une réflexion préliminaire sur le passage entre RRBP et VSG en ce qui concerne les techniques céramiques.

ETUDE TECHNOLOGIQUE DU CORPUS

Lors de l'étude technologique du corpus, nous nous sommes intéressés à la séquence de façonnage de chaque vase dans sa totalité. En d'autres termes, nous avons tenté de comprendre quels gestes techniques s'étaient succédés de la fabrication de l'ébauche à l'obtention de la forme définitive du récipient. Pour se faire, nous avons procédé à une analyse des macro-traces techniques sur chacun des vases, ainsi qu'une étude expérimentale. Dans les lignes

qui suivent, nous n'énumérerons pas toutes les étapes de la chaîne opératoire que nous avons pu mettre en évidence après notre étude ; nous nous concentrerons uniquement sur les résultats les plus importants que nous avons obtenus. Un schéma récapitulatif est représenté figure 8, afin de compléter notre propos. Il résume l'ensemble des conclusions que nous avons tirées sur la succession des gestes techniques durant le façonnage des vases étudiés.

Vases entièrement modelés dans la masse

Sur les trente-sept vases, neuf semblent avoir été entièrement façonnés à partir du creusement et de l'étirement d'une motte d'argile. Dans ce cas, le fond et la panse ont été façonnés ensemble et d'un seul tenant. Le modelage dans la masse de vases entiers a pu être identifié à Menneville « Derrière le Village » (MDV), Bucy-le-Long « le Fond du Petit Marais » (BFM) et à Berry-au-Bac « le Vieux Tordoir » (BVT). Cependant, aucun vase élaboré à l'aide de cette technique n'a été observé pour le site de Bucy-le-Long « la Fosselle » (BLF).

Les vases de ce type présentent en général une épaisseur décroissante de la base vers le haut de la panse. Cet aspect est vraisemblablement lié à un étirement des parois de la panse plus important que celui du fond, dans la mesure où ce dernier est plus difficilement accessible pour le potier. La présence de réseaux de cassures partant du bord de ce type de vase est fréquente (fig. 1). Ces fracturations sont la conséquence de l'étirement vertical de la panse durant le modelage.

Pour tous les récipients modelés du corpus, on a pu mettre en évidence l'existence d'un « trait technique » récurrent : la lèvre de tous ces vases a en effet systématiquement été formée à l'aide d'un colombin. Ce dernier est toujours visible en surface ou sur la tranche verticale des tessons (fig. 1). Il est intéressant de constater que cette « manière de faire » s'observe sur les trois sites possédant des vases modelés dans la masse (MDV, BVT, BFM), et donc pour les deux périodes étudiées (RRBP et VSG). On a observé une seule exception, une seule variante à cette « habitude technique » : pour le vase BFM 370 n°1, le potier semble avoir ajouté plus d'un colombin pour former le bord, comme en témoignent les ondulations visibles sur la surface interne du vase (fig. 2).

Vases montés aux colombins

Vingt-huit vases au total présentent des macro-traces indiquant l'emploi de la technique de montage aux colombins. Cette méthode de façonnage, qui consiste à monter un vase en superposant des rouleaux d'argile façonnés au plat de la main, domine donc largement le corpus, et ce sur chacun des quatre sites étudiés. Dans la majorité des cas, pour un même vase, la panse a été montée à l'aide de colombins, tandis que la base a été réalisée à partir du creusement et de l'étirement d'une masse d'argile. C'est pour cette raison que les récipients appartenant à cette catégorie technique sont généralement étudiés par parties constitutives distinctes (panse, base).

1- Les panses

Les panses sur lesquelles un montage au colombin a pu être identifié présentent une grande diversité de macro-traces. Trois catégories de montage au colombin ont ainsi pu être observées.

La première catégorie correspond aux vases sur lesquels de fines ondulations sont visibles et sensibles sur les surfaces externes et internes (fig. 3). Ces dernières indiquent la présence de colombins, dont la hauteur moyenne peut être mesurée ; elle se situe selon les vases entre 3,5 et 5 mm. La section des colombins est souvent nettement distinguable sur la tranche verticale des tessons (fig. 4). Ces observations montrent que ces colombins sont fins, qu'ils se superposent et

qu'il n'ont été que peu déformés et mélangés les uns aux autres lors de leur pose, puisque l'on distingue encore leur forme en surface.

La deuxième technique de montage au colombin observée concerne les vases présentant des cassures horizontales (indiquant les jonctions entre colomblins) très régulièrement espacées qui semblent indiquer l'utilisation de colomblins assez épais lors du montage. Le vase BFM 327 n°1 constitue un bon exemple de ce type de montage au colombin. En effet, on observe sur ce dernier des cassures horizontales espacées de 1,25 cm ou de 2,5 cm selon les zones (fig. 5). La hauteur d'un colombin équivaldrait donc pour ce vase à 1,25 cm. Au vu de l'épaisseur des parois de ce dernier (6 mm), il semble que le potier ait produit des colomblins au diamètre assez important, qu'il aurait écrasés et étirés au moment de leur pose et/ou de leur régularisation.

La troisième catégorie de montage englobe les vases présentant des réseaux de cassures désordonnées (et non pas horizontales) et ne possédant pas d'ondulations visibles ou sensibles en surface. Ces observations semblent indiquer l'emploi durant le montage de colomblins très solidement assemblés, et donc peut-être mélangés les uns aux autres lors de leur pose et/ou de leur régularisation.

Pour le corpus étudié, la technique du montage aux colomblins recouvre donc plusieurs « manières de faire ». Tous les potiers n'ont en effet pas usé des mêmes techniques pour produire leurs colomblins, pour les poser et sans doute pour les régulariser. Cette diversité s'observe non seulement à l'échelle des quatre sites mais aussi au sein d'un seul et même site.

2- Les bases

Comme cela a été évoqué précédemment, la plupart des vases dont la panse est montée aux colomblins possèdent une base modelée dans la masse. Seules deux bases semblent avoir été réalisées non pas par modelage mais à l'aide d'un colombin enroulé en spirale et lissé, formant une galette à partir de laquelle les colomblins sont superposés. Il est important de noter que tous les vases du corpus étudié présentent une base arrondie, même si celle-ci a été parfois quelque peu aplatie avant son séchage complet, sans doute par le poids important du vase.

Le niveau de la jonction base-panse s'observe sur certains vases grâce à la présence d'un relief, visible et sensible en surface sur sept vases au total. Il consiste en une proéminence dont la hauteur oscille entre 5 et 10 mm (fig. 6). Lorsqu'elle est présente, elle n'est observée que sur la surface interne des vases et est située sur tout le pourtour de la jonction entre partie inférieure modelée et panse montée aux colomblins.

Nous avons procédé à une reconstitution expérimentale qui a montré que ce relief pouvait être la conséquence du recouvrement d'un bord ayant quelque peu séché par de l'argile très plastique (argile gorgée d'eau). Les deux textures de pâte se mélangeant difficilement entre elles, leur « rencontre » au cours du façonnage provoque la formation d'une bosse à la surface du vase. La présence d'un relief à la jonction base-panse semble donc signifier le respect d'un temps de séchage au cours du façonnage (entre l'achèvement du fond modelé et le début du montage de la panse au colombin). L'introduction de cette phase de séchage pourrait avoir pour objectif que le fond ne s'affaisse pas durant le montage et qu'il garde sa forme arrondie malgré le poids du vase entier.

Vases présentant des traces de battage

La technique du battage consiste à percuter un récipient ébauché ou préformé (ou une partie de récipient) à l'aide d'un outil appelé « batte » ou « battoir », ce qui entraîne une modification plus ou moins importante de la forme de ce dernier. Une « contre-batte » est très fréquemment utilisé(e) sur la surface interne du récipient battu tandis que la batte agit par percussions sur la surface externe. La contre-batte a pour but d'amortir les chocs provoqués par les coups de batte,

à la manière d'une enclume. Il peut s'agir d'un galet, d'un morceau de bois, etc... - ou simplement de la main du potier.

L'utilisation du battage peut être identifiée grâce à la présence d'aplat ponctuels, se chevauchant ou non, sur la surface externe des vases (fig. 7a). Ces aplats correspondent aux traces de la batte qui a été utilisée. La tranche d'un tesson battu présente très souvent des « facettes » sur le côté externe (dus à la présence des aplats) tandis que le côté interne présente une courbure habituelle. De plus, on observe très fréquemment un amincissement des parois du tesson au niveau de la zone battue (fig. 7d). Enfin, certains tessons peuvent présenter un aspect « feuilleté » qui correspondrait à l'emploi du battage sur une pâte peu plastique (Martineau, 2000). Pour le corpus étudié, seul le vase MDV 233 présente, sur sa base, un tel litage de la structure de la pâte (fig. 7c).

Des traces de battage supposées ont été observées sur seize vases au total. Aucune trace de « contre-batte » n'a cependant pu être identifiée. L'emploi de cette technique se constate pour les quatre sites étudiés, en proportions à peu près égales. Toutes les catégories morphologiques et dimensionnelles sont concernées : des bouteilles, des « bols » et des coupes, mais aussi des « petits » et des « grands » vases présentent des traces de battage.

La totalité des traces de battage observées sur les vases présentant à la fois une partie montée aux colombins et une partie modelée, se situent exclusivement sur leur partie modelée et plus particulièrement au niveau de l'arrondi du fond (fig 7 a). Aucune trace de battage n'a pu être identifiée sur les parties montées au colombin.

On l'a vu, on peut constater sur certains vases montés au colombin (partie supérieure) et modelés dans la masse (partie inférieure) la présence d'un relief à la jonction base-panse (fig. 6 et 7 b), semblant indiquer le respect d'un temps de séchage au cours du façonnage. De plus, nous avons vu que les aplats externes caractéristiques du battage n'affectaient que les parties modelées (partie inférieure). Il paraissait intéressant d'observer le lien qui peut exister entre ces deux types de macro-traces.

Un tableau regroupant les individus possédant des traces de battage et / ou un relief à la jonction base-panse à donc été réalisé (fig. 8). Seuls les vases présentant un profil complet, montés au colombin (pour les parties supérieures) et modelés (pour les parties inférieures) ont été répertoriés (douze vases au total).

N° de vase	Type morphologique	Relief fond-panse	Aplats externes
BFM 327.1	bouteille		X
BFM 327.2	« bol »		X
BLF 91.1921.1	« bol »		X
MDV 192 B	coupe		X
MDV 235	coupe		X
BLF 54	« bol »	X	
BLF 91.1921.5	« bol »	X	
BLF 70	« bol »	X	
MDV 194.1	« bol »	X	
BVT 609.9	« bol »	X	X
BVT 609.7767	« bol »	X	X
MDV 233	bouteille	X	X

Fig. 8 - Vases présentant un profil complet, ainsi qu'un relief à la jonction fond-panse et/ou des aplats de battage

Dans neuf cas sur douze, la présence d'aplat externes s'accompagne de l'absence de relief, tandis que la présence d'un relief s'accompagne de l'absence d'aplat. Ce rapport concerne

toutes les formes et toutes les tailles de vases présentes dans le corpus étudié (« petits » et « grands » vases, bouteilles, « bols », coupes). D'après le tableau, on peut avancer les hypothèses suivantes :

Pour les vases présentant une série d'aplat externes mais pas de relief, le potier a pu, sans interruption, modeler la partie inférieure et monter aux colombins la partie supérieure du vase. On peut alors penser que le recours au battage a été nécessaire après l'achèvement du vase complet, afin de « rattraper » la forme du fond, qui n'était pas assez sec pour maintenir sa forme arrondie sous le poids du vase entier.

Pour les vases présentant un relief, mais pas d'aplat externes, le potier a pu respecter un temps de séchage entre le modelage de la partie inférieure et le montage au colombin de la partie supérieure du vase. Dans ce cas, le recours au battage n'a sans doute pas été nécessaire, dans la mesure où le fond modelé était assez sec pour supporter le poids du vase entier, sans s'affaisser et perdre sa forme arrondie.

Pour les vases présentant à la fois un relief et des aplats externes, deux propositions peuvent être émises à propos de la fonction du battage. D'une part, le battage a pu être employé immédiatement après modelage de la partie inférieure du vase, un temps de séchage ayant ensuite été respecté (avant la pose des colombins de la partie supérieure). Un battage réalisé juste après le modelage du fond, a très certainement eu pour objectif de donner à l'ébauche de ce dernier sa forme définitive. Autrement dit, cette technique a pu être employée pour étirer la forme modelée et amincir ses parois. D'autre part, le battage a pu être employé après le montage du vase entier pour lui redonner sa forme arrondie après affaissement, quand bien même un temps de séchage ait été respecté.

Cette dernière hypothèse pourrait expliquer l'aspect « pâte feuilleté » du fond de la bouteille MDV 233 (fig. 7), qui présente à la fois un relief à la jonction base-panse (fig. 7 b), et des aplats externes sur la partie inférieure. On peut supposer que le potier ait respecté un temps de séchage entre le modelage de la partie inférieure et le montage aux colombins de la partie supérieure. Après achèvement du vase entier, il aurait procédé au battage de la partie inférieure malgré son séchage, afin de lui redonner sa forme arrondie, après un éventuel affaissement. Cela expliquerait la formation d'un litage de la structure de la pâte, dans la mesure où l'argile ne devait pas être assez plastique sur cette zone.

Il est important de noter que les seuls autres vases du corpus présentant à la fois un relief à la jonction base-panse et des aplats de battage sur l'assise sont deux vases appartenant à une seule et même sépulture (vases BVT 609.9 et BVT 609.7767 ; sépulture 609). Cette observation est tout à fait intéressante puisqu'elle permet de d'émettre une première hypothèse sur les finalités de la fabrication des vases funéraires étudiés. En effet, la présence de ces deux macro-traces sur un même vase pourrait évoquer la présence d'un « trait technique particulier » propre à un seul potier. Dans ce cas, on peut penser que ces deux vases ont pu être fabriqués par le même potier, ce qui indique peut-être qu'ils étaient destinés à la sépulture. Il est donc possible qu'ils aient été façonnés simultanément et spécialement pour l'occasion funéraire.

Le battage semble donc pouvoir s'appliquer à plusieurs moments de la chaîne opératoire de façonnage et avoir des objectifs différents. Là encore, les potiers RRBP et VSG ont utilisé une même technique, sur les mêmes parties des vases (uniquement sur les parties modelées), mais vraisemblablement à des fins différentes.

CONCLUSIONS

L'étude du corpus a permis de mettre en évidence plus d'une vingtaine de chaînes opératoires de façonnage (fig. 9). Cette diversité dans l'enchaînement des actions techniques a pu être

constatée non seulement pour les quatre sites étudiés, mais aussi au sein d'un seul et même site.

Il semble donc que les potiers des trois sites RRBP étudiés possèdent des idées communes en ce qui concerne la forme des vases qu'ils fabriquent, mais qu'ils les obtiennent à l'aide de techniques de façonnage et de chaînes opératoires diverses. Il est ainsi apparu qu'une catégorie typo-morphologique de vases pouvait correspondre à plusieurs catégories techniques. Ainsi, les récipients appartenant aux catégories 12 et 12 bis de la typologie mise au point par C. Constantin pour les vases rubanés du site de Cuiry-lès-Chaudardes (vases en forme de trois quarts de sphère, à ouverture rétrécie et à point d'inflexion) (Constantin 2005) ont pu subir des séquences de façonnage différentes. Ces vases peuvent en effet être entièrement modelés dans la masse, ou à la fois modelés (partie inférieure) et montés aux colombins (parties supérieures). Le type de pose et la forme des colombins employés varient selon les vases, des phases de séchage peuvent être intégrées ou non au cours du façonnage, et le battage peut être employé à différents moments de la chaîne opératoire et avoir divers objectifs.

Ces observations rejoignent les conclusions de C. Constantin. En se basant sur l'étude des matières premières et des décors, ce dernier distingue une multitude de chaînes opératoires de fabrication pour les vases rubanés et VSG du Bassin Parisien. Il en déduit que pour ces périodes, un grand nombre de potiers fabriquent des vases en fonction de leurs besoins (Constantin, 1994). En d'autres termes, la pratique de la céramique n'est selon lui pas réservée à un petit groupe d'artisans spécialisés. On peut supposer que si c'était le cas, un nombre peu élevé de chaînes opératoires de façonnage auraient été mises en évidence. En effet, si seul un petit nombre de potiers avaient été investis dans la production de céramiques, il aurait sans doute existé moins d'« options » en ce qui concerne l'enchaînement des gestes techniques pour le façonnage des vases étudiés. L'analyse technologique et expérimentale de ce corpus funéraire RRBP et VSG appuie donc la thèse qui propose l'existence d'un contexte de production domestique et non spécialisé pour le Rubané et le VSG du Bassin Parisien.

Notons que cette hypothèse rejoint également les conclusions de D. Bosquet, H. Fock et A. Livingstone-Smith qui distinguent dix-huit chaînes opératoires de fabrication pour les vases rubanés d'une seule et même fosse d'habitat du site belge de Remicourt « En Bia Flo » II, principalement à partir des matières premières employées (Bosquet *et al.*, 2005).

Néanmoins, si au sein d'un même site chaque potier semble posséder ses propres méthodes en ce qui concerne l'élaboration d'un vase, il est certain qu'il existe des caractéristiques techniques communes aux quatre sites étudiés. On a en effet pu noter que pour les quatre ensembles de vases, le battage n'affecte que les parties modelées, et plus particulièrement la zone arrondie de la base. De même, sur les trois sites où le modelage de vases entiers a pu être identifié, on a constaté que la lèvre de ce type de vases était toujours formée à l'aide d'un colombin. Il est important de préciser que ces deux « manières de faire » ne correspondent pas à des étapes « inévitables » durant le façonnage d'un vase (inversement, la régularisation des colombins constitue une étape « obligatoire » de la chaîne opératoire). En d'autres termes, quand bien même la technique du battage facilite la formation d'une forme galbée, il est possible d'obtenir un fond arrondi sans y avoir nécessairement recours. De même, l'ajout d'un colombin sur le bord des vases entièrement modelé facilite la formation d'une lèvre régulière, mais cela n'est pas obligatoire pour façonner le bord de ce type de vase. Ces deux manières de faire constituent donc ce que l'on pourrait nommer des « traits techniques particuliers ». Cette conclusion implique l'existence de caractéristiques techniques communes aux potiers des quatre sites. Ainsi, chaque potier façonnerait ses vases en fonction de ses propres techniques, tout en partageant certaines manières de faire avec les potiers présents sur le même site, mais aussi avec les potiers rubanés des autres sites.

On peut donc avancer l'hypothèse de l'existence de caractères techniques communs, voire de « traditions techniques » rubanées, définissant une identité technique commune aux potiers

des trois sites (MDV, BLF, BVT). Inversement, on pourrait s'interroger sur l'absence de vases entièrement modelés dans la masse à BLF. La technique de modelage dans la masse n'est pas une technique inconnue sur ce site puisque la plupart des bases des vases ont été façonnés à partir du creusement et de l'étirement d'une masse d'argile. Il serait intéressant de vérifier si l'absence de vases entièrement modelé s'observe aussi pour les céramiques de BLF retrouvées en contexte d'habitat.

Sur les individus RRBP et VSG, on a pu observer l'existence de manières de faire communes en ce qui concerne le façonnage des vases de ces deux périodes. En effet, l'emploi de la technique du battage et l'ajout d'un colombin formant la lèvre des individus modelés constituant des caractères techniques particulier, s'observent sur les vases RRBP comme les vases VSG. On peut alors penser qu'il n'y aurait eu que peu de bouleversements dans les techniques de façonnage entre le RRBP et le VSG. Cette observation appuie l'hypothèse développée par M. Ilett et C. Constantin proposant une continuité entre le Rubané récent du Bassin parisien et le groupe de Villeneuve-Saint-Germain (Constantin et Ilett, 1995). Il semble d'après notre analyse que, d'une période à l'autre, certaines traditions techniques aient perduré. L'étude de corpus VSG plus larges permettra toutefois d'analyser de manière plus approfondie les liens techniques ayant pu exister entre potiers rubanés et potiers du groupe de Villeneuve-Saint-Germain.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD P., DUBOULOZ J., FARRUGGIA J.-P., HACHEM L., ILETT M., ROBERT B. (1996) – *Berry-au-Bac « le Vieux Tordoir » : la fin d'un grand sauvetage et la fouille d'un nouveau site rubané*, F.P.V.A, Rapport de fouille 1995.

BOSQUET D., FOCK H., LIVINGSTONE SMITH A. (2005) – La chaîne opératoire de la céramique rubanée : première tentative de reconstitution. In : LIVINGSTONE SMITH (A.), BOSQUET (D.), MARTINEAU (R.) (eds), *Pottery Manufacturing Processes : Reconstitution and Interpretation*. Acts of the 14 th UISPP Congress, University of Liège, Belgium, 2-8 September 2001, Colloque/Symposium 2, BAR S. 1349, p. 104-114.

CONSTANTIN C. (1983) – *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané : le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*, Oxford, BAR, 2 vol., 356 p. et 294 p.

CONSTANTIN C. (1994) – Structure des productions céramiques et chaînes opératoires. In : BINDER D., COURTIN J. (eds), *Terre cuite et société, la céramique, document technique, économique, culturel*. Actes des XIVèmes rencontres internationales d'archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 octobre 1993, APCDA, Juans-les-Pins, p.243-253.

CONSTANTIN C. (2005) – Etude des formes céramiques de Cuiry-lès-Chaudardes, In : Projet d'action collective de recherche (ACR) « l'implantation du Néolithique rubané dans la Vallée de l'Aisne », deuxième rapport annuel d'étape (document interne, CNRS UMR 7041/Université Paris 1/ INRAP), p.8-16.

CONSTANTIN C., ILETT M. (1995) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin Parisien. In : JEUNESSE C. (ed.) *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995, Supplément aux cahiers de l'association pour la promotion de la recherche en Alsace, p.31-43.

FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y., HACHEM L. (1996) – Les ensembles funéraires de Menneville « Derrière le Village ». In : *La Bourgogne entre les Bassins rhéan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?* Actes du 18^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon 1991, Revue Archéologique de l'Est, p. 119-173.

GOMART L. (2006) – Etude des techniques de fabrication des vases RRBP et VSG des sépultures de la Vallée de l'Aisne, mémoire de Master 1, Université de Paris 1, 114 p.

HACHEM L., ALLARD P., CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y., ILETT M. (1998) – Le site néolithique rubané de Bucy-le-Long « la Fosselle » (Aisne), *Internéo 2*, p.17-27.

ILETT M., CONSTANTIN C. (1993) – Rubané récent du Bassin Parisien et Rubané du Haut-Rhin, In : GUTHERZ X., JOUSSAUME R. (eds.), *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes*. Actes du 13^e colloque interrégional sur le Néolithique, Metz octobre 1986, Paris, Documents d'Archéologie Française, Édition de la maison des sciences de l'homme, p.94-99.

ILETT (M.), CONSTANTIN (C.) 1995 – Bâtiments voisins du Rubané et du groupe de Villeneuve-Saint-Germain sur le site de Bucy-le-Long «la Fosse Tounise » (Aisne), In : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Amiens 1992, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 9, p.17-40.

MARTINEAU R. (2000) – Poterie, techniques et société. Études analytiques et expérimentales à Chalain et Clairveaux (Jura) entre 3200 et 2900 av. J.-C. Thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté, 342 p.

VAN BERG P.-L. (1987) – Rubané récent de Hesbaye : signatures récurrentes de maîtres potiers. In : *Bulletin de la Société Royale Belge d'anthropologie et de préhistoire* 98, p.197-222

VAN BERG P.-L. (1996) – Gauches, joueurs et apprentis : production des marges dans la céramique rubanée occidentale. In : DUHAMEL P. (ed.), *La Bourgogne entre les Bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?* Actes du 18^e colloque interrégional sur le Néolithique.

Louise GOMART
Université de Paris 1 Protohistoire européenne
3 rue Michelet
75006 PARIS

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de Master 1 à l'université de Paris 1.

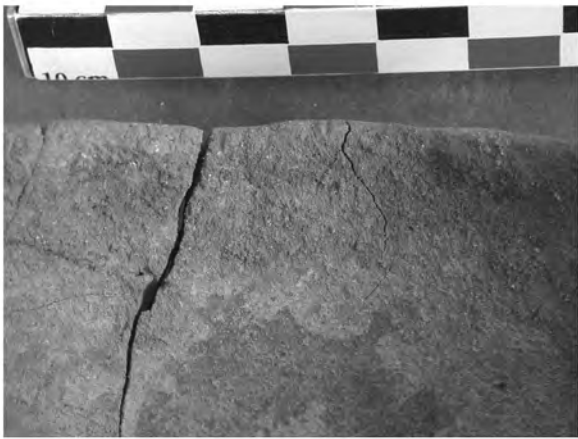


Fig. 1 - Cassures et fracturations partant du bord, caractéristiques du modelage dans la masse. On observe également, en surface, un colombin formant la lèvre du vase (BVT 610)

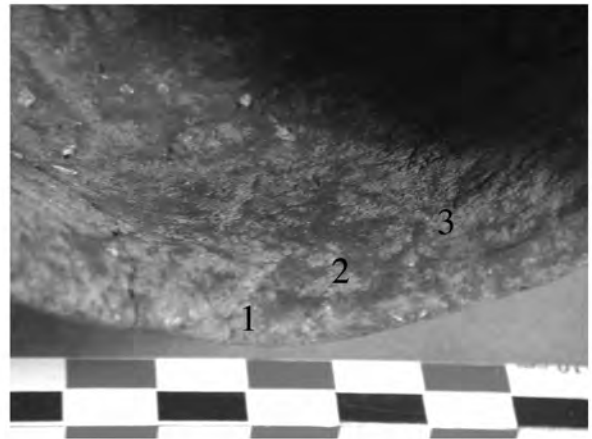


Fig. 2 - Bord du vase BFM 370.1, visiblement formé à l'aide de 3 (ou 4?) colombins, visibles en surface.

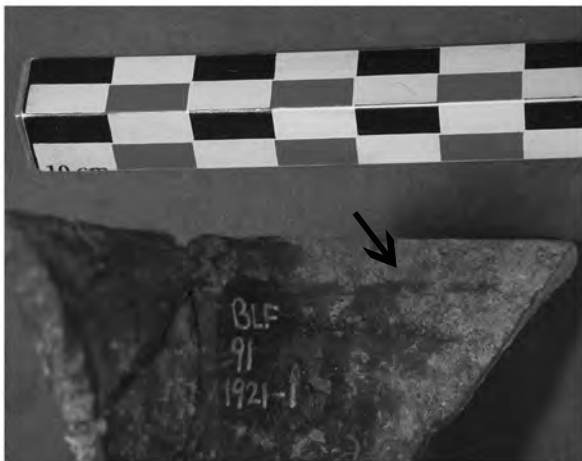


Fig. 3 - Colombins visibles et sensibles en surface (BLF 1921.1)

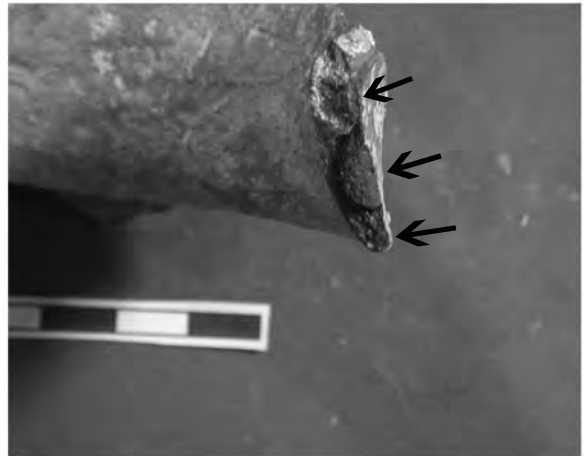


Fig. 4 - Sections de colombins visibles en tranche. On distingue nettement trois colombins superposés (MDV 214)



Fig. 5 - Cassures espacées de 1,25 ou 2,5 cm, indiquant l'emplacement des jonctions de colombins (BFM 327.1)



Fig. 6 - Vase présentant un relief à la jonction entre partie modelée et partie montée au colombin (BVT 586. 7314)

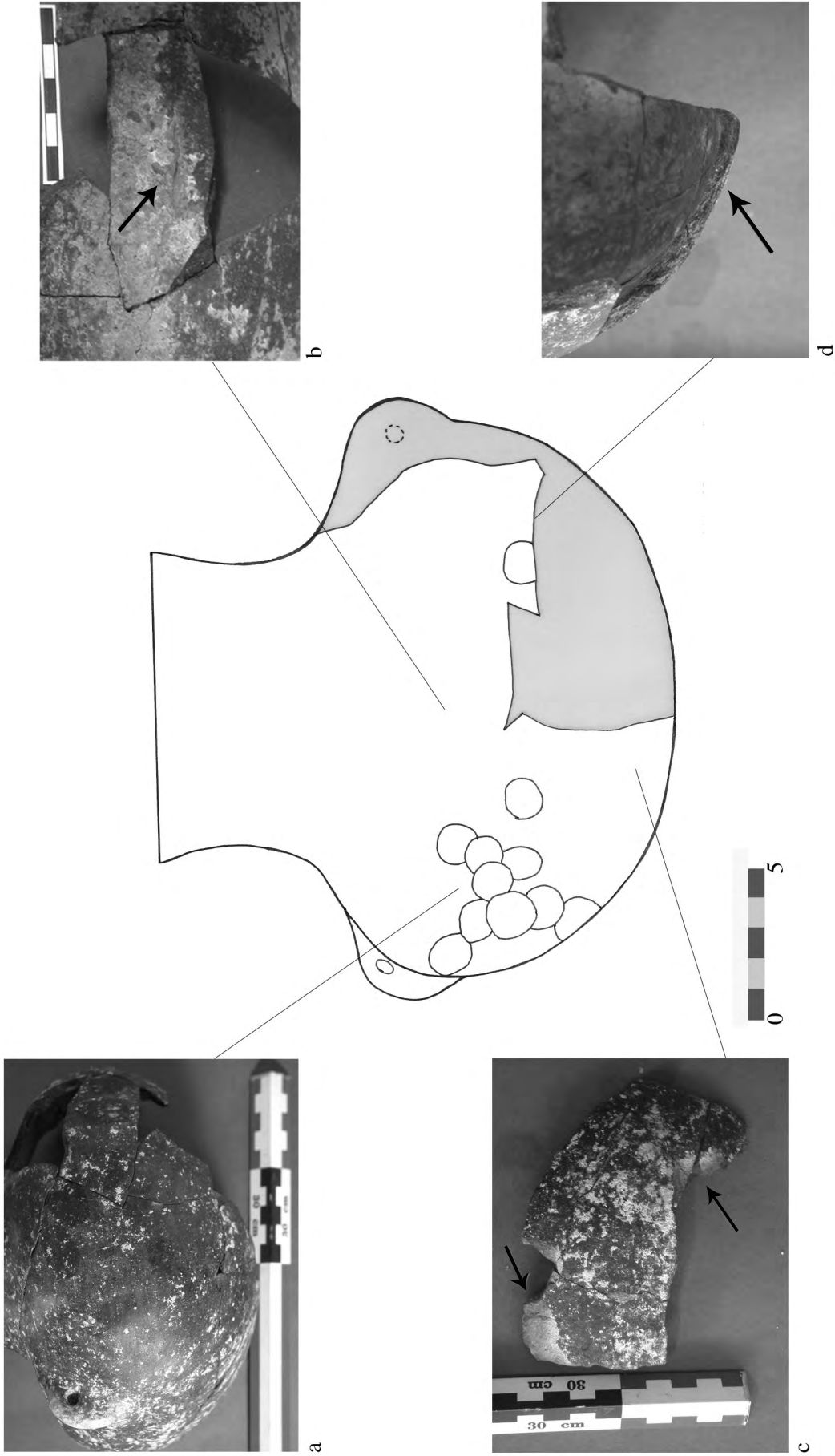


Fig. 7 - Vase MDV 233. a: Aplats de battage sur la partie inférieure modelée. b: Relief à la jonction entre partie inférieure modelée et partie supérieure montée au colombin. c: Litage de la structure de la pâte sur la base du vase. d: Amincissement des parois du vase au niveau des zones battues.

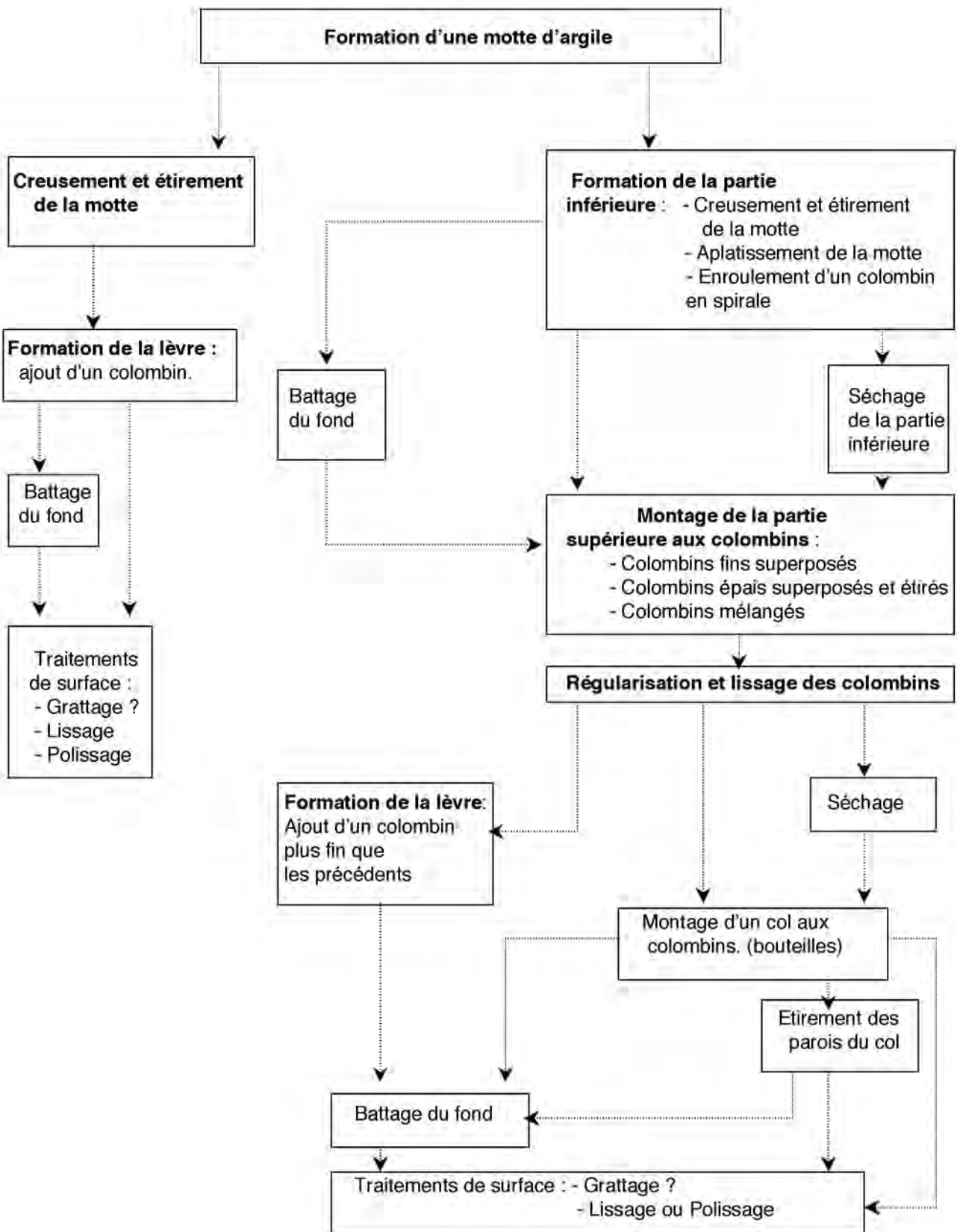


Fig. 9 – Tableau des différentes chaînes opératoires mises en évidence après analyse du corpus. Les étapes figurées en gras constituent des gestes techniques « obligatoires » durant le façonnage des vases étudiés.

LE SITE NÉOLITHIQUE DE BUTHIERS ET BOULANCOURT « LE CHEMIN DE MALESHERBES » (SEINE-ET-MARNE) : RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Anaïck SAMZUN, Stéphane DURAND, Fabrice NICOLLE

Ce site récemment découvert et fouillé est actuellement en cours d'étude et plusieurs spécialistes n'ont pas encore rendu leurs conclusions. Toutefois, il nous a paru intéressant d'en proposer une présentation générale à la lumière des datations ¹⁴C (1) et de l'étude du mobilier céramique et lithique.

Introduction

Le site néolithique de Buthiers et Boulancourt a été repéré en 2003 au cours d'un diagnostic en archéologie préventive dans le cadre de l'extension d'une carrière de sable. L'occupation est localisée dans le sud-ouest de la Seine-et-Marne, à environ 70 km de Paris en contexte de plateau à une altitude d'environ 110m NGF. Les limons de plateau sont enchâssés dans un substrat calcaire.

Deux secteurs d'habitats ont été reconnus au cours de deux campagnes de fouilles en 2003 et 2005 : l'un, le plus important en surface (environ 1 ha), est rattaché au Néolithique ancien, (groupe Villeneuve-Saint-Germain récent, avec céramique à "cordon", 4900-4700 BC). Il comprend six maisons danubiennes principalement matérialisées par des fosses latérales et plusieurs structures liées à la combustion ainsi que deux petits ensembles sépulcraux et une incinération isolée, totalisant au moins six inhumations. L'autre secteur d'habitat, plus restreint, remonte au Néolithique moyen I (culture Cerny, 4500-4200 BC).

1. L'occupation VSG

Les six maisons identifiées correspondent au total à 24 fosses. Cinq d'entre elles complètes ou fragmentaires s'étirent du nord au sud de l'emprise, à peu près parallèles les unes aux autres. L'une située plus à l'ouest de l'emprise, paraît complète quoique en partie endommagée par des vestiges plus récents et un chemin rural moderne.

L'occupation Villeneuve-Saint-Germain a également livré plusieurs structures liées à la combustion, parmi lesquelles un petit foyer en creux à pierres chauffées, des fours domestiques creusés en sape dans le limon avec sole et cendrier, une fosse de type "brasero" ainsi qu'un four "polynésien". Il convient de souligner que ces structures sont rarement rencontrées en Ile-de-France.

st 193 : un foyer

Il s'agit d'un petit foyer en partie arasé, formant une cuvette et comprenant des petits blocs de calcaires bleus. Il est situé à proximité immédiate, voire à l'avant de la maison 6 et contenait un peu de mobilier lithique et quelques rares ossements animaux. A Jablines « La Pente de Croupeton », un foyer est également signalé à l'intérieur d'une maison (Bostyn et Lanchon 1991).

st 418 : un brasero ?

Cette structure consiste en une fosse de petites dimensions surcreusée en son centre qui était remplie d'un comblement homogène cendreuse sur lequel reposait une poche d'ocre. Elle est située non loin du foyer 193 et de l'incinération (structure 198) mais il est impossible de préciser si ces trois structures ont fonctionné concomitamment.

st 241 : structure à charge de pierres chauffées

Cette structure située à proximité des fours domestiques (à 10 m environ), et d'une fosse latérale comprend une fosse assez vaste (dimensions : 2x1,8 m) et profonde malgré l'érosion forte en général sur ce site de plateau : 1 m. Ses parois droites étaient rubéfiées dans sa partie sud et son comblement sans être très calciné, contenait de nombreux charbons de bois et torchis rubéfié. En son centre, de très grands blocs calcaires (représentant au total un poids de plus de 270 kg) formaient une sorte de coffrage, les grands blocs (certains d'entre eux dépassaient les 30cm de long et les 20 kg) étant surtout à l'extérieur et les pierres de plus petite taille à l'intérieur. Les blocs n'étaient pas bleuis par la calcination, cependant en les cassant, ils présentaient des litages de couleur gris-clair. Cette structure évoque une fosse analogue décrite à Condé-sur-If dans le Calvados (Dron *et al.*, 2003). Deux structures semblables sont également signalées à Gurgy (Yonne) pour la même période (Delor, 1991). De même, F. Bostyn mentionne une grande fosse empierrée (st 45) à Poses (Bostyn, 2003). Le manque probable de collagène dans les os calcinés que nous avons confiés pour les datations ¹⁴C ne nous a pas donné une datation fiable. Le mobilier avec notamment la présence de plusieurs pièces en silex tertiaire, permet cependant une attribution typo-chronologique remontant au VSG. Il pourrait s'agir d'un four dit « polynésien » même si son agencement, la profondeur de la fosse et le module des galets diffèrent sensiblement de ceux mis au jour dans le sud de la France. Mais on manque par trop de références de ce type de structure dans la moitié nord de la France.

Les fours domestiques, st 247

Cette structure ayant été présentée en détail ailleurs (Samzun, Durand et Nicolle, à paraître), nous ne la décrivons ici que brièvement. Ces fours ont été aménagés dans une grande fosse ovale (dimensions : 4, 60 mx2 mx0, 40m) orientée nord-sud, qui au décapage se présentait sous la forme d'une tache grise. La chambre de chauffe consiste en une voûte de forme circulaire située dans l'extrémité sud de la fosse. Conservée sur environ 1, 20 m de diamètre, elle est prolongée par des fragments de parois rubéfiées qui correspondent très probablement à un premier four détruit. Son élévation atteint 30 cm.

Il s'agit donc de deux fours creusés en sape dans le limon de plateau, dans le prolongement l'un de l'autre. Il ne s'agit donc pas de structure de type « tanour » puisqu'aucune carcasse de bois ou autre n'a été observée pour maintenir la voûte qui a rubéfié sur une épaisseur de 4 cm. Le socle calcaire est surmonté d'une couche indurée surtout présente au fond des fours. On distingue notamment deux couches au comblement gris mêlé à d'abondants fragments de torchis rubéfié qui correspondent à des cendriers. Les couches sus-jacentes représentent le comblement final de la structure.

Les inhumations :

De plus, deux petits ensembles sépulcraux, caractéristiques pour cette période en Ile-de-France ont également été mis au jour incluant pour le n° 1, deux sépultures et pour le deuxième, trois inhumations individuelles. Enfin, une incinération accompagnée d'un vase à fond rond, isolée, jusqu'à présent très rarement attestée en France pour le Néolithique, complète ces données. Quatre de ces inhumations y compris l'incinération, ont été datées au ¹⁴C (1) et elles sont toutes rattachées au VSG récent (datées entre 4910-4610 BC).

L'ensemble n° 1 : situé au nord-ouest de l'emprise, il comprend une sépulture complète en position fléchie qui n'était pas accompagnée de mobilier. L'autre sépulture est partielle (un os long) et était accompagnée d'un gros pain d'ocre. Il est impossible de préciser s'il s'agit d'une sépulture détruite par l'occupation Cerny ou les travaux de labours ou si elle était à l'origine une sépulture secondaire.

L'ensemble n° 2 : il se trouve au centre de l'emprise.

Il comprend trois, voire quatre fosses sépulcrales situées au sud d'une grande fosse latérale. En effet, l'une d'entre elles, la plus à l'est (st 270) ne contient pas de squelette. Cependant, tout porte à croire (l'orientation de la structure, son comblement) qu'il s'agissait d'une sépulture détruite par l'érosion et les labours. La deuxième sépulture, st 268 est en mauvais état de préservation mais il s'agit d'un squelette en position fléchie et contenant un peu d'ocre.

En revanche, deux sépultures en assez bon état de conservation ont retenu notre attention.

La sépulture 269

Il s'agit d'un sujet âgé de sexe féminin (2) déposé dans une fosse assez large et peu profonde (180x170x0,30 m). Orientée est-ouest, tête à l'Est et regardant vers le Sud, l'inhumée reposait en position fléchie sur une épaisse couche d'ocre reposant sur une couche blanchâtre homogène (analyse de phytolithes par P. Verdin en cours). D'après l'analyse anthropologique, il n'est pas impossible que le cadavre ait été déposé dans une enveloppe souple. Dans le comblement de la fosse dont la partie supérieure a été partiellement entamée par les labours, on a constaté que plusieurs tessons (quatre d'entre eux portent un motif décoratif) ont un dégraissant spécifique composé de nodules calcaires. Ils ne semblent pas cependant constituer un dépôt volontaire à moins qu'il ne s'agisse de vases brisés intentionnellement puis endommagés par des remaniements postérieurs.

Placé près du crâne, le mobilier funéraire était composé d'une carapace de tortue, un artefact rarement observé dans les sépultures néolithiques (4) et de plusieurs pièces lithiques en silex secondaire.

La sépulture 416

Une deuxième sépulture est en bon état de préservation (3). Il s'agit d'un sujet adulte âgé inhumé dans une fosse ovale particulièrement large et profonde (dimensions : 2,50x1,60m et 1,50 m de profondeur) qui a largement entamé le substrat calcaire. L'orientation est également Est-Ouest, la tête étant à l'Est, le visage vers le Sud. L'individu masculin est couché sur le côté gauche en position fléchie, ce qui là encore est le plus fréquent.

Le mobilier funéraire inclut le dépôt rarement observé au Néolithique ancien d'un jeune animal entier de type ovin-caprin, placé à ses pieds, une demi-meule en grès et une hache en schiste (longueur 20 cm) situés de part et d'autre du crâne. Un exceptionnel pic bifacial en silex secondaire partiellement poli aux deux extrémités et sur sa surface, atteignant 30 cm de longueur reposait sur l'humérus gauche.

La datation au ¹⁴C de cette sépulture est : GrA-30913 : 4910-4700 BC.

La structure 198 : incinération

Elle se trouve à l'est à proximité de la maison 6. Il s'agit selon I. Le Goff, d'un rejet de bûcher. Les nombreux petits ossements étaient mêlés à un comblement gris cendré qui ne dépassait guère 20cm de profondeur. Plusieurs boulettes d'ocre et quelques pièces lithiques ont été recueillies avec les fragments d'os. A proximité immédiate, on a recueilli un vase à fond rond et à boutons à dépression centrale. Il est à demi-complet et a été, selon toute vraisemblance, en partie endommagé par les labours. Une sépulture de ce type est signalée en Ile-de-France à Chessy « Les Bois de Livrain » (Seine-et-Marne) (Y. Lanchon *comm. pers.*).

2. Le secteur Cerny

L'occupation se limite essentiellement à deux fosses et quelques trous de poteau constituant peut-être l'amorce d'un habitat de forme circulaire. L'une d'entre elles (st 8), a livré quelque 9 kg de céramique et plus de 5 kg de pièces lithiques. Cette occupation pourrait avoir partiellement détruit un éventuel secteur VSG puisque les deux sépultures de l'ensemble sépulcral 1 ont été mises au jour à proximité des fosses Cerny. Il y a donc eu peut-être une réimplantation des Cerny dans un secteur précédemment occupé au VSG. Cependant, nous n'avons pas constaté au cours de la fouille de chevauchement ou de superposition des deux étapes du Néolithique. Les datations ¹⁴C pour l'occupation donnent 4450-4170 BC.

3. Le mobilier céramique

L'étude en cours des vestiges céramiques porte sur cent cinquante-quatre individus « vases » identifiés (soit 637 fragments ; 7,5 kg). Ces pots sont issus de trente-quatre fosses dont vingt ont pu être attribuées au Villeneuve-Saint-Germain et deux seulement à la culture de Cerny, l'une d'elle (structure 8 : 167 fragments ; 2,2 kg) ayant livré à elle seule quarante-huit pots. Douze

structures ayant livré peu de mobilier n'ont pas été retenues dans un premier temps pour cette étude. L'analyse hiérarchisée des individus céramiques est fondée sur l'observation des pâtes argileuses, des formes et des décors. Ces derniers sont privilégiés pour distinguer des thèmes céramiques définis ici par l'organisation de motifs élémentaires en syntaxes décoratives et par les techniques qui les mettent en œuvre. Au sein d'un même ensemble culturel, en particulier celui du Villeneuve-Saint-Germain, la question de l'homogénéité de l'assemblage est discutée en terme de styles décoratifs.

La céramique Villeneuve-Saint-Germain

Seize structures de type fosse, deux sépultures (str. 198 et 269) et un four (str. 247) pouvant être attribuées à cette période contiennent de la céramique. Sur les quatre-vingt sept individus étudiés, quatre-vingt un pots sont réalisés à partir de pâtes argileuses à sables fins, rarement grossiers, reflétant des formations de type alluvial, cinq pots contiennent un dégraissant sableux et osseux, et sept une fraction grossière calcaire. Le répertoire des formes est limité à des vases à profil simple, s'inscrivant dans une portion de sphère ou avec des parois verticales donnant un profil en U (planche 1). Les formes déterminées sont également fermées (vingt-quatre individus), ouvertes ou droites (vingt-deux individus). Les pots ouverts ou droits ont un diamètre à l'ouverture compris entre seize et trente-trois centimètres. Les diamètres des formes fermées simples sont eux compris entre dix et seize centimètres. Les vases ont généralement des lèvres arrondies, parfois amincies, douze individus ont des lèvres aplaties. Deux formes fermées simples possèdent un bord incisé (structures 3-4 et 176). L'épaisseur des parois varie entre quatre et neuf millimètres indépendamment de la forme des pots. Six formes fermées à col resserré (type « bouteille ») sont également présentes (structures 176, 251 et 259, 269). On remarque que les céramiques dégraissées à l'os concerne davantage les formes fermées, dont une bouteille (structure 176).

Les formes décorées sont au nombre de quarante-quatre individus, soit plus de la moitié des pots. Les décors concernent essentiellement la partie supérieure des vases et ne sont jamais couvrants. On distingue deux techniques exclusives l'une de l'autre, l'impression et l'ajout de décor plastique. Les décors imprimés concernent vingt-trois individus dont dix-sept sont ornés à l'aide d'un poinçon (baguette cassée, poinçon fin, large ou bifide) et six à l'aide de peignes de trois à six dents (utilisés en impression séparée, traînée ou pivotante). Les thèmes décoratifs formés par une ou plusieurs lignes horizontales sous le bord (jusqu'à trois) et par une guirlande reliant les anses au bord ou à la ligne sont imprimés au peigne ou au poinçon, cette dernière technique étant majoritaire. Les décors plastiques sont présents sur quatorze individus : il s'agit de boutons situés sous ou au ras du bord (six individus issus des structures 3-2, 3-8, 3-48, 255, 256 et 269) ou de boutons jumelés ou non situés sur la panse au niveau du diamètre maximal (quatre individus issus des structures 48, 176, 251 et 390), de cordons obliques (trois vases appartenant aux structures 190, 249 et 395) dont un est associé à des boutons sous le bord (structure 255). Enfin, une forme basse ouverte est ornée de deux pastilles à dépression centrale (structure 198).

Il ne semble pas qu'il y ait de relation stricte entre les thèmes décoratifs et les pâtes des vases. Les céramiques dégraissées aux sables ou à l'os sont décorées par des impressions ou des ajouts plastiques. On rappelle cependant que les pâtes à dégraissant calcaire et sableux sont exclusivement liées aux six individus céramiques contenus dans le comblement de la sépulture 269 : il pourrait donc s'agir de céramique à vocation funéraire, produite localement pour la circonstance ou issue d'un groupe extérieur au site, contemporain ou non de l'habitat de Buthiers et Boulancourt. Quatre des six vases sont décorés de lignes imprimées sous le bord réalisées à l'aide d'un poinçon bifide et une forme est ornée de boutons sous le bord. On note par ailleurs qu'il existe dans la céramique VSG une relation entre certaines formes et décors : les boutons simples ou jumelés disposés sur la panse sont toujours associés à des petits vases fermés. De même, les décors de boutons en ligne sous le bord et cordons obliques sont associés aux grands vases à profil en U. D'autre part, l'analyse spatiale montre que les fosses latérales 255 et 256 située au Sud du décapage et appartenant vraisemblablement à une même maison, ne contiennent que des céramiques à décor plastique. En revanche, les céramiques des structures

qui semblent liées aux maisons 1 et 4, situées dans le secteur central du site, comptent une part relative de décors imprimés prépondérante. On remarque aussi que la quasi-totalité des décors peignés est localisée dans des structures voisines de la maison 4 (structures 247 et 259). Le comblement final de la structure 247 a également livré une anse tubulaire imprimée avec un peigne à sept dents qui pourrait être plus tardive (Cerny). Enfin, les structures situées à l'Ouest (maison 6) contiennent autant de décors imprimés et plastiques. Les deux types coexistent dans cinq structures (3-2, 3-8, 3-48, 176, 251). A partir de ce corpus dont l'étude est à approfondir, on peut indiquer que globalement les décors plastiques et poinçonnés sont sensiblement équivalents en nombre et que les décors peignés sont minoritaires. On constate cependant que les proportions varient selon les secteurs ou les unités d'habitation prises en compte. Une analyse spatiale plus fine pourrait permettre de préciser la nature de ces différences dont une part pourrait être liée à un aspect chronologique (structures 198 et 251 : respectivement 5000-4720 BC, 5050-4830 BC; structure 247 : 4730-4530 BC ; 4800-4550 BC).

A ce stade de l'étude, nous pensons pouvoir attribuer ce corpus à un horizon récent du Villeneuve-Saint-Germain. Cet assemblage céramique est à rapprocher chronologiquement de sites géographiquement proches tels Echilleuses « Les Dépendances de Digny I » (Loiret), en particulier les maisons 1 et 2 (Simonin, 1997), Misy-sur-Yonne « Le Bois des Refuges » (Yonne) (Mordant et Mordant, 1977) ou plus éloignés comme Jablines « La Pente de Croupeton » (Seine-et-Marne) (Bostyn et *al.*, 1991).

La céramique Cerny

Deux structures (5-8 et 5-18) ont livré soixante-neuf vases attribuables à la culture de Cerny, dont soixante-six au sein de la structure 5-8. Cette structure présente donc potentiellement une série synchrone numériquement importante.

Les pâtes argileuses, toujours sableuses, sont en majorité dégraissées à l'os (60 %, soit quarante individus). Les surfaces externes des pots sont fréquemment rougeâtres. Peu de formes permettent de définir un profil fiable. Parmi les formes identifiées (fig. 2), les céramiques ouvertes ou droites prédominent (dix-huit individus) sur celles fermées (sept individus dont une bouteille). Il ne semble pas y avoir de relation entre la pâte argileuse et la forme des pots. Toutefois, on note que les vases dont le bord est encoché (onze vases) sont tous produits à partir de pâtes dégraissées à l'os. La quasi-totalité des décors est imprimée ou incisée, le décor par ajout de pâte concerne un seul individu orné de pastilles à dépression centrale. La technique décorative la plus représentée est la pastille au repoussé (35 %, soit 24 individus). Les décors en creux réalisés au poinçon rond (quatre individus), quadrangulaire (un individu), bifide (un individu) et à la spatule (un individu) sont minoritaires. Les thèmes décoratifs sont récurrents : les impressions sont organisées en une ou deux lignes horizontales formant un bandeau sous le bord (dix-sept individus) ; un panneau vertical, constitué de quatre à six lignes entre le bandeau supérieur (ou la ligne) et l'anse (quatre individus) ou un bandeau de quatre lignes horizontales entre les anses (un individu) peuvent être ajoutés. Un vase est également décoré par une bande réservée sous le bord et une bande imprimée de trois lignes. Un seul fragment de bouteille (st 8) semble avoir un décor un peu différent réalisé au poinçon bifide : un panneau venant de la partie supérieure du tesson recouvre et dépasse l'anse ; au départ de l'anse, les bandeaux semblent aller en s'élargissant. L'ensemble des techniques d'impression semble donc être indifféremment employé pour réaliser ces décors : de toute évidence, le thème décoratif prime sur la technique. Une petite forme simple ouverte produite à partir d'une pâte sableuse est munie du seul décor plastique d'une pastille à dépression centrale située à proximité de l'anse horizontale à perforation verticale.

Les structures 18 et 8 du secteur 5 de Buthiers et Boulancourt forment une série de vases homogènes. Les formes simples sont quasi-exclusivement décorées par la technique du poinçon, la pastille au repoussé formant l'élément de base du décor. Cette céramique de type Cerny est comparable à celles des sites d'Orville « les Fiefs », Boulancourt « le Châtelet » (Simonin, 1997), Marolles « les Gours-aux-Lions » (Mordant et Mordant, 1970) et Buno-Bonnevaux « la Cancherie » (Lanchon, 1984). À ce stade de l'étude, nous pouvons rattacher ce corpus à un horizon ancien du Cerny (Louboutin et Simonin, 1997).

Les céramiques de Buthiers et Boulancourt issues des occupations Villeneuve-Saint-Germain et Cerny forment deux ensembles assez homogènes. Le corpus VSG, fondé sur cent trente-huit individus vases, est attribué à une phase récente du Néolithique ancien. A l'échelle du site, il est envisageable que les différences observées dans la part relative des différentes techniques décoratives (décor plastique, poinçon et peigne) par secteur ou unité d'habitation résultent de facteurs chronologiques et/ou sociaux. Le corpus Cerny forme un assemblage céramique très homogène appartenant à une phase ancienne de cette culture matérielle. Le site de Buthiers et Boulancourt réunit donc deux phases chronologiques successives et très proches dans le temps.

4. Le mobilier lithique

Par comparaison avec d'autres sites VSG et Cerny (Echilleuses, Boulancourt), on constate qu'il est assez indigent, totalisant seulement 24,204 kg pour un effectif de 2521 pièces y compris les déchets et esquilles. Il comprend pour l'essentiel du silex secondaire dont la provenance pourrait être la vallée du Loing. Il s'agit d'un silex qui se présente sous forme de galets de morphologie irrégulière, souvent branchus, de couleur gris et jaune clair, au grain assez fin mais fréquemment fracturés par le gel et de petit module (rognons ne dépassant pas 10 cm). Il convient de rappeler que l'assemblage lithique provient des fosses dépotoirs mais également des inhumations pour le VSG.

L'assemblage lithique VSG :

Son poids atteint 18,841 kg pour un effectif de 1960 pièces. Seules 32 d'entre elles sont en silex tertiaire et ce sont surtout des lames. Aucun nucleus n'est en silex tertiaire. Il s'agit pour l'essentiel d'un débitage d'éclats (1452 pièces, soit 88,75 % de la production totale). Les lames au nombre de 184 ne représentant quant à elles que 8% à peine de la production. Elles sont souvent irrégulières et tordues et seuls quelques rares exemplaires pourraient avoir été débités par percussion indirecte.

Les nucleus au nombre de 72 (3300 g) sont pour la plupart débités au percuteur dur et ont une morphologie globuleuse. Seuls 2 d'entre eux sont des nucleus à lames.

On compte 258 outils (4595 g), soit environ 10% de la production totale et ils sont représentés par les grattoirs et les denticulés sur éclats, largement majoritaires. Les burins et les faucilles sont souvent sur lames. Ces dernières en silex tertiaire ou secondaire, peu nombreuses, se présentent sous forme de segments de lame, avec ou sans troncature et un luisant prononcé. Quelques armatures tranchantes complètent l'assemblage. De forme surtout trapézoïdale, elles présentent des retouches abruptes à semi-abruptes. La présence de rares tranchets et également d'un pic attestent l'appartenance à une phase tardive, voire finale du VSG.

Le mobilier lithique des sépultures :

Structure 269 : l'effectif recueilli est de 41 pièces mais seuls les outils au nombre de cinq et quatre pièces non retouchées (éclats, flancs de nucleus) constituent véritablement le dépôt funéraire : les outils comprennent un racloir, trois grattoirs dont un double et d'une pièce mixte (grattoir et burin). Il sont tous sur éclat ou éclat laminaire.

Structure 416 : le dépôt funéraire mentionné plus haut se révèle intéressant à plus d'un titre et en particulier les deux outils en schiste et en silex. Il convient en effet de signaler que les lames de haches en schiste ne sont guère connues pour cette période en Europe occidentale. Toutefois, des fragments de haches sont signalées à Echilleuses (Simonin 1997,) et Neauphle-le-Vieux (Giligny *et al.*, *ibid.*) dans des fosses latérales.

Il en va de même pour le pic en silex. Ces outils, d'ordinaire de petites dimensions (moins de 15 cm de longueur) se généralisent à partir du Néolithique moyen I dans la moitié nord de la France (Augereau, 1997). Un exemplaire partiellement poli, long de 17 cm a cependant été identifié à Neauphle-le-Vieux (Yvelines) (Giligny *et al.*, 1998) dans une fosse latérale du Villeneuve-Saint-Germain. Seuls quelques rares exemplaires de dimensions exceptionnelles (entre 25 et 40 cm) ont été collectés au hasard de ramassages de surface. Ils n'ont donc jamais

été rattachés à un contexte ou une période précis du Néolithique. C'est notamment le cas de deux exemplaires recueillis dans le Loiret (Simonin, 1981).

Le mobilier de ces deux sépultures nous paraît assez atypique pour du VSG (fosse inhabituellement profonde pour l'une d'entre elles et taillée dans le calcaire, et mobilier rarement rencontré au VSG pour l'une et l'autre). Cependant, leur situation au sud d'une fosse latérale de maison, leur orientation et leur posture, les datations ¹⁴C, et la quasi-absence dans cette région d'inhumations remontant au Néolithique ancien et donc de référentiels, militent en faveur d'un rattachement à cette période.

L'industrie lithique malgré sa relative pauvreté, correspond aux assemblages rencontrés au VSG. Toutefois, la découverte de plusieurs pièces lithiques exceptionnelles dans les sépultures révèle un décalage certain entre le mobilier recueilli dans les fosses dépotoirs et celui qui est associé aux sépultures.

L'assemblage lithique Cerny

561 pièces, soit un poids de 5363 g ont été recueillies dans les fosses Cerny. On constate la quasi-absence de silex tertiaire (1 pièce seulement) mais de très nombreuses pièces sont brûlées. Elles comprennent une majorité d'éclats (85% de l'effectif total), 16 nucleus et 33 lames.

Les outils diffèrent sensiblement de la période précédente avec la présence de plusieurs pics, coches, éclats retouchés et denticulés. Les grattoirs sont absents de cette série.

Conclusion

L'intérêt d'un site comme celui de Buthiers et Boulancourt réside en premier lieu en ce que les sites de plateau rattachés à la période ancienne du Néolithique restent encore mal connus, car souvent érodés et détruits par les travaux agricoles.

De plus, dans cette partie de la Seine-et-Marne, de nombreuses trouvailles ont eu lieu au cours de ramassages de surface mais leur localisation demeure donc souvent vague et n'apportent que peu d'éléments pour des datations précises. Des parallèles avec les sites que D. Simonin a mis au jour peuvent cependant être établis, avec, entre autres, le site d'Echilleuses « les Dépendances de Digny » dans le Loiret qui remonte au VSG, et Boulancourt « Le Châtelet », un site Cerny, à proximité immédiate de notre occupation.

La juxtaposition d'occupations du Néolithique ancien et moyen I sur un même site est rarement attestée. D'après l'étude céramique, les deux phases d'occupation pourraient même se succéder assez rapidement dans le temps.

Les structures liées à la combustion sont rarement rencontrées sur des occupations néolithiques.

Enfin, la découverte de plusieurs sépultures et d'une incinération remontant au Néolithique ancien enrichit de façon substantielle le corpus des inhumations absentes pour le VSG dans tout ce secteur géographique jouxtant la région Centre.

BIBLIOGRAPHIE

AUGEREAU A. (1997) – L'économie lithique dans la culture de Cerny : homogénéité, variabilité et comparaisons avec les cultures de la seconde moitié du Ve millénaire. In : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, (Actes du colloque international de Nemours, 1994), Mémoires du musée de préhistoire d'Ile-de-France, 6, p.269-283.

BOSTYN F., HACHEM L., LANCHON Y., (1991) – Le site néolithique de « la pente de Croupeton » à Jablines (Seine-et-Marne) : premiers résultats, In : *Actes du 15^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)*, p 45-81.

BOSTYN F. (dir.), BEURION C., BILLARD C., GUILLON M., HACHEM L., HAMON C., LANCHON Y., PRAUD I., RECKINGER F., ROPARS A. et MUNAUT A.-V. (2003) – Néolithique ancien en Haute-Normandie : Le Village Villeneuve-Saint-Germain de Poses « Sur la Mare » et les sites de la boucle du Vaudreuil, Société Préhistorique Française, Travaux 4, 342p.

DELOR J.-P. (1991) – L'habitat néolithique de Gurgy « Les Plantes du Mont », 1989-1990 (note préliminaire), BSPF, tome 88, n° 1, p. 18-20.

DRON J.-L., FROMONT S., GERMAIN C., MARGUERIE D. (2003) – Un four culinaire à pierres chauffantes du Néolithique moyen à Condé-sur-Iffs (Calvados, France). In *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des Métaux*. Actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, M.-C. Frère-Sautot, dir., 7-8 octobre 2000, p. 113-126.

GILIGNY dir., (1998) – Le site de Neauphle-le-Vieux « Le Moulin de Lettrée » (Yvelines). Document final de synthèse. SRAIF

LANCHON Y. (1984) – Le Néolithique danubien et de tradition danubienne dans l'Est du Bassin parisien. Mémoire de maîtrise. Université de Paris-I. 218 p., 127 fig.

LOUBOUTIN C. et SIMONIN D. (1997) – Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny, In : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 6, p 135-167.

MORDANT C. et MORDANT D., (1977) – Le bois des refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), Néolithique-Bronze-Hallstatt, BSPF, t. 74, Etudes et travaux, fasc. 1, p 420-462.

SAMZUN A., DURAND J., NICOLLE F. (à par.) – Découverte d'un four néolithique à Buthiers et Boulancourt (77) : résultats préliminaires ; actes du Colloque de Neuchâtel.

SIMONIN D. (1981) – un pic géant en silex à Echilleuses (Loiret). Revue Archéologique du Loiret, tome 7, p. 23-24.

SIMONIN D. (1997) – La transition Villeneuve-Saint-Germain / Cerny dans le gâtinais et le nord-est de la Beauce, In : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, (Actes du colloque international de Nemours, 1994), Mémoires du musée de préhistoire d'Ile-de-France, 6, p 39-64.

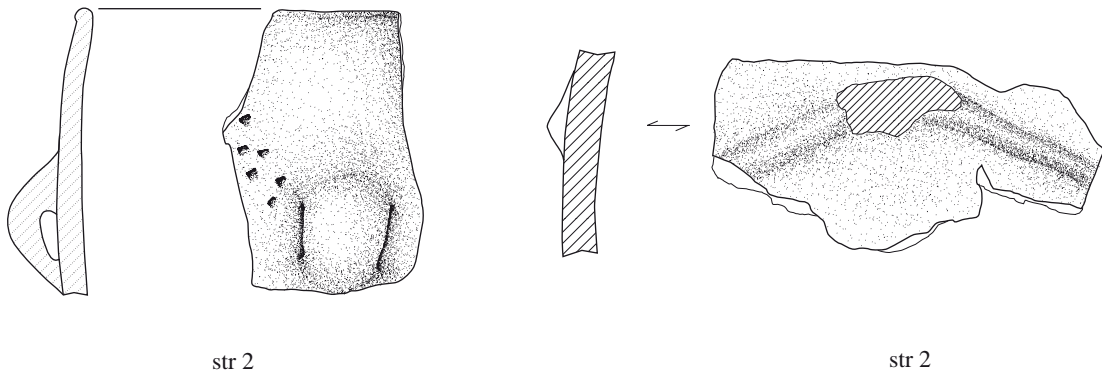
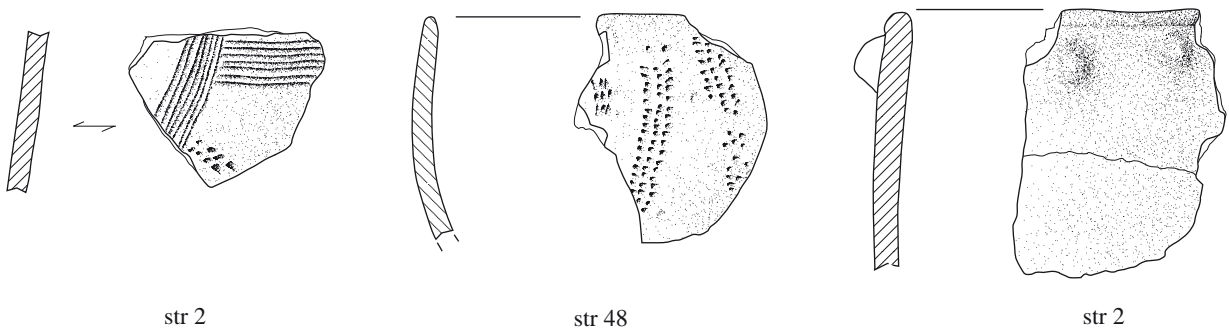
Stéphane DURAND
INRAP/UMR 7041 « Protohistoire européenne »
21 allée de l'Université
92023 Nanterre cedex

Fabrice NICOLLE
INRAP/UMR 6130-CEPAM-
250 av. A. Einstein
06530-VALBONNE Sophia Antipolis

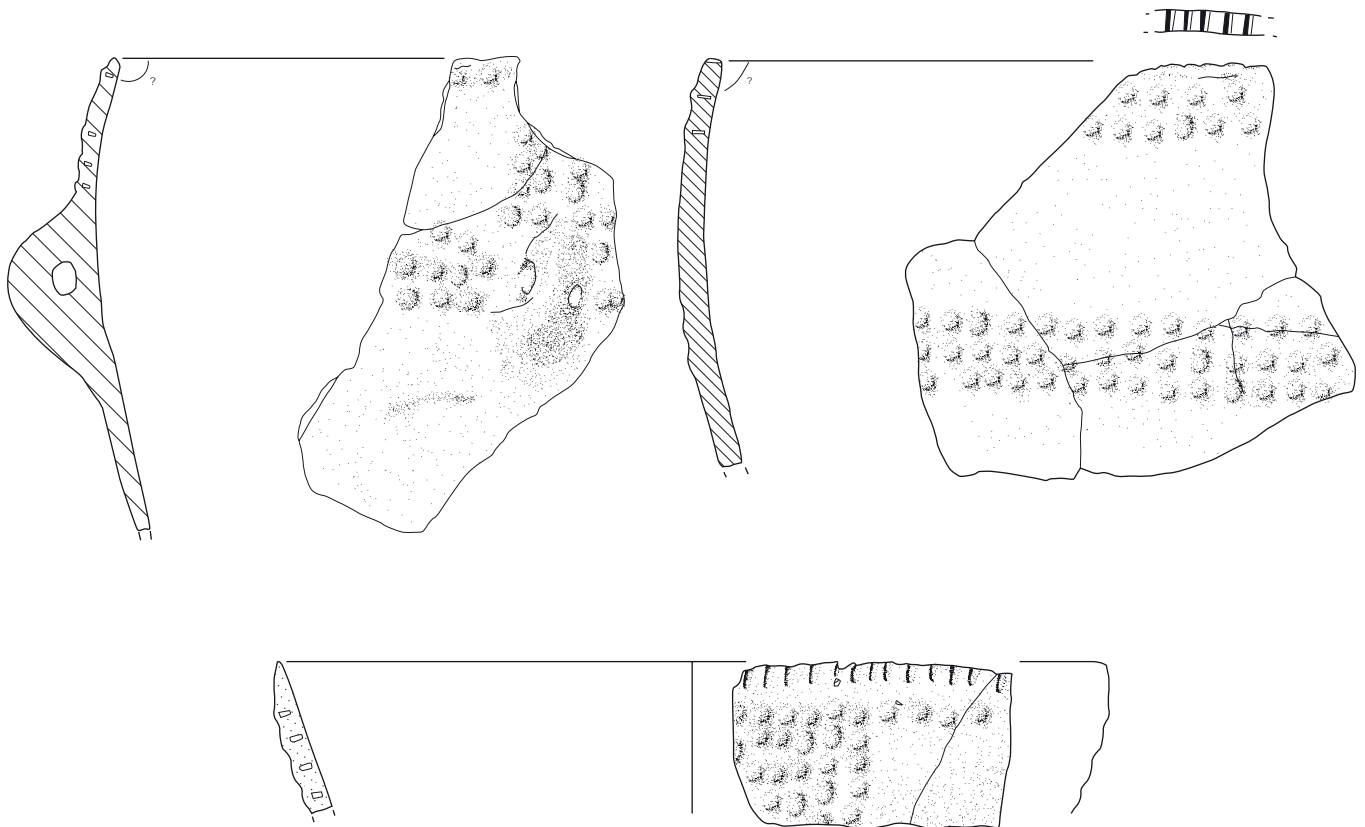
Anaïck SAMZUN
INRAP/UMR 7041 « Protohistoire européenne »
21 allée de l'Université
92023 Nanterre cedex

- (1) Centre for Isotope Studies, Groningen
- (2) Analyse anthropologique par I. Le Goff (INRAP/UMR7041)
- (3) Etude anthropologique : C. Buquet (INRAP)

Buthiers-Boulancourt - secteur 3 - Villeneuve-Saint-Germain



Buthiers-Boulancourt - secteur 5 - Cerny - structure 8



L'ABRI SOUS ROCHE NEOLITHIQUE MOYEN DE LA JUPINERIE (OMONVILLE-LA-PETITE, MANCHE)

Laurent JUHEL, Emmanuel GHESQUIÈRE, et Cyril MARCIGNY

Avec la collaboration de
Jean-Paul CASPAR, Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU et Laurent LESPEZ

L'abri sous roche de « La Jupinerie » à Omonville-la-Petite, dans la Hague (fig. 1), a été signalé dès 1983 par Pierre Lebonnois comme site « potentiel », ayant pu être fréquenté par des populations préhistoriques. Par la suite, le site fut oublié, rendu difficilement accessible par la végétation. L'abri a été redécouvert en septembre 2000 dans le cadre d'un programme de prospections et de sondages mené dans les vallées de la Hague conduit par l'un d'entre nous (LJ). Le gisement se présentait avant l'intervention archéologique sous la forme d'une petite cavité de quelques mètres carrés dont une partie de la voûte était encore conservée. Des blocs effondrés, de tailles diverses, sont venus se caler contre cette dernière, colmatant en grande partie l'abri. Les sondages mécaniques effectués à cette époque à l'extérieur de l'abri ont révélé quelques témoins lithiques dans un horizon superficiel rapportable à l'holocène.

Cet abri a ensuite fait l'objet d'un sondage manuel complémentaire, sous la voûte, en août 2001. Suite à la mise au jour d'un abondant mobilier céramique et lithique daté du Néolithique moyen et de l'âge du Bronze, un nettoyage de surface sera effectué la même année. A la fin de l'année 2001 une demande de fouille a été déposée au Service Régional de l'Archéologie. Cette demande a reçu un avis favorable au début de l'année 2002. De 2002 à 2005, l'équipe réunie autour de la fouille programmée (sous la direction de CM) a tenté de démêler l'écheveau que constituent les nombreuses traces d'occupations qui se sont succédés sur le site depuis Mésolithique jusqu'à l'âge du Bronze final.

Dès les premiers sondages de 2001, le site de la Jupinerie est apparu comme majeur en Basse-Normandie. Dans cette région, le gisement est actuellement le seul, en position d'abri, à conserver une succession de niveaux d'occupations rapportables à la protohistoire ancienne (Néolithique et âge du Bronze). Il associe les caractéristiques qui font défaut à la plupart des sites régionaux : occupation complète comprenant des structures bâties associées à des couches archéologiques riches en mobilier, et succession de niveaux de sol fournissant de véritables ensembles clos. Ce gisement de premier ordre offrait donc une trop rare opportunité : observer les principales composantes culturelles de plusieurs phases chronologiques, mal représentées dans cette partie de la région.

La problématique énoncée avant l'intervention a donc essayé de poser un certain nombre de questions à la hauteur de la qualité et de l'intérêt du site. Ce questionnement s'est articulé autour de quatre grands thèmes :

- L'approche paléoethnologique, à travers l'étude de l'habitat (mise en place des couches archéologiques, répartition spatiale, architecture), l'étude des structures, et en particulier les structures de combustion et les fosses.
- L'approche culturelle et chronologique, appréhendée grâce à l'étude du mobilier céramique et du mobilier lithique (étude pétrographique, chaîne opératoire et typologie), avec la recherche des caractères endogènes et exogènes du corpus.
- L'approche paléoenvironnementale ou paléoécologique, et en particulier l'interaction homme/milieu.

En finalité, l'ensemble tend à une tentative de lecture de la vie quotidienne sur le site et une compréhension des comportements socio-économiques et socioculturels qui ont régi l'occupation. La restitution d'éléments architecturaux synchrones et la sériation du mobilier en

ensembles chronologiquement cohérents sont donc les deux conditions nécessaires à cette analyse ethnologique.

L'OCCUPATION NEOLITHIQUE

Bien que portant un seul numéro d'identification, nous avons systématiquement séparé durant la fouille les couches, situé sous l'abri, des couches, extérieur à l'abri. Cette distinction ne repose pas réellement sur des critères sédimentologiques ou stratigraphiques mais plutôt sur des notions « ethnologiques » en considérant que les activités dans ces deux secteurs pouvaient être fort différentes.

À l'extérieur de l'abri

À l'extérieur de l'abri, l'horizon néolithique est une surface sans épaisseur qui marque plutôt l'interface avec les colluvions holocènes sous jacentes. Les traces d'occupation y sont quasiment inexistantes si l'on excepte les structures 104/101 correspondant à l'aménagement d'une « citerne » en pied de paroi. D'une manière générale, le cailloutis mis en évidence dans cette zone et relevé en plan correspond plus à un faible niveau d'éboulis pris dans les colluvions qu'à un véritable agencement de sol.

Le long de la paroi de l'abrupt, la stratigraphie est un peu plus compliquée puisque les couches datées de l'âge du Bronze y étaient encore conservées. Les données issues de ce secteur se sont donc révélées particulièrement fructueuses et l'horizon néolithique a pu être appréhendé, avec tout son potentiel stratigraphique et archéologique, dans de meilleures conditions. Débarrassé du niveau d'effondrement de l'abri, l'horizon néolithique se matérialise à la fouille sous la forme d'une couche de limon très sombre (brun foncé à noir) où les blocs d'arkose sont particulièrement rares. Ce type de sédiment tranche nettement avec les niveaux d'éboulis où les pierres sont encore nombreuses et parfois de taille importante.

À l'intérieur de l'abri

La couche identifiée à l'aplomb de l'abrupt se prolonge sous l'abri et, en prenant une certaine épaisseur (autour d'une dizaine de centimètres si l'on se réfère à la coupe stratigraphique), et vient combler la cuvette formée entre l'éboulis et la paroi de l'abri. Le niveau néolithique possède donc les mêmes caractéristiques qu'à l'extérieur : couche de limon très sombre -brun foncé à noir- où les blocs d'arkose sont rares.

Dès le début de la fouille de ce niveau, un bloc d'arkose du mètre carré M5 a retenu notre attention. En effet, ce bloc était profondément imbriqué dans une zone de la couche archéologique très riche en mobilier, principalement du débitage lithique. La présence de ce bloc massif dans la couche contrastait clairement avec le petit module habituel dans ce niveau. La répartition spatiale des artefacts lithiques dessine une couronne autour de ce bloc. Les vestiges présents sous sa base sont nettement moins nombreux. Le bloc reposait au sol sur sa face la plus plane et régulière. La face supérieure présentait un plan régulier légèrement incliné. On peut raisonnablement interpréter cette pierre en « bloc-siège » sur lequel un individu aurait effectué une activité de débitage, sous la voûte de l'abri.

LE MOBILIER

La grande majorité du matériel céramique et lithique provient essentiellement de la paroi de l'abrupt dans le secteur le mieux préservé (en H-I 5 et 6) et sous l'abri.

Le mobilier céramique (fig. 4-5)

Une quarantaine de formes ont été identifiées à l'issue des remontages. Le module des tessons témoigne d'une fragmentation moyenne, avec des cassures anguleuses.

Les formes simples et ouvertes dominent, hémisphériques ou en $\frac{3}{4}$ de sphère, et une coupelle. On compte également quelques profils en S, une bouteille et un gobelet à anse interne. Les éléments de suspension sont représentés par des anses en boudin et une anse à ensellement médian.

Les décors sont peu nombreux :

- Des vases à profil en S ou de forme hémisphérique présentent des lèvres ourlées
- Un gobelet hémisphérique est orné d'une cannelure large sous le bord
- Deux formes globulaires présentent une lèvre encochée
- Quelques formes sont décorées de boutons à dépression centrale
- Quelques autres formes portent des pastilles au repoussé sur la panse ou sous le bord

Les pâtes ne trahissent pas de composante exogène. L'argile utilisée est locale, présentant des inclusions naturelles aréniques. La technique de montage au colombin est attestée. La couleur rouge brique domine, trahissant une cuisson oxydante. Les surfaces sont particulièrement bien conservées ; elles témoignent généralement d'une égalisation à la main, complétée par un lissage à la spatule de bois.

Le mobilier lithique (fig. 6)

Le débitage du silex est illustré par 72 nucléus et 1800 produits divers. Les galets côtiers locaux sont mis en œuvre pour la production d'éclats de morphologie variable, utilisés dans les différentes catégories de l'outillage. L'emploi de la percussion dure est systématique. Le débitage unipolaire domine (33 %). Viennent ensuite, dans des proportions comparables, le débitage bipolaire alterne (15 %), le débitage bipolaire orthogonal (20 %) et le débitage multipolaire (20 %). Les autres variantes observées sont mal représentées, telles qu'un débitage unipolaire double (3 %), un débitage bipolaire opposé (2 %), ou un débitage centripète (3 %). On soulignera l'absence du débitage sur enclume.

Aucune production particulière ne peut être véritablement individualisée dans ce que l'on doit considérer comme une chaîne opératoire unique, qui fournit des supports de type éclat, aux morphologies variées et adaptées à la fabrication de différents types d'outils.

Des produits lamino-lamellaires en silex local sont tout de même présents, bien qu'en proportion faible (2,3 %). Ces produits se distinguent clairement par leur préparation et le type de percussion employée (directe tendre). Cependant, aucun nucléus ou éclat d'aménagement ou d'entretien ne témoigne de cette production ! Leur débitage aurait donc été effectué à l'extérieur de la zone explorée par la fouille.

Des éléments laminaires importés en silex bathonien de la plaine de Caen totalisent 1,3 % des produits débités. Au regard de la fragmentation, et des raccords effectués ou supposés entre les différentes pièces, on peut évaluer à plus d'une dizaine le nombre de lames importées sur le site.

De prime abord, l'outillage, représenté par 109 objets, apparaît typologiquement diversifié, mais la représentation des différents types s'avère déséquilibrée. Les grattoirs dominent largement toutes les catégories, constituant 29,4 % de l'assemblage. Viennent ensuite les armatures de flèches, qui, tranchantes et perçantes rassemblées, s'élèvent à 17,4 %. Les autres catégories convenablement représentées sont les outils perforants, rassemblant perçoirs et mèches (8,3 %), et les burins (6,4 %). Les denticulés sont également bien présents, (6,4 %), ainsi que des outils prismatiques de type « pic » (4,6 %). Parmi les catégories résiduelles, on notera la présence de quelques lamelles à troncature.

Une analyse tracéologique a été menée par J.-P. Caspar sur un échantillon de 212 pièces, rassemblant la totalité de l'outillage retouché, et un lot de produits bruts divers (éclat et produits laminaires). L'examen s'est avéré largement positif, étant donné la faible altération de l'échantillon.

Les résultats mettent en valeur des activités variées qui permettent de proposer objectivement une lecture fonctionnelle de l'occupation (voir ci-après, lecture paléolithique).

Une dizaine de percuteurs sur galets littoraux ont également été découverts. On compte aussi deux bouchardes et un petit polissoir portatif en arkose. Meules et molettes sont totalement absentes, même à l'état de fragments. Ainsi, le site n'a livré aucun matériel de mouture.

APPROCHE CHRONOLOGIQUE ET CULTURELLE

À l'heure de la rédaction de cet article, une campagne de datation absolue de l'horizon néolithique de la Jupinerie est en cours. Des charbons représentatifs de plusieurs carrés contigus sous l'abri ont été confiés pour datation C14 au laboratoire de Centre de Datation par le Radiocarbène de l'UMR 5138 du CNRS (Université Claude Bernard, Lyon 1). Les résultats devraient être disponibles à la fin de l'année 2006.

Dans cette attente, l'attribution chronologique de l'occupation néolithique est possible à partir de l'étude du mobilier céramique et lithique.

L'ensemble des caractéristiques typo-morphologiques du mobilier céramique renvoie au Néolithique moyen I (certains éléments archaïques comme les anses à ensellement médian, les pastilles au repoussé, les boutons à dépression centrale ou les trois quarts de sphère sans col) ou au tout début du Néolithique moyen II (les profils en S et le gobelet à anse interne).

Si l'on veut affiner le calage chrono-culturel, des points de comparaisons sont possibles avec une petite poignée de sites des îles anglo-normandes et de La Hague. On retrouve en effet cette association de profils en S et de formes globulaires à cols rentrants sur l'habitat d'Herqueville à quelques kilomètres au sud de la Jupinerie ; on y trouve aussi des pastilles au repoussé et un décor de cannelure large (Chancerel *et al.*, 1996) et, dans une moindre mesure, dans le maigre corpus céramique du tumulus détruit de La Hougue du Gronez à Jersey (Rybot, 1924 et Hawkes, 1937).

L'assemblage se rattache indiscutablement à la sphère continentale d'influence cernoïde (décors de boutons à dépression, pastilles au repoussé, lèvres encochées), mais certains éléments trahissent également des affinités avec le monde armoricain : le décor de cannelure est présent dans le groupe Pinnacle-Fouaillage identifié dans les îles anglo-normandes (Patton, 1992). Ce groupe présente lui-même des affinités (registre décoratif, absence de dégraissant à l'os) avec la culture Castellic dont l'aire d'origine a été définie dans le Morbihan. Par contre, certains éléments comme la forme en bouteille ou les lèvres encochées sont inconnus dans le Castellic alors qu'ils sont présents dans le Pinnacle-Fouaillage et à la Jupinerie. Culturellement, l'assemblage de la Jupinerie se place donc à l'interface entre une sphère d'influence continentale et le monde armoricain.

Le mobilier lithique révèle, comme souvent, une signification chrono-culturelle moindre que celle du mobilier céramique. Ceci est d'autant plus vrai à la Jupinerie, puisque le débitage et l'outillage sont fortement conditionnés par la matière première (galets marins), alors que les séries de comparaison disponibles au niveau régional exploitent du silex collecté dans des affleurements terrestres. Le contexte armoricain ne livre quand à lui que trop peu d'assemblages statistiquement représentatifs ou issus d'un contexte fiable.

Malgré tout, l'assemblage de la Jupinerie amène à un certain nombre de constatations et de remarques :

Certains traits sont bien significatifs du Néolithique moyen : en tout premier lieu, la typologie des armatures de flèche tranchante est sans équivoque (bitroncatures par retouche abrupte directe sur lame et sur éclat). Les tranchantes sont le type le mieux représenté dans la catégorie des armatures.

La forte représentation des grattoirs est un trait des industries du Néolithique moyen ; cependant, on se méfiera de la représentativité chrono-culturelle des proportions typologiques. En effet, dans le petit assemblage de la Jupinerie, les grattoirs ne sont-ils pas avant tout représentatifs d'une activité bien spécifique au site, plutôt qu'à un groupe culturel ?

La faible représentation du débitage laminaire est également un aspect des assemblages du Néolithique moyen, plutôt dans sa deuxième moitié, au niveau régional ; ce débitage laminaire

(dans le cas du traitement du silex local) est toutefois présent, vraisemblablement au travers d'une production extérieure au site.

L'importation de lames en silex bathonien est une constante des assemblages lithiques des franges de la Basse-Normandie sédimentaire, depuis le Néolithique ancien et jusqu'au Néolithique moyen.

Certaines catégories de l'outillage sont plus ambiguës, car le contexte régional les rattache classiquement aux cultures du Néolithique ancien : il s'agit en tout premier lieu des armatures asymétriques à piquant trièdre. Les burins sont également concernés, bien que l'utilisation d'éclat comme support dans certain cas diffère ces derniers des exemplaires du Néolithique ancien. Dans une moindre mesure, les lamelles à tronçature sont assimilables aux armatures de faucilles bien connues dans les assemblages du VSG.

Les traits hérités du Néolithique ancien pourraient avoir une signification culturelle et géographique, plutôt que chronologique. Dans le cas des armatures asymétriques, ces dernières sont presque systématiquement réalisées à partir de lames en silex bathonien. On peut voir dans cette association support/outil un héritage culturel des assemblages du Néolithique ancien, mais également peut-être un simple déterminisme technique du support.

L'assemblage intègre résolument des singularités conditionnées par le substrat armoricain et la position littorale : l'absence de grande bitronçature type tranchet est une constante des assemblages armoricains du Néolithique moyen.

Les petits pics à section prismatique sont un outil relativement ubiquiste représenté depuis le Mésolithique sur une large façade atlantique.

Sur le plan chronologique, le mobilier céramique et le mobilier lithique renvoient sans difficulté au Néolithique moyen. Néanmoins, sur la base de comparaisons avec les ensembles régionaux, le corpus céramique pourrait être rapporté à la fin du Néolithique moyen I, tandis que le mobilier lithique conserve des traits hérités du Néolithique ancien.

Sans exclure la possibilité d'un phasage éventuellement perceptible au sein de la céramique, il faut considérer cet assemblage sur le plan géographique : le territoire de la Hague est une marge éloignée des principaux bassins culturels que représentent les secteurs sédimentaires de la plaine de Caen, et à plus large échelle du Bassin Parisien. Si les traits céramiques évoluent rapidement, il n'est pas étonnant que des technologies lithiques, moins sensibles aux « modes » puissent perdurer plus longtemps dans des secteurs éloignés des principaux courants d'échanges.

LECTURE PALETHNOGRAPHIQUE DE L'OCCUPATION

L'essentiel du mobilier est concentré sous l'abri, piégé dans une petite cuvette. Les hommes se sont visiblement installés dans cette dépression naturelle, après l'avoir partiellement épierrée, des blocs effondrés de taille moyenne jalonnant la surface sous l'abri et la terrasse dominant le ruisseau.

Un « bloc siège » est conservé ou rapporté au milieu de cette dépression abritée sous la voûte (fig. 3). Autour de ce bloc et dans les quelques mètres carrés environnants, différentes activités artisanales se concentrent : en tout premier lieu, des galets de silex collectés sur le littoral sont débités en éclats. Si un grand nombre de ces produits de débitage sont abandonnés au sol, certains d'entre eux sont transformés en outils, ou même utilisés bruts, puis abandonnés dans le même espace sous l'abri. Ainsi, de la faune a été dépecée et découpée (utilisation de lames en silex bathonien), puis certainement consommée (os carbonisés). Des peaux fraîches sont nettoyées avec des grattoirs, et des peaux sèches sont également travaillées (nettoyage final, régularisation) avec ces mêmes outils. Des peaux sèches sont perforées avec des perçoirs, probablement en vue d'assemblages (couture ?).

Toujours sous l'abri, des flèches sont ramenées usagées (armatures esquillées) ; de nouvelles hampes (travail de végétaux tendres rigides) et de nouvelles pointes (déchets caractéristiques du microburin) sont fabriquées. Des fibres végétales sont transformées (teillage), en vue de fabriquer du fil et des cordages, ou éventuellement du textile (moins plausible dans le cas d'une fréquentation spécialisée ou ponctuelle de l'abri ?).

Des vases en céramique, formes ouvertes principalement, sont utilisés et abandonnés, parfois brisés et écrasés sur place.

L'extérieur de l'abri ne concentre pas d'activités clairement identifiées, si ce n'est le stockage d'eau dans une citerne en pied de paroi. Un gobelet en céramique, entier mais brisé, est abandonné au fond cette structure d'usage énigmatique : en effet le ruisseau était une source d'eau potable intarissable et extrêmement proche.

La fréquence d'occupation du site est la grande inconnue, surtout en l'attente des datations C14 effectuées sur différents carrés.

Certaines armatures de flèche, standardisées, ont certainement été fabriquées par le même individu, mais cela ne peut constituer la démonstration d'une occupation unique.

Il est plus intéressant de considérer la présence d'un nombre conséquent de récipients en céramique (une quarantaine). Considéré comme un lot global et contemporain, cet assemblage céramique n'est pas compatible avec une occupation temporaire et unique.

Le lot est bien homogène, s'il est considéré dans une séquence de moyenne durée, placée entre le Néolithique moyen I et le début du Néolithique moyen II. Mais on peut aussi envisager un phasage au sein de l'assemblage, certains individus étant vraiment caractéristiques du NM I, tandis que d'autres formes se rapprocheraient plutôt du NM II. Ce même phasage est tout à fait compatible avec le mobilier lithique, qui, sans être hétérogène, inclut des éléments de tradition ancienne (cas des armatures), au sein d'un assemblage rapportable au Néolithique moyen dans sa globalité.

On pourrait alors être en présence d'occupations successives, étalées dans une fourchette du NM I au début NM II. Dans ce cas, le nombre de céramique peut être relativisé, car il pourrait témoigner d'apports successifs d'un nombre plus restreint d'individus.

Pour finir, on insistera sur l'absence des témoins habituels d'une installation conséquente ou sur une plus longue durée : absence du matériel de mouture, et absence de témoins d'architecture, qu'il s'agisse de trous de poteau ou de fragments de torchis.

L'ensemble des vestiges tendrait donc à témoigner d'occupations ponctuelles, résolument orientées vers l'exploitation de la faune, que cette dernière soit sauvage, domestique, ou les deux...

Les autres activités artisanales identifiées sont tout à fait compatibles avec des séjours temporaires et spécialisés. Elles sont, par exemple, parfaitement rapportables à des travaux de réparation et de fabrication de matériel de chasse. L'apport ponctuel de récipients en céramique indiquerait alors une connaissance initiale du site, vers lequel on préméditerait l'apport de quelques récipients (contenant des denrées ou non). Leur utilisation peut être immédiate, ou différée dans le cadre de la programmation d'un prochain séjour. Ce comportement est attesté dans l'ethnographie : en Irian Jaya, les papous fréquentent des abris sous roche à l'occasion d'expéditions ; ils stockent alors dans certains abris des denrées ou des matériaux, en vue d'une prochaine utilisation, ne serait-ce qu'à l'occasion du trajet de retour (P. Pétrequin et A.-M. Pétrequin, 1993).

On se gardera cependant d'extrapoler, de trop nombreux paramètres demeurant incertains voire insoupçonnés, comme par exemple la possibilité de l'exploitation du milieu halieutique. Quand à la question fondamentale de la fréquence des occupations, gageons que les datations absolues permettront d'infirmer ou de confirmer le schéma ici établi à partir du mobilier.

BIBLIOGRAPHIE

CHANCEREL A., GHESQUIERE E., MARCIGNY C et VERRON G. (1996) - Le site Néolithique moyen II des « Treize vents » à Herqueville (Manche), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1996, t. 93, n°2, p. 241-248

HAWKES J. (1937) – *The archaeology of the channel Islands, Vol II : The bailwick of Jersey*, Société Jersiaise, 320 p.

PETREQUIN P., PETREQUINA.-M. (1993) – *Ecologie d'un outil : la hache de pierre en Irian Jaya (Indonésie)*, Monographie du CRA 12, CNRS Editions, 461 p.

PATTON M. (1992) – Entre Cerny et Castelic : le groupe Pinnacle/Fouaillages, Actes du 17e Colloque Interrégional sur le Néolithique, Vannes (1990), *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. 5, p. 147-152.

RYBOT N.V.L. (1924) – Grosnez-Hougue, *Bulletin annuel de la Société Jersiaise*, 1924, p. 72-74.

Laurent Juhel
Inrap Basse-Normandie
Collaborateur de l'UMR 6566 du CNRS-C2A
laurent.juhel@inrap.fr

Emmanuel Ghesquière
Inrap Basse-Normandie
Chercheur associé à l'UMR 6566 du CNRS-C2A
emmanuel.ghesquiere@inrap.fr

Cyril Marcigny
Inrap Basse-Normandie
Chercheur associé à l'UMR 6566 du CNRS-C2A
cyril.marcigny@inrap.fr

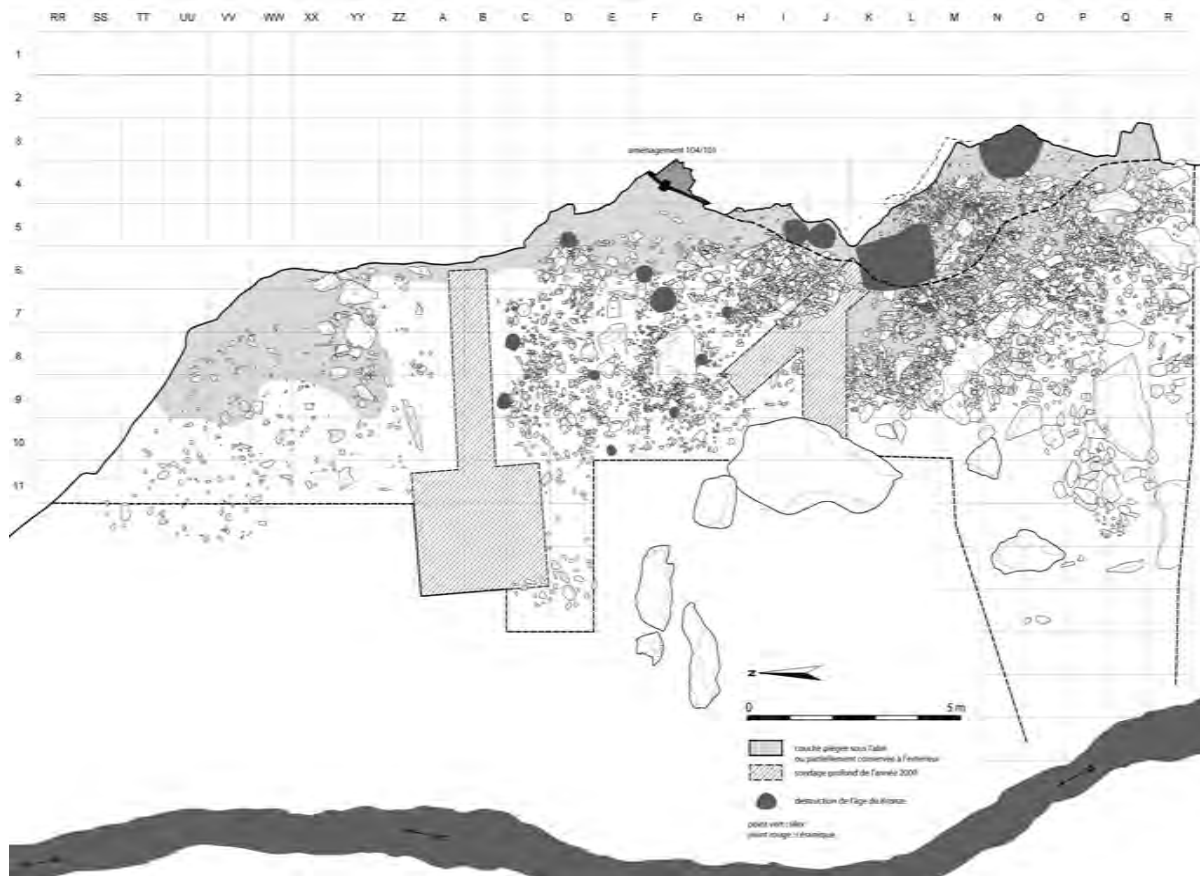


Fig. 1 - Omonville-la-Petite "la Jupinerie", plan général.

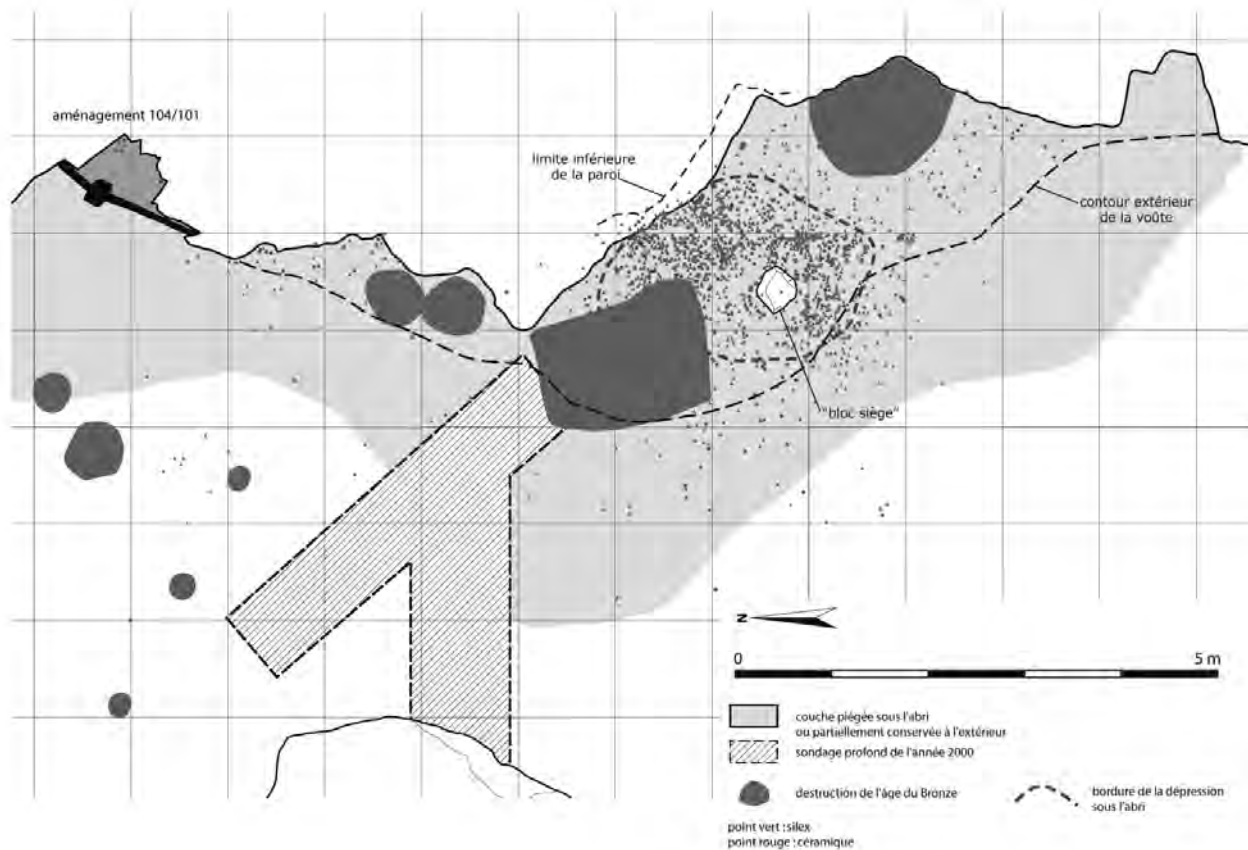


Fig. 2 - Omonville-la-Petite "la Jupinerie", détail de la concentration de mobilier sous l'abri.

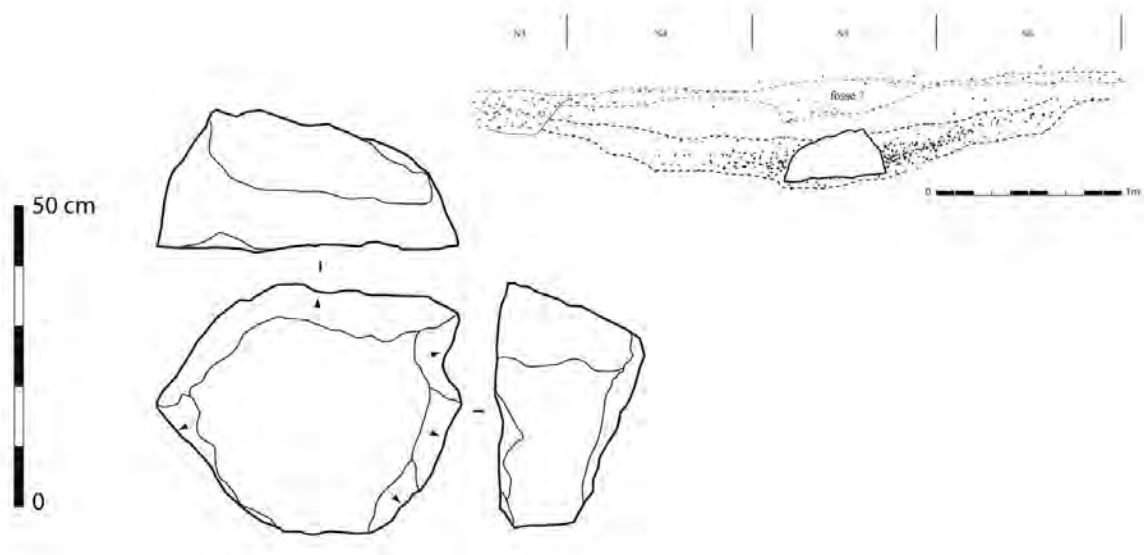


Fig. 3 - Omonville-la-Petite "la Jupinerie", le "bloc siège" et sa projection en coupe.

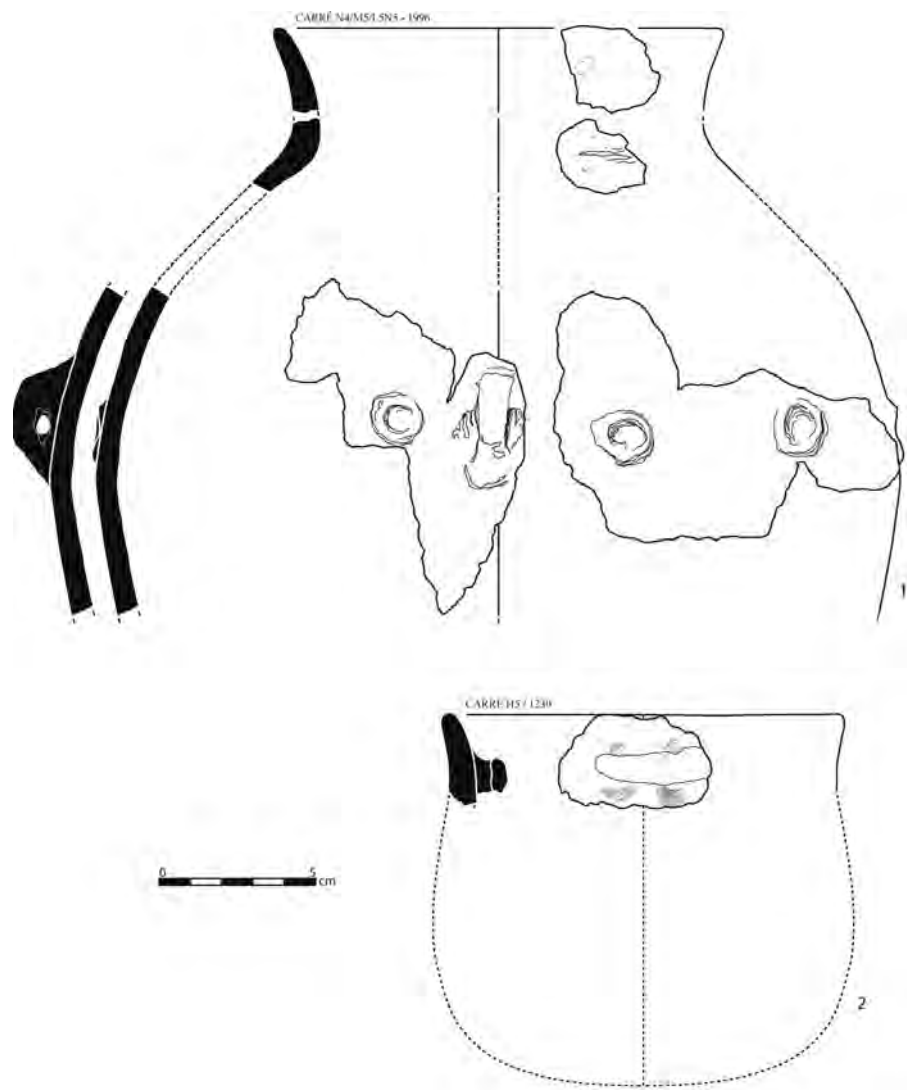


Fig. 4 - Omonville-la-Petite "la Jupinerie", mobilier céramique (DAO S. Clément-Sauleau).

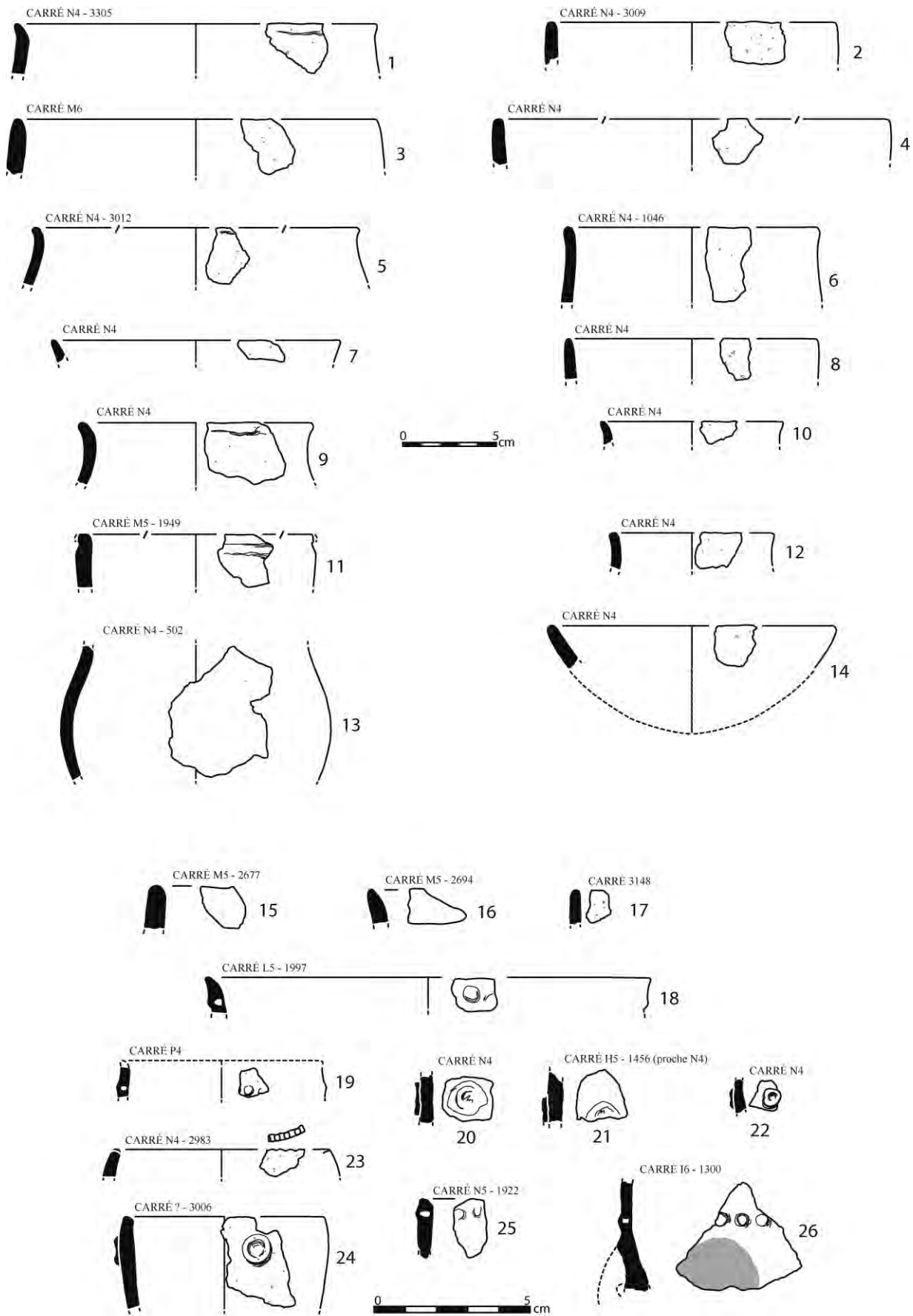


Fig. 5 - Omonville-la-Petite "la Jupinerie", mobilier céramique (DAO S. Clément-Sauleau).

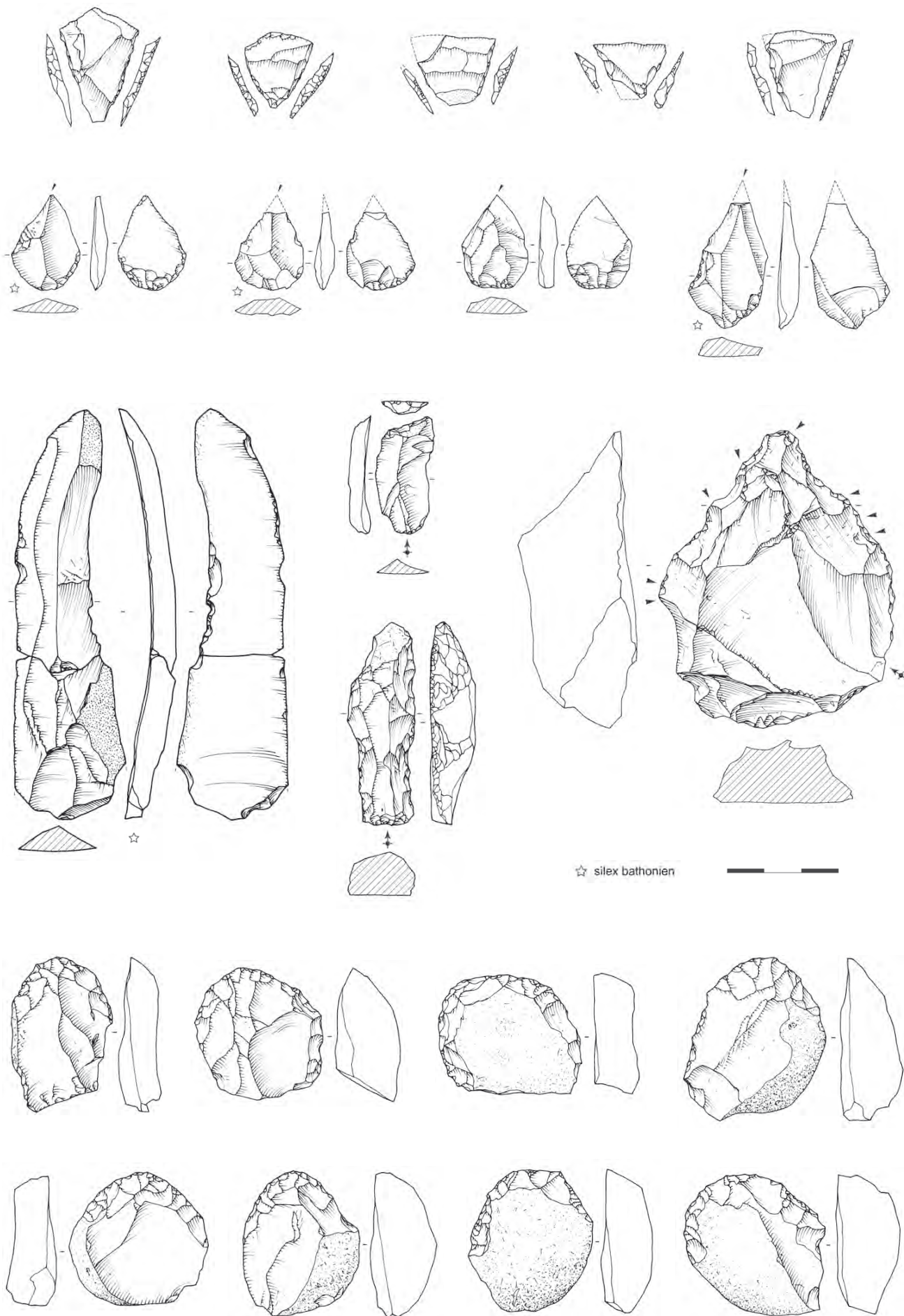


Fig. 6- Omonville-la-Petite "la Jupinerie", outillage en silex (dessin L. Juhel).

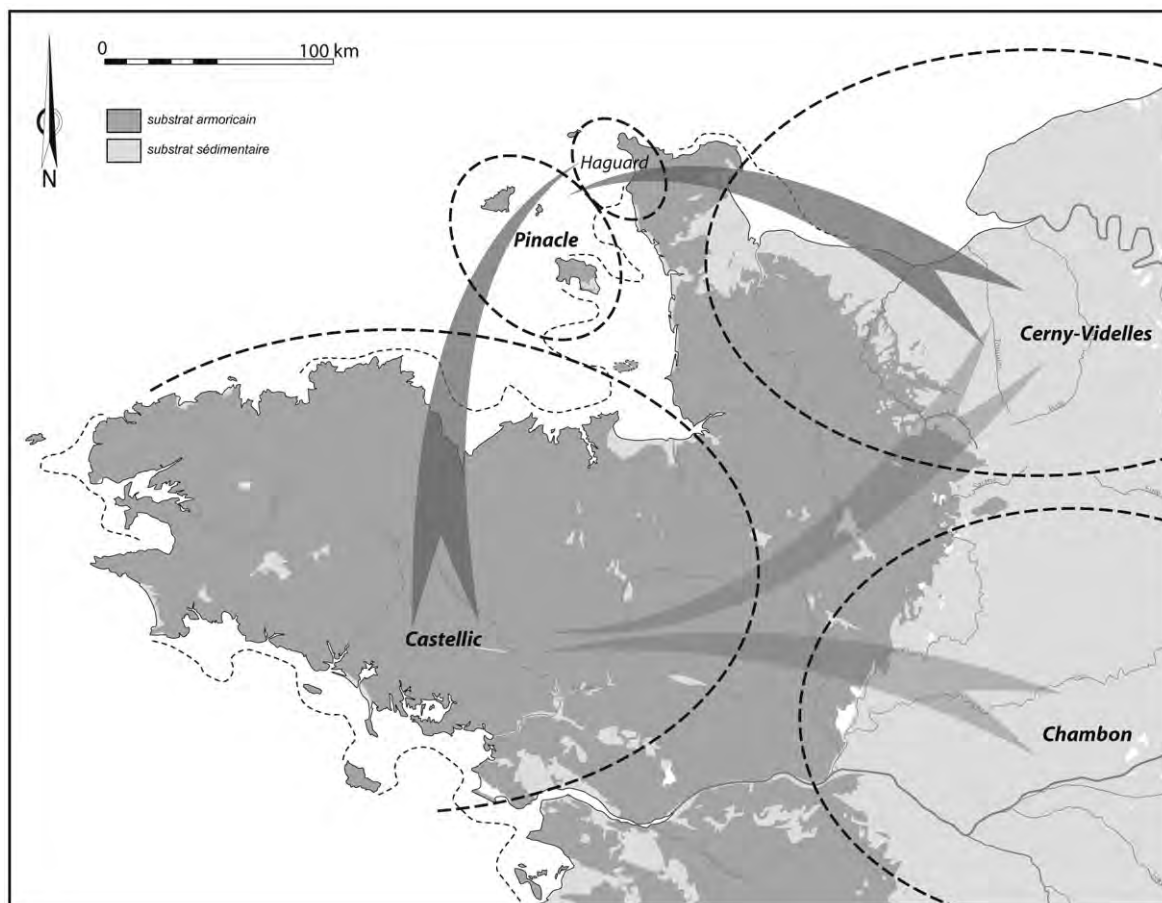


Fig. 7 - Principaux sous groupes de la sphère cernoïde.

VESTIGES D'HABITAT DU NEOLITHIQUE MOYEN I A QUIMPER, LIEU-DIT KERVOUYEC NEVEZ (FINISTERE)

Jean-Yves TINEVEZ, Thierry LORHO et Laurent QUESNEL

En amont du projet de rocade nord et nord-ouest de Quimper, une procédure d'archéologie préventive a été mise en place en 2003 sur le tracé routier et plusieurs sites inédits ont été mis au jour lors de la phase de diagnostic (Roy, 2003). L'étude complémentaire des sites repérés a été réalisée en 2005.

Le site de Kervouyec Nevez s'est signalé dans un premier temps par une simple fosse isolée, en forme de croissant, en bordure d'un fossé de parcellaire contemporain; ces caractéristiques incitaient à n'attribuer aux vestiges qu'une importance toute relative et une interprétation comme chablis pouvait se justifier. Cependant, en raison de la présence dans son comblement d'un mobilier attribuable au Néolithique, dans un contexte local où les découvertes de cette période restent rares, un décapage complémentaire a été effectué sur une surface d'environ 1000 m², en deux phases successives en mai et octobre 2005.

Localisation géographique et topographique du site (fig. 1):

Le site est localisé à environ un kilomètre au nord de la ville de Quimper, dans un secteur voué à l'agriculture. L'occupation néolithique est implantée sur le versant orienté au sud-ouest d'une colline dominant à 60 m NGF la vallée de la rivière Le Steir, affluent de l'Odet. Le choix du lieu sur ce versant accentué n'est pas fortuit et correspond à un ressaut naturel formant une petite plate-forme quasi horizontale d'environ 3000 m² à mi-pente de la colline.

Sur ce relief favorable à une installation, une surface de près de 1000 m² a été décapée mécaniquement et fouillée manuellement. Le sous-sol de la colline est constitué de granite (granite du Steir à grain moyen), mais la plateforme concernée se distingue par une nature géologique particulière. Sous environ 0,50 m de terre végétale labourée, le décapage a mis en évidence un substrat composé d'une argile grasse de teinte jaune clair à jaune verdâtre, issue de l'altération du socle rocheux qui affleure en limite orientale de la zone étudiée. Ainsi, à la topographie propice s'ajoute, à l'échelle micro locale, une nature du substrat favorable à l'implantation d'un habitat par une possibilité de creusement des fondations plus aisée et surtout par la nature plastique de l'argile utilisable en parois de bâtiment.

Les structures archéologiques (fig. 2):

A l'exception d'un fossé de parcellaire récent orienté nord-ouest-sud-est, les structures archéologiques sont très difficiles à distinguer en raison d'un comblement quasiment identique au substrat encaissant et leur repérage a été facilité par la présence en surface de charbons de bois et d'un mobilier assez dense. Un total de huit structures excavées ont pu être déterminées en bordure est de la zone décapée, circonscrites dans une surface d'environ 200 m², le reste de la zone étant vierge de vestiges.

La fosse 1, repérée et sondée dès l'opération de diagnostic (Roy, 2003) présente une forme en croissant aux contours irréguliers, de 4,5m de longueur sur une largeur maximale de 2,50m. La profondeur en partie centrale ne dépasse pas 0,50m dans le substrat. L'aspect irrégulier, alvéolaire des contours, pouvant être interprété à première vue comme un chablis, résulte en réalité d'une extraction d'argile par poches successives. Le profil dissymétrique de la

coupe AA' (fig. 2), avec un bord abrupte à l'est opposé à une pente douce, semble confirmer l'hypothèse d'une extraction de matériau d'ouest en est. Le comblement homogène d'argile jaune- verdâtre est ponctué de charbons de bois et une zone cendreuse et charbonneuse se distingue dans l'alvéole nord.

La fosse 2 est localisée à 6m au sud de la précédente, en limite de la zone argileuse et quasiment au contact d'un banc de roche résistant. Sa forme quadrangulaire est plus régulière (longueur: 3,50m, largeur: 2m) et sa profondeur dans l'argile ne dépasse pas 0,15m. Cette différence de profondeur peut s'expliquer par une réduction de l'épaisseur de la couche d'argile à proximité du substrat granitique et plusieurs plaquettes de roche tapissaient le fond plus sableux et graveleux de la cuvette. Le profil dissymétrique est ici aussi perceptible, sur la coupe BB' notamment (fig. 2), induisant également une exploitation d'ouest en est. Le comblement, de même nature que celui de la fosse 1, présente toutefois une couche superficielle légèrement plus foncée et plusieurs blocs de roche accompagnent les charbons de bois et le mobilier archéologique assez dense (céramique, lithique taillé, pièces de meunerie, fragments de clayonnage).

Six structures supplémentaires, de forme circulaire et faible diamètre, peuvent être interprétées en vestiges de trous de poteau.

Les structures 3 à 6, de part et d'autre des fosses, sont creusées dans l'argile et leur profondeur résiduelle est faible (0,10 à 0,25m). En revanche, **les structures 7 et 8**, en limite sud-ouest de l'emprise, sont excavées essentiellement dans le granite arénisé en surface dans ce secteur. Pour ces dernières, une profondeur plus importante (0,30 et 0,35m), des parois franchement verticales et la présence de blocs de calage semblent indiquer une intention d'ancrage plus affirmée. Par ailleurs, la disposition de ces deux trous au profil identique à un mètre l'un de l'autre peut justifier l'hypothèse de poteaux bordant une entrée.

Cependant, à l'évidence, aucun plan d'édifice ne peut être proposé.

Le matériel archéologique (fig. 3 à 5):

L'importance de cette découverte ponctuelle réside surtout dans le lot de mobilier homogène, inédit pour la zone occidentale de la Bretagne, piégé dans ces quelques structures éparses et arasées.

L'essentiel du matériel provient des fosses 1 et 2 mais les trous de poteau 4, 5, 6 et 7 ont également fourni quelques tessons et silex taillés dont les caractères sont comparables aux lots des fosses, ce qui conforte l'hypothèse de la contemporanéité de l'ensemble des vestiges.

La céramique est majoritaire avec plus de 400 tessons parmi lesquels un nombre minimum d'individus de 25 vases peut être reconnu. L'état de conservation varie de petits tessons érodés aux grands fragments de panse plaqués contre les parois et le fond des fosses (fig. 3, n°1 et 4; fig. 4, n°1 et 5). Ces grands fragments de vases écrasés en place sur le fond mettent en évidence un rejet volontaire à partir du bord ouest dans les fosses ouvertes puis comblées progressivement de détrit.

L'aspect externe des poteries est majoritairement de couleur claire, br-m orangé et beige. L'individu fl-4 (fig. 3, n°3) se distingue par un aspect gris foncé à gris noir. L'aménagement des surfaces, souvent sommaire, laisse une sensation de rugosité au toucher à l'exception des exemplaires fl-1, fl-2, fl-4, tp5-1 (fig. 3, n°1, 2, 3 et 9) et f2-3 (fig. 4, n°3), à pâte lisse et fine. Ces derniers se caractérisent par un dégraissant très fin ou invisible à l'oeil alors que la majeure partie des céramiques est dégraissée de gros grains de quartz, feldspath et mica. Une étude pétrographique des éléments principaux doit préciser la composition des pâtes.

Les huit formes de vases restituables se répartissent en trois profils en trois-quart de sphère (fig. 3, n°1 et 3, fig.4 n°1), deux profils en 1/2 sphère (fig. 3 n°2, fig.4 n°3), deux bouteilles, l'une fl-3 (fig. 3, n°4) à col court et ouvert, la seconde réduite à un fragment de col concave perforé

(tp4-1, fig.3, n°12); enfin, l'individu tp4-2 (fig. 3, n°13) présente un léger épaulement entre sa partie inférieure sphérique et un col droit vertical.

Les éléments de préhension sont nombreux, anses en simple boudin d'argile et anses plates, généralement appliqués sur la partie médiane des vases. Sur la bouteille fl-3 (fig. 3, n°4), le décollement de l'anse laisse apparaître une cheville de fixation modelée dans l'épaisseur de la paroi. Un bouton à perforation verticale orne le col du vase f2-1 (fig. 4, n°1).

Le décor présent sur sept individus associe différentes techniques: impressions triangulaires, profondes comme sur le vase f2-1 (fig. 4, n°1) ou très faiblement marquées sous le bord du vase fl-1 (fig. 3, n°1), coups d'ongle sur la lèvre (f2-3, f2-7; fig. 4, n°3 et 7), ligne d'impressions au doigt faiblement marquées (f2-4; fig. 4, n°4) ou à l'aide d'une fine baguette (fl-6; fig. 3, n°6), ligne de boutons proéminents obtenus par pincement de pâte sous la lèvre (f2-2; fig. 4, n°2).

Dans l'attente des résultats des datations par le Radiocarbone actuellement en cours, ces caractéristiques du matériel céramique, à forte connotation vers la culture Cerny, vont dans le sens d'une attribution du site au Néolithique moyen 1.

La série lithique est plus réduite avec 127 pièces taillées sur galets de silex côtiers, auxquelles s'ajoutent deux pièces en grès lustré (dont un nucléus pyramidal fig. 5, n°12) et huit éclats de quartz et quartzite. Le débitage d'éclats au percuteur dur est prépondérant et les outils sont rares avec un total de 12 pièces comprenant un perçoir (fig. 5, n°6), un fragment de pointe à bords abattus (fig. 5, n°7) et une dizaine d'éclats retouchés.

La présence de trois fragments d'anneaux en pierre (deux exemplaires en schiste et un en roche verte dont la nature est indéterminée) (fig. 5, n°24 à 26), bien scellés dans le fond de la fosse 1, associe de façon incontestable ce type de parure caractéristique de la fin du Néolithique ancien avec un matériel attribuable au début du Néolithique moyen.

Le comblement des deux fosses a également piégé plusieurs pièces de type broyeur et molette, en roches cristallines locales ainsi que plusieurs fragments de clayonnage avec empreintes de support de bois. Ces éléments renforcent l'hypothèse de fosses d'extraction d'argile à proximité immédiate d'un habitat, réutilisées comme dépotoir par la suite. Les observations sur le sens de creusement des fosses et l'orientation des rejets de céramiques semblent indiquer une implantation de la structure domestique à l'ouest des fosses, en bordure de la terrasse naturelle.

Le site dans son contexte archéologique et perspectives:

Les découvertes relatives au Néolithique ancien se sont multipliées ces dernières années dans l'Ouest de la France et plusieurs études d'envergure, fouilles préventives et prospections, mettent en évidence la progression régulière des connaissances vers l'Ouest (Cassen *et al.*, 1998; Blanchet, 2003; Marchand *et al.*, 2006). Les données restent plus disparates et ponctuelles en ce qui concerne le début du Néolithique moyen I dans la péninsule armoricaine et le site de Kervouyec Nevez constitue à l'heure actuelle l'ensemble le plus occidental associant mobilier céramique et lithique en structures archéologiques pour cette période.

Les éléments comparables les plus proches sont localisés en zone littorale morbihannaise et proviennent de découvertes anciennes, soit lors de la fouille des tertres trapézoïdaux de Mané-Pochat-er-leu et Mané-Ty-Ec à Carnac (Bailloud, 1961), soit de découvertes fortuites comme celle de Leen Vihan près du monument mégalithique du Petit Mont à Arzon (Lejards, 1967; Cassen *et al.*, 1992). Aux marges orientales de la Bretagne, la fouille de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique) (Letterlé *et al.*, 1990, Letterlé, 1997) a livré un lot de mobilier NM I conséquent provenant d'une tranchée de fondation sur un habitat de hauteur et certains caractères de la céramique s'orientent vers le domaine ligérien et le style de Chambon. C'est également le cas des éléments provenant du complexe funéraire de Saint-Just en Ille-et-Vilaine (Briard, 1995). A Plouer-sur-Rance (Côtes d'Armor), en zone côtière nord est, une fosse isolée a livré en 1987 une

bouteille globulaire, à disposition ternaire d'anses en ruban et boutons associés (Tinévez, 1990) dont la morphologie rappelle celle de bouteille de la fosse 1 du site de Quimper.

Sur la question des anneaux de pierre caractéristiques de la fin du Néolithique ancien, les découvertes ne sont pas rares en Bretagne, y compris à l'extrême ouest de la péninsule avec notamment la découverte du dépôt de Kermout à Plozévet (Finistère) (Herbaut, Pailler in Cassen, 2000), mais elles résultent essentiellement de prospections de surface ou de découvertes anciennes. Ainsi, dans la fosse 1 de Kervouyec, l'association de trois fragments d'anneaux avec la céramique NM I constitue une première dans ce secteur occidental. Rappelons toutefois qu'un fragment d'anneau accompagne également le lot céramique de Leen Vihan à Arzon (Cassen, Muller, 1992).

Malgré un état de conservation très lacunaire des vestiges, cette opération de sauvetage d'ampleur limitée apporte des données non négligeables sur le début du Néolithique moyen dans un contexte local particulièrement peu documenté pour cette période. Par ailleurs, un ensemble d'études complémentaires est programmé sur le matériel prélevé (datations par le radiocarbone en cours, analyses pétrographiques sur céramiques et roches, études paléoenvironnementales).

BIBLIOGRAPHIE

BAILLOUD G., (1961) - Les Civilisations atlantiques du Néolithique à l'âge du Fer, Actes du premier Colloque Atlantique, Brest 1961. *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie* (Rennes), 1963, 22.

BRIARD J., GAUTIER M., LEROUX G. (dir.) (1995) - *Les mégalithes et le tumulus de Saint-Just (Ille-et-Vilaine)*; Documents préhistoriques, 8, Paris, Ed. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 176 p.

BLANCHET S. (2003) - Betton. ZAC de Pluvignon, La Bunelais, *Archéopages*, n° 11, p.39.

CASSEN S., MULLER M. (1992) - Vestiges céramiques de l'horizon Cerny en Arzon (Morbihan). *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 118, p.215-218.

CASSEN S., AUDREN C., HINGANT S., LANNUZEL G., MARCHAND G. (1998) - L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée (Saint-Etienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.95, n°1, p. 41-75.

HERBAUT F., PAILLER Y., (2000) - Les anneaux en pierre dans le Massif armoricain, in S. Cassen dir. Avec C. Boujot et J. Vaquero, *Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique*, Mémoire XIX, Association des Publications Chauvinoises APC, Chauvigny, p.353-385.

LEJARDS J., (1967) - Vestiges d'un habitat chalcolithique dans le voisinage du Petit-Mont à Arzon (Morbihan). *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 19-22.

LETTERLE F., LE GOUESTRE D., LE MEUR N. (1990) - Le site d'habitat ceinturé du Néolithique moyen armoricain de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique): essai d'analyse des structures. In: Cohen D. et Otte M.- *Rubané et Cardial*. E.R.A.U.L., n° 39, Liège, p. 299-313.

LETTERLE F. (1997) - Le Cerny: sa place dans la néolithisation de l'Armorique et le développement des cultures armoricaines au Néolithique moyen I. In Constantin C., Mordant D., Simonin D. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du Colloque International de Nemours, 9-10-11 mai 1994*. Mémoires du Musée d'Île-de-France n°6, p. 661 -677.

MARCHAND G., PAILLER Y., TOURNAY G. (2006) - Carrément à l'ouest! Indices du Villeneuve-Saint-Germain au centre de la Bretagne (le Dillien à Cléguérec et Bellevue à Neuillac; Morbihan). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.103, n°3, p. 519-533.

ROY E., (2003) - Sondages systématiques avant l'implantation autoroutière du contournement nord-ouest de Quimper (Finistère). Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand-Ouest et Service régional de l'Archéologie, Rennes, 28 p., 57fig.

TINEVEZ J-Y., CORNEC T., PIHUIT P. (1990) - Une fosse néolithique au lieu-dit Le Boisanne à Plouer-sur- Rance (Côtes d'Armor). *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 7, p. 31-39.

Jean-Yves TINEVEZ
Service régional de l'Archéologie de Bretagne
Av. Charles Foulon 35700 RENNES
U.M.R. 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences »

Thierry LORHO
Service régional de l'Archéologie de Bretagne
Av. Charles Foulon 35700 RENNES
U.M.R. 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences »

Laurent QUESNEL
Laboratoire d'Anthropologie du CNRS. RENNES.
U.M.R. 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences »

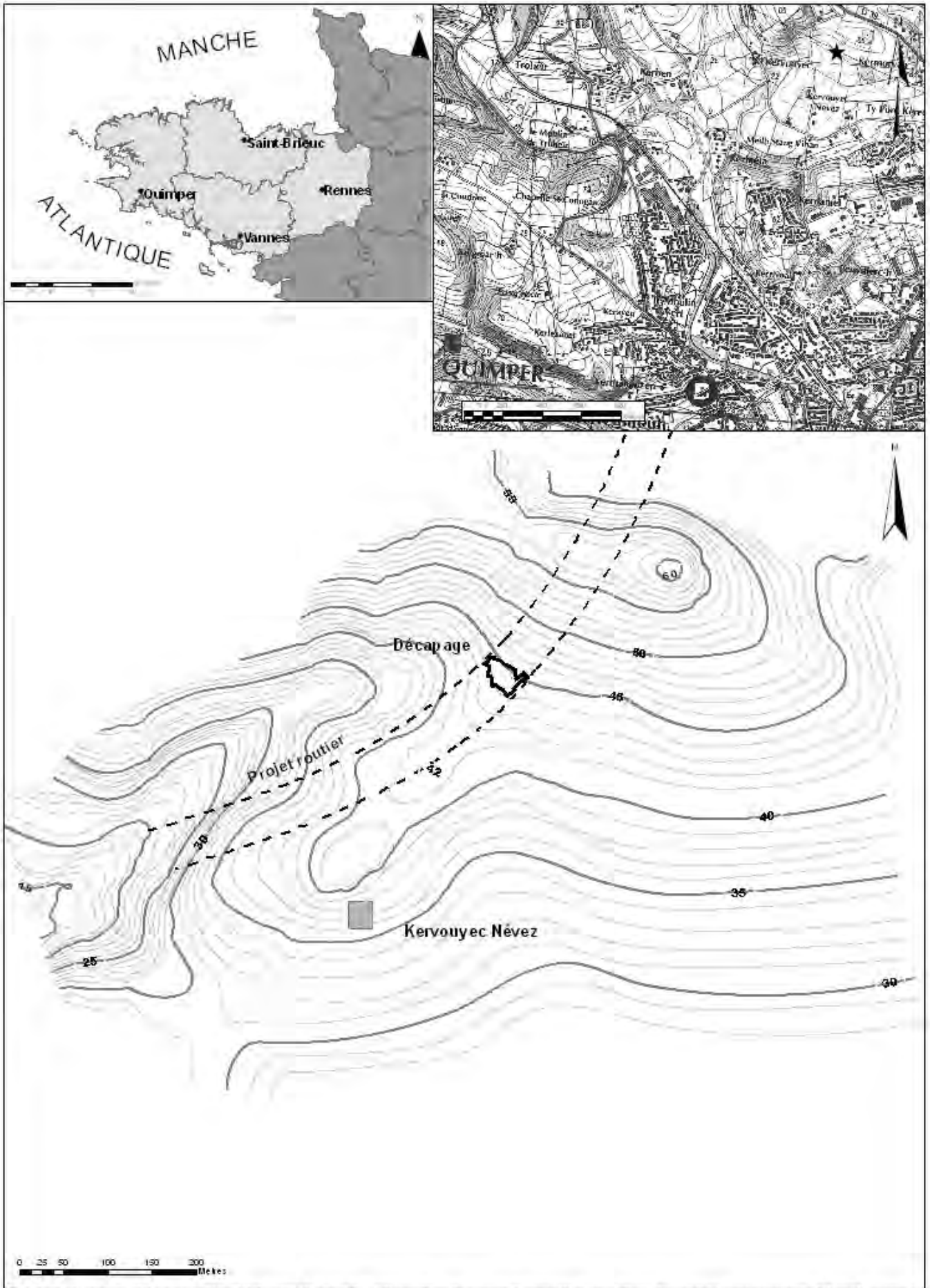


Fig1. Quimper- Kervouyec Névez. Localisation du site sur le projet routier du contournement Nord-ouest de Quimper

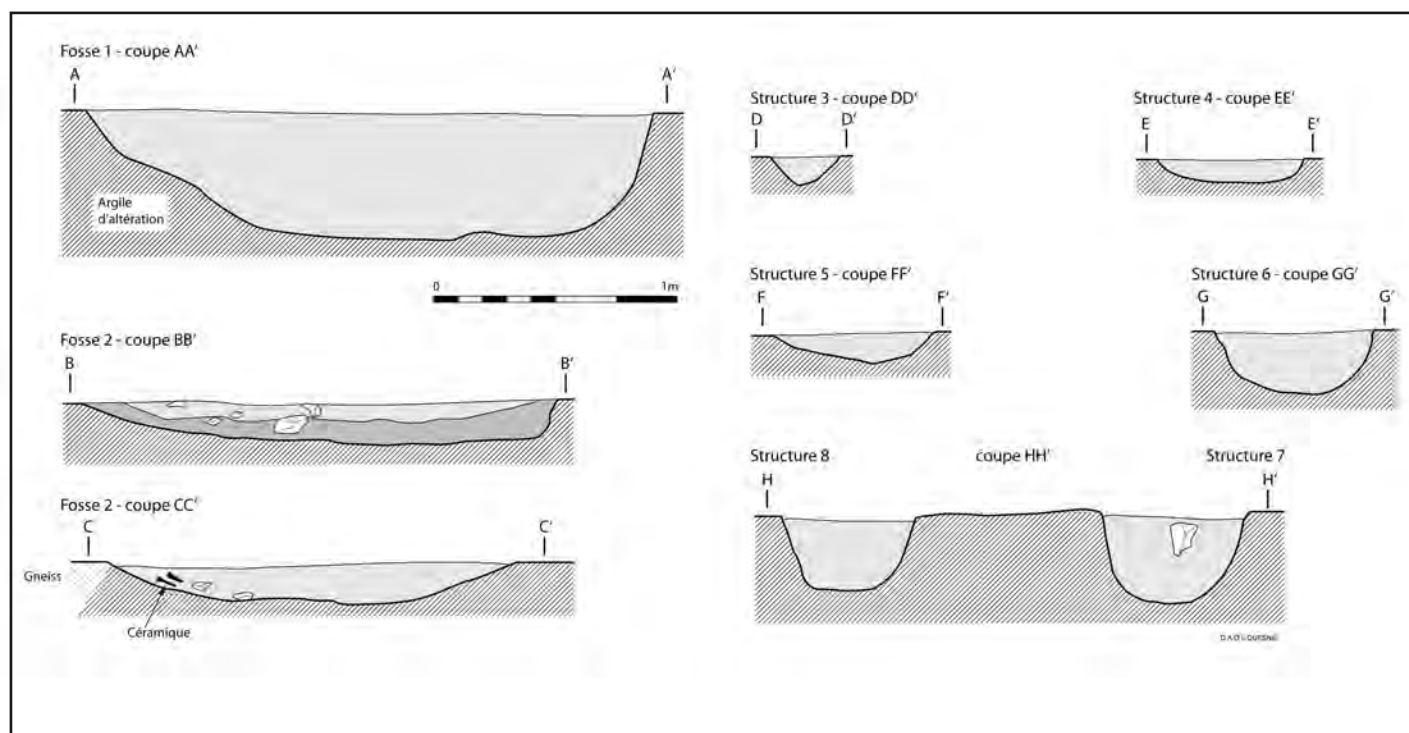
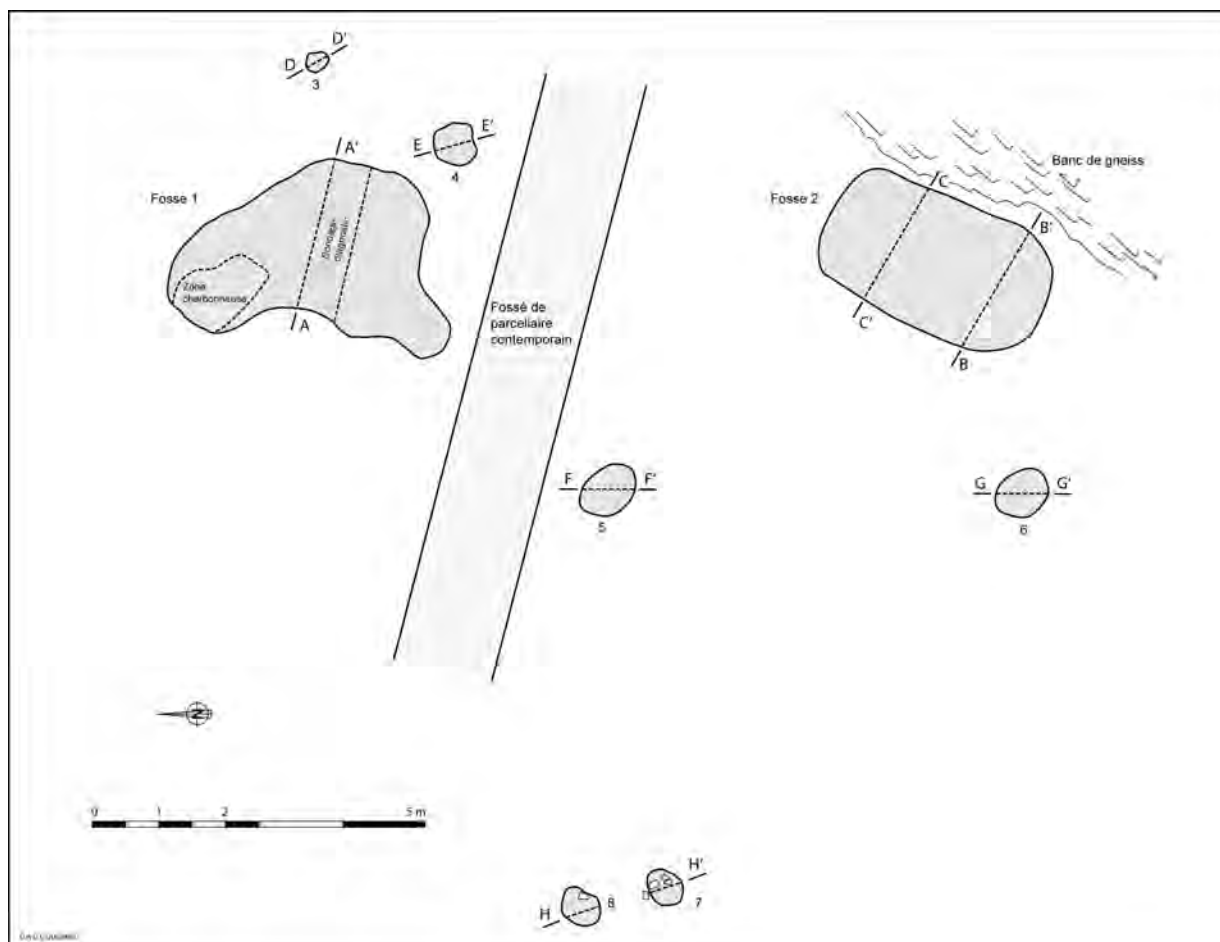


Fig. 2 - Quimper, Kervouec Nevez. Plan et coupes des structures archéologiques.

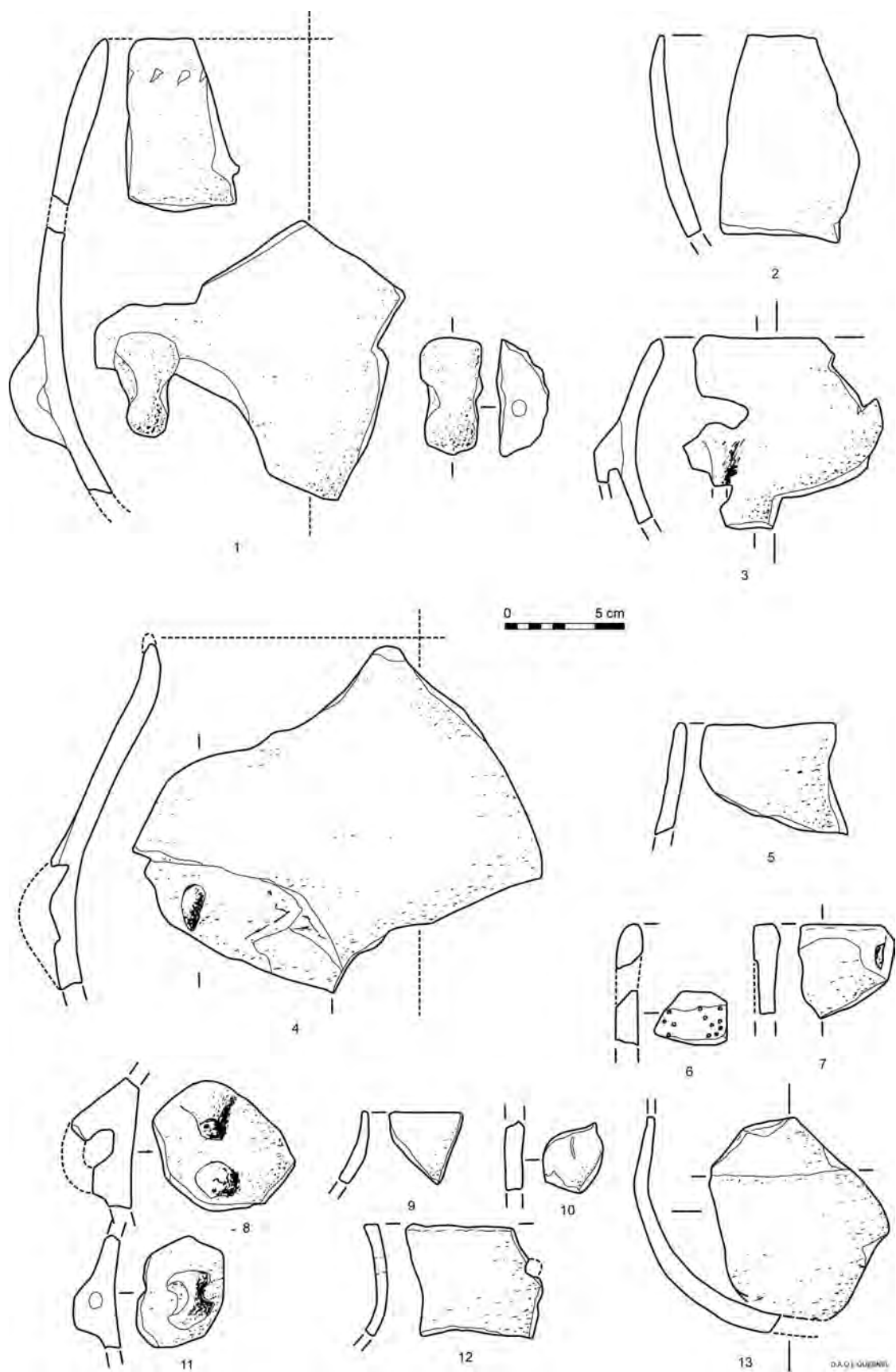


Fig. 3 - Quimper, Kervouyec Nevez. 1-8 et 11. céramiques 1 à 9 de la fosse 1 ; 9. céramique du tp.5 ; 10. céramique du tp. 7 ; 12-13. céramiques du tp. 4.

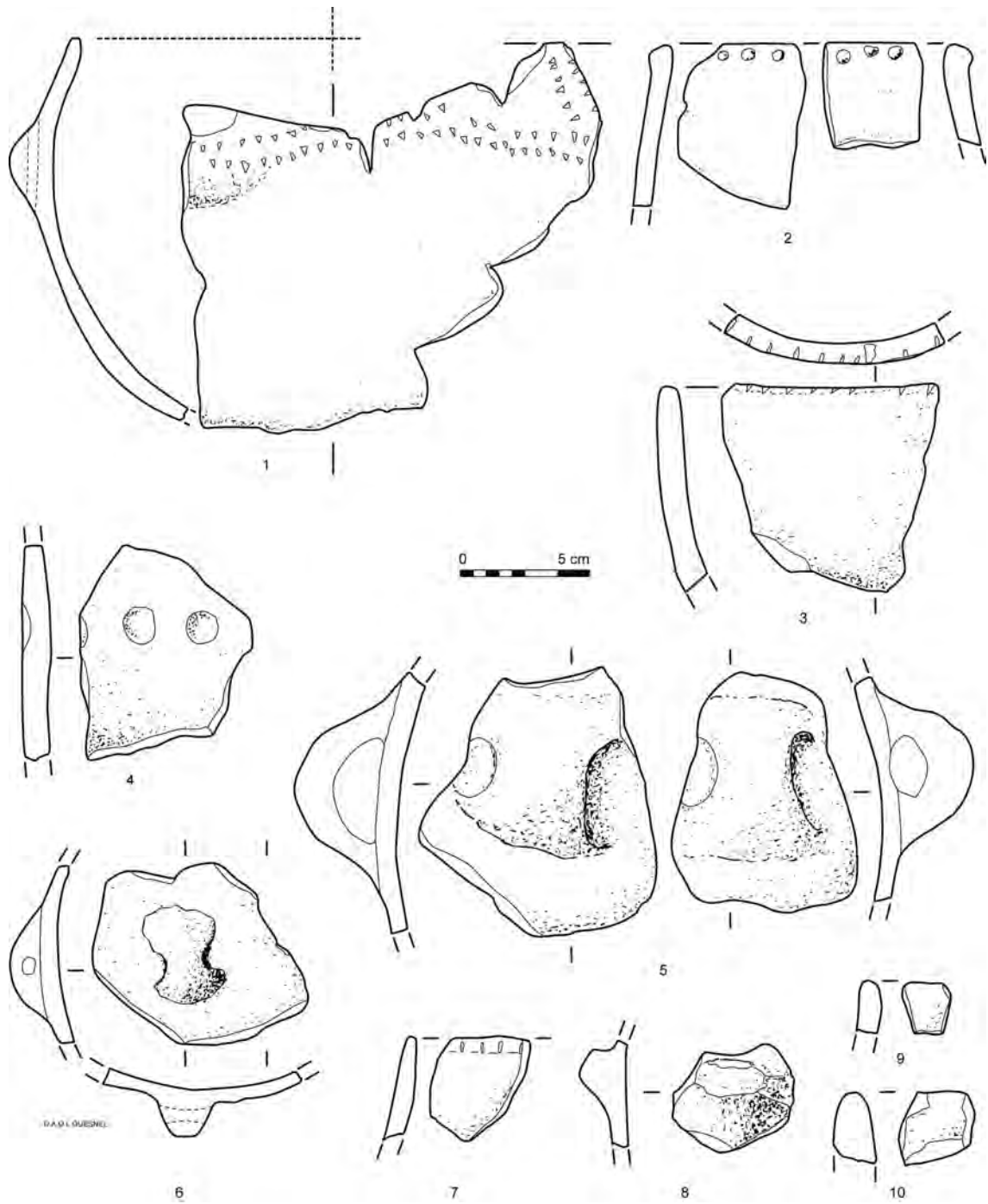


Fig. 4 - Quimper, Kervouyec Nevez. 1-10. céramiques 1 à 10 de la fosse 2.

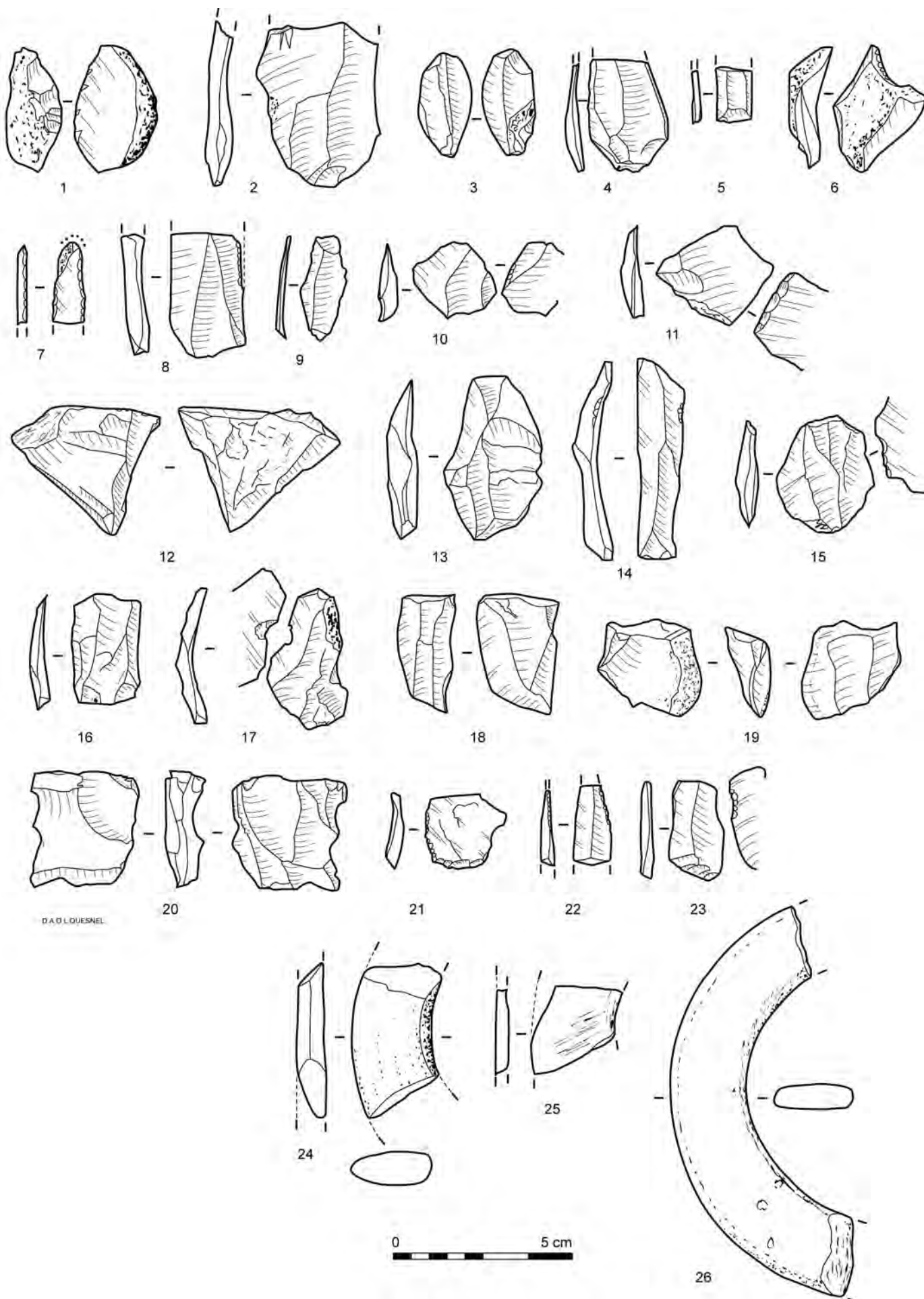


Fig. 5 - Quimper, Kervouyec Nevez. Mobilier lithique : silex (1-11 et 14-23), grès lustré (12-13), roche verte (24), schiste (25). 1. dans le tp. 6 ; 2. dans le tp. 7 ; 3-12 et 24-26. dans la fosse 1 ; 13-23. dans la fosse 2.

DU CHASSÉEN ARMORICAIN À L'AUZAY-SANDUN : UN APPORT DE L'ACR 2003-2006 SUR LE SITE DE LA TABLE DES MARCHAND (LOCMARIAQUER, MORBIHAN)

Serge CASSEN et Pascale FRANÇOIS

1 - L'Auzay-Sandun

Historique

La variété des dénominations pour désigner une des composantes de ce qui pourrait être qualifié de Néolithique moyen II des régions atlantiques de la France révèle un inconvénient, une difficulté à caractériser une production perçue comme hétérogène. La variation concerne en effet également le contenu: le Chasséen atlantique ou armoricain n'est pas exactement la même chose que le Néolithique moyen de l'Ouest, qui n'est pas non plus le groupe Carn, ni même le groupe des Cous et encore moins le Chasséen à Vase-Support. La zone est complexe, vaste, les indices éparpillés entre de nombreux sites de statuts différents. Pourtant, une unité a très tôt été imposée, dès l'invention du Chasséen, au début des années 50 (Arnal et Bénazet, 1951). Il est alors considéré par Arnal comme « un complexe remarquable qui a réalisé la néolithisation et l'unité de l'Europe occidentale » (id., p. 551), unité lisible dans ses productions céramiques, pour lesquelles des variétés locales sont reconnues, mais dont la grande uniformité reste le trait principal. Une triple définition est alors proposée. Est chasséenne, la poterie lustrée au lissor, fine, brillante et relativement bien cuite, d'une couleur allant du beige au noir brillant, en passant par le rouge brique. Un profil souvent segmenté, associé à « des formes compliquées » (id., p. 552) sont la règle. Le fond toujours rond est censé avoir nécessité la fabrication des fameux « vases-support ». Les cuillères et les bouchons abondent. Enfin, les moyens de suspension se composent principalement d'anses à trous funiculaires, parfois supposées imiter une lanière de cuir cousue sur la panse. Elle est divisée en deux grandes classes : Chasséen A ou décoré et Chasséen B ou non décoré. Cette conception du Chasséen est très excessive, tant sur la question de son emprise géographique, très vite modérée par Bailloud et Mieg de Boofheim que sur la caractérisation des productions céramiques, jamais véritablement révisée. Pourtant, si l'on s'y tenait, aucun ensemble céramique ne pourrait être aujourd'hui qualifié de Chasséen, les cuillères et les bouchons étant toujours exceptionnels.

Dès 1958, Audibert s'oppose énergiquement aux conceptions globalisantes d'Amal, bientôt suivi par les bretons Giot, L'Helgouac'h et Briard qui, en 1962, dans leur ouvrage de synthèse sur la Bretagne préhistorique, vont jusqu'à ignorer volontairement le terme (Giot, L'Helgouac'h et Briard, 1962). Ils proposent à la place un « Néolithique primaire armoricain », rapidement abandonné au profit de la conception plus éclatée qui va rester la règle jusqu'au début des années 1990. L'idée chasséenne reste pourtant vivace à l'Ouest, essentiellement en raison de l'existence des fameuses coupes-à-socle, ou vases-support, longtemps considérées comme le « fossile directeur » du Chasséen et qui, en conséquence, autorisent un lien avec lui.

Les fouilles entreprises à la Table des Marchand entre 1986 et 1994 vont révéler l'antériorité du Castellec récent par rapport à des formes dites Kerleven ou Cam et à des décors incisés «chassénoïdes», observations stratigraphiques faites dès l'année 1986, date du premier programme triennal (Cassen et L'Helgouac'h, 1992 ; L'Helgouac'h, 1990). Parallèlement, les fouilles de l'enceinte de Sandun vont permettre de comprendre, sans ambiguïté, que les différents styles céramiques différenciés auparavant (Carn, Le Souc'h, vases à pied creux ...) appartenaient à un même ensemble (Letterlé *et al.*, 1991), ce que l'analyse des contextes

funéraires permet au même moment et de manière indépendante de proposer en termes voisins (Boujot, Cassen, 1992). Une unité peut de nouveau être supposée, presque 40 ans après Arnal, sur des bases cependant bien différentes. Comment nommer cette nouvelle entité? Doit-on finalement accepter un faciès atlantique du Chasséen ou proposer autre chose ?

L'Auzay-Sandun: éléments de définition

L'Auzay-Sandun, une dénomination de plus? L'étude du Néolithique moyen de la France atlantique a beaucoup souffert du mouvement de balancier entre un « tout Chasséen » et un « rien Chasséen », entre un « prêt à penser » qui permet un classement rapide et évite bien des questions et un « tout à penser » qui ne nous avance guère plus. Aussi nous semble-t-il plus judicieux et constructif de refuser ce débat en ces termes et de proposer, certes une dénomination de plus, mais surtout une « boîte à outil » susceptible de le faire évoluer. Ce souhait n'est pas nouveau (Cassen, 1993 et 2003), mais n'a pu jusqu'à présent trouver l'occasion d'un plus large développement. L'ACR sur la Table des Marchand permet de le réactiver et d'enrichir cette réflexion avec des données encore inédites.

Cette entité, connue sous des étiquettes aussi différentes que Néolithique Moyen de l'Ouest, Chasséen armoricain/atlantique, mais aussi style « Cam », « Kerleven », « Le Souc'h » etc., est parfaitement identifiée à partir de deux habitats de référence : Auzay et Sandun, le second site se distinguant du premier par la perte de l'épaule sur la panse des vases. On ne s'intéressera, dans cette présentation liminaire, qu'à ses productions céramiques, sans toutefois entrer dans le détail, leur étude en étant encore à ses débuts.

Une grosse partie du corpus qui compose l'Auzay-Sandun, l'ancien style Carn, est réputé indifférencié ou dédifférencié au point de vue morphologique (Giot, 1990). Cependant, en y regardant de plus près, il apparaît que toute cette série de vases appartient à la catégorie des vases à profil continu (François, 2002), catégorie difficile il est vrai, mais néanmoins exploitable à condition d'en faire une analyse stylistique fine. De fait, l'ubiquité supposée de ces vases concerne plus la taxinomie en usage que leurs caractéristiques morphologiques. Un examen un peu attentif de ce corpus révèle un minimum de cinq familles distinctes : sub-cylindrique, à profil galbé, à profil sinueux, à col mal différencié et tulipiforme. Les trois premières sont traditionnellement attribuées au style Cam, tandis que la suivante est plus connue sous la dénomination de « bouteille ». La dernière fait référence à des vases très emblématiques de l'Auzay-Sandun dans leur version décorée. Les vases carénés, au sens où on l'entend pour les Chasséens méridional et du Bassin parisien sont très rares. Ils sont « remplacés » par des vases à épaule ou, comme les nomme Beeching (id. 2002), à pseudo-col. Ces derniers, comme nous l'avons dit, sont absents de Sandun alors qu'ils sont bien représentés à Auzay.

Les coupes en calotte de sphère sont relativement bien attestées, sans être abondantes, sauf à Sandun. Elles ne sont jamais décorées et portent quelques uns des rares éléments de préhension / suspension reconnus. Les assiettes à marli sont exceptionnelles et jamais décorées. L'une d'elles a été retrouvée devant la façade de la Table des Marchand. Les coupes-à-socle clairement associées à un contexte Auzay-Sandun sont rares. Un examen attentif de leur morphologie et de leur fonction s'impose afin de clarifier leur situation, tant leur rôle a été déterminant dans la reconnaissance d'un Chasséen atlantique. Les vases à pied creux ne sont pas très fréquents mais sont emblématiques des productions Auzay-Sandun, au même titre que les vases tulipiformes décorés. A l'instar des coupes-à-socle, une étude approfondie s'impose, ces vases étant une originalité majeure de l'Auzay-Sandun.

Les décors sont abondants mais se concentrent sur certaines catégories de vases: les vases tulipiformes, les vases à pied creux, quelques vases à épaule et à col mal différencié. Les motifs font dans l'ensemble clairement référence au répertoire du Castellec récent. L'étude devra nous permettre, en outre, de déterminer leur fréquence.

Enfin, les éléments de préhension ou de suspension demeurent rares. La taille toujours assez restreinte des vases explique peut-être cela, de même que certaines morphologies qui se prêtent mal à l'ajout de tels artifices.

L'étude de la distribution et de la fréquence de ces vases, objets, décors, éléments de préhension ou de suspension reste à faire. Gageons qu'elle va nous permettre de proposer une sériation chronologique de ces productions. On notera enfin que cette description rapide du corpus Auzay-Sandun a été faite à l'aide d'un vocabulaire élaboré pour l'étude des productions chasséennes du site de Villeneuve-Tolosane (Francois, 2002), soulignant de fait la proximité stylistique des deux corpus. Il s'agit donc maintenant de comparer les productions céramiques Auzay-Sandun avec ce que l'on sait des productions chasséennes afin de mettre en évidence d'éventuels liens et divergences.

2 - Auzay-Sandun Vs Chasséen

Pourquoi l'Auzay-Sandun ne peut-il pas être un développement atlantique du Chasséen ? La question mérite en effet que l'on s'y attarde tant l'histoire des productions céramiques que nous nous proposons de réunir sous l'étiquette Auzay-Sandun (le faciès nord-armoricain étant désigné par Déhus-Barnenez ; Cassen, 1993) est marquée, comme nous l'avons vu, par l'idée chasséenne, en positif ou en négatif. Si la question s'est tant posée, gageons que le hasard ou la paresse ne sont pas nécessairement en cause et qu'une raison plus profonde doit exister. La proximité stylistique des corpus révélée par l'emploi possible d'un même langage descriptif est une des explications. Elle ne peut cependant suffire car sinon comment expliquer la cécité des auteurs bretons ? En 1979, L'Helgouac'h (id. 1979) souscrit à l'idée d'un Chasséen armoricain, postérieur au groupe Cam et distinct des formes armoricaines du type Le Souc'h, vases à pied creux ou Castellec. Néanmoins en 1989, il repose (id. 1991) la question du Chasséen occidental pour finalement en refuser l'idée tout en admettant une influence chasséenne, et en reléguant le groupe Cam dans une position d'ancienneté relative par rapport au Castellec. Le moteur du mouvement de balancier Chasséen / pas Chasséen se trouve ici : ou les productions bretonnes sont bel et bien chasséennes, mais dans ce cas, que faire des éléments discordants ? Ou les productions bretonnes ne sont pas chasséennes, mais alors comment les qualifier et que faire des éléments témoignant d'une influence chasséenne ?

La question des rapports entre le Néolithique moyen II des régions atlantiques et le Chasséen prend donc une importance toute particulière. On aura cependant remarqué qu'il n'a été question ici que « du » Chasséen, or il est depuis longtemps admis qu'il n'existe pas en tant que tel et qu'il faut se tourner vers les deux grandes entités qui le composent : le Chasséen méridional et le Chasséen du Bassin parisien.

Le Chasséen méridional

C'est le Chasséen historique, défini par Amal à la suite des fouilles de la grotte de la Madeleine et supposé un temps avoir réalisé la néolithisation et l'unité de l'Europe occidentale ». Si l'idée est aujourd'hui abandonnée, il est toujours admis qu'il « a émis des influences plus ou moins fortes sur diverses cultures du Néolithique moyen couvrant la majeure partie du territoire français actuel : Chasséen bourguignon, Néolithique moyen de l'Ouest, groupe de Noyen, Chasséen septentrional » (Vaquer, 1998). Depuis quelques années, il a beaucoup perdu de son unité et c'est régionalement qu'il est désormais envisagé. Deux grandes étapes chronologiques sont également dans l'ensemble reconnues, ce que nous avons tenté de rendre à l'aide des données disponibles aux figures 1 et 2.

La présence d'une assiette à marli dans le petit corpus de la Table des Marchand, vase exceptionnel en contexte Auzay-Sandun, révèle des contacts, directs ou non, avec le Chasséen méridional, origine probable de la forme. Les liens se poursuivent, comme nous l'avons déjà

vu (Francois, 2002) par le biais des décors de demi-cercles radiés, moins spécifiquement Auzay-Sandun car préexistants dans le Castelleic. Le site de Capdenac-le-Haut en Quercy a livré une assiette (Clottes et Giraud, 1991, fig. 2 n°7) dont le parti pris décoratif est très proche de la coupe-à-socle du Moustoir (Cassen, 2000, fig. 136 n°3). Il a par ailleurs livré un nombre important de vases tulipiformes (Gernigon 2004) en comparaison avec les habitudes du Chasséen méridional, toujours un peu avare de cette famille de vase. On compte également un certain nombre de vases à bord divergents, parti pris plutôt étranger aux habitudes du chasséen méridional. Les autres occurrences, sur ce même site, des demi-cercles radiés sont importantes en raison de la morphologie des vases qui les portent: des vases à épaulement du même type que ceux d'Auzay, mais aussi d'un des vases associés à la coupe-à-socle du Moustoir (Gernigon 2004, Large et Birocheau 2004 et Cassen 2000). Ces détails stylistiques sont intrigants dans la mesure où ils suggèrent des contacts plus étroits avec le monde atlantique. Par ailleurs, dans la série des sites récemment publiés par Georjon (id. 2004), on remarque à Montpellier - Jacques Cœur, attribué à une étape ancienne du Chasséen méridional, un vase caréné profond à carène basse orné d'un décor de demi-cercles radiés s'appuyant directement sur la carène (ibid., fig. 8 n°2). Il fait écho à un des vases carénés de Saint-Michel-du-Touch (Simonnet 1976, fig. 13 n°28), stylistiquement un peu différent et chronologiquement probablement légèrement postérieur.

La morphologie des vases à rupture de pente, carénés ou à épaulement, est également une voie à explorer. Certains sites attribuables à l'Auzay-Sandun, Auzay par exemple, sont caractérisés par la présence de vases carénés et à épaulement profond, à carène (ou épaulement) haute et à paroi courte, le plus souvent galbée. Or, en dehors des exemplaires de Capdenac-le-Haut dont nous venons de parler, ces vases sont quasiment inexistantes dans le Chasséen méridional, à l'exception de la Provence. On note en effet à la Grotte Murée de Montpezat des vases à épaulement proches des exemplaires Auzay-Sandun (Courtin, 1974, fig. 24 n°1 et 7; fig. 28 n°3 et 6). La couche 6 de la grotte de L'Église à Baudinard en a également livré un exemplaire (ibid, fig. 35 n°1). Cependant, la distance géographique est une donnée toujours un peu difficile à apprivoiser, d'autant plus que le contexte chronologique de ces vases demeure, en dehors de l'attribution chasséenne, plutôt flou (Francois 2002). Reste le trouble généré par la proximité formelle de ces vases, au demeurant peu banals.

Les liens entre Auzay-Sandun et Chasséen méridional sont, comme nous venons de le voir indéniables. La figure 1 souligne les points communs existants entre les étapes anciennes du Chasséen méridional, illustrés notamment par la présence de vases à bord partiellement renforcés multiforés (ibid). Elle permet également de remarquer que l'Auzay-Sandun partage avec ces mêmes étapes anciennes le goût pour des formes dérivées de la sphère, sans rupture de pente marquée. Des différences sont cependant très nettes. Si le corpus breton peut en grande partie être décrit à l'aide d'un vocabulaire élaboré pour le Chasséen garonnais, les points communs s'arrêtent souvent au stade de la catégorie, c'est-à-dire que l'on va retrouver des assiettes, des coupes, des coupes-à-socle, des vases carénés, des vases à col, des vases à profil continu mais que leur morphologie précise va diverger. Ainsi, on peut noter que les vases à profil sinueux, appartenant à la catégorie des vases à profil continu, typiques du style Cam, sont inconnus en contexte Chasséen méridional. Les différences sont encore plus flagrantes si l'on s'intéresse aux étapes récentes du Chasséen méridional (fig. 2), marquées par des morphologies plus segmentées, et dont l'unité est assurée par les fameuses coupes à sillon. La rupture entre Auzay-Sandun et Chasséen méridional est ici très claire. La prise en compte des éléments de préhension et de suspension, mais aussi des motifs décoratifs et de l'usage des décors insiste plus fermement sur les différences.

En somme, il faut admettre une influence des étapes anciennes du Chasséen méridional sur l'Auzay-Sandun, illustrée notamment par la présence d'une assiette à la Table des Marchand, influence qui ne se poursuit pas aux étapes récentes du Chasséen méridional. Dans ce cas l'absence des coupes à sillon du corpus breton serait en effet un fait difficilement explicable. Par ailleurs, si les points communs relevés entre Auzay-Sandun et Chasséen méridional suggèrent, comme nous venons de le voir, une influence des étapes anciennes du Chasséen méridional, ils signalent également des contacts plus anciens, dans le sens opposé, par le biais des décors

de demi-cercles radiés par exemple. Le jeu d'influences est donc complexe et mérite maintenant d'être très précisément analysé afin de démêler l'écheveau.

Le Chasséen du Bassin parisien

Après de réelles avancées dans les années 80, l'intérêt pour le Chasséen du Bassin parisien est aujourd'hui un peu en suspens, en regard du renouveau certain que connaît son voisin méridional. La vignette proposée aux figures 1 et 2 est basée sur les travaux de Blanchet et Martinez (id. 1986). On ne pourra ici s'étendre de façon aussi détaillée que pour le Chasséen méridional faute de pouvoir nous appuyer sur un travail équivalent à celui dont nous disposons pour le sud (Francois, 2002). Quelques remarques cependant.

Le Chasséen du Bassin parisien a été individualisé dès 1955 par Bailloud et Mieg de Boofzheim (id. 1955), puis plus largement décrit par Bailloud en 1964 (id. 1964) et enfin plus précisément défini et périodisé par Blanchet et Martinez (id. 1986). Trois périodes ont été relevées. La première, période 1, a été reconnue à Jonquières, dans l'Oise, sur le site du « Mont d'Huette » où du matériel Chasséen a été retrouvé dans le remplissage des fossés palissés, associé à de la céramique poströssenienne de type Menneville. Les relations avec l'Auzay-Sandun s'articulent autour des décors qui ornent les coupes-à-socle quadrangulaires. Deux choses doivent être remarquées. La première est le motif en zigzag (Blanchet et Burnez 1984, fig. 2 n°2 et 26) que l'on retrouve sur un curieux vase précisément quadrangulaire du site du Moulin des Oies à Belz (Cassen, 2003) dont les reliefs qui accentuent les arêtes trouvent un parallèle sur une coupe-à-socle du « Mont d'Huette » (Blanchet et Burnez, 1984, fig. 5 n°24). Un exemplaire non décoré du même type de vase quadrangulaire portant un relief sur les arêtes a également été découvert sur le site de Noyen-sur-Seine (Hénocq-Pochinot et Mordant, 1991, fig. 5). Le deuxième point à noter est l'absence en Bretagne, intrigante dans un tel contexte, de coupe-à-socle quadrangulaires.

Ces mêmes coupes-à-socle permettent par ailleurs d'établir un parallèle éloquent avec l'étape II du faciès garonnais du Chasséen méridional. On y reconnaît des coupes-à-socle quadrangulaire et un décor en zigzag. Ce lien se poursuit sur le site du « Mont d'Huette » par le biais des décors « en damier », présents dans tout le Chasséen méridional et par l'existence d'une coupe à décor périphérique interne.

La période 2 a été identifiée à Catenoy (couche 5c et 5b), à Boury-en-Vexin mais aussi à Chérence dans le Val d'Oise ou à Fort-Harrouard. Les points communs avec l'Auzay-Sandun se limitent à quelques vases tulipifomes, jamais décorés dans le Bassin parisien. Le reste du corpus ne présente que peu d'affinité en dehors des surfaces lisses.

La période 3, divisée en 3a et 3b se rencontre dans la fosse 5 du Coq Galleux à Compiègne, dans la couche 5a de Catenoy et dans la couche D du fossé de Boury-en-Vexin. Ici encore, peu de liens en dehors du goût pour les parois lisses.

Peu de choses en somme entre Auzay-Sandun et Chasséen du Bassin parisien. Des liens tenus existent pourtant, nous l'avons vu, avec la période 1. Il s'agit maintenant de préciser le cheminement de ce décor, des vases carrés et des coupes-à-socle. Les rapports entretenus entre les deux Chasséens, du Bassin parisien et méridional, sont également à expliciter dans la mesure où ils sont susceptibles de permettre une datation relative plus précise que ce que peut offrir le C14.

3 - Conclusion

Nous venons de le voir, le corpus Auzay-Sandun présente des affinités très nettes avec les étapes anciennes du Chasséen méridional et quelques points communs avec la période 1 du Chasséen du Bassin parisien. Est-ce pour autant suffisant pour soutenir l'existence d'un

Chasséen atlantique ? Comme le remarquait Giot (id. 1991), « un simple style céramique ne peut servir à définir une culture », a fortiori des fragments de style. Par ailleurs, admettre que l'Auzay-Sandun n'est rien de moins, ou de plus, que du Chasséen supposerait que nous soyons en mesure de savoir précisément ce qui fait le Chasséen. Or, depuis Arnal, personne n'a été capable d'expliquer ce qui était à la fois nécessaire et suffisant pour avoir « du » Chasséen, qu'il soit méridional ou du Bassin parisien. Si des liens stylistiques existent entre les productions céramiques de l'Auzay-Sandun et du Chasséen, méridional et du Bassin parisien, de sérieuses divergences, également stylistiques, sont à relever. Ainsi, à titre d'exemple, les vases à pied creux sont une exclusivité de l'Ouest qui ne se retrouve jamais en terres clairement estampillées chasséennes. Evoquer, un Chasséen à vase à pied creux, sur le modèle du Chasséen à vase-support ne serait pas très satisfaisant.

La création de l'Auzay-Sandun permet de faire une synthèse entre le « tout Chasséen » et le « rien-Chasséen » en reconnaissant, comme le faisait L'Helgouac'h en 1989 (id. 1991), une influence chasséenne, lisible dans la morphologie de certains vases, mais en soutenant, à l'inverse de L'Helgouac'h, l'existence d'une entité armoricaine relativement unitaire. Choisir de nommer cette entité « Auzay-Sandun » plutôt que « Chasséen armoricain » permet de s'abstraire d'un vieux débat sans fin, pour enfin reconnaître clairement, et l'originalité du Néolithique moyen des marges atlantiques de la France, et l'existence de liens avec les autres cuHures du moment, dont le Chasséen.

Il est temps maintenant non seulement de pousser plus loin l'analyse des productions céramiques, mais aussi de tester ce modèle en intégrant les autres éléments disponibles. A titre d'exemple, la prise en compte de données céramiques plus techniques, tel que les inclusions non plastiques, permet d'avancer un argument de plus contre un ouest Chasséen. On notera en effet l'existence de dégraissant osseux dans l'Auzay-Sandun, à Auzay et Sandun notamment (Morzadec, 1992 et Colas, 2000). Or il est inconnu des productions chasséennes, ce qui tend à consommer un peu plus le divorce.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAL J., BENAZET G. (1951) - Contribution à l'étude de la poterie néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. XLVI11, fasc. 11-12, p. 541-564.

AUDIBERT J. (1958) - Réflexions sur le Chasséen, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LV, p. 94-104.

BEECHING A. (2002) - La fin du Chasséen et le Néolithique final dans le bassin du Rhône moyen, in FERRARIA., VISENTINI P. (a cura di), *Il declino del mondo neolitico. Ricerche in Italia centro-settentrionale fra aspeffl peninsulari, occidentali e nord-alpini*, Atti del convegno (Pordenone, 2001). Quaderni del Museo Archeologico del Friuli Occidentale, 4, p. 67-83.

BLANCHET J.-C., BOUCHAIN P., DECORMEILLE A. (1984) - «Le camp de César» à Catenoy (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p.173-203

BLANCHET J.-C., BURNEZ L. (1984) - Le camp chasséen du Mont d'Huette à Jonquières (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p. 217-242.

BLANCHET J.-C., MARTINEZ R. (1986) - Vers une chronologie interne du Chasséen dans le Nord du Bassin parisien, in GUILAINE J. et DEMOULE J.-P. (dir.), *Le Néolithique de la France*. Hommage à G Bailloud. Paris, Picard, p. 332-442:

CASSEN S. (1993) - Material culture and chronology of the Middle Neolithic of western France, *Oxford Journal of Archaeology*, 12, 2, p. 197-208.

CASSEN S. (2000) - La tradition céramique Castellec, in CASSEN S. (dir.), *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique*. Chauvigny, Éd. Chauvignaises, p. 461-482.

CASSEN S. (2003) - Importer, imiter, inspirer? Objets signes centre-européens dans le Néolithique armoricain, *L'anthropologie*, 107, p. 255-270.

CASSEN S., L'HELGOUAC'H J. (1992) - Du Symbole de la crose: chronologie, répartition et interprétation, in XVIIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, Rennes, *Revue Archéologique de l'Ouest* (supplément n° 5), p. 223-235.

COLAS C. (2000) - Savoir-faire technique et reconstitution des chaînes opératoires des potiers au Néolithique moyen II dans la moitié nord de la France: étude technofypologique, thèse de doctorat Paris, Université de Paris I.

COURTIN J. (1974) - *Le Néolithique de la Provence*. Paris, Klincksieck (Mémoire de la SPF, 11), 335 p.

FRANCOIS P. (2002) - Les productions céramique du Chasséen de Villeneuve-Tohsane, évolution stylistique et comparaisons avec les autres faciès chasséens d'Europe occidentale, thèse de doctorat, Toulouse, EHESS, 3 vol.

HAMON G. (2003) - Les productions céramiques au Néolithique ancien et moyen dans le nord-Ouest de la France, thèse de doctorat, Rennes, Université de Rennes I, 2 vol.

HENOCQ-POCHINOT C. et MORDANT D. (1991) - La marge sud-est du Bassin parisien: Chasséen et Néolithique moyen Seine-Yonne, in Beeching et al. (dir.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, t. 4, p. 199-210.

GEORJON C. (2004) - Chronologie, variabilité et phénomènes de récurrence dans les corpus céramiques chasséens de la basse vallée du Lez (Hérault), in Gasco et al. (dir.), *Temps et Espaces culturels du 6e au 2e millénaire en France du Sud*, Actes des quatrièmes Rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Nîmes 28 et 29 octobre 2000, Lattes, Ed. de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc Roussillon, p. 115-134.

GERNIGON K. (2004) - Productions matérielles et identités culturelles dans le Néolithique d'Europe occidentale: réflexion autour de la céramique chasséenne en Quercy, thèse de doctorat, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.

GIOT R. (1991) - Qu'y-a-t-il de Chasséen en Bretagne, in Beeching et al. (dir.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, t. 4, p. 163-164.

GIOT R., L'HELGOUAC'H J., BRIARD J. (1962) - *La Bretagne*. Paris, Arthaud.

LARGE J.-M. et BIROCHEAU P. (dir) (2004) - *Les châteliers du Veil-Auzay: une archéologie d'un site exceptionnel de la préhistoire récente*, La Roche-sur-Yon, Groupe Vendéen d'études préhistoriques, 686 p.

LASSERRE M. (1984) - Le camp chasséen du Mont d'Huette à Jonquières (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p. 243-252.

L'HELGOUAC'H J. (1979) - Les groupes humains du Ve au IIIe millénaires, in *Préhistoire de la Bretagne*, Ouest-France, p. 155-320.

L'HELGOUAC'H J. (1990) - *De l'île Carn à la Table des Marchand*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n°2, p. 89-95.

L'HELGOUAC'H J. (1991) - Néolithique moyen armoricain, es-tu Chasséen ? in Beeching et al. (dir.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, t. 4, p.159-162.

Internéo 6 - 2006

LOMBARDO J.-L., MARTINEZ R., VERRET D. (1984) - Le site chasséen du Culfroid, à Bouryen-Vexin dans son contexte historique et les apports de la stratigraphie de son fossé, *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p. 269-283.

MARTINEZ R. (1984) - L'habitat chasséen de Chérence (Val d'Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p. 105-107.

MARTINEZ R. (1991) - Chasséen septentrional ou Néolithique moyen régional, in Beeching et al. (dir.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, t. 4, p. 177-198.

MORZADEC H. (1992) - Mise en évidence de céramique dégraissée à l'os en Armorique, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 9, p. 75-78.

SIMONNET G. (1976) - Le village chasséen de Saint-Michel-du-Touch, *Livret-guide de l'excursion A5, Pyrénées*, IUSPP, IXème Congrès, Nice 1976, p. 15-34

VAQUER J. (1975) - *La céramique chasséenne du Languedoc*. Carcassonne, Laboratoire de Préhistoire et Paléontologie, 368 p.

VAQUER J. (1991) - Aspects du Chasséen en Languedoc occidental, in Beeching et al. (dir.), *Identité du Chasséen*, Actes du Colloque International de Nemours 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, t. 4, p. 27-37.

VAQUER J. (1998) - Le Midi méditerranéen de la France, in GUILAINE J. (dir), Atlas du Néolithique européen L'Europe occidentale, vol. 2a, Liège, ERAUL, p. 413-499.

VAQUER J., RIGAUD L. (1986) - Le gisement chasséen de la Toronde à Cavanac (Aude). *Gallia Préhistoire*, t. 29, 1, p. 173-192.

Serge CASSEN CNRS (Unité Mixte de Recherche 6566)
Laboratoire de Préhistoire et Protohistoire de l'Ouest de la France
Université de Nantes
BP 81227 44312 NANTES cedex 3 (FRANCE)
Adresse email: serge.cassen@univ-nantes.fr

Pascale FRANÇOIS
36, rue de Picpus
75012 Paris
Adresse e-mail: pascale-francois@wanadoo.fr

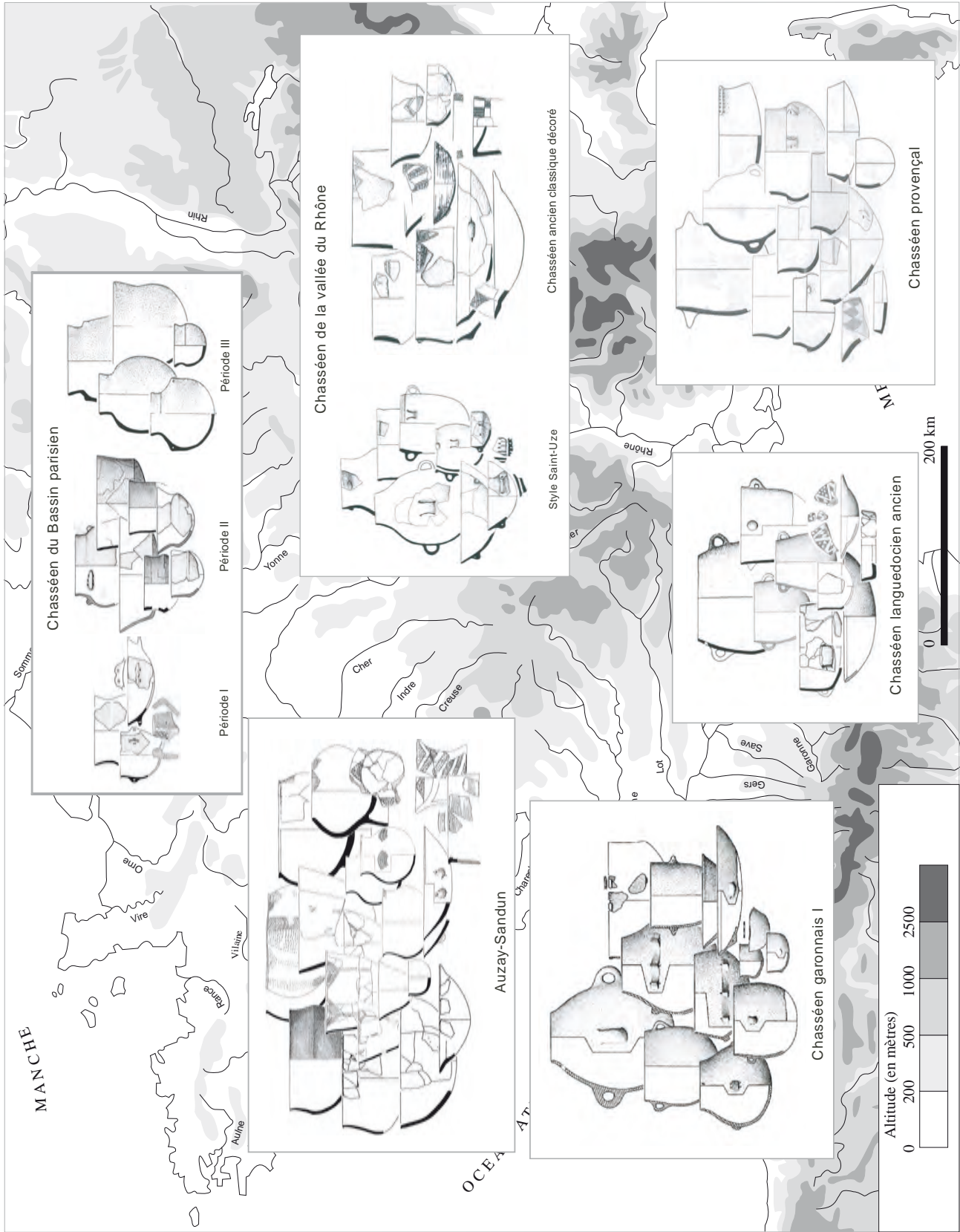


Fig. 1 - Auzay-Sandun Vs Chasséen, étapes anciennes

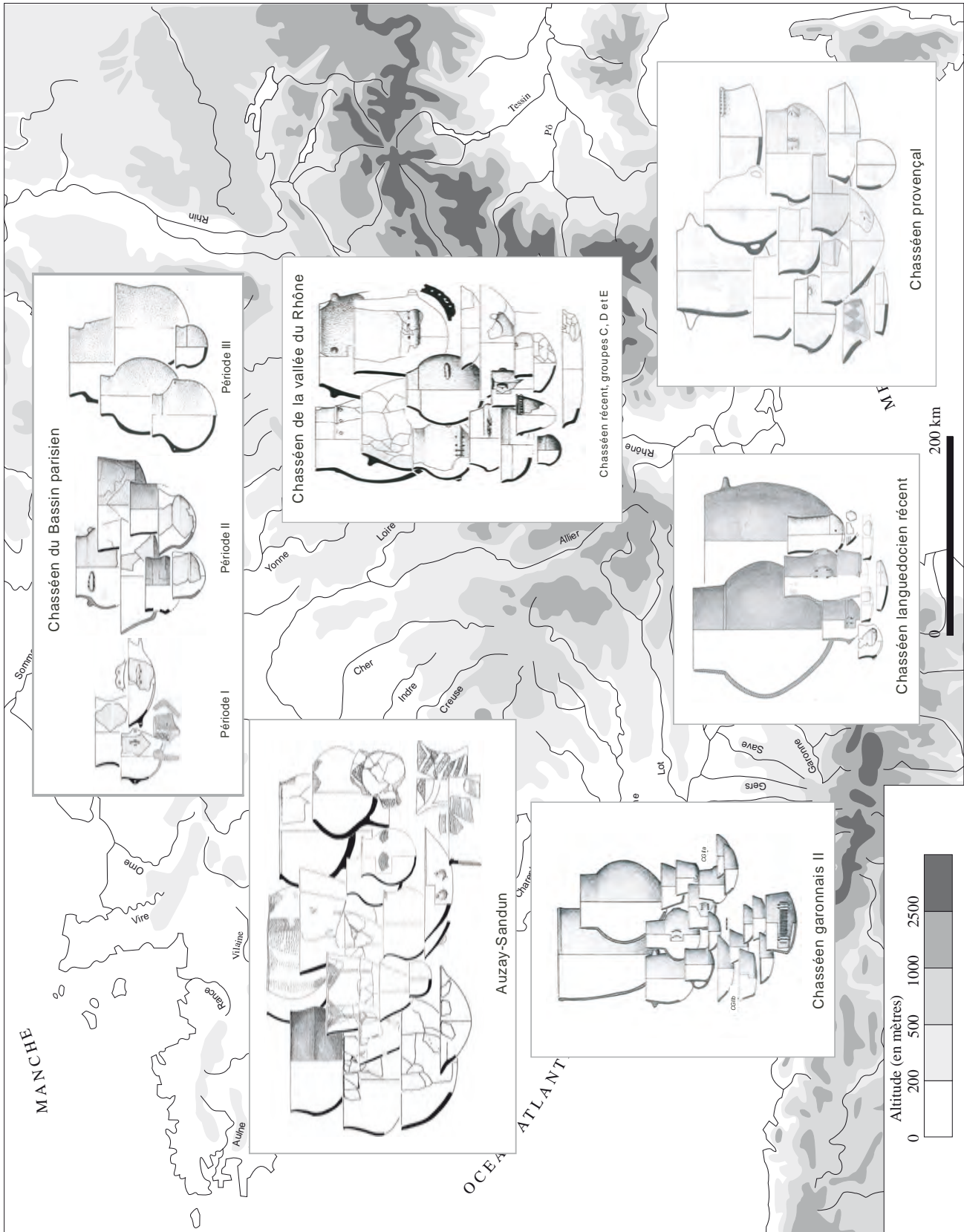


Fig. 2 - Auzay-Sandun Vs Chasséen, étapes récentes

LA FOUILLE D'UN SITE DU NÉOLITHIQUE FINAL EN CONTEXTE DE VALLÉE À VALENCIENNES - RUE BERNIER (NORD)

Gilles LEROY, Marianne DECKERS, Olivier COLLETTE

Depuis quelques années, un effort particulier a été entrepris sur la plaine alluviale de l'Escaut et ses abords. La reconversion de nombreuses friches et une politique active de construction de logements neufs en périphérie des zones urbaines induisent une pression foncière importante. Cette situation amène à multiplier les observations et a, d'ores et déjà, permis de confirmer la forte potentialité de ce segment de vallée pour les périodes récentes de la Préhistoire.

Deux diagnostics, réalisés en 2005 et en 2006 au sud de Valenciennes, ont permis d'identifier les vestiges d'une occupation du Néolithique final appartenant à la tradition culturelle du groupe Gord-Deûle-Escaut.

La fouille de ce site, débutée en mai 2006 et menée par le Service Archéologique de Valenciennes, a permis de mettre au jour des vestiges préhistoriques en relation avec le contexte naturel particulier (Tixador, 2005, 2006). Celui-ci correspond à une zone de résurgence dominant la vallée tourbeuse. Cet environnement sourcier a provoqué l'apparition de petites retenues d'eau bordées de microreliefs. Dans des conditions encore mal comprises, un tuf calcaire s'est développé à hauteur de la résurgence. Cette formation carbonatée a ensuite été recouverte par des couches d'argile organique avant d'être ensevelies sous une épaisseur importante de colluvions et de remblais.

La première occupation du site intervient au Mésolithique. Après une période d'abandon, les néolithiques s'installent sur le versant dominant la plaine marécageuse de l'Escaut. Dès le début, ou au cours de cette occupation, la dépression s'étendant en contrebas du rebord à la berge du chenal tourbeux semble avoir connu une vocation différente. Les restes d'au moins six individus dont deux en connexion (fig.1) ont été identifiés à ce jour.

En l'état actuel de recherches, il est impossible d'affirmer le caractère funéraire de ces restes osseux. Il semble néanmoins que les individus aient été déposés ou immergés à proximité d'une zone d'habitat, et apparemment en association avec une série de buttes réparties sur l'étendue de la dépression. Nous verrons quels éléments taphonomiques et stratigraphiques peuvent, d'ores et déjà, nous permettre d'avancer quelques hypothèses. Néanmoins, l'étude du site n'étant qu'à ses prémices, cette présentation ne constitue tout au plus qu'une information préliminaire.

Contexte général

Le site de la rue Bernier à Valenciennes occupe le pied du versant oriental de la vallée de l'Escaut. A cet endroit, le fleuve décrit un méandre au sein d'une plaine alluviale large d'environ 1km. La topographie locale correspond à un talus crayeux orienté sud-ouest/nord-est dominant la plaine d'environ 25 m. Ce talus disparaît rapidement vers l'aval par la confluence avec la Rhônelle venant de l'est, et l'ouverture d'une large zone déprimée (fig, 3).

Le substrat géologique se constitue d'un socle paléozoïque houiller sur lequel repose une couverture méso-cénozoïque constituée de roches tendres et d'un manteau limoneux quaternaire.

La diversité de la nature des terrains offre potentiellement accès à différentes sources de matières premières (silex du Sénonien, grès du Landénien). Ce type de contexte n'est pas sans rappeler les vallées de la Deûle et de la Scarpe, dont les physionomies sont assez similaires. En ce qui concerne le domaine alluvial de la haute vallée de l'Escaut, le faible nombre d'indices d'occupations avérés pour le Néolithique est à mettre en relation avec un déficit d'observations et d'études du contexte morpho-sédimentaire entre le Cambrésis et la frontière belge. Seul

un site était jusqu'à peu attribué au Néolithique récent/final : il ne s'agissait que de quelques éléments lithiques associés à un vase et recueillis à la faveur d'un effondrement de berge du canal sur la commune de Saint-Saulve, à quelques kilomètres en aval de Valenciennes (Martial *et al.*, 2004). Sur le bord opposé de la plaine alluviale, une petite intervention de l'INRAP au lieu dit « le Vignoble » (fig. 3) avait permis d'appréhender sur une faible superficie une occupation du Néolithique scellée par la tourbe atlantique (inédit, 2005). Enfin, à cinq cents mètres de la rue Bernier, vers l'aval, en position de confluence entre l'Escaut et la Rhônelle, quelques éléments mobiliers néolithiques avaient été reconnus en 2004 à la surface d'une unité organique contenant un niveau mésolithique en place (Leroy, 2005).

Géomorphologie et stratigraphie du site

Le terrain fouillé se trouve au sein du versant oriental de la vallée de l'Escaut. Son sous-sol est caractérisé par la présence de terrains crayeux et marneux se succédant horizontalement. Une rupture de pente dans la topographie du versant semble correspondre, d'après des sondages à la tarière, à un contact lithologique craie/marne. A hauteur de la rupture de pente, la fouille a mis au jour et réactivé un ancien niveau sourcier. Actuellement, cet accident de terrain a été fortement adouci par le recouvrement d'épaisseurs de colluvions et de remblais gallo-romains, médiévaux et modernes. Lors de la phase active, la zone sourcière s'est apparemment développée au sein d'un microrelief particulier. Ce dernier était caractérisé par l'alignement de petites buttes et de dépressions perchées provoquant l'apparition de petite retenue d'eau. Les cuvettes, remplies d'eau sans cesse renouvelée, surplombaient d'un ou deux mètres une zone tourbeuse se rattachant à la plaine alluviale de l'Escaut.

Au point de vue géomorphologique, on peut distinguer trois entités : le versant général, la zone sourcière et le chenal tourbeux (fig. 4).

- Le versant possède une pente relativement marquée (moy 6.4%). Son substrat géologique marno-crayeux est recouvert de dépôts limoneux. Au contact des limons, il se présente par des couches de cailloux crayeux insérés dans une pâte blanchâtre compacte. La base des dépôts limoneux est composée de couches solifluées à charge de silex. Du limon argileux verdâtre plus homogène à petites inclusions de tuf constitue le substrat du site. Il s'agit probablement de colluvions anciennes. La partie supérieure de ce dépôt est brunâtre et affectée de nombreuses taches d'oxydation marquant l'emplacement d'anciens réseaux radiculaires. A ce niveau, l'occupation néolithique se présente à la base d'une petite unité de limons colluviés et bioturbés colmatant localement les structures (fossés, fosses).

La zone sourcière correspond fort probablement au contact lithologique entre les bancs de craie marneuse du Turonien moyen reposant sur les marnes vertes plastiques du Turonien inférieur (anciennement désignées « Dièves »). Elle se présente par un microrelief de dômes et de dépressions métriques. Le niveau de résurgence assurait la présence de petits bassins naturels d'eau claire. Cette dépression est partiellement tapissée par des tufs, des limons et des sables. Les deux niveaux archéologiques principaux se placent dans la partie inférieure de ce comblement. Le niveau détritique est piégé dans une unité de tuf recouvrant le substrat limoneux. Ce tuf précède un sable gris contenant des restes humains localement associés au mobilier et à la faune issus des rejets domestiques. D'autres restes humains, ainsi que deux individus en connexion sont, quant à eux, situés au sommet de l'unité sableuse.

Chronologiquement, et pour une cause encore non éclaircie, la surface d'occupation a été sujette à la formation d'un premier tuf calcaire. Ce tuf de base est d'abord apparu par encroûtements autour des nombreux restes anthropiques (mobilier lithique, céramique et osseux), reposant sur le substrat limoneux. Après un épisode d'arrêt marqué par un niveau argileux organique, un nouveau tuf, plus important est apparu *in situ*, construit par cristallisation spontanée au sein des dépressions. Ce dépôt se présente sous forme d'accumulation d'agrégats tuffacés non consolidés alternant avec des épisodes stratifiés et des couches d'argile organique. Au total, plus d'un mètre d'épaisseur s'est développé à la base du microrelief. Pour une raison encore peu claire, cette formation carbonatée s'est interrompue brutalement. Le tuf a été recouvert par une couche d'argile organique devenant rapidement tourbeuse. Ce niveau tourbeux, noir, très dense épousant les ondulations du microrelief scelle la stratigraphie des sols en relation

avec l'occupation néolithique. Un premier élément de datation C14 sur sédiment (LY 13537, 2900 ± 40 BP, 1256-944 cal., date à confirmer) semble situer la formation de l'horizon tourbeux au Bronze moyen/final. Une série de trous de poteaux de faible section affecte la surface de ce sol. La succession d'alignements de trois poteaux pourrait correspondre à l'aménagement d'un cheminement peut-être destiné au franchissement de la zone humide. Plusieurs phases de colluvionnement et de remblais ont assuré l'enfouissement et la préservation des vestiges archéologiques.

Le chenal tourbeux n'a pas été étudié en détail. D'après la carte géologique, il se place au sein de la plaine alluviale de l'Escaut et semble donc correspondre à un paléochenal du fleuve. Des sondages profonds à la tarière et à la pelle mécanique ont mis en évidence la présence de niveaux alluvionnaires argilo-caillouteux. Plusieurs couches d'argile organique et de tourbe alternant avec du limon colluvionné viennent colmater ce chenal. En outre, des sondages géotechniques indiquent la présence d'un substrat de marne verdâtre très compacte.

Un sondage, réalisé sur la berge du chenal a permis d'identifier une occupation attribuable au Mésolithique. Le niveau archéologique est présent à la base d'une unité de limons tourbeux passant latéralement à une tourbe. Les analyses palynologiques et les dates C14 en cours permettront de préciser la position chronologique de cette occupation.

Interprétation

Les quelques structures en creux néolithiques, mises au jour sur le rebord ou promontoire limoneux dans une portion très réduite de terrain, ne fournissent que très peu d'informations quant à la nature et à la structuration de l'habitat, sans doute très proche comme semble l'indiquer la nature des rejets domestiques. Les futures investigations nous amèneront à établir une corrélation entre ces structures (partie haute), et les niveaux présents dans la partie inférieure du comblement de la zone sourcière.

L'hypothèse d'une mise en place du microrelief (zone sourcière) due à la dynamique fluviale n'étant pas recevable, celle d'un aménagement par l'homme de cette dépression apparaît donc crédible et permet d'expliquer certaines formes de terrain. Les bords parfois abrupts des buttes, du promontoire ou les surfaces sub-horizontales de la dépression et des buttes sont autant d'anomalies en contexte naturel. L'existence de biefs étroits et clairement aménagés entre certaines buttes conforte cette impression, tout comme l'absence de toute formation sédimentaire antérieure à l'occupation néolithique et postérieure au façonnage de buttes. Dans cette hypothèse, les néolithiques seraient à l'origine du remaniement de la topographie au pied du promontoire. En outre, les surfaces de certaines buttes présentent des creusements correspondant à de petites fosses et à des piquets plantés.

Dès le début ou durant l'occupation néolithique, des restes humains ont été rapidement scellés dans le sédiment sableux formant la base de la zone sourcière. Ces restes osseux se trouvaient à proximité de petits bassins dont la profondeur d'eau fluctuait suivant la hauteur de la nappe souterraine. Les individus n'étant accompagnés d'aucun élément mobilier et aucune trace de fosse d'inhumation n'ayant été relevée, l'intentionnalité de ces dépôts reste à démontrer. De tels faits, à priori inédits dans le contexte du Néolithique récent/final, restent à ce stade purement énigmatiques

Les restes humains

En dehors de tout contexte funéraire apparent, seules les conditions taphonomiques de dépôt et d'enfouissement progressif des corps permettront de proposer des pistes de compréhension.

Comme susdit, deux horizons de restes humains ont été mis au jour. Le premier est contenu dans un sédiment alluvionnaire sableux à la base de la dépression. Les nombreux ossements humains sont répartis, semble-t-il, de manière aléatoire à proximité immédiate de la berge, parmi le mobilier domestique évoqué. Quelques indices de connexions sont à confirmer au niveau des bassins, des vertèbres ou des membres supérieurs.

Le second horizon, découvert au sommet de cette même unité sableuse, montre des restes humains appartenant à des sujets adultes matures (entre 25 et 40 ans), notamment en connexion anatomique stricte ou lâche. Ces derniers sont en décubitus dorsal et adossés soit à la berge, soit aux parois des buttes. Les connexions anatomiques subsistent pour les éléments rachidiens, le grill costal, le bassin et les hanches. Divers éléments corporels sont retrouvés à proximité des restes en connexion. Dans le cas de l'individu /1000/ (fig.1), le squelette du crâne et de la face ainsi que les deux premières cervicales se situent à environ un mètre de sa position anatomique.

De manière générale, l'état de conservation des ossements humains est excellent et traduit un colmatage rapide par les sédiments alluvionnaires.

En amont de l'étude anthropologique, diverses pathologies ont été remarquées : l'hypoplasie de l'émail dentaire, la carie dentaire, des *criba orbitalia*.

Le mobilier

En l'absence de données quantitatives, nous nous bornerons à décrire de façon sommaire les principales caractéristiques.

Le lithique

Le mobilier lithique présente un état physique remarquablement bon. Les artefacts ne sont pas patinés et ne montrent aucune trace d'usure pouvant indiquer un déplacement important ou une exposition prolongée à des facteurs d'altération chimique.

L'ensemble est nettement dominé par les éléments de débitage. La présence de lames et lamelles en quantité significative semble néanmoins indiquer la recherche d'une production particulière de ces types de supports. Quelques éléments intrusifs (lamelle à dos, armature mésolithique), doivent inciter à la prudence.

Parmi les outils, on notera une nette prédominance des microdenticulés sur supports divers. Les armatures sont essentiellement tranchantes ; seule une pointe pédonculée à ailerons a été recueillie à ce jour. Les pièces polies sont principalement représentées que par des fragments de petite taille issus, très probablement, d'une réutilisation en nucleus. Les pièces de mouture en grès sont représentées par des meules dormantes et des broyons.

La matière première siliceuse provient essentiellement des affleurements de craies sénoniennes présents à proximité du site. Quelques apports exogènes sont à signaler avec notamment des éléments pressigiens.

Première approche tracéologique

Un premier test tracéologique a été réalisé par J.-P. Caspar sur un échantillonnage de mobilier lithique significatif. La microtopographie du silex n'est pas altérée par la taphonomie du site. Cette première constatation implique des conditions de conservation et d'enfouissement rapides, dans un milieu stable. Les traces d'utilisation observées indiquent une large variété de matières travaillées : matière animale tendre indéterminée (viande, tendons, peau fraîche), os, teillage des fibres végétales, argile...). Cette variété d'activités pourrait conforter l'hypothèse d'une proximité immédiate de l'habitat.

Lame microdenticulée	Découpe de matière animale tendre (viande, peau fraîche, tendons...)
Troncature	Coupe de matière végétale tendre
Fragment médian de lamelle microdenticulée	Superposition de traces indiquant la coupe de matières végétales tendres (sèche ou légèrement humide), et le teillage de matières végétales fibreuses après rouissage et séchage
Lame esquillée	Sciage de l'os
Grattoir sur éclat	Grattage de la peau fraîche (durée d'utilisation environ 10 mn)
Bec	Rainurage de l'os
Grattoir en bout de lame	Lissage de l'argile

La céramique

Les premières observations permettent de distinguer trois productions particulières :

- La céramique grossière à dégraissant au silex ou/et à la chamotte présente de nombreux fonds plats et généralement épais. Les bords sont droits ou légèrement débordant ; les cols sont droits ou faiblement évasés. Les éléments de décors sont absents (fig.2).

- La céramique fine est représentée par quelques tessons de panses carénées et de bords. Cette céramique, dégraissée au sable trié, présente des pâtes de couleur gris pâle à gris foncé. Les décors actuellement reconnus comprennent un décor linéaire simple en zigzag ou « dents de loups » sur lèvre plate, et un décor incisé sur le bord (ligne pointillée). De rares tessons ont la caractéristique de voir leur bord épaissi d'un bandeau horizontal. A ce jour, les éléments de préhension et de suspension sont constitués par un tesson de anse plate et une languette à double perforation verticale.

- Actuellement, huit fragments de fusaïoles ont été collectés (diamètres restitués de 2 à 4,5 cm).

De manière générale, l'ensemble céramique se rapproche nettement du profil culturel Deûle-Escout tel qu'il est défini à ce jour dans les rares publications existantes (Martial, Praud et Bostyn, 2004). Cette interprétation semble devoir être confirmée par un premier élément de datation C14 sur charbon de bois (LY 13538, 3965 ± 60 BP, 2618-2294 cal., date à confirmer).

Les restes de faune

La parfaite conservation des vestiges osseux est à mettre en relation avec un enfouissement très rapide survenant au plus tard quelques mois après leur abandon dans un milieu humide. La grande majorité des restes osseux semble provenir d'une faune domestique. Le bœuf, le porc et les caprinés sont bien représentés avec une certaine prédominance d'individus immatures ou pré-adultes. Certains os longs présentent des traces de rognage de petits carnivores (chien ?). De manière générale, la forte représentation de parties impropres à la consommation et les traces de découpes semblent indiquer des rejets de boucherie ou de consommation.

Conclusion

La mise en évidence d'une occupation attribuée au Néolithique final groupe Deûle-Escout dans la plaine alluviale de l'Escaut constitue une avancée importante pour l'approche de ce groupe culturel dans le nord la France. La fouille n'a apporté que peu d'éléments quant à la structuration de l'habitat néolithique compte tenu des délimitations de l'emprise de l'intervention archéologique. En revanche, la présence de corps plus ou moins remaniés par des agents naturels et/ou anthropiques, à proximité de la zone d'habitat, constitue un fait nouveau. L'intérêt de cette découverte dépendra d'éléments matériels pouvant définir la nature de ces dépôts et leur relation avec un milieu anthropisé prenant l'apparence de buttes émergeant d'une zone sourcière. Les études et analyses en cours permettront de replacer cette occupation dans son contexte environnemental et d'en préciser les spécificités culturelles. Des fouilles réalisées sur la zone mitoyenne de l'intervention pourraient permettre d'appréhender l'habitat Néolithique (faisant défaut sur cette première intervention), par l'approche archéologique du promontoire et, préciseraient sa corrélation avec la partie basse.

BIBLIOGRAPHIE

DESCHODT L. (2002) – Une phase de sédimentation alluviale au Préboréal initial dans la vallée de l'Escaut (Nord de la France), *Quaternaire*, 13, (2), 2002, P. 149-152.

DUBOULOZ J., BOSTYN F., CHARTIER M., COTTIAUX R., LE BOLLOCH M. (2005) – *La recherche archéologique sur le Néolithique en Picardie*, dans : La recherche archéologique en Picardie : Bilans et perspectives, *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2005, p. 63-98.

GILIGNY F. et al. (2005) – Un site néolithique moyen en zone humide, Louviers « La Villette » (Eure), *Documentes archéologiques de l'Ouest*, Rennes, 343 p.

Internéo 6 - 2006

GILIGNY F. (dir.) (2005) – Louviers « la Vilette (Eure) : Un site néolithique moyen en zone humide, *Documents Archéologiques de l'Ouest*, 343 p.

LEROY G. (2005) – Valenciennes, site SITA (Mésolithique), *Bilan Scientifique Régional du Nord Pas-de-Calais 2004*, DRAC NPDC, p. 91-93.

MARTIAL E., PRAUD I., BOSTYN F. (2004) – Recherches récentes sur le Néolithique final dans le Nord de la France, dans : M. Vanderlinden et L. Salanova dir., *le troisième millénaire dans le Nord de la France et en Belgique, Actes de la journée d'étude SRBAP-SPF du 8 mars 2003 à Lille*, Anthropologica et praehistorica 115/2004, Mémoire de la SPF (t. 35), p. 49-71. Paris. 2004.

MASSON B., VALLIN L., VANBRUGGHE N. (1988) – Recherche sur la plaine alluviale de l'Escaut. Paléoenvironnement et archéologie, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 3, p. 23-33.

REVILLON S., HANNOIS PH. (2003) – Vers une archéologie de la vallée de la Deûle (Nord), dans *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, Revue du Nord, T. 85, 2003, p. 13-22.

SOMMET J. (1976) – Formes et formations fluviales en Picardie et dans le Nord, dans : H. De Lumley H. dir., *La Préhistoire française*, IX e congrès UISPP, tome 1, p. 118-121.

TIXADOR A., KORPIUN P. et HUVELLE G. (2005) – Valenciennes, rue Bernier : DFS de diagnostic archéologique, 35 p. : ill. Service Archéologique de Valenciennes.

TIXADOR A., KORPIUN P. et HUVELLE G. (2006) – Valenciennes, rue Bernier : DFS de diagnostic archéologique, 34 p. : ill. Service Archéologique de Valenciennes.

Equipe de recherche

Marianne Deckers (responsable de l'opération et responsable scientifique), Arnaud Tixador (archéologue municipal de Valenciennes et co-responsable de l'opération), Patrice Korpiun (archéologue au Service Archéologique de Valenciennes), David Delassus (archéologue au Service Archéologique de Valenciennes), Gregory Huvelle (archéologue au Service Archéologique de Valenciennes), Olivier Collette (géomorphologue), Gilles Leroy (Service Régional de l'Archéologie), Pierre-Gil Salvador (géomorphologue – Université de Lille I), Nicolas Cauwe (professeur de Préhistoire – Université catholique de Louvain-la-Neuve), J. P. Caspar (Laboratoire de tracéologie de Louvain), Ann Defgnée (palynologue – Université catholique de Louvain-la-Neuve, Laboratoire de Palynologie), Philippe Vidal (anthropologue – CNRS-UMR 5198), Tarek Oueslati (archéozoologue - Université de Lille III, CNRS-UMR 8164).

Gilles.leroy@culture.gouv.fr

mdeckers@hotmail.com

ocollette@hotmail.com

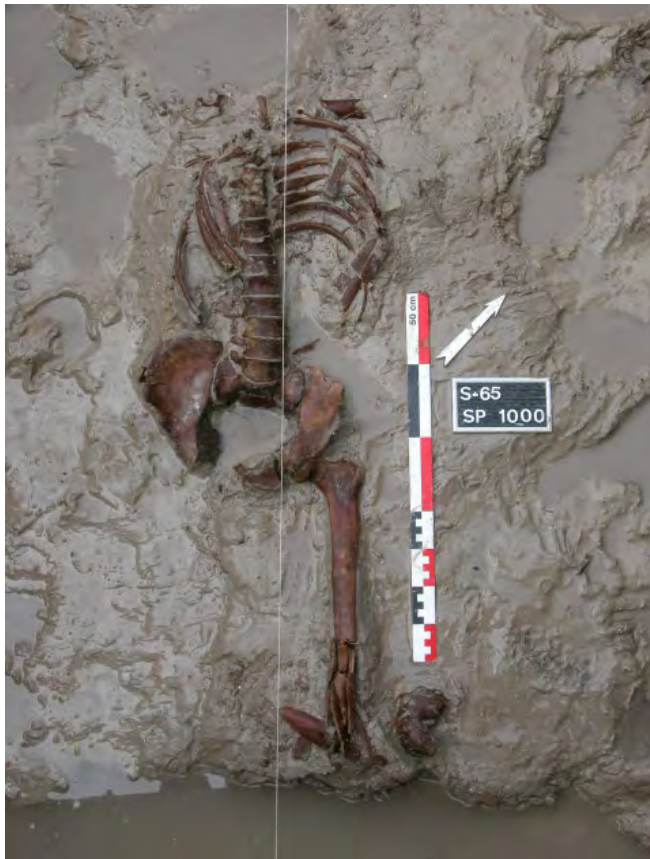


Fig. 1 : individu /1000/ (Ph. A. Tixador)

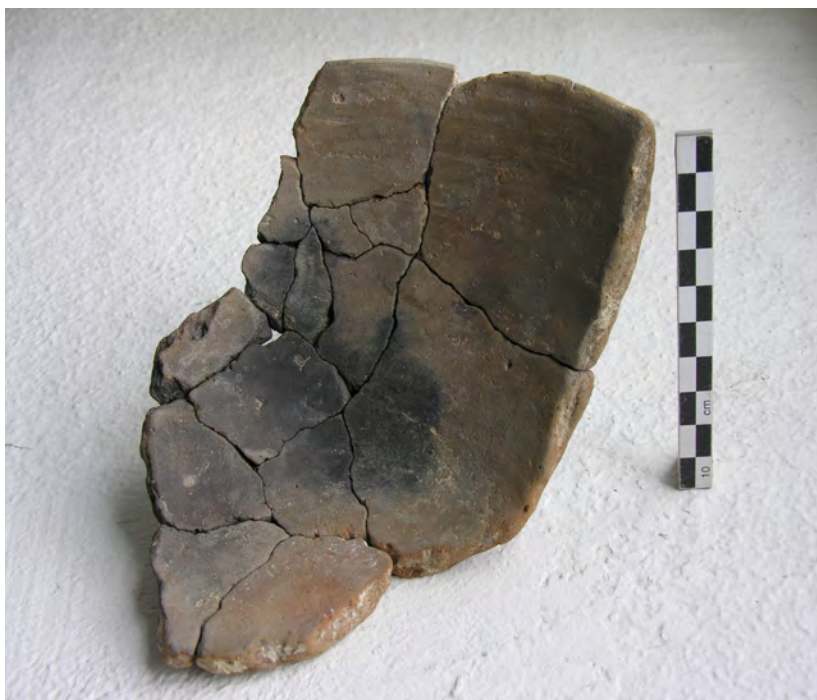


Fig. 2 : récipient simple ouvert (Ph. A. Tixador)

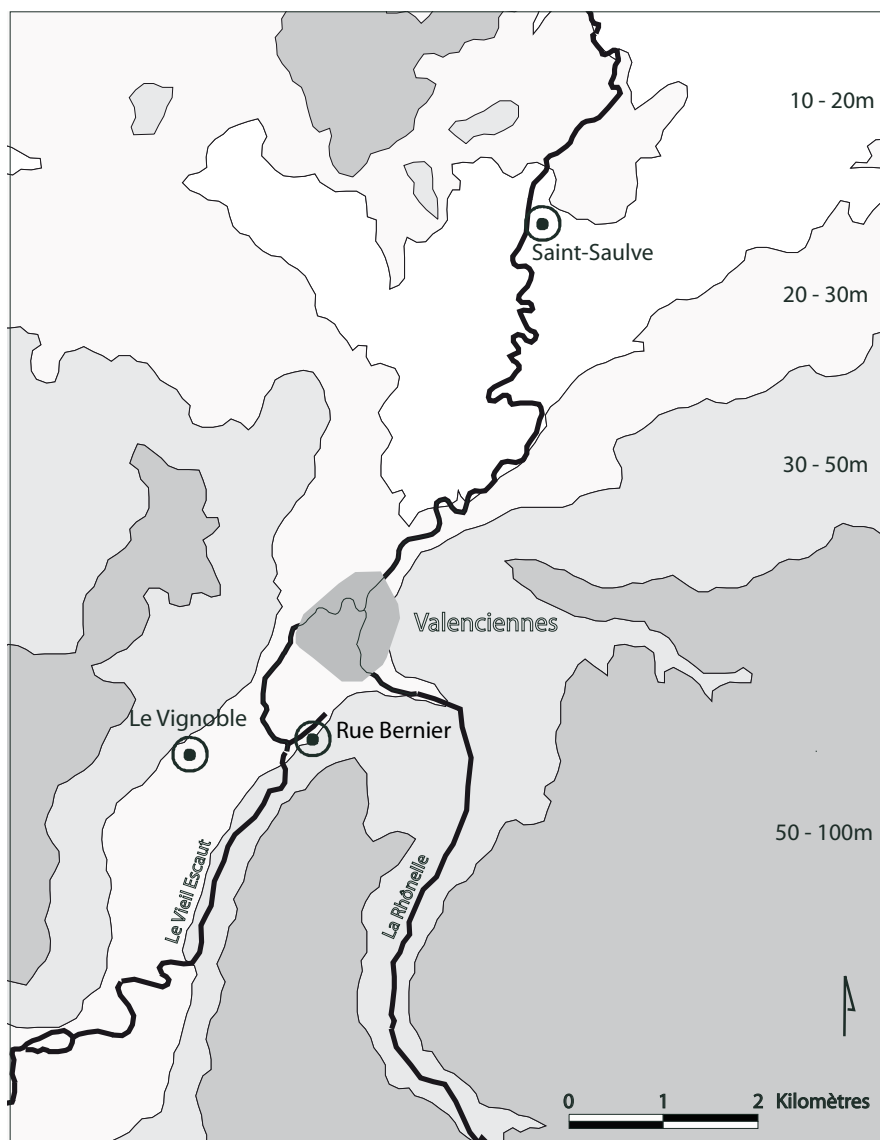


Fig. 3 - Occupations néolithiques reconnues sur ce segment de vallée.

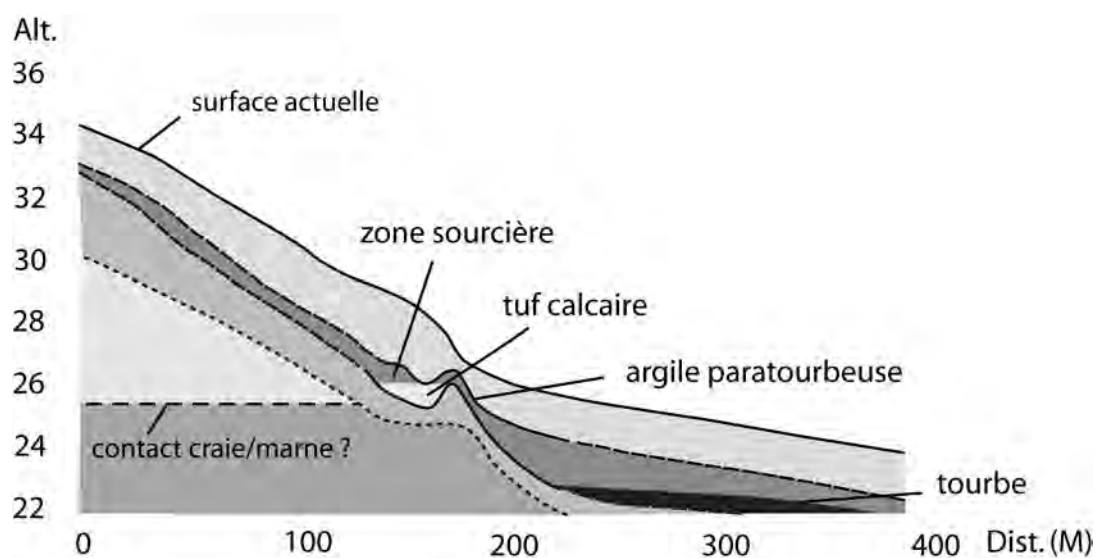


Fig. 4 - Proposition de restitution schématique de la géomorphologie du versant.

LE NÉOLITHIQUE FINAL SUR LE SITE DE LA Z.A.C SAINT-MARTIN À AIRE-SUR-LA-LYS (PAS-DE-CALAIS) : NOUVELLES DONNÉES SUR L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Yann LORIN et Hervé TRAWKA

Présentation du site

L'aménagement d'une Z.A.C. au nord de la ville d'Aire sur la Lys a donné lieu en 2004 et 2005, aux différentes étapes du sauvetage d'une occupation de la fin du Néolithique.

Les hommes au Néolithique final ont choisi d'implanter leurs bâtisses sur une plateforme naturelle, d'altitude moyenne de 32 à 24 m. Cette longue langue de terre d'orientation nord/ouest-sud/est, est bordée de pentes douces vers le nord et l'est. Elle est le résultat de l'encaissement de deux vallées, formées par la Liauwerte et la Melde, deux des affluents de la rive gauche de la Lys. Ce relief adouci domine une large zone humide au nord, comprenant la plaine alluviale de la Melde et, au sud et à l'est, la zone basse de confluence de ces différents cours d'eau. Cette topographie dominante est certainement à relier aux choix qui ont présidé à une implantation, qui débute, au III^{ème} millénaire, pour une occupation pérenne des lieux. Elle est marquée par la suite par la présence de populations du Bronze (funéraire du Bronze ancien, moyen et final, de nombreux indices d'habitats du Bronze moyen et final, et de la transition avec le Hallstatt, puis du Hallstatt final jusqu'au gallo-romain).

Dans les secteurs néolithiques, les sondages d'évaluation du site en 2004 ont révélé un piégeage des indices d'occupation sous une faible épaisseur de terre végétale, remaniée par les labours et sous une épaisse couche de limons en partie issus des colluvionnements de plateau. Lors de la fouille en 2005, les rares indices découverts dans l'espace habité ont rapidement démontré l'arasement partiel des habitats malgré leur position en rebords de plateau. L'absence d'un véritable niveau d'occupation qui aurait nécessité une fouille fine a donc laissé place à une exploitation simple des structures en creux. Si cette constatation paraît évidente, il n'en reste pas moins que les données recueillies offrent une mine de renseignements qui contribueront à la compréhension de la vie quotidienne et de l'architecture au Néolithique final.

Un mode architectural commun à l'ensemble des constructions

La période est représentée par cinq bâtiments d'architecture de bois, qui, sans atteindre les dimensions des plus impressionnants habitats du Néolithique final, constituent des édifices d'assez grande taille (de 24 à 28 mètres de long, pour une moyenne de 7,5 à 9 m de large).

En règle générale, les indices de poteaux laissés dans le sol permettent d'avancer l'hypothèse d'un modèle d'habitation à faîtière et à murs à pans de bois, sur lesquels reposent deux pans de toiture. Nos premières constatations vont dans ce sens et l'approche menée sur le terrain livre ses premiers enseignements. Les perturbations existent, elles prennent la forme de plusieurs tranchées anciennes ou récentes qui oblitèrent localement les structures néolithiques. Elles se présentent comme de longues bandes limoneuses gris clair, aisément discernables du reste des vestiges. Leur présence n'a pas que partiellement tronquée la lecture en plan.

Les bâtiments sont répartis géographiquement sur trois secteurs distants de quelques centaines de mètres. Le plus dense de ces secteurs (L) comporte trois constructions allongées, orientées est-ouest. Toutes les constructions sont munies d'une entrée à l'est et refermées à l'ouest par une semelle de fondation continue. Deux des bâtiments sont strictement parallèles et séparés d'une trentaine de mètres l'un de l'autre. Le plan du troisième se superpose au premier et pourrait marquer une étape de reconstruction de la maison.

Les deux autres secteurs (i et M) ont livré deux bâtisses, très proches dans leur conception et leurs dimensions (28 m de long sur 9 m de large) mais séparées de quelques 400 m de distance, l'une de l'autre. Elles partagent avec les bâtiments déjà décrits, la forme générale allongée, de longs côtés conçus à partir de poteaux resserrés et juxtaposés sur une même ligne, une entrée au sud-est dotée d'un porche étroit et à l'extrémité opposée arrondie, en « abside ». À l'intérieur, les poteaux sont massifs et très espacés.

Des traits communs à toutes ces constructions existent. Le plan de la maison comprend, pour 4 bâtiments sur 5 repérés, une tranchée de fondation continue interrompue aux entrées. Toutes présentent un comblement identique qui nous a conduit à les regrouper dans un même ensemble. La tranchée se traduit toujours, en surface, par une même trace très diffuse, et difficile à reconnaître au sol et des marques parfois plus prononcées indiquant la présence d'un poteau. La largeur de cette « tranchée de fondation » varie entre 0,50 m et 0,80 m. C'est l'espacement entre les poteaux de parois qui varie d'un bâtiment à l'autre, allant d'un resserrement presque complet (à peine 0,1 m entre les poteaux) à un espacement de près d'1 m, mais sans jamais rompre le rythme retenu pour un même bâtiment. Ces différences indiquent sans doute une adaptation des techniques choisies notamment aux autres étapes d'élaboration des parois (clayonnage, simple enduit...). Dans le secteur L, seul le bâtiment le plus septentrional possède la caractéristique de présenter deux tranchées latérales rectilignes sur toute sa longueur et des poteaux de parois très resserrés. Le plus méridional possède des supports latéraux plus distants (0,80 m) et la dernière construction des poteaux de « parois » placés en vis à vis, mais régulièrement espacés avec un écart d'un 1,40 m. Pour ce dernier plan, l'aspect général est différent et ne présente donc pas au décapage, un creusement continu, comblé différemment, mais des trous de poteau distincts les uns des autres. Dans la majorité des cas, la configuration générale du fossé périphérique apparaît régulière. La profondeur de creusement varie tout de même sur toute la longueur d'une paroi. Le profil du fossé varie lui aussi à partir de la forme d'un U aux parois rectilignes, verticales et présente parfois des parois légèrement obliques. Le fond est toujours plat et sa régularité est parfois interrompue par des creusements plus prononcés, sans doute nécessités par d'inévitables adaptations pour permettre d'ajuster les pièces de bois les unes aux autres.

D'autres indices sont communs à l'ensemble des constructions. Ces similitudes concernent l'implantation des poteaux à l'intérieur de l'espace habité. On distinguera trois types de poteaux implantés. Les constructions comportent un axe longitudinal constitué de poteaux faitiers, distants de 8 mètres à plus de 13 mètres. Ils soutiennent la toiture par l'intermédiaire d'une panne faitière. Ces poteaux porteurs sont massifs et espacés, parfois doublés et de section plus fine dans certains bâtiments du secteur L. De part et d'autre de cette première « ligne », et en position décalée, dans une majorité des cas vers l'avant du bâtiment, deux poteaux dits secondaires sont implantés. Ils sont symétriquement opposés et marquent chacun une nouvelle ligne d'axe longitudinal. Leur rôle architectural peut être supposé. Ils constituent des soutiens aux pièces de bois de la charpente ou aux pièces intermédiaires. Des analogies existent avec les descriptions faites sur l'architecture des grands bâtiments de Pléché, Douchapt ou Moulins sur Céphons. Ce type de poteau a la particularité de présenter un creusement sensiblement moins profond que celui précédemment décrit pour l'axe central du bâtiment.

Enfin, il faut faire mention de poteaux « latéraux » accolés ou inclus à la paroi et pouvant servir de soutien pour une pièce d'entrait. Leur rôle est voisin de celui des poteaux secondaires, mais leur présence ne semble pas absolument nécessaire dans tous les cas.

Premières observations concernant les spécificités propres à chaque construction

L'ensemble de ces variations laisse entrevoir une adaptation des modalités architecturales, peut-être pour des raisons d'économie du bois ou des raisons techniques. Des observations plus précises pourront être exploitées au terme de l'étude. Elles découlent de l'enregistrement de la trace sombre du poteau, plus encline à la rétention d'humidité et contrastant dans la plupart des cas avec les remblais, rendant ainsi visible dans de nombreuses structures en plan et en coupe, la morphologie générale du bois d'oeuvre. L'alignement quasi constant des poteaux a permis de

vérifier la trace du poteau sur toute sa profondeur. La régularité de cette disposition a grandement simplifié l'emplacement choisi pour les coupes sur un seul axe longitudinal. L'enregistrement global des parois s'est fait en deux temps (en quinconce sur les deux axes, longitudinal et transversal). Dans le cas d'une lecture plus difficile en surface ne permettant pas de reconnaître d'emblée la forme générale, des sondages d'un mètre de large ont été réalisés. Quelle que soit la méthode mise en œuvre, la position et la taille des poteaux ont pu être enregistrés. Dans un troisième temps, l'exiguïté de la structure qui rendait difficile la lecture et le relevé, a été atténuée par l'élargissement par des moyens mécaniques des sondages à la mini-pelle (voir photographies). C'est la superposition des relevés en plan par niveaux fouillés qui corrige ce rendu partiel des coupes et offre une restitution globale de l'ensemble architectural. Les plans proposés à la figure n°3 ne présentent qu'une schématisation de ces observations (notamment celle des parois) dont l'analyse est en cours.

Parmi les premières observations faites, nous retiendrons, l'utilisation, pour l'élaboration de ces parois, de rondins de diamètre moyen (0,3 à 0,5 m), de troncs fendus en deux (de section demi-circulaire. La présence de « planches » fendues deux fois (« madriers ») est elle aussi attestée par l'étréoussure et la rectitude de certaines traces sombres dans certains bâtiments du secteur « L » en particulier. Ces parois de bois semblent assez systématiquement appuyées sur la face interne du creusement, soit en fait au contact direct avec le substrat qui constitue un appui non négligeable pour la stabilité de l'ensemble. Certaines traces dépassent légèrement l'alignement général. La grande régularité observée nous incite à penser qu'il ne s'agit pas seulement d'adaptation à la légère sinuosité du fossé ou à la section des pièces de bois, qui permettrait en les décalant de corriger l'alignement général de la paroi. L'autre hypothèse serait alors de conférer à ces poteaux un rôle supplémentaire. Cette proposition a déjà été faite et est traduite par une dénomination différente, celle de « poteau latéral » qu'il nous semble opportun de retenir ici. Leur rôle serait de participer à la mise en place de pièce d'entrait dont la fonction est de renforcer la structure afin de contrer la pression qui s'exerce latéralement.

Si les comparaisons établissent une « base architecturale commune » et soutiennent l'hypothèse d'une attribution au Néolithique final, d'autres divergences sont à signaler. Ainsi, l'absence de rigole doublant la paroi est importante à noter. Il est difficile de dire si elle tient à un particularisme du mode architectural ou à un défaut d'enregistrement dans le sol sur un site où les parties les plus superficielles, érodées feraient alors défaut. Les murs externes se composent ici uniquement d'une paroi encastrée dans le sol, rectiligne, souvent continue de largeur et de profondeur assez constantes. Le module des pièces de bois employées est peu variable et la ligne des poteaux n'est pas doublée. Le clayonnage n'était probablement pas nécessaire dans la grande majorité des cas, les poteaux étant suffisamment rapprochés et épais pour assurer le maintien d'un enduit argileux, nécessaire à l'étanchéité et dont la présence est avérée par la présence de fragments de terre cuite.

Pour le besoin de la construction des seules extrémités, les hommes ont recours à des techniques adaptées (poteau – tronc entier aux extrémités, aux entrées sur le petit côté, ou encore dans la partie centrale de l'arrière des bâtiments). Les bâtiments des secteurs i et M, l'entrée est bordée de part et d'autre d'un trou de poteau creusé légèrement en retrait vers l'intérieur du bâtiment. Dans les deux cas, les deux structures creusées sont assimilables aux fondations d'un porche.

Dans le cas des poteaux porteurs, les techniques de creusement et de remplissages sont identiques à celles des structures périphériques, mais les profondeurs sont d'un autre ordre. Les avant-trous mesurent environ 1,50 m de profondeur sous la surface actuelle. La base plane témoigne d'une extrémité du poteau régulière et non appointée. Les pièces de bois de section importante jusqu'à plus d'1 m de diamètre. Dans chacune des « travées », le trou de poteau central est le plus volumineux, puis plus on s'écarte de l'axe médian plus le diamètre des poteaux décroît. Cette constante devrait à terme permettre de proposer une analyse plus précise du rôle de chaque pièce de bois, à partir de leur élévation et leur position. Pour le moment, et tout en nous limitant à décrire les faits, nous ne pouvons que remarquer la longueur des portées. On ne peut que s'interroger sur l'existence de pièces de bois de portée transversale entre les poteaux latéraux, qui seraient utilisées comme pièces intermédiaires pour réduire les longueurs. La

portée longitudinale entre les poteaux centraux ou secondaires varie en fonction de la longueur des bâtiments et les longueurs de la panne faîtière et des sablières hautes nécessaires varient de 7,25 m à 12,25 m. Le poteau central est plus nettement décalé le plus souvent vers l'arrière du bâtiment par rapport à l'alignement des poteaux secondaires. Cette disposition permettant le passage et la fixation de l'entrait (comme l'hypothèse a déjà été proposée par J.Y. Tinevez à Pléché), fait, semble-t-il, l'objet d'une particularité sur le site d'Aire, où une distance supérieure au mètre écarte l'hypothèse d'une fixation simple sur le poteau central. Elle s'oppose de surcroît aux vents dominants du nord-ouest et renforce l'ossature générale.

A l'intérieur, l'espace est divisé par les travées de gros poteaux (le central et les deux poteaux décalés), implantés tous les 8 à 10 m. Un cloisonnement perpendiculaire est supposé sur la base de rares indices complémentaires. Ces cloisonnements apparaissent totalement contemporains de l'armature principale du bâtiment. Leur analyse couplée à celle de la répartition du mobilier est en cours. Aucun lien n'a pu être constaté avec un système d'entrée puisque aucune interruption du fossé périphérique, ni d'aménagements particuliers n'ont été observés. Ces champs d'études font partie du travail actuellement en cours. Ils concernent aussi les disciplines « environnementales », dont les prélèvements commencent seulement à être exploités. Les essences de bois ne sont pas connues. Des prélèvements réguliers ont été réalisés dans le but de les identifier. Ces prélèvements de charbons seront utiles pour toute une série d'analyses : nature du bois d'œuvre, gestion et économie du bois, datations C14. Enfin des analyses sédimentologiques devraient être entreprises afin de tenter de répondre à la question de la présence d'animaux au sein de l'espace habité.

Présentation du mobilier

Comme dans la grande proportion des habitats du néolithique final, les conditions de préservation du site et l'absence de fosses de rejet à proximité de la maison font que les séries récoltées sont souvent relativement pauvres. Le mobilier provient des avant-trous de poteaux, qui ont piégé du matériel.

Le mobilier céramique recueilli dans les creusements comporte des formes variées parmi lesquelles on peut distinguer les céramiques à parois épaisses, à pâte rouge orangée et des céramiques à parois fines. La céramique à parois épaisses est plus grossière et assez mal cuite, à cuisson oxydante. Le dégraissant est à la chamotte, et dans une proportion beaucoup plus faible au silex grossier. Cette catégorie regroupe des vases de grandes tailles (grands pots de forme sub-verticale, à cols et bords droits ou légèrement rentrants), la carène est parfois marquée. Le fond est plat. L'ensemble est bien caractéristique du Néolithique final et par la présence de carène haute, du groupe de Deûle-Escaut.

Les tessons décorés comportent des exemples de lèvres aplaties sous forme de rabat externe par repli lors du façonnage du bord (au doigt?). Un autre exemple présente un fin cordon appliqué sur la carène et décoré régulièrement au bâtonnet (?).

La céramique fine, de taille plus modeste (petits vases hémisphériques, dont un exemple caréné). L'aspect général et le traitement de surface, en général, sont plus soignés. Mais les parois ne sont pas décorées, à l'exception d'un tesson de la structure L 279, qui porte un cordon lisse juste sous le bord. Cependant la tradition décorative semble varier sensiblement des autres productions connues localement. Tant est si bien qu'il est, à ce stade de l'étude, nécessaire de s'interroger sur l'homogénéité technique du corpus et sur l'attribution culturelle en général.

Les fusaïoles (principalement coniques) et les pesons sont présents et de formes comparables aux exemplaires connus.

Pour l'ensemble des bâtiments, seules quelques centaines d'artefacts lithiques, parmi lesquels des déchets de taille ainsi que des outils ont été recueillis dans les creusements. Ils sont très représentatifs du cortège type d'outils présents dans le groupe de Deûle-Escaut. Les micro-denticulés composent la majorité des outils retouchés. Leurs supports sont très variés et une partie d'entre eux comporte des traces d'utilisation. Certains produits finis sont en matériaux

exogènes. Des fragments de couteaux de différentes provenances (« silex de Spiennes », « silex Turonien du Grand-Pressigny »). Pour les matériaux locaux, deux racloirs à encoches, renforcent cette parenté typologique avec le groupe. Les outils du fond commun (denticulés, grattoirs, de rares tranchets et perçoirs ...) complètent les types d'outils représentés. Les outils polis en silex gris clairs (Silex crétacé du Hainaut « Spiennes » ?). Les armatures de flèches sont pour l'essentiel des pointes de flèches tranchantes, mais des formes plus rares sont présentes (perçante sub-triangulaire et losangique ...).

Le débitage d'éclat semble le plus courant. Le débitage de lamelles est utilisé, comme en témoigne la présence de supports. Parmi les rares nucleus, il est supposé et a pu être suivi d'un débitage d'éclats qui le masque en grande partie.

Conclusion :

La fouille de l'occupation Néolithique final d'Aire sur la Lys livre des données inédites pouvant aider à la compréhension du fonctionnement de ces vastes constructions de la fin du Néolithique. Les données préliminaires de l'étude indiquent d'ors et déjà la parenté avec d'autres bâtiments déjà connus, comme celui récemment découvert à Waardamme en Belgique (Demeyre, Bourgeois et Crombé, 2004). Des perspectives de nouvelles comparaisons s'offrent à nous dans les différentes disciplines de la recherche archéologique. L'apport d'un mobilier nouveau, issu d'une région encore mal documentée, n'est pas sans poser de problèmes. Il est donc plus prudent pour l'heure de laisser en suspend certaines de nos hypothèses interprétatives, même si, au regard des affinités reconnues à travers certains domaines précis (étude lithique, aspects architecturaux...) nous sommes amenés à envisager une attribution au Groupe de Deûle-Escaut.

BIBLIOGRAPHIE :

DEMEYERE F., BOURGEOIS J. ET CROMBÉ P. (2004) – Plan d'une maison du groupe de Deûle-Escaut à Waardamme (Oostkamp, Flandre occidentale). *Notae Praehistoricae* 24- 2004

FOUERE P. (1998) – Deux grands bâtiments du Néolithique final arténacien à Douchapt (Dordogne), in *Production et identité culturelle : rencontres méridionales de préhistoire récente*, actes de la 2^{ème} session, Arles, 1996 ; Ed APDCA, 1998, p 311 à 328.

HAMON T. ET HODARA J.-J. (2005) – Architectures monumentales de la fin du néolithique, l'exemple du bâtiment des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre). In Bushsenschutz O. et Mordant C. dir., *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. 127^{ème} congrès . Nancy 2002. Ed du CTHS. p 299 à 314

TINEVEZ J.Y. (2005) – Plechatel (Ille et Vilaine), La Hersonnais. Un ensemble de quatre bâtiments du Néolithique final dans le contexte des grandes architectures de l'ouest de la France. In Bushsenschutz O. et Mordant C. dir., *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. 127^{ème} congrès . Nancy 2002. Ed du CTHS. p 299 à 314

Yann Lorin et Hervé Trawka
Inrap Nord Picardie,
Palais Saint Vaast, aile ouest,
62000 ARRAS

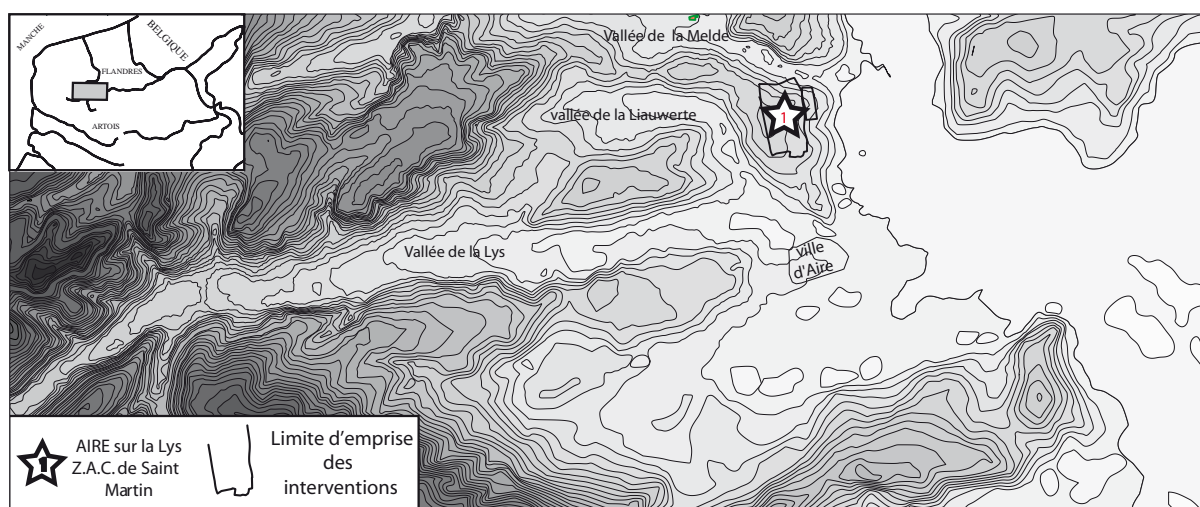
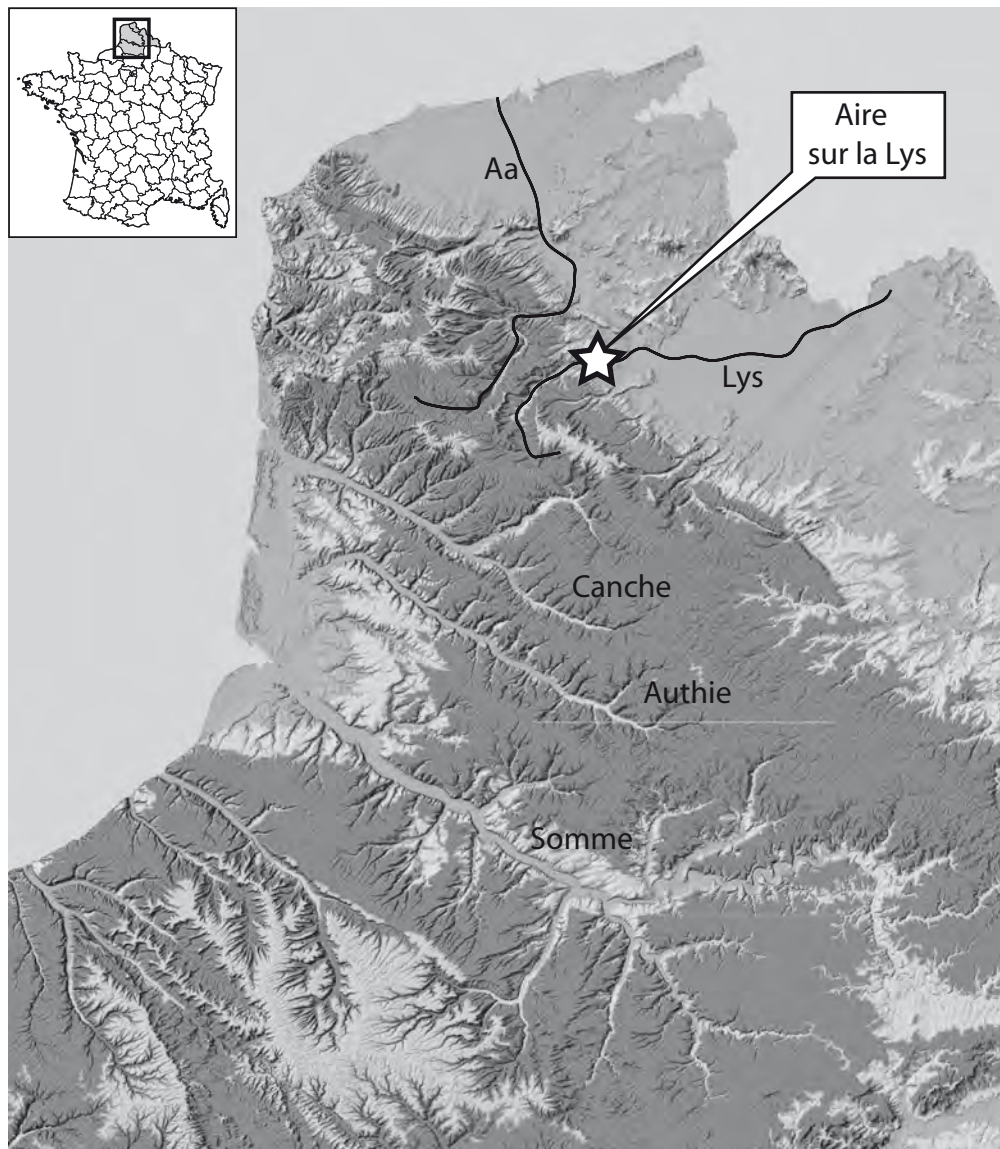
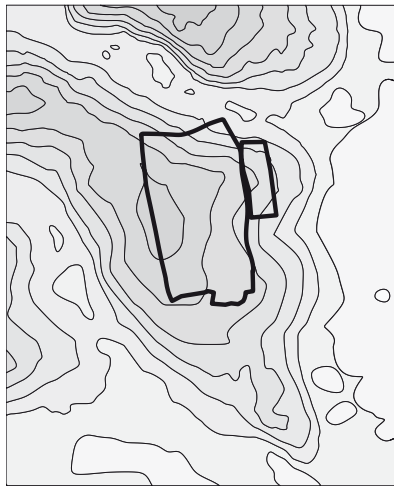


Fig. 1 - Localisation du site sur la carte du relief régional et local, (d'après un document de l'Ign)



Légende :

- 1. 2. 3. Secteurs présentant une ou plusieurs constructions du néolithique final
- Diagnostic 2004 (première phase)
- Diagnostic 2005 (seconde phase)
- ▭ Secteurs fouillés en 2004 / 2005

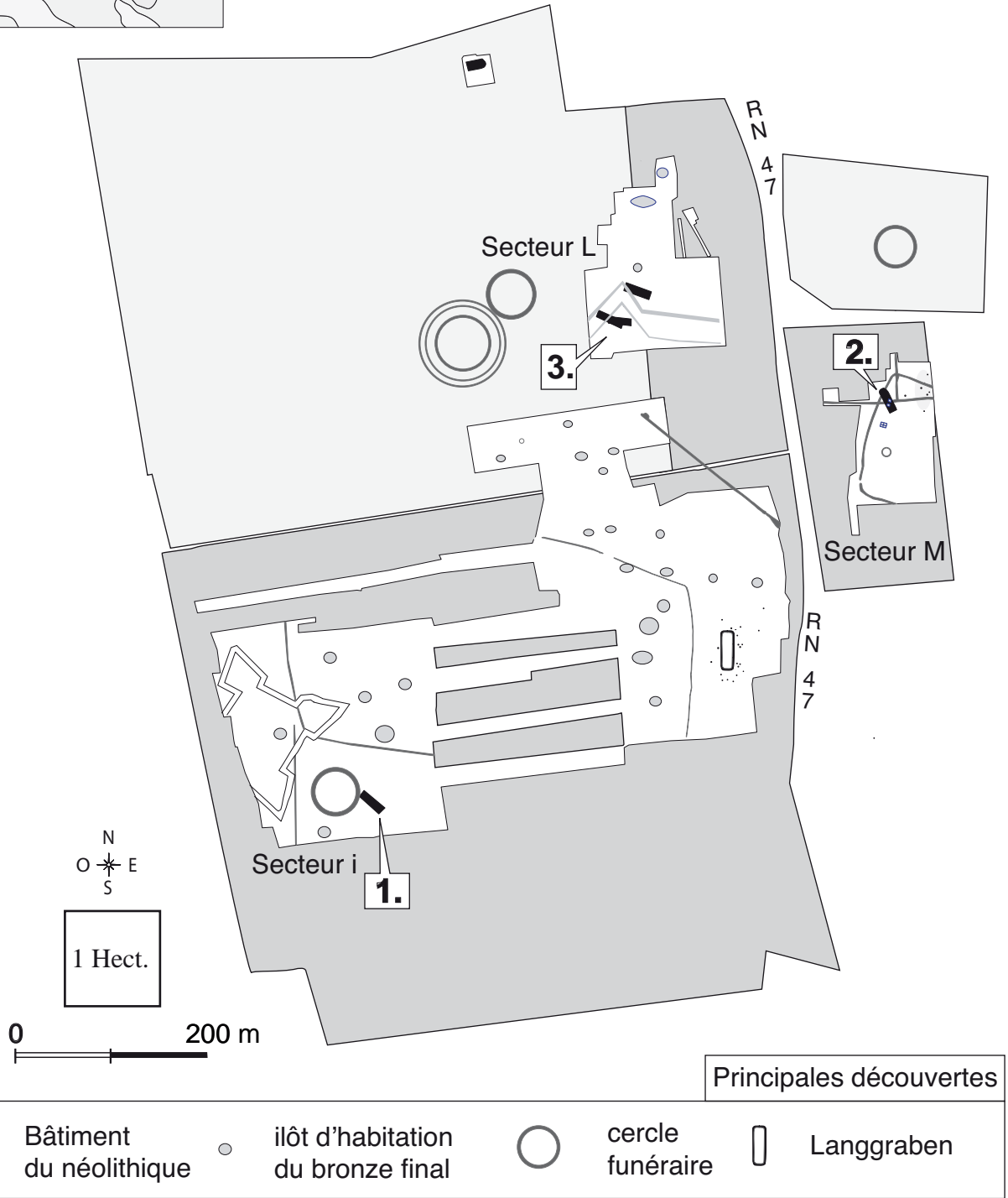


Fig.2 - Les bâtiments du néolithique final et les principales découvertes de la fouille en 2005

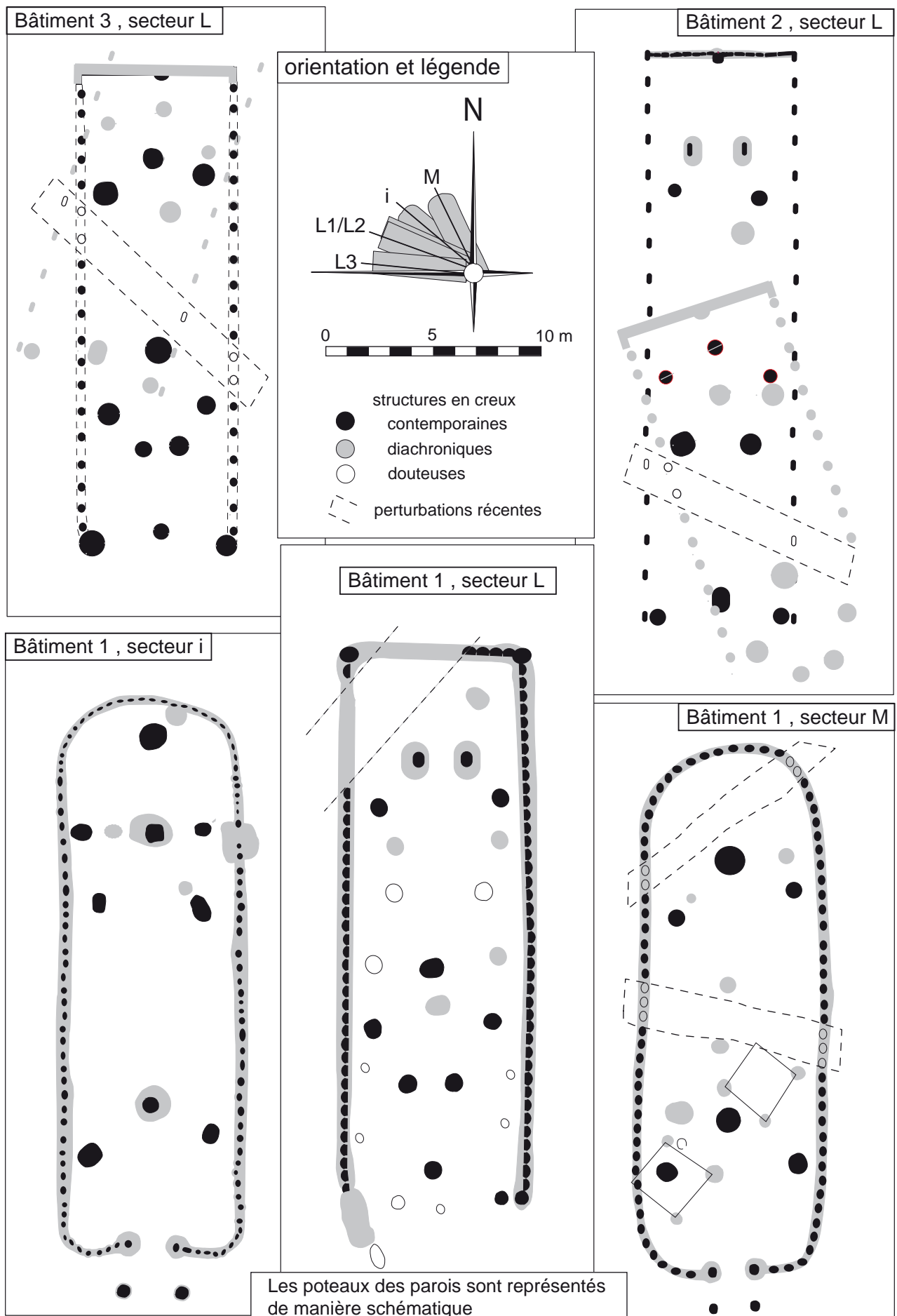


Fig. 3 - plan des bâtiments d'Aire sur la Lys (62)

DECOUVERTES DU NEOLITHIQUE FINAL SUR «LA PLATE-FORME AERO-INDUSTRIELLE DE HAUTE-PICARDIE» A MEAULTE (SOMME), PRESENTATION PRELIMINAIRE

Frédéric JOSEPH, Marie-France DIETSCH-SELLAMI et Emmanuelle MARTIAL

Préambule

Cette présentation constitue un préliminaire des découvertes réalisées à Méaulte en 2005. Les études du mobilier n'étant pas achevées voir commencées, nous préférons rester prudent sur les éléments avancés.

Circonstance de l'intervention

Le Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation de la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie, instance émanant du Conseil Général de la Somme et associant différentes collectivités territoriales (dont la Communauté de Communes de la Région d'Albert-Acheux-Bray s/Somme), a souhaité engager les travaux de construction d'une plate-forme aéronautique à vocation industrielle située sur les trois communes de Méaulte, Fricourt et Bray-sur-Somme (Somme). Le projet concerne, à ce stade, une surface totale proche de 200 ha, mais l'opération de fouille menée de mars à novembre 2005 a porté sur une première phase de 119 ha correspondant à la piste et à ses abords. Elle a permis la fouille de 14 sites principaux témoignant de l'importance de l'occupation humaine de ce secteur depuis le Néolithique jusqu'à l'époque Médiévale. Les vestiges néolithiques ont été repérés et fouillés dans trois secteurs distincts (fig. 1).

Contexte géographique et géologique

Le secteur de l'intervention est situé à environ 35 km à l'est de l'agglomération d'Amiens. Le projet même occupe le rebord septentrional d'un interfluve étroit, culminant à 127 m d'altitude. Il forme une sorte de promontoire naturel qui sépare deux vallées, la vallée de la Somme au sud, et la vallée de l'Ancre au nord, à environ 4 km au sud-est de la ville d'Albert.

Partie intégrante du plateau picard, aux confins des régions naturelles du Santerre, du Vermandois et de l'Amiénois, ce lambeau de plateau présente un pendage régulier d'est en ouest dont la déclivité reste faible et progressive. L'altitude globale de l'emprise sondée est comprise entre 104 m à l'ouest, et 110 m à l'est. La surface du plateau est animée par de petits reliefs assez peu marqués, notamment des vallons secs ; leur engorgement par des épaisseurs variables de colluvions masque toutefois partiellement les dépressions ainsi créées. L'impression de platitude est donc trompeuse, les reliefs ont pu être suffisamment sensibles pour influencer sur les installations humaines.

L'interfluve domine de 70 à 80 m les deux vallées principales qui l'entourent par des versants relativement abrupts. Les rebords sont entaillés par de nombreux vallons secs dont les têtes peuvent remonter assez loin à l'intérieur du plateau.

Comme le plateau du Santerre un peu plus au sud, cette portion du plateau picard est armée par les épais niveaux de craie du Secondaire (niveaux du Turonien au Santonien) qui font plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. Ils sont caractérisés par des alternances de couches crayeuses blanches ou crème, plus ou moins marneuses, avec de temps en temps des intercalations de lits de silex noir. En nul point du projet la craie n'est affleurante. Elle est recouverte et masquée par des épaisseurs conséquentes de limons des plateaux quaternaires d'origine éolienne. La Carte Géologique (feuille XXIV-8/Albert, BRGM) signale une épaisseur de limon de 5 à 10 m sur le sommet du plateau.

Présentation des sites

Lors de l'opération de diagnostic réalisée en 2004, des vestiges attribués à la fin du Néolithique ont été mis en évidence principalement dans trois secteurs distincts. Ils correspondent pour le site 10 à deux petites fosses, un plan de bâtiment pour le site 13 et un autre bâtiment très différent pour le site 3.

Site 10

Cette fouille réalisée sur l'emplacement de la mise en place d'une voirie a permis de confirmer l'occupation de la fin du néolithique repérée lors de l'évaluation (Figure 2). Les prescriptions de fouilles avaient été émises suite à la découverte de deux petites fosses contenant un mobilier proportionnellement abondant, constitué de fragments de céramique et de silex taillés. Lors de la réalisation des tranchées de sondages, ce même type de mobilier avait aussi été repéré dans une couche de colluvions. Le décapage de ce secteur a permis de trouver trois autres fosses contenant du mobilier détritique contemporain de celui issu des fosses découvertes lors du diagnostic. De plus, la couche contenant du mobilier archéologique a pu être circonscrite. Elle correspond au colmatage d'une dépression d'un petit vallon sec qui se développe sur le versant du plateau. Une fouille mécanisée a permis de traiter la totalité de la surface de cette couche présente soit plus de 200 mètres carrés. Le mobilier prélevé par mètre carré indique, par son état de fraîcheur identique à celui du mobilier issu des fosses, qu'il correspond à du mobilier détritique rejeté sur le sol par les néolithiques. La topographie de ce secteur a permis un léger colluvionnement qui a comblé la dépression et ainsi préservé ce mobilier.

Site 13

Les prescriptions du service régional de l'Archéologie ont été motivées par la découverte lors du diagnostic de trous de poteau formant le plan d'un grand bâtiment. Les informations recueillies lors du diagnostic permettent d'envisager une datation de cet habitat à la fin du néolithique. La fouille a consisté à définir précisément le plan du bâtiment (Figure 3). Il mesure environ 5 mètres de large 19 mètres de long. Il est orienté pratiquement nord-sud et se compose de deux rangées de neuf trous de poteaux formant les deux parois latérales. Une rangée centrale composée d'au moins quatre poteaux plus importants définissent le maintien de la faitière. Au niveau du pignon nord, une tranchée de fondation relie les deux poteaux latéraux. Le poteau faitier est probablement renforcé par l'ajout de poteaux secondaires se répartissant latéralement au niveau de la tranchée.

Quelques autres poteaux ont été repérés à l'intérieur du bâtiment et correspondent vraisemblablement à la mise en place de cloisonnement ou de renfort. Un ensemble de sept à huit trous de poteau de taille inférieure à ceux du bâtiment semblent définir une extension de la construction principale, accolée au pignon sud.

Le décapage réalisé autour de cette construction, n'a révélé qu'une seule structure pouvant être associée à cette occupation. Situé à l'est du bâtiment à environ 6 mètres, cette fosse est recoupée par le même fossé gallo-romain qui impute le plan de la maison. En ce qui concerne la datation de cet édifice, le mobilier recueilli aussi bien dans les trous de poteau que dans la fosse permet de confirmer une attribution chronologique à la fin du néolithique.

Site 3

Les occupations principales rencontrées sur ce site sont une succession d'établissements ruraux gaulois et gallo-romains. Toutefois, la fouille à 50 % lors du diagnostic d'un bâtiment a livré du mobilier en quantité non négligeable dont les caractéristiques sont très proches du mobilier néolithique livré par les sites 10 et 13 (industrie lithique et fragments de céramique). Composé de seize trous de poteau et orienté est/ouest, les dimensions de ce bâtiment sont

d'environ 13,5 mètres de Longueur sur 5,5 mètres de large (Figure 4). Cette construction de forme rectangulaire est composée de deux rangées de poteaux latéraux. En son centre, deux trous de poteau plus importants constituent l'axe faitier. Une abside est clairement identifiable à son extrémité ouest et beaucoup plus discutable à l'Est, dû peut-être à la présence d'un important impact d'obus de la guerre 14/18. Bien que le mobilier livré par les trous de poteau est moins important que pour le bâtiment du site 13, son homogénéité et ses caractéristiques tendent à une attribution au néolithique final.

Le mobilier en terre cuite.

L'examen rapide des fragments de céramique issue des fouilles sur les vestiges néolithiques de Méaulte confirme l'attribution chronologique définie lors du diagnostic pour les sites 10 et 13. À première vue, il est possible de distinguer deux catégories de production l'une « fine » et l'autre « grossière ». Cette distinction est possible à partir des épaisseurs de parois, des traitements de surface et sur la taille des inclusions. Ces dernières sont principalement constituées de chamotte. Les remontages étant en cours, les formes des vases ne sont pas encore bien reconnues, mais outre les formes simples identifiées, des fragments de carène attestent la présence de vases segmentés. La présence de nombreuses languettes de préhension est attestée.

La présence de pesons et de fusaioles aussi bien sur le site 10 que sur le site 13, témoignent des activités de tissage.

L'étude de la céramique des sites de Méaulte va permettre de mieux reconnaître les formes des vases présents, non seulement pour comparer les sites 10 et 13 entre eux, mais aussi de replacer ces corpus régionalement, notamment par rapport au site du Gord de Bettencourt-Saint-Ouen (Martin, Martinez et Prost, 1996). D'un point de vue technologique, il sera alors possible de comparer les données des sites 10 et 13 avec les fragments de vases trouvés dans les trous de poteau du bâtiment du site 03.

Les macro-restes végétaux.

Des prélèvements systématiques de sédiment ont été pratiqués au sein des soixante structures du Néolithique final fouillées sur les sites 13 (44 structures échantillonnées), 10 (4 structures) et 3 (12 structures) de Méaulte en vue d'une étude carpologique. Le volume total de sédiment prélevé et traité atteint 945 litres. À l'issue du tamisage effectué sur une colonne de deux tamis calibrés aux mailles de 2 mm et 0,5 mm d'ouverture, un test destiné à évaluer le potentiel carpologique des échantillons a consisté à trier intégralement tous les refus de tamis de 2 mm.

À ce stade du traitement du matériel, 18% des structures se sont révélées stériles en macrorestes végétaux. Toutes les autres en ont livré, sous forme carbonisée. Le nombre total de restes déjà recueillis s'élève à 314. Il s'agit essentiellement de grains de céréales et de restes de fruits sauvages dont la présence dans les structures peut être attribuée à une activité de cueillette. Dix taxons ont été identifiés dont cinq céréales – les blés vêtus, amidonnier (*Triticum dicoccum*) et engrain (*Triticum monococcum*), le blé tendre au sens large ou froment (*Triticum aestivum* l.s.) et les deux variétés d'orge, à grains vêtus (*Hordeum vulgare*) et à grains nus (*Hordeum vulgare* var. *nudum*) -, trois fruitiers, le noisetier (*Corylus avellana*), le pommier sauvage (*Malus sylvestris*) et une ronce (*Rubus* sp.), et des herbacées sauvages appartenant aux familles des légumineuses (Fabaceae) et des graminées (Poaceae). Le matériel archéobotanique recueilli à Méaulte se caractérise par son remarquable état de conservation.

La poursuite de l'étude permettra notamment :

- de caractériser les pratiques agricoles en vigueur à Méaulte au Néolithique final, en s'appuyant sur les fréquences des différentes céréales ; on cherchera à savoir si la préférence accordée aux céréales à grains vêtus par les paysans installés plus au nord (Houplin-Ancoisne, Carvin) (Dietsch-Sellami, 2004) se vérifie à Méaulte ;
- de discuter de la répartition spatiale des restes botaniques au sein du bâtiment du site 13 afin de mettre en évidence d'éventuelles zones de stockage, de traitement ou de rejet des denrées végétales.

Conclusion

L'opération réalisée en 2005 à Méaulte sur la plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie a permis de mettre en évidence des vestiges du Néolithique final en contexte de plateau qui pour l'archéologie préventive régionale est un fait suffisamment rare pour être signalé. Ces sites apporteront une fois les études terminées, des données importantes sur la connaissance des néolithiques du troisième millénaire. Six datations au radiocarbone 14 sont en cours (2 pour chaque site). Elles sont réalisées soit sur des macro-restes végétaux (site 13), soit sur des charbons de bois (site 3 et 10). De plus, la situation géographique de Méaulte permettra ou non d'émettre des hypothèses sur les sphères d'influence du groupe du « Gord » ou du Groupe de « Deûle-Escaut ».

BIBLIOGRAPHIE

DIETSCH-SELLAMI M.F., (2004) - L'alternance céréales à grains vêtus, céréales à grains nus au Néolithique : nouvelles données, premières hypothèses. *Internéo 5 – 2004*, p.125-135.

MARTIN J.-M., MARTINEZ R., PROST D. (1996) – Le site chalcolitique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). Autoroute A 16, DFS de sauvetage urgent, SRA de Picardie, Amiens, 2 volumes, 1996.

Frédéric JOSEPH
Emmanuelle MARTIAL
INRAP Nord-Picardie et UMR 7041 Protohistoire Européenne
MAE, Nanterre

Marie-France DIETSCH-SELLAMI
INRAP Nord-Picardie
CRAVO et UMR 6566
Civilisations Atlantiques et Archéosciences
Rennes

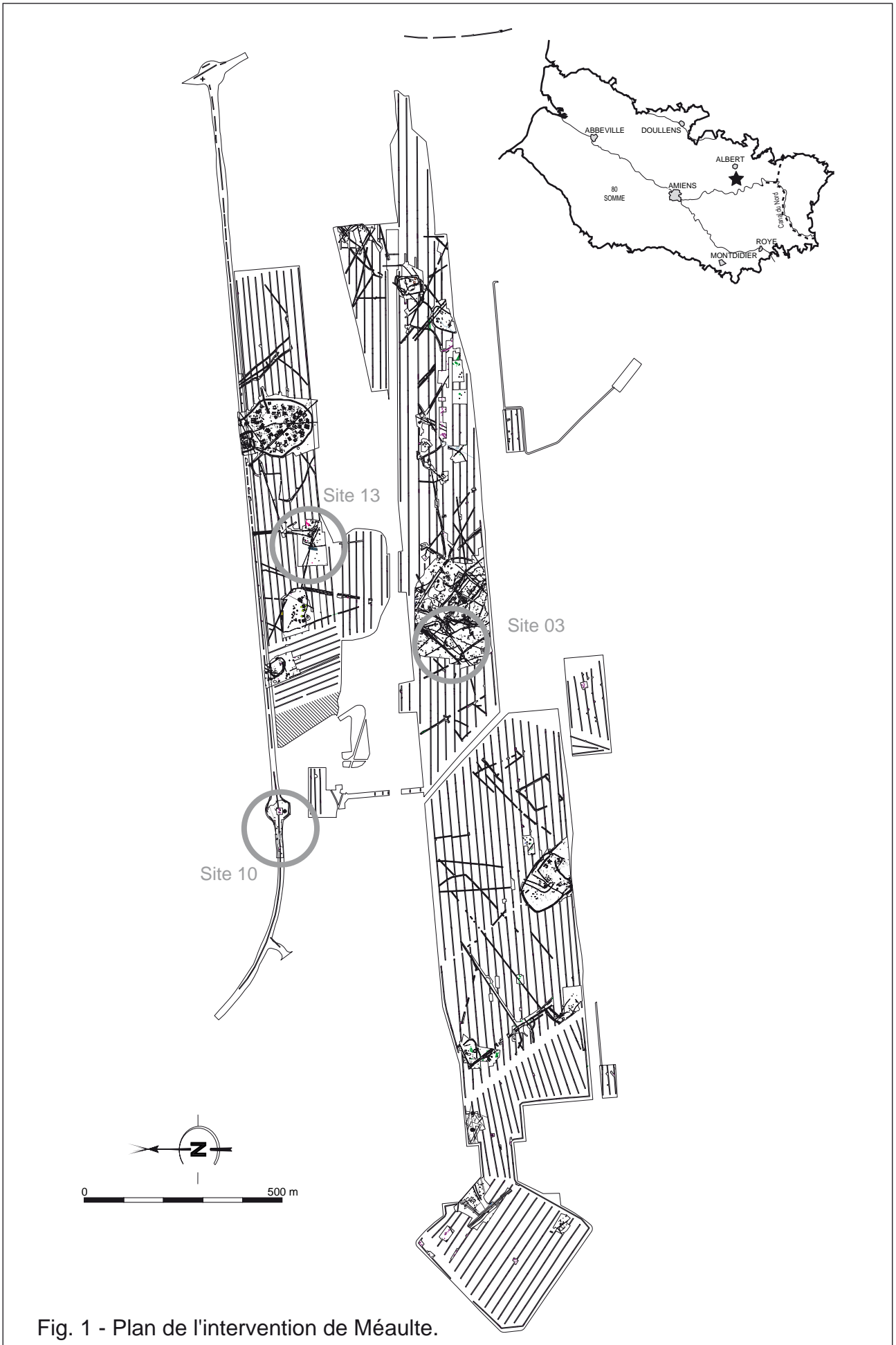


Fig. 1 - Plan de l'intervention de Méaulte.

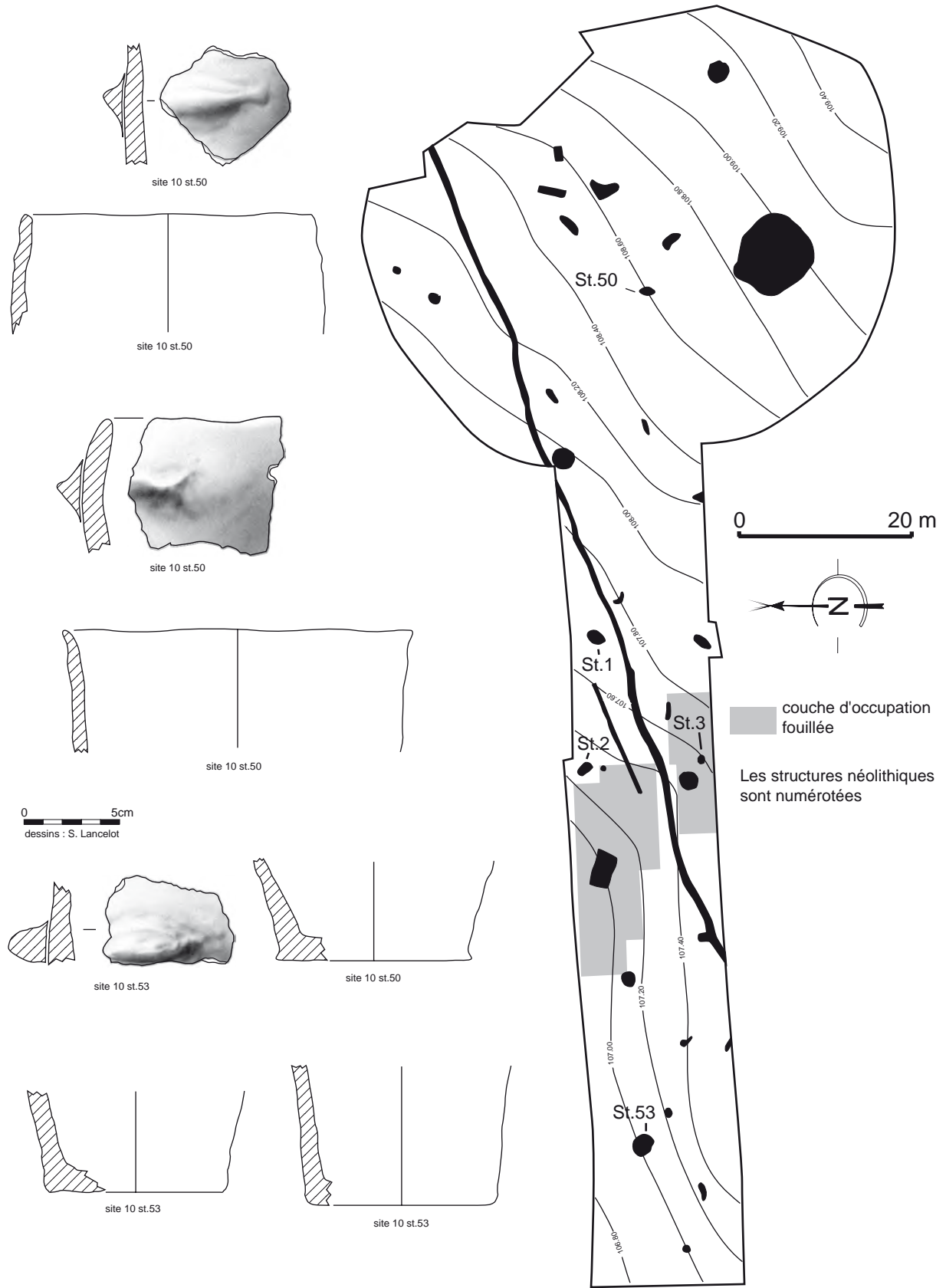
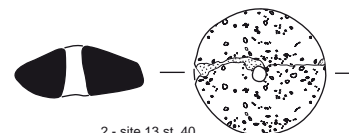
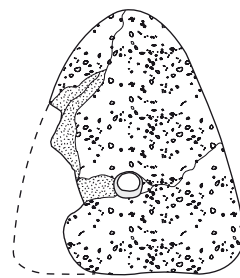
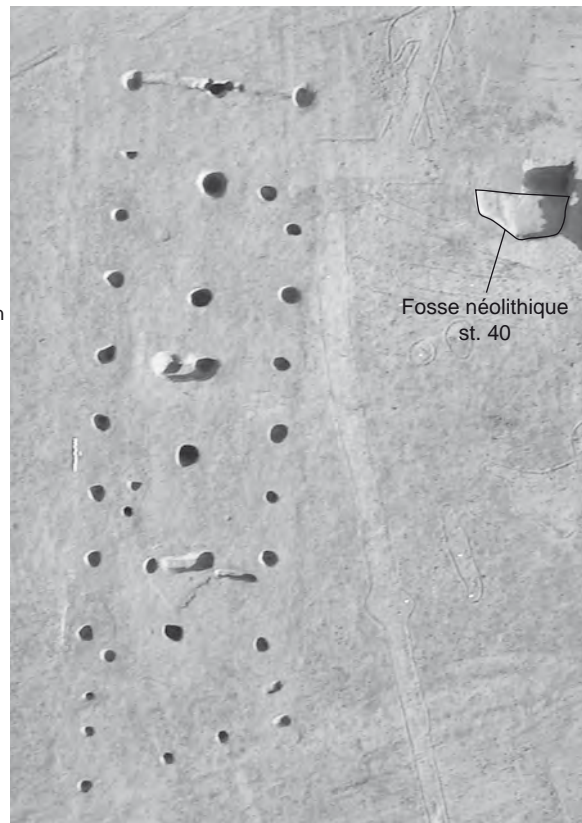
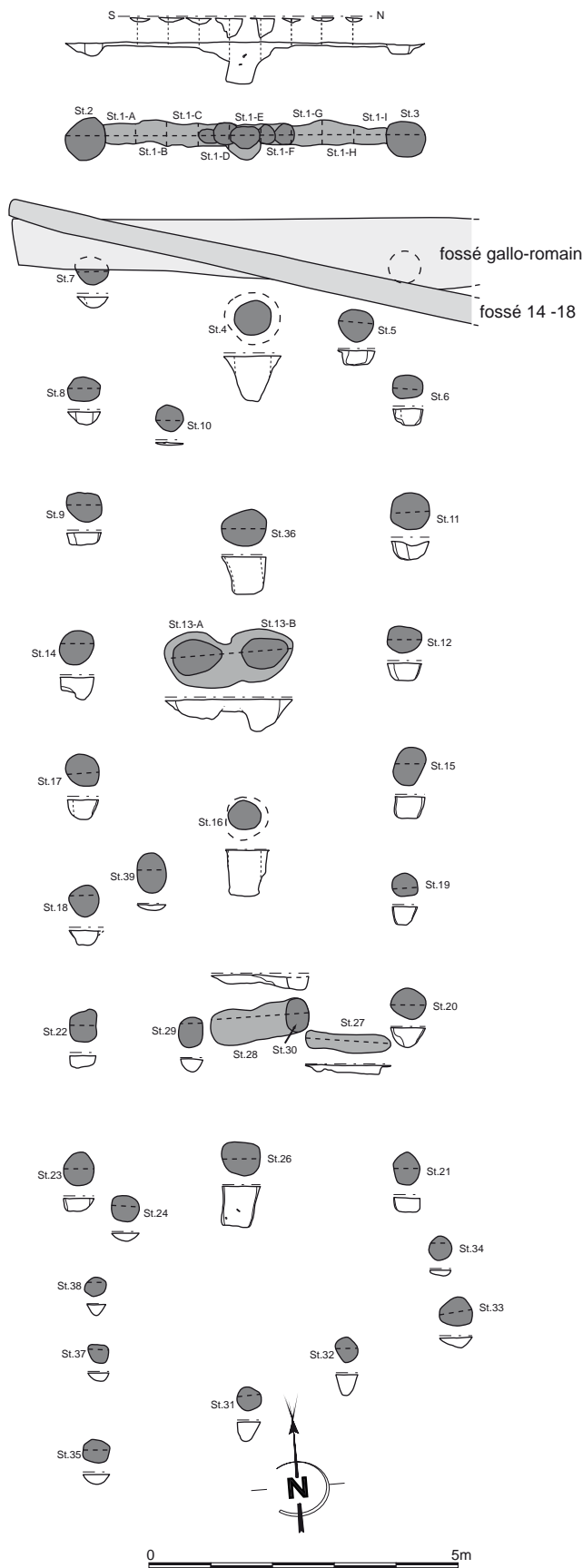


Fig. 2 - Plan du site 10 et mobilier céramique provenant des fosses.



0 5cm
dessins : S. Lancelot
photo. F. Joseph

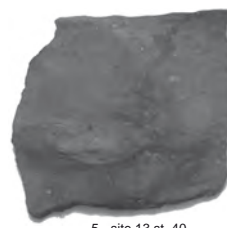
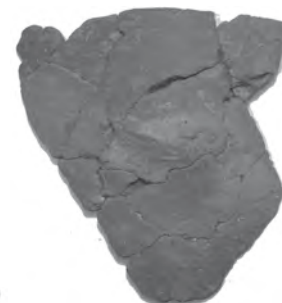


Fig. 3 - Plan et photographie aérienne du bâtiment du site 13 (cliché T. Sagory) et mobiliers (1 peson ; 2 fusaiole ; 3, 4 et 5 fragments de vases).

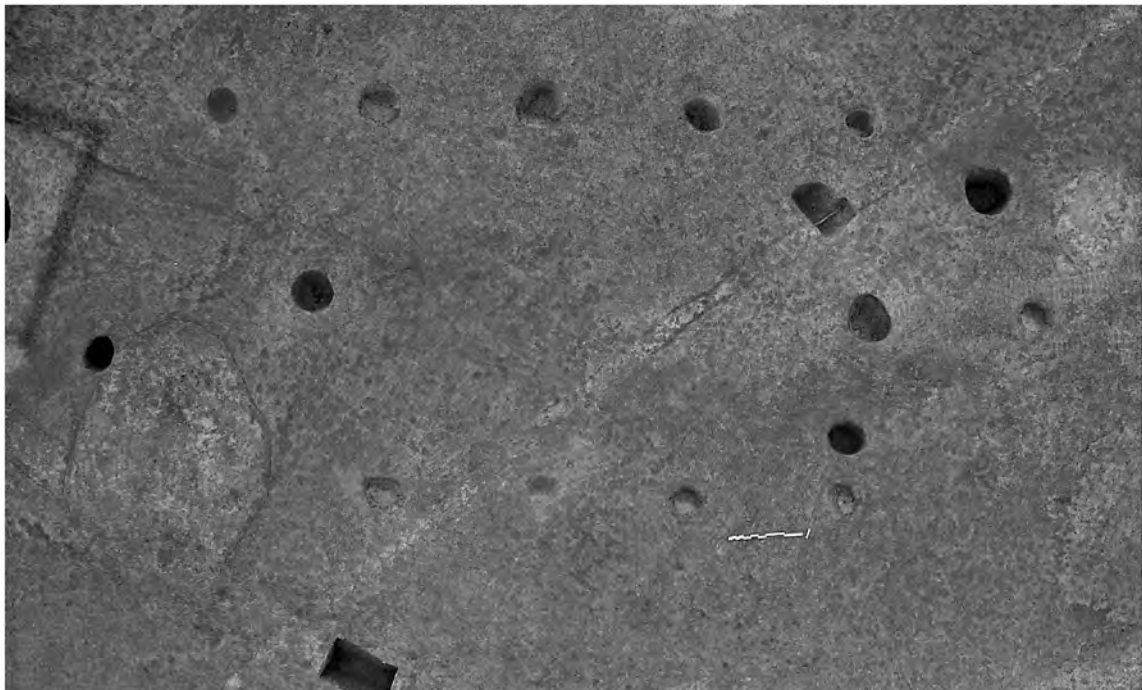
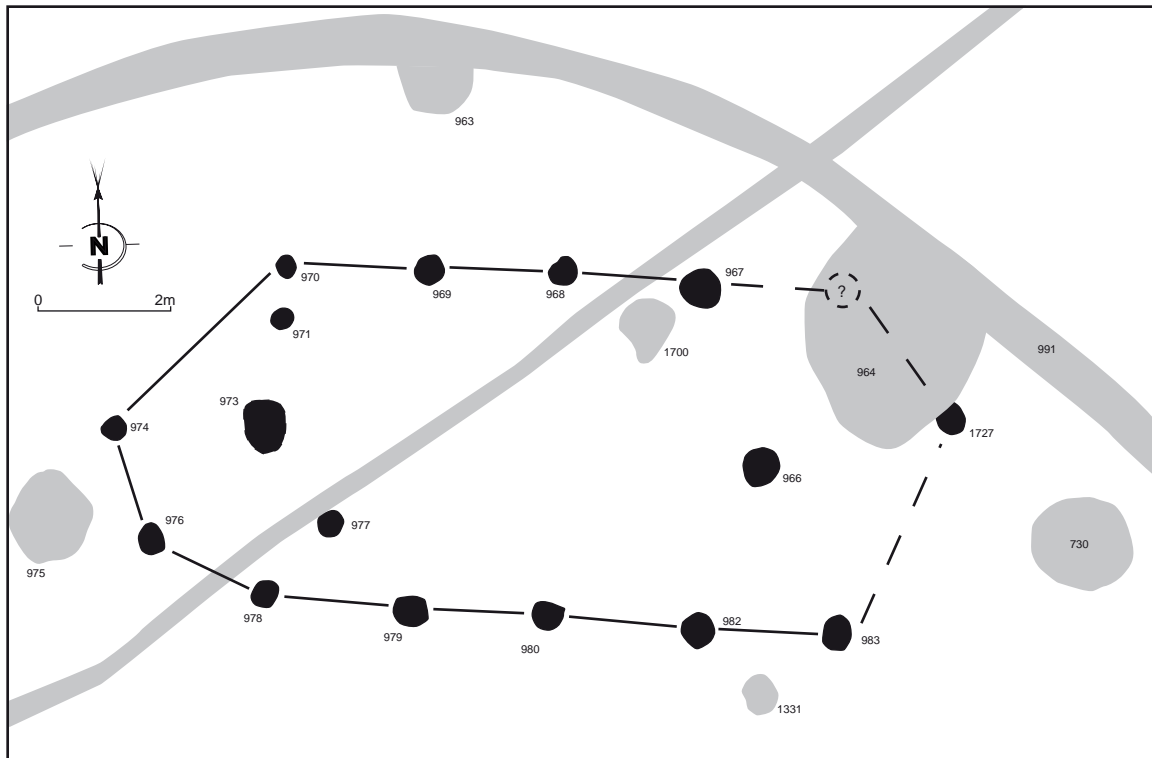


Fig. 4 - Plan et photographie aérienne du bâtiment du site 3 (cliché T. Sagory).

LA SÉPULTURE NÉOLITHIQUE FINAL DES «PRÉS DU REFUGE» AU PIED DES MARAIS DE LESCHES (SEINE-ET-MARNE)

Jean-Gabriel PARIAT, Paul BRUNET et Richard COTTIAUX

L'objet de cet article est une sépulture contenant deux sujets inhumés successivement dans une même tombe, découverte à Lesches «Les Prés du Refuge» en 2003 (Brunet *et al.* 2004). Deux datations radiocarbones situent ces inhumations au début du Néolithique final. Ces éléments conjugués en font une sépulture peu commune.

Lesches se localise au nord du département de Seine-et-Marne, à 8 Km au sud-ouest de Meaux, où la Marne s'écoule entre les coteaux de Mareuil-lès-Meaux à l'est, la butte d'Esby/ Lesches au sud et le plateau tertiaire au nord (fig. 1). Le site des «Prés du Refuge» se localise dans les marais de Lesches dans la boucle orientale de Jablines.

De multiples occupations ont été mises au jour sur un décapage de 5 hectares. Le premier témoignage concerne l'occupation de l'abord du marais par les Mésolithiques, illustré par la présence d'un amas de silex. Viennent ensuite les occupations néolithiques. La première au Néolithique moyen a laissé des vestiges diffus. La deuxième est l'occupation principale du site. Elle est représentée par des concentrations de vestiges du Néolithique final, par deux amas de silex et par une sépulture (st. 2472). La troisième, datée de la fin du Néolithique final, correspond à un vase de la fin du campaniforme, découvert dans le comblement sommital d'une fosse stérile. Le site est encore occupé pendant la Protohistoire : un bâtiment en abside Bronze ancien/ Bronze moyen, un monument funéraire circulaire de la phase finale du Bronze et une installation agro-pastorale gauloise. Enfin, la parcelle a été drainée par un réseau de fossés gallo-romain.

La sépulture

L'inhumation, en fosse, est implantée en rebord du marais, à une vingtaine de mètres au-dessus de sa rive actuelle. Elle a été scellée par un prisme colluvial dont la hauteur peut atteindre par endroits plus d'un mètre d'épaisseur. Le contexte archéologique immédiat correspond aux concentrations de mobiliers du Néolithique final (fig.1). La tombe est située en bordure de décapage.

Les squelettes reposent dans une fosse oblongue, à parois verticales, mesurant en surface 1,80 m de long pour 1,20 m de large, à une profondeur moyenne comprise entre 0,45 m et 0,50 m sous la surface du décapage (fig. 2). Le fond de fosse présente un recreusement sous la forme d'une rigole suivant le pourtour interne de la paroi. Le remplissage est constitué par un sable limoneux homogène de faible coloration brune, très proche du limon encaissant. Ce fait nous a conduit à pratiquer un second décapage mécanique sur près de 3000 m² autour de la sépulture (fig.1). Mais aucune autre tombe n'a été mise au jour dans cette nouvelle emprise.

En dehors d'une pièce lithique peu caractéristique découverte sous la cheville droite du sujet 1, cette sépulture ne renferme pas de mobilier.

Deux mesures radiocarbones par accélérateur ont été effectuées sur os au laboratoire de Groningen (Centrum voor IsotopenOnderzoek, Pays-Bas) :

GrN 29243 : sujet 1 : 4150 ± 50 BP soit 2881-2581 cal. BC.

GrA 30004 : sujet 2 : 4125 ± 40 BP soit 2872-2579 cal. BC.

Ces dates, presque identiques, placent clairement la sépulture dans la première moitié du Néolithique final (calibration : Calib 5.0.2 : Reimer *et al.* 2004).

Orientation et position d'inhumation

La sépulture abrite deux squelettes en connexion correspondant à un adulte (sujet 1) et à un sujet immature (sujet 2, fig. 3).

Le sujet 1 se trouve stratigraphiquement au-dessus du sujet 2, sur lequel il repose directement. L'orientation des deux corps est la même : la tête se trouve au nord et les pieds sont au sud. Mais la position d'inhumation diffère. Le sujet 1 est fléchi sur le côté droit. Son membre supérieur gauche est fortement contracté, contrairement au droit pour lequel le bras forme avec l'avant-bras un angle de 90°. Les membres inférieurs sont pour leur part faiblement fléchis. Le sujet 2 est allongé sur le dos avec les membres inférieurs repliés sur le côté gauche. Le bras droit est à angle droit par rapport à l'avant-bras. Le membre supérieur gauche est, quant à lui, étendu le long du corps.

Conservation et perturbations

L'état général de l'os est bon : les surfaces sont peu érodées et le tissu spongieux est conservé. Aucun reste ne présente de trace d'intervention animale ou humaine (morsure, griffe, découpe, etc.). Le squelette du sujet 1 est correctement représenté. Il manque peu d'ossements. La fragmentation est faible. Le squelette de l'individu 2 est tout aussi bien conservé. Le squelette axial est presque complet. Quant au squelette appendiculaire, des déséquilibres apparaissent surtout au niveau des os des mains. La fragmentation affecte ici préférentiellement les vertèbres thoraciques.

Connexions et dislocations

Le sujet 1 est en connexion. Le crâne repose sur le côté droit, la face regardant vers l'ouest. La mandibule, très légèrement déconnectée, est proche de sa position d'origine. Le condyle se trouve à deux centimètres au sud de la fosse mandibulaire de l'os temporal. La première vertèbre cervicale est déconnectée de la partie basilaire de l'os occipital. Toutes les autres vertèbres sont en place et apparaissent en face latérale gauche principalement. Les côtes droites n'ont guère subi de remaniements ce qui contraste avec les gauches. En effet, les sept premières côtes, en face inférieure, sont déconnectées des vertèbres et ont subi un mouvement général de bascule selon un axe sud-nord. Les cinq dernières sont en face externe, légèrement supérieure, ce qui résulte d'un basculement dans le sens opposé selon un axe nord-sud.

Au niveau des membres supérieurs, la scapula gauche est maintenue en équilibre instable. Les déplacements sont rares, exception faite des os des mains. Les mains sont pleinement disloquées, mais il reste des « lambeaux » de logique anatomique.

De légères déconnexions affectent le bassin, mais elles n'ont pas engendré de perte de volume. L'os coxal droit est en place, en face médiale légèrement postérieure. L'os coxal gauche a glissé et se retrouve en butée contre les vertèbres lombaires les plus basses du sujet 2. À droite, l'articulation de la hanche est préservée. Le genou est en connexion ainsi que la cheville et le pied, malgré l'absence de nombreuses phalanges. Cependant, la rotation du fémur gauche, qui apparaît en face postérieure, a engendré la désarticulation de la hanche et du genou ; la patella étant tombée à l'ouest. Au niveau de la jambe, la fibula a basculé partiellement en arrière du tibia. L'articulation de la cheville est distendue et le pied est en connexion.

De multiples bouleversements sont survenus au niveau du squelette du sujet 2. Incontestablement, le remaniement le plus spectaculaire affecte le bloc crânio-facial. Le crâne est déconnecté de la mandibule. Il apparaît en face antéro-supérieure à plusieurs centimètres à l'ouest de la mandibule : une position peu naturelle. La mandibule, en face latérale droite, est proche de sa position d'origine, près des premières vertèbres cervicales.

Le squelette axial est en connexion, malgré des perturbations. Il manque la première vertèbre cervicale (qui a été retrouvée avec le crâne). Les autres vertèbres sont en place, conformément à l'inclinaison de la tête vers la gauche. Côtes droites et gauches sont déconnectées et mises à

plat. Elles apparaissent en face supérieure, l'extrémité sternale étant légèrement remontée par rapport à la facette articulaire de la vertèbre.

Les os des ceintures des membres supérieurs sont proches de leur position d'origine. Les articulations de l'épaule et du coude droit sont distendues. Les déplacements sont limités et le bras semble avoir subi une contrainte du nord vers le sud. La main est en connexion partielle dans le prolongement de l'avant-bras. On distingue ainsi trois os du carpe en connexion (*hamatum, capitatum, lunatum*) et trois métacarpiens en place (mc 1, mc 2 et mc 3). Le membre supérieur gauche, étendu le long du corps, n'est pas remanié. Comme à droite, la main gauche est en connexion partielle dans le prolongement de l'avant-bras. Les phalanges sont dispersées.

Le bassin s'est ouvert, laissant apparaître le sacrum en face antérieure. Les os coxaux sont en face interne, ce qui a engendré la déconnexion des fémurs. À droite, le fémur est en face antérieure et l'articulation du genou est faiblement distendue. La jambe n'est plus en connexion, la fibula ayant basculé en arrière du tibia. L'articulation de la cheville est rompue. Le calcaneus s'est redressé, mais sa position n'outrepasse pas la limite nord-sud, déjà signalée. Les métatarsiens se sont redressés et apparaissent en face dorsale. Le fémur gauche est en face médiale et l'articulation du genou est à nouveau distendue. Dans l'ensemble, la jambe est en place. Le pied gauche est déconnecté. Tarses et métatarsiens ont cédé et se sont redressés en deux blocs distincts.

Milieu de décomposition et type d'architecture

L'action des animaux fouisseurs est probable, comme l'atteste la position d'une phalange proximale de pied découverte en limite de fosse, au nord-ouest (fig. 3). Elle ne suffit pourtant pas à expliquer l'ensemble des remaniements survenus. Cependant, elle indique que des animaux ont pu accéder aux restes humains, une fois le colmatage effectué.

Qu'en est-il justement du milieu de décomposition au sein duquel les corps ont évolué ? Le cas du sujet 1 est problématique : des ossements sont maintenus en équilibre instable alors qu'ils auraient dû basculer en présence d'un espace vide. C'est notamment le cas de la scapula gauche. Dans le même temps, les côtes gauches sont sorties du volume initial du corps, le fémur gauche a basculé et la patella a chuté. L'amplitude de ces déplacements demeure faible. Ainsi, il paraît difficile de pouvoir trancher : l'espace était peut-être colmaté, mais les vides et les situations de déséquilibres peuvent aussi traduire la présence d'une enveloppe autour du corps. À l'inverse, le sujet 2 semble clairement s'être décomposé au sein d'un espace vide. Le remaniement subi par le crâne n'a pu avoir lieu que dans un espace vide dans la mesure où il implique une réintervention par l'homme sur la dépouille. Par ailleurs, les côtes gauches sont sorties du volume initial du cadavre, tout comme la crête iliaque de l'os coxal droit. Les fémurs ne sont plus dans les cavités acétabulaires. Enfin, les os des pieds ont subi des redressements.

Peut-on alors restituer l'architecture de la tombe ? Les éléments les plus pertinents sont apportés par les observations réalisées sur le sujet 2. L'effet de délimitation linéaire remarqué à l'ouest selon un axe nord-sud, conjugué à la faible ampleur des déplacements, signe sans doute la présence d'une paroi rigide périssable. Cette dernière a pu appartenir soit à un contenant fixe, soit à un contenant mobile. Nous avons tendance à retenir l'hypothèse d'un contenant fixe d'après la présence de la rigole qui pourrait correspondre à la tranchée d'implantation d'un coffrage. Il existe dès lors deux possibilités concernant le dépôt du sujet 1 : soit le coffrage était fermé par un couvercle et le corps de l'individu a été disposé sur le couvercle, soit la dépouille du sujet 1 a été insérée par le haut, avant fermeture définitive. La seconde hypothèse paraît plus plausible dans la mesure où elle rend cohérente la manipulation effectuée sur le crâne du sujet 2. Le déplacement du crâne aurait été effectué pour permettre l'insertion d'un nouvel individu. Dans le cas d'une insertion du corps du sujet 1 par le haut, seule une enveloppe souple placée autour du corps du sujet 1 permettrait d'expliquer les situations de déséquilibre observées.

Les gestes effectués indiquent que le cadavre du sujet 2 était largement décomposé lors de la mise en place du sujet 1, puisqu'un prélèvement du crâne était possible. Nous sommes donc en présence d'inhumations successives.

Les individus

Le sujet 1 est un adulte, vraisemblablement de sexe féminin : le sillon préauriculaire est présent, les rapports entre les longueurs des segments de la grande incisive ischiatique de l'os coxal droit indiquent un sexe féminin et le bord inférieur de l'os coxal présente une éversion externe (Bruzek 2002). Il s'agit sans doute d'un sujet relativement âgé. L'usure des dents est très avancée, laissant apparaître de larges plages de dentine. Certaines alvéoles vides de la mandibule sont résorbées (deuxième molaire inférieure gauche, première et deuxième molaires inférieures droites). Les traces d'arthrose sont omniprésentes : acromions droit et gauche, premier métacarpien droit, extrémité vertébrale de plusieurs côtes, sixième vertèbre cervicale.

Certains os présentent d'autres types de séquelles. L'épiphyse distale du troisième métacarpien gauche comporte un cal osseux. Nous avons observé des traces d'hyperostose sur une deuxième ou troisième phalange proximale de pied. L'extrémité sternale d'une côte comporte enfin des traces d'ostéophyte, ce qui traduit à nouveau l'âge avancé du sujet inhumé.

Le sujet 2 est un individu immature, probablement un grand adolescent voire un adulte jeune. L'état de synostose de la crête iliaque par rapport à l'ilium a été observé. Nous avons également examiné le degré de soudure des épiphyses distales de fémurs par rapport aux diaphyses. Dans les deux cas, nous arrivons aux mêmes conclusions. Il s'agit d'un individu dont l'âge est compris entre 17 et 21 ans (Brothwell, 1965).

Les analyses menées sur l'os coxal permettent une détermination du sexe. Le contour de la grande incisive ischiatique, la forme de l'arc composé et la largeur relative de l'ischium par rapport au pubis remplissent les caractéristiques d'un sujet de sexe masculin. Enfin, les vingt-six dents présentes sont enfin faiblement usées. Quelques îlots de dentine apparaissent sur plusieurs d'entre elles (stade 1).

Comparaisons

L'analyse de cette sépulture permet de faire deux constatations. Premièrement, elle a accueilli successivement deux corps, signalant un caractère collectif. Deuxièmement, nous sommes ici en présence d'une tombe qui date de la première moitié du III^e millénaire avant notre ère.

À l'heure actuelle, les sépultures de la première moitié du Néolithique final sont mal connues et nous conduisent à passer en revue différentes structures sépulcrales à titre de comparaison.

La reprise de l'inhumation individuelle est attestée seulement à partir du Campaniforme, dans la seconde moitié du III^e millénaire avant notre ère (Chambon, Salanova, 1996 et Salanova, 2000), période durant laquelle la pratique de l'inhumation plurielle se raréfie. Seule la sépulture campaniforme d'Augy « La Ferme de Champagne » (Kapps, Bailloud, 1960) comporte deux corps dont celui d'un enfant. Les comparaisons avec ces tombes ne sont pas très probantes, dans la mesure où la tombe de Lesches n'est pas une sépulture individuelle et qu'elle est plus ancienne.

Du côté des sépultures collectives, leur nombre important et leur diversité rendent les comparaisons délicates. En effet, la plupart d'entre elles ont été construites au Néolithique récent. S'il existe une nouvelle phase de construction dans la seconde moitié du III^e millénaire, en revanche le problème se pose pour le demi-millénaire précédent.

On connaît des cas de réutilisation au Néolithique final de caveaux fondés au Néolithique récent. Parmi ceux-ci on distingue les sépultures datées par des mesures radiocarbone, citons dans la région Germigny-l'Évêque (Bauman, 1979). Ces dates posent des problèmes de fiabilité et contraignent à une certaine prudence. La marge d'incertitude est considérable et on ne sait pas vraiment à quel moment de l'histoire de ces sépultures ces dates correspondent (construction, utilisation ?).

Parmi les cas de réutilisation datés du Néolithique final, on distingue également les sépultures dont l'attribution chronologique repose sur la présence de mobilier. Certaines ont livré des éléments connus pour être typique du Néolithique final, par exemple les poignards, les racloirs à encoche ou les fusaïoles en céramique (Presles « La Pierre Plate », Bottet, 1928 ; ou Mareuil-lès-Meaux « Le Fond du Ré », Arnette, 1963). Mais ce type d'attribution chronologique n'est pas sans poser des problèmes identiques à ceux que posent les résultats radiométriques. De plus, la datation d'un contexte archéologique à partir d'objets isolés est malaisée, notamment pour le Néolithique final où les typo-chronologies demandent à être précisés.

Malgré ces réserves, quelques sépultures collectives dont la construction est postérieure au Néolithique récent retiennent notre attention (Chambon, Salanova, 1993) : La Grande Paroisse « Pincevent » (Gaucher *et al.*, 1980), Balloy « les Réaudins » (Chambon, 2003), Marolles-sur-Seine « Au Levant des Gours aux Lions » (Masset *et al.*, 1963) (fig.4). On peut ajouter deux autres sépultures : Ivry-sur-Seine « Ilot Sadillek » (Ricard *et al.*, 2002) et Cuiry-lès-Chaudardes « le Champ Tortu » (Bach, 1995). À eux cinq, ces sites regroupent vingt-trois corps complets et des ossements disloqués. Les tombes de Lesches et d'Ivry-sur-Seine n'ont livré que deux corps, les trois autres tombes en totalisent dix-neuf.

Elles partagent avec la tombe de Lesches plusieurs critères communs, localisation dans le centre du Bassin parisien, et datations radiocarbones sur os humain pour trois d'entre elles :

- Ivry-sur-Seine « Bords de Seine », datation sur os, Oxa 6137, 3990 ± 50 BP, 2832-2342 cal. BC (Andrieux *et al.*, 1999),
- Pincevent, datation sur os, Ly 1171, 3580 ± 140 BP, 2337-1535 cal. BC, (Gaucher *et al.*, 1980),
- Balloy, datation sur os, Ly 5550, 3850 ± 56 BP, 2470-2144 cal. BC, (Chambon, Mordant, 1993).

A priori, Ivry-sur-Seine et Lesches peuvent être contemporaines. Pour Pincevent, l'écart type est trop important pour assurer sa datation. À Balloy, un seul individu est daté sur une population inhumée plus importante.

Ces différentes tombes partagent-elles un fond commun avec celle de Lesches ? L'orientation des corps est trop variable pour en dégager des récurrences, d'autant que les effectifs sont faibles (fig. 5a). C'est peut-être au niveau de la position d'inhumation que les résultats sont un peu plus significatifs (fig. 5b). Aucun cas d'inhumation allongée n'a été recensé. Tous les sujets sont repliés sur le côté, sans que le côté droit ou gauche soit privilégié.

Sur le plan architectural, ni orthostate, ni bloc, ni plaquette en pierre n'ont été retrouvés dans ces tombes. Elles semblent avoir été construites avec des matériaux périssables. Dans deux cas au moins, il pourrait s'agir de coffres réouvrables. À Pincevent, les auteurs évoquent un caveau en bois (Gaucher *et al.*, 1980, p. 136). À Balloy, il faut imaginer un coffre avec un dépôt des corps par le haut (Chambon, 2003, p. 190). Enfin dans chaque tombe, la capacité d'accueil se restreint au nombre de corps inhumés.

Cet aspect retient le plus notre attention. L'espace y est restreint, voire étroit, et le nombre de sujets enterrés est souvent réduit. Prenons le cas de Souppes-sur-Loing « À l'Est de Beaumoulin » (Pecqueur, 2002) ou Vignely « La Porte aux Bergers » (Allard *et al.*, 1998 ; Chambon, 2003). Il s'agit de deux sépultures du Néolithique récent, architecturées en bois et dont le nombre d'inhumés est restreint. Cependant, l'espace réservé aux défunts est partitionné et dépasse de beaucoup celui de la tombe de Lesches. À Souppes et à Vignely, les monuments ont été construits avec une capacité d'accueil importante. Lesches et Ivry-sur-Seine se distinguent donc de ces deux derniers cas par leur taille réduite et par l'absence de la subdivision de l'espace sépulcral des allées du Néolithique récent. Ils constituent, avec la sépulture de Cuiry-lès-Chaudardes, des exemples supplémentaires particulièrement nets de ces transformations (Chambon, Salanova, 1996).

Au terme de ces comparaisons, plusieurs questions se posent. La sépulture de Lesches n'a-t-elle été construite que pour accueillir deux personnes ? S'agit-il d'une structure funéraire conçue pour être plus importante ? Les exemples de Lesches et d'Ivry sont-ils isolés ?

À Lesches coexistent sur un même lieu un habitat et une sépulture du Néolithique final. Leur lien chronologique n'est pas déterminé avec précision. Ces deux ensembles ne sont pas forcément contemporains. Dans le cas contraire, quelles sont les motivations qui ont conduit à l'implantation de la tombe dans la zone habitée, sachant par ailleurs qu'il existe une sépulture collective à Lesches «Montigny-Esbly» localisée à environ 500 m de distance (Collin *et al.*, 1898)?

À l'heure actuelle, la tombe de Lesches ne permet pas de savoir si elle correspond à une règle ou à une exception pour la première moitié du III^e millénaire avant notre ère, dans le Bassin parisien. Son existence renforce un peu plus la diversité des tombes connues à cette période.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD P., ANDRE M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F., PRAUD I. (1998) — La sépulture collective de Vignely, La Porte aux Bergers (Seine-et-Marne), in : *Le Néolithique dans le Centre-ouest de la France, actes du XXII^e colloque inter-régional sur le Néolithique*, Poitiers, 1994, p.395-401.

ANDRIEUX P., ARDOUIN S., HADJOUIS D., LABARRE R., PHILIPPE M., RODRIGUEZ P. (1999) — *Mémoire pour le futur. Archéologie et Histoire du Val-de-Marne*. Conseil Général du Val-de-Marne, Laboratoire départemental d'Archéologie, Villejuif, 266 p.

ARNETTE S. (1963) — La sépulture de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 470-493.

BACH S. (1995) — La sépulture collective de Cuiry-lès-Chaudardes « le Champ Tortu » (Aisne). *Actes du XIX^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Amiens, 1992, Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 9, p. 155-164.

BAUMAN F. (1979) — La sépulture collective des Maillets à Germigny-l'Évêque (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, t. 22, fasc. 1, p. 143-204.

BOTTET B. (1928) — Une nouvelle allée couverte du Bassin de l'Oise. La Pierre Plate à Presles (Seine-et-Oise). *Revue archéologique*, XXVIII, pp. 1-13, 2 fig., 4 pl.

BROTHWELL D.R. (1965) — *Digging up bones. The Excavation, treatment and study of human skeletal remains*. Oxford University Press.

BRUNET P., ANDRE M.-F., BEMILLI C., BRUNET V., COTTIAUX R., DURAND J., GOSSELIN R., LE JEUNE Y., RENARD C. (2004) — Deux sites de la fin du Néolithique en vallée de Marne : Lesches "Les Prés du Refuge" et Meaux "Route de Varredes", résultats préliminaires, 5e journée d'informations, *INTERNEO 5*, Paris.

BRUZEK J. (2002) — A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

CHAMBON P. (2003) — *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France. Du cadavre aux restes ultimes*. XXXV^e supplément à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS.

CHAMBON P., MORDANT D. (1993) — La sépulture collective néolithique final-chalcolithique de Balloy (Seine-et-Marne). *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France : Archéologie funéraire et actualité régionale*, Tremblay. Meaux, A.M.A., p. 21-27.

CHAMBON P., SALANOVA L. (1996) — Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le Bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 96, 1, p. 103-118.

COLLIN E., CAPITAN L., REYNIER P. (1898) — *Découverte d'un tumulus à Montigny près de Trilbardou*, Association française pour l'avancement des Sciences, Nantes, t.1.

GAUCHER G., GIRARD C. et LECLERC J. (1980) — La sépulture Seine-Oise-Marne de Pincevent, I. Étude archéologique. *Gallia Préhistoire*, 23, 1, p. 115-141.

KAPPS R., BAILLOUD G. (1960) — Découverte fortuite d'une sépulture chalcolithique à la Ferme de Champagne (Augy, Yonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 57, p. 476-479.

MASSET C., MORDANT C., MORDANT D. (1967) — Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Gallia Préhistoire*, 10, p. 75-168.

PECQUEUR L. (2002) — *Souppes-sur-Loing « A l'Est de Beaumoulin », Carrière GSM (Seine-et-Marne). Sépulture collective néolithique*. Rapport de fouille préventive, INRAP, SRAIF.

REIMER P., BAILLIE M., BARD E., BAYLISS A., BECK J., BERTRAND C., BLACKWELL P., BUCK C., BURR G., CUTLER K., DAMON P., EDWARDS R., FAIRBANKS R., FRIEDRICH M., GUILDERTON T., HUGHEN K., KROMER B., McCORMAC F., MANNING S., BRONK RAMSEY C., REIMER R., REMMELE S., SOUTHON J., STUIVER M., TALAMO S., TAYLOR F., van der PLICHT J., WEYHENMEYER C. (2004) — Radiocarbon calibration program. *Radiocarbon* 46:1029-1058.

RICARD J.-L., PERRIN S., BADALIAN L., BARROIS B., BRETON C., FALGUERES C., GAUTHIER (A.), HADJOUIS (D.), LAURENT (M.), MARCH (R.), OBERLIN (C.), RODRIGUEZ P., WATTEZ J. (2002) — Ivry-sur-Seine "Grand Ciel" ZAC "Bords de Seine", Conseil général du Val-de-Marne, Laboratoire départemental d'Archéologie, Villejuif.

SALANOVA L. (2000) — *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Ed. Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris.

Jean-Gabriel PARIAT,
Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise,
UMR 7041, Equipe Ethnologie Préhistorique

Paul BRUNET, Richard COTTIAUX,
INRAP, UMR 7041, Equipe Protohistoire européenne

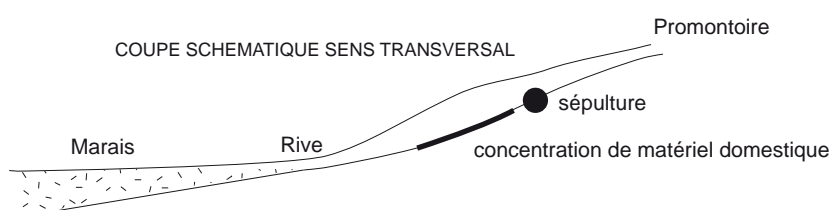
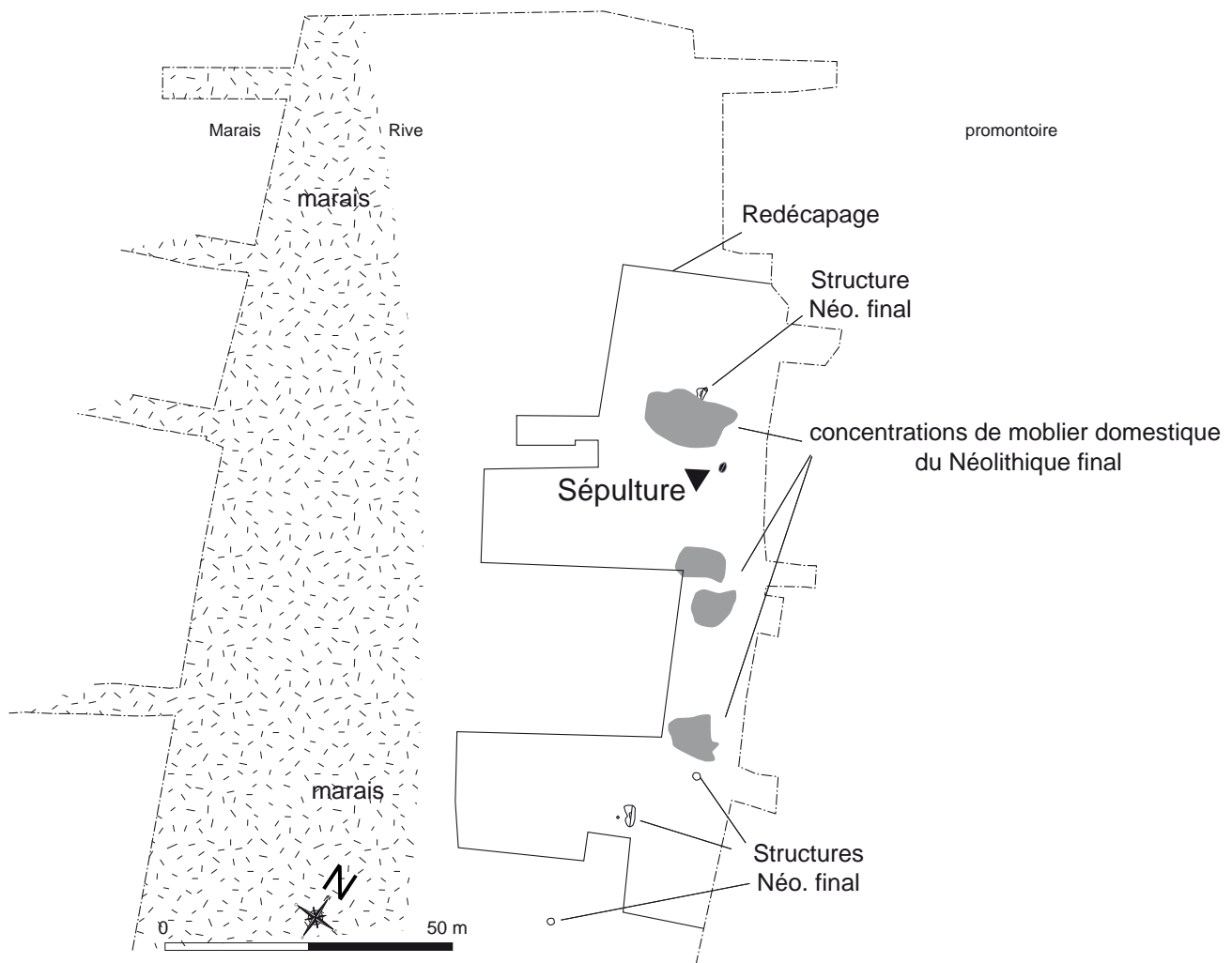
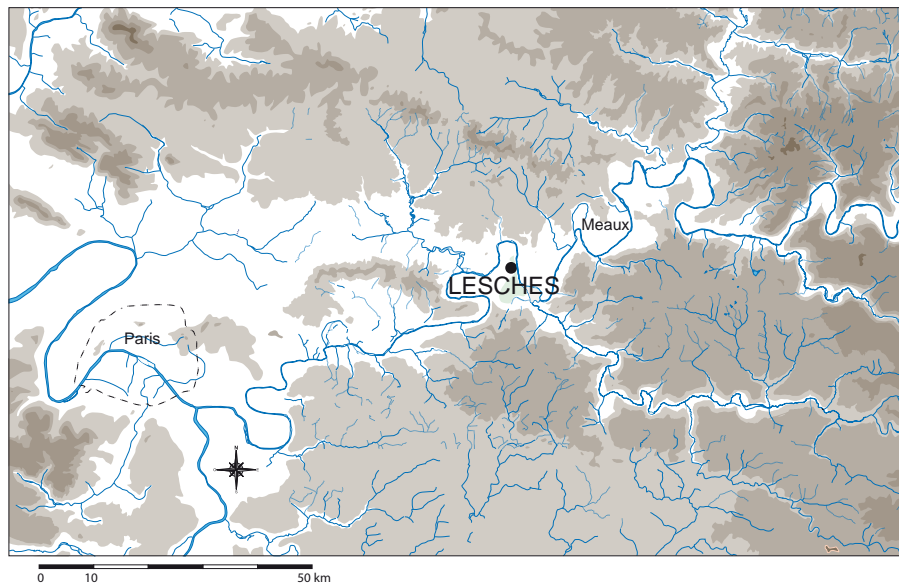


Fig. 1 : Lesches "Les Prés du Refuge" : plans de situation

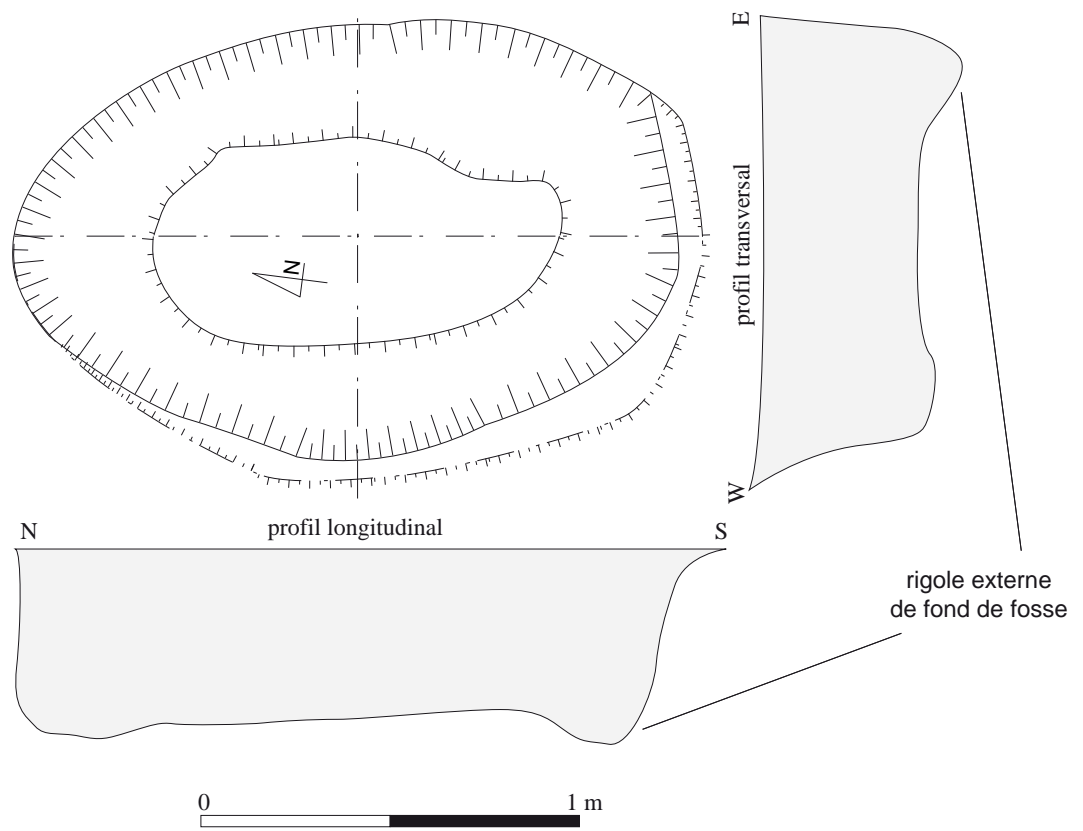


Photo : V. Brunet

Fig. 2 : Lesches "Les Prés du Refuge" : sépulture 2472

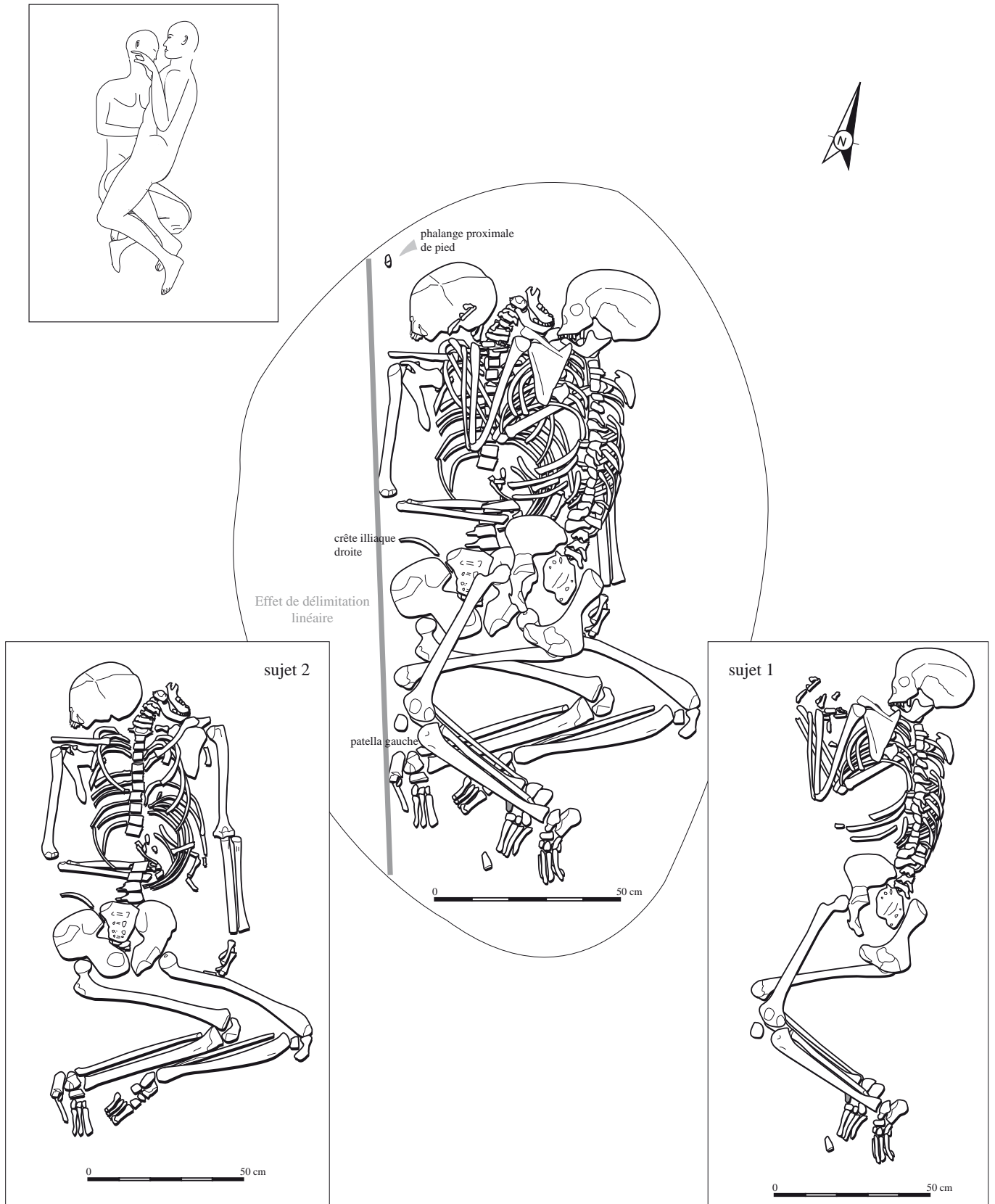
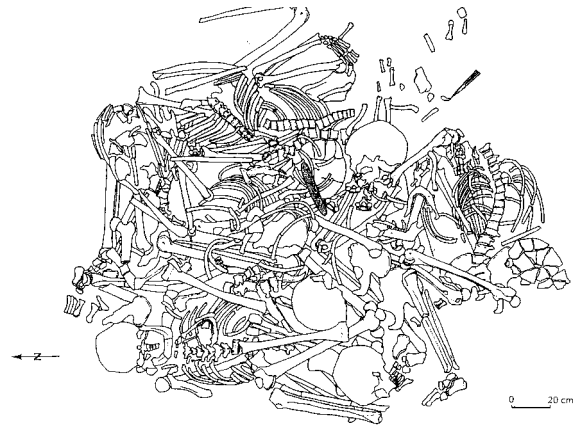


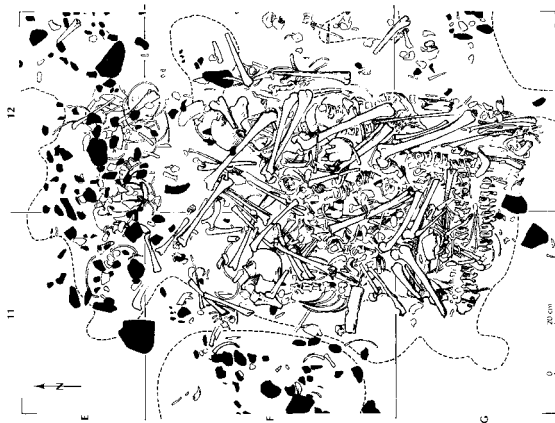
Fig. 3 : Lesches “Les Prés du Refuge” : Sépulture 1.



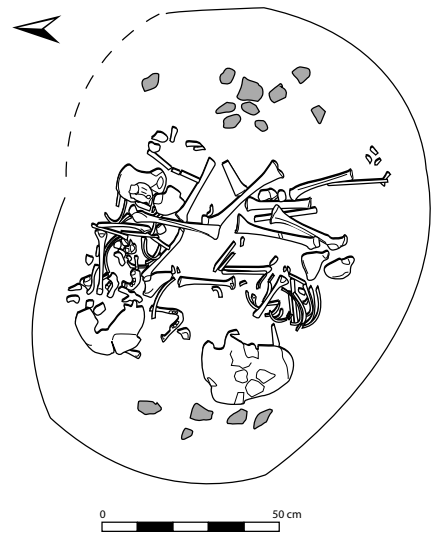
Sépulture de La Grande Paroisse "Pincevent"
(Gaucher et al. 1980)



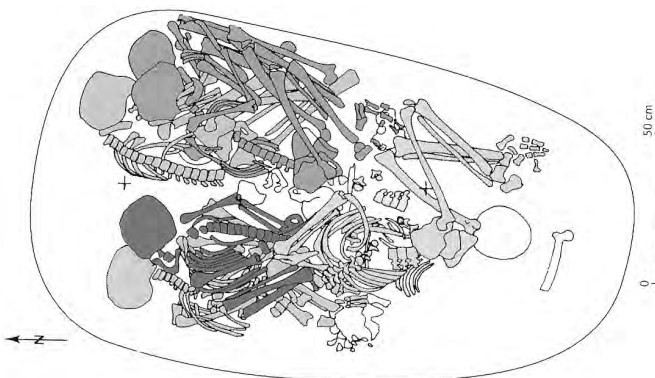
Balloy "Les Réaudins", Sépulture 13
(Chambon 2003, p. 188)



Marolles-sur-Seine "Au Levant des Gours aux Lions"
Sépulture II (Masset et al. 1967)



Ivry "Illot Sadillek", sépulture double d'enfants
(Croquis d'après photo, Andrieux et al. 1999)



Cuiiry-lès-Chaudardes "le Champ Tortu", sépulture
(d'après Chambon 2003)

Fig. 4 : Les sépultures de comparaison.

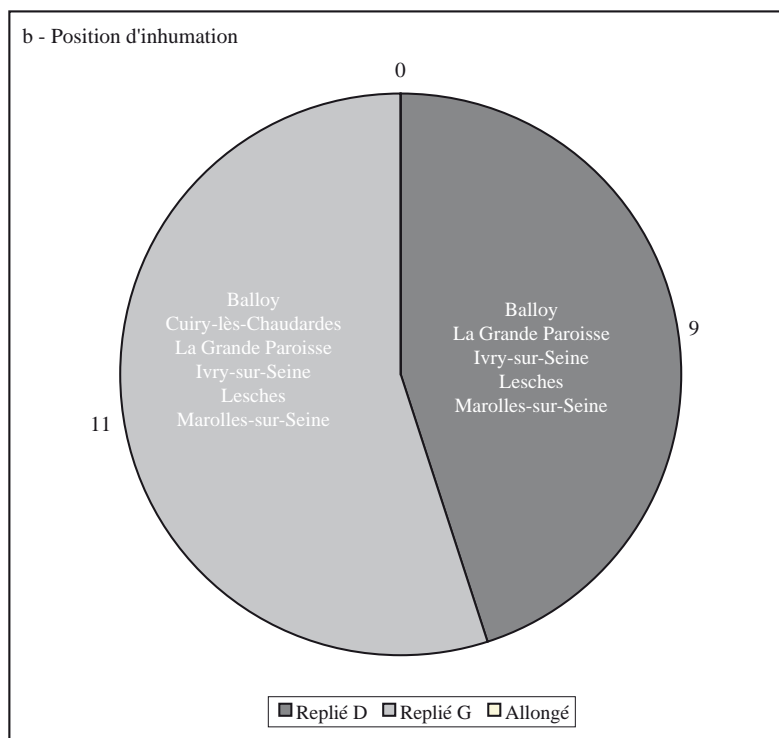
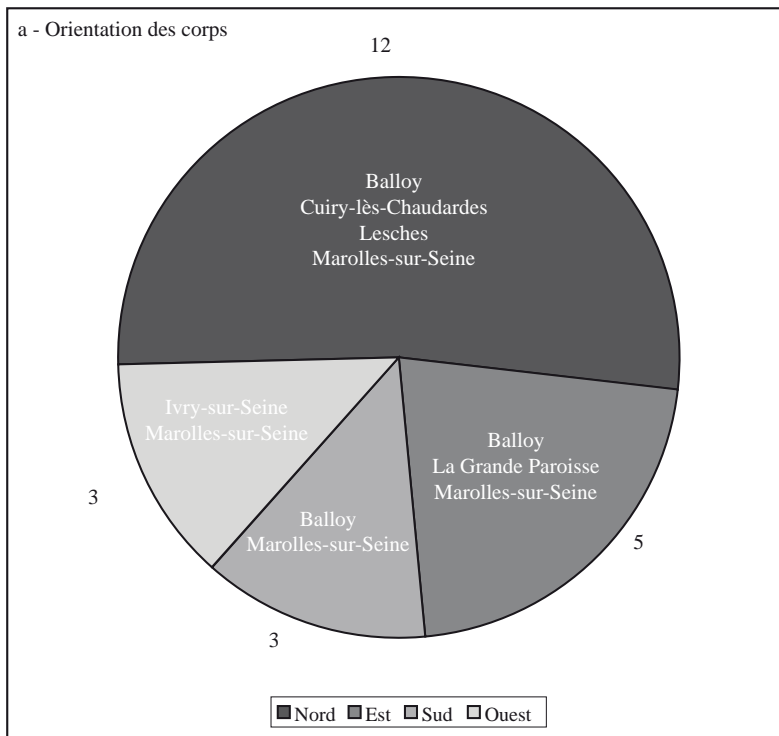


Fig. 5 : Orientation et position d'inhumations.

«DE LA PIERRE A LA MEULE» AU NEOLITHIQUE FINAL DANS L'EST DE LA FRANCE

Annabelle MILLEVILLE

Le matériel de mouture et de broyage, outillage domestique quotidien, est un élément essentiel à la vie des communautés agricoles. Il a malgré tout longtemps été considéré comme un outillage simple, voire rudimentaire. En réalité, au delà d'un déterminisme fonctionnel certain, les normes morphologiques et techniques varient, permettant «d'intégrer l'outillage de broyage à la compréhension des dynamiques socio-économiques, à l'instar de toute autre production technique» (Hamon et Milleville, sous presse).

Illustration du potentiel informatif de l'outillage de mouture, le présent travail est focalisé sur les premières étapes de la vie d'un moulin de type «va-et-vient», à savoir l'approvisionnement en matière première. L'étude porte sur les collections du Néolithique final des villages lacustres jurassiens de Chalain et Clairvaux. Ces deux lacs, situés dans la Combe d'Ain, font l'objet de recherches programmées depuis plus de 30 ans, sous la direction de P. Pétrequin. Ainsi, ce travail sur le matériel de mouture et de broyage bénéficie d'un cadre chrono-culturel (fig. 1) d'une précision redoutable, à la génération près (voir Pétrequin dir. 1986, 1989 et 1997).

DEUX LACS, 120 MEULES ET 600 ANS :

Pour le Néolithique final (3200-2700 av. J.-C.), le corpus compte 450 artefacts. Les pièces complètes sont rares (33 ex.) et le poids moyen des fragments est de 200 grammes. Ce constat m'a conduit à proposer un décompte en nombre minimum d'individus (NMI), qui permet de rendre compte de façon satisfaisante des outils réellement présents. Le décompte, explicité en détail ailleurs (Milleville, sous presse) est basé sur la multiplicité des matières premières utilisées. En effet, les roches support au matériel de mouture et de broyage sont variées (Milleville, 2003), appartenant à toutes les catégories de roche (magmatique, métamorphique et sédimentaire). A l'échelle de l'ensemble du corpus du Néolithique final, 120 outils sont individualisés.

CALCAIRE CONTRE QUARTZ :

La caractérisation des matières premières a été faite par étude en lame mince. Grâce à cette approche pétrographique, il est maintenant possible de proposer une origine géographique pour la majeure partie des roches rencontrées sur le matériel de mouture et de broyage des sites lacustres jurassiens (Fig. 2).

Les matériaux exogènes sont en premier lieu des grès triasiques, en provenance probable du massif de la Serre (Milleville, sous presse), à 60 km à vol d'oiseau au nord-ouest. Notons que les arkoses triasiques du Buntsandstein (Trias inférieur) sont des roches fréquentes, que l'on retrouve en quantité, par exemple sur la côte chalonaise à 70 km à l'ouest de Chalain et Clairvaux. Le massif de la Serre n'est donc pas la seule origine possible, mais -à mon sens- la plus probable : seul pointement cristallin du Jura, le grès du massif de la Serre a été exploité jusqu'au début du XX^{ème} siècle pour fabriquer des meules à céréales de grandes dimensions. Grâce à d'intenses prospections -dans le cadre d'un programme de recherche coordonné par Luc Jaccottey (INRAP) et moi-même-, plusieurs zones d'extraction ont été repérées (Jaccottey et

Milleville, à paraître), dont deux fouillées récemment. Dans ces carrières ont été retrouvées des ébauches de meules et de molettes de type «va-et-vient».

De plus, l'étude de la diffusion des grès «type Serre» s'insère dans un schéma d'occupation du territoire déjà connu (Jaccottey et Milleville, à paraître) et permet de reconsidérer les rapports entre certains gîtes de matières premières (les grès, la péliste-quartz, le sel), la diffusion des matériaux et des biens, d'éventuelles spécialisations régionales et le découpage territorial particulier qui se développe en Franche-Comté au Néolithique moyen II (Jaccottey *et al.*, soumis). Au delà des arguments pétrographiques, le massif de la Serre est donc un bon candidat pour la provenance d'une partie du matériel de mouture des sites de Chalain et Clairvaux.

Un autre type de grès est présent dans les collections archéologiques de la Combe d'Ain. Il s'agit d'un faciès particulier des grès du Rhétien régional, appelé *bone bed* parce qu'il renferme quantité d'ossements de poissons. Ces grès rhétiens, assez fins et très siliceux, sont utilisés préférentiellement pour la fabrication de polissoirs, mais se retrouvent à l'occasion sous forme de meules ; ils proviennent de la région de Poligny et/ou de Salins, à 20 km à vol d'oiseau en direction du nord et du nord-ouest.

Enfin, j'ai divisé une série de roches cristallines en deux groupes. Le premier rassemble des roches d'origine alpine (granite du Mont Blanc, métagranite de l'Aar...) -fréquemment sous la forme de galet. Au plus proche, ces roches peuvent provenir des moraines alpines rissiennes présentes dans le Jura (Campy, 1982), à 50 km des sites, tant au nord (vallée de la Loue) qu'au sud (région de Nantua). Le second groupe, plus homogène, réunit les leucogranites ; il s'agit de granites à muscovite, dont la provenance n'est pas encore connue, mais dont les caractéristiques permettent d'exclure une origine alpine.

L'opposition entre matériaux locaux et matériaux exogènes est forte : les calcaires locaux (dans un rayon d'environ 8 km) sont retrouvés sous forme de pièces complètes ou de gros fragments ; les roches siliceuses exogènes sont, le plus souvent, déterminées à partir de fragments de petite taille. Tout porte à croire que la matière première exogène, disponible à plus d'une journée de marche, a fait l'objet d'un réemploi, postérieurement à son utilisation en outil de mouture.

GRES DU NORD, GRANITE DU SUD ?

A partir des matériaux identifiés et du décompte en NMI, il est possible de proposer une évolution des approvisionnements en matières premières pour la Combe d'Ain (Fig.3).

Au Horgen, les villageois utilisaient majoritairement des outils en grès triasique, dont la provenance semble être le massif de la Serre, au nord de Chalain et Clairvaux. Or deux courants de diffusion du Horgen sont mis en évidence à partir de son épicode de formation, la région des lacs de Constance et Zürich. Le premier courant passe par la Trouée de Belfort, le Doubs et la vallée de la Saône ; le second gagne le Plateau suisse et la région des Trois Lacs, au pied oriental du Jura. En position marginale sur les plateaux occidentaux du Jura, la Combe d'Ain est à la confluence de ces deux courants (Affolter *et al.*, 1997). Mes résultats sur la provenance du matériel de mouture et de broyage à cette période tendent à privilégier l'axe de diffusion septentrional.

La seconde période est marquée par la prédominance des leucogranites au sein des roches utilisées pour le matériel de mouture et de broyage. La présence des leucogranites est synchrone du changement culturel majeur que constitue l'arrivée des populations Ferrières. Les massifs granitiques du sud de la France constituent donc des gîtes potentiels.

Quant aux matériaux alpins, absents au début de la période, ils se généralisent avec la régionalisation du groupe de Clairvaux. Tout se passe comme si les habitudes des migrants

(utilisation de matériaux granitiques) perduraient, avec l'utilisation des ressources granitiques régionales, en l'occurrence les moraines alpines.

Enfin, les calcaires semblent échapper à toute tentative de périodisation. Il a déjà été démontré que ce matériau local d'appoint était d'autant plus utilisé que le nombre d'habitants autour des lacs augmentait (Milleville, sous presse). Son utilisation serait donc révélatrice du fonctionnement des réseaux d'approvisionnement, sans lien avec les appartenances culturelles des populations.

Ces premiers résultats seront précisés et largement commentés dans le cadre de la thèse en cours (Milleville, en cours). Mais il est d'ores et déjà possible d'affirmer que le matériel de mouture et de broyage est -au même titre que les autres artefacts- un outil signifiant. Les matériaux utilisés, non contents d'être pour partie exogènes, sont aussi le reflet de choix différents selon la chronologie. S'il existe bien un déterminisme de la matière première, il est évident que les critères de choix sont également spécifiques à chaque population.

BIBLIOGRAPHIE

AFFOLTER J., ARBOGAST R.-M., BAUDAIS D., BEUGNIER V., CHIQUET P., DELATTRE N., GILIGNY F., JEUDY F., MAGNY M., MAITRE A., MONNIER J.-L., PETREQUIN A.-M., PETREQUIN P., PRAUD I., RACHEZ E., RICHARD A., ROSSY M., SAINTOT S., VAN BOS M. ET VORUZ J.-L. (1997) - Synthèse 3, Dynamique d'expansion culturelle et croissance démographique, in P. Pétrequin dir., *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et de Chalain (Jura)*, Chalain station 3, 3200-2900 av. J.-C., éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, tome III, vol. 2, Paris, p. 563 à 575.

CAMPY M. (1982) - Le quaternaire franc-comtois, essai chronologique et paléoclimatique, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres, Besançon, 575 p.

HAMON C., MILLEVILLE A. (sous presse) - La meule rhabillée, le plus simple appareil ? Fabriquer et utiliser un moulin au Néolithique, in L. Astruc, F. Bon, V. Léa, P.-Y. Milcent, S. Philibert dir., *Norme techniques et pratiques sociales. De la simplicité des outillages pré- et protohistoriques*, XXVIème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire d'Antibes, éd. A.P.D.C.A., Antibes, 2006.

JACCOTTEY L., MILLEVILLE A. (à paraître) - Schéma d'occupation interrégional : l'exploitation du massif de la Serre (Jura, France) et la diffusion du matériel de mouture au Néolithique, actes du colloque interrégional sur le Néolithique, novembre 2003, Luxembourg, *Archeologia Mosellana*.

JACCOTTEY L., MILLEVILLE A. et PETREQUIN P. (soumis) - Des meules et des villages fortifiés : exploitation des matières premières au Néolithique dans le Jura et organisation territoriale, actes du colloque interrégional sur le Néolithique, octobre 2005, Neuchâtel.

MILLEVILLE A. (2003) - Analyse pétrographique : application au matériel de mouture et de polissage de sites du lac de Chalain (Jura), in : *Les matières premières lithiques en préhistoire*, Table ronde internationale d'Aurillac (20-22 juin 2002), Préhistoire du Sud-Ouest, numéro spécial n°5, p. 211-216.

MILLEVILLE A. (sous presse) - Le matériel de mouture et de broyage au Néolithique final à Chalain et Clairvaux (Jura, France) : Matériaux locaux, matériaux exogènes, in C. Bressy, A. Burke, P. Chalard, H. Martin dir., *Notions de territoire et de mobilité. Exemples de l'Europe et des premières nations en Amérique du Nord avant le contact européen*. Actes de sessions présentées au Xe congrès annuel de l'Association Européenne des Archéologues (EAA), Lyon, 8-11 septembre 2004. Liège, ERAUL, 2006.

MILLEVILLE A., en cours.- « De la pierre à la meule durant le Néolithique », circulation et utilisation du matériel de mouture entre Rhin et Rhône, thèse de l'université de Franche-Comté.

PETREQUIN P. dir. (1986) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura)*, *Problématique générale. L'exemple de la station III*, éd. de la Maison des sciences de l'homme, tome I, Paris, p. 13 à 26.

PETREQUIN P. dir. (1989) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura)*, *le Néolithique moyen*, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, tome II, Paris, 508 p.

Internéo 6 - 2006

PETREQUIN P. dir. (1997) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et Chalain (Jura), Chalain station III (3200-2900 av. J.-C.)*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, tome III, 2 vol., Paris, 765 p.

Annabelle MILLEVILLE
UMR 6565, laboratoire de Chrono-écologie, Besançon et
UMR 5138, «Archéologie et Archéométrie», Lyon
37 rue L. Michel
94 800 VILLEJUIF
Annabelle.Milleville@univ-lyon1.fr

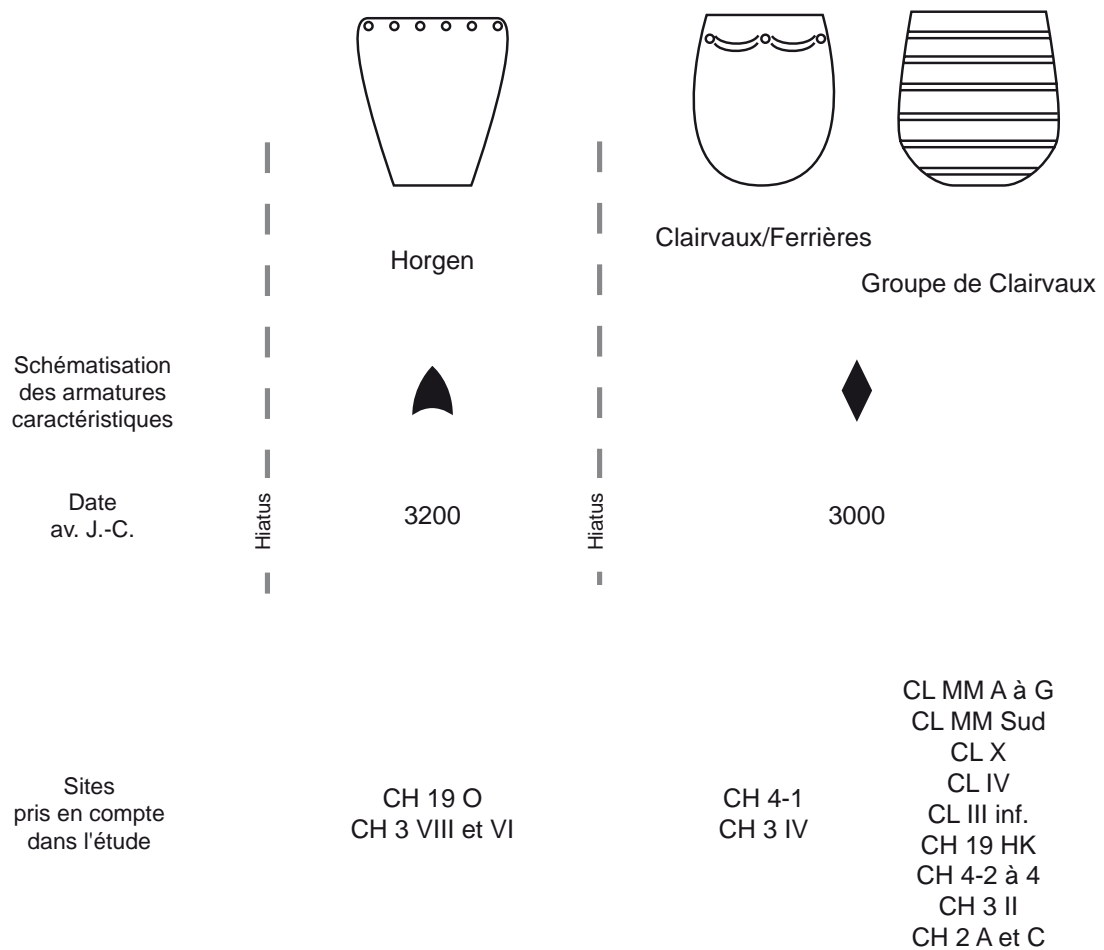


Fig. 1 - Synthèse chrono-culturelle des sites pris en compte dans l'étude.
 CH : Chalain, CL : Clairvaux, CL MM : Clairvaux - la Motte-aux-Magnins

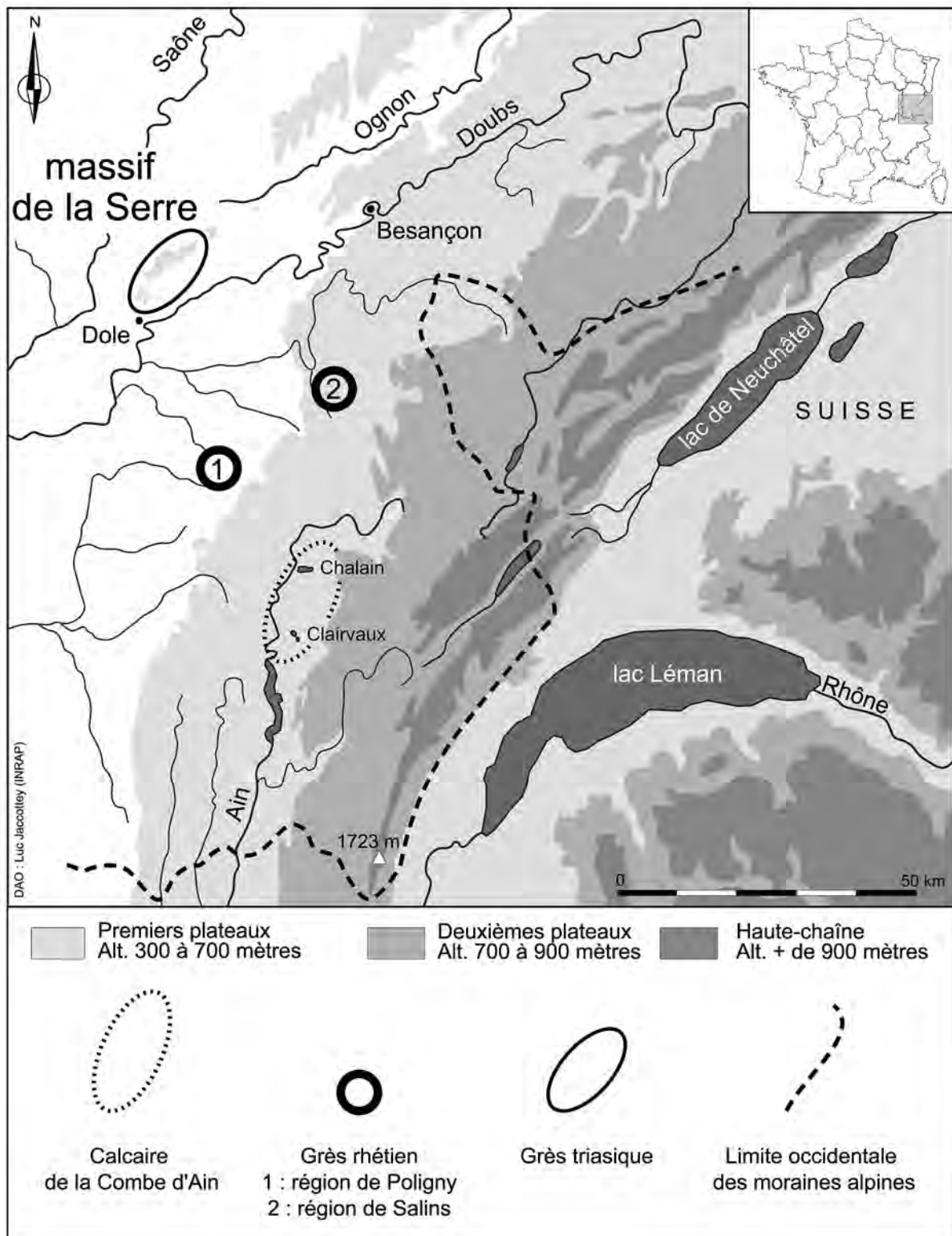


Fig. 2 - Localisation des gîtes de matières premières utilisées pour l'outillage de mouture des sites lacustres de Chalain et Clairvaux.

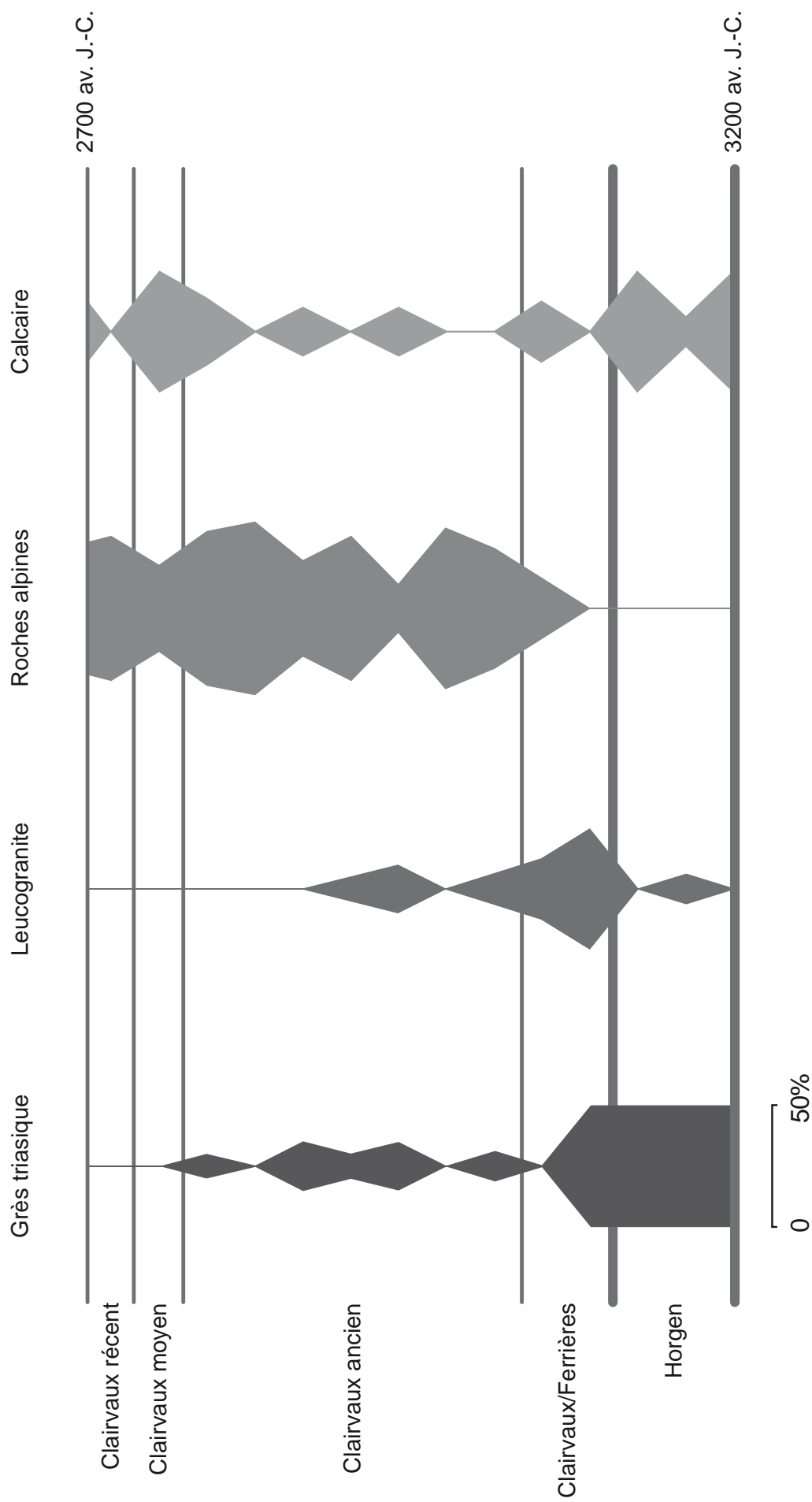


Fig. 3 - Classement chronologique, en NMI, des provenances du matériel de mouture et de broyage des sites lacustres jurassiens.
 En bas à gauche, les grès triasiques sont caractéristiques du Horgen ; puis les leucogranites signalent l'arrivée du Ferrières, enfin les matériaux alpins apparaissent avec le groupe de Clairvaux. A l'extrême droite, les calcaires échappent à la périodisation.

NOUVEAUX ELEMENTS DE DISCUSSION DES RAPPORTS NORD-SUD AU NEOLITHIQUE ANCIEN ET AU DEBUT DU NEOLITHIQUE MOYEN

Alain VILLES

I. Le Néolithique ancien septentrional à décor imprimé basculant :

Préambule

L'étude d'une petite série céramique du Néolithique ancien à Ligueil « Les Sables de Mareuil » (Indre-et-Loire), mise au jour depuis la publication d'un élément de décor imprimé probablement à la coquille (Roussot-Larroque et *al.* 1987, Schoenstein, Villes 1990), nous amène à rediscuter le rapprochement proposé alors avec le « Néolithique ancien Centre-Atlantique » (Joussaume 1981). L'éloignement des points de comparaison dans le Bassin parisien et la proximité géographique des décors pivotants, à motifs orthogonaux, du Centre-Ouest, ainsi que la découverte d'éléments similaires sur la côte aquitaine (Roussot-Larroque et *al.* 1987 a et b ; Roussot-Larroque et Burnez, 1992 ; Roussot-Larroque, 1990, 1997, 1998, 2001 et 2004), invitaient alors à ranger Ligueil dans un « Cardial occidental » ou « atlantique », notion précisée depuis, notamment sur la base de datations C 14 (Roussot-Larroque, 2004).

Les termes de la discussion ont-ils changé depuis 1987? Les possibilités de comparaison pour nos quelques tessons de Touraine méridionale se sont un peu étoffées dans les pays ligériens comme dans le Centre-Ouest. Dans cette discussion, on doit également tenir compte de la présence, aux « Sables de Mareuil », d'un fragment d'anneau plat en schiste d'un « palet » en roche schisteuse témoignant de la fabrication de tels bracelets sur le site même, et de quelques morceaux d'anneaux similaires, mais en terre cuite. Par ailleurs, les motifs plastiques scutiformes sont aussi clairement représentés à Ligueil que le décor imprimé pivotant au peigne ou à la coquille.

Un rapprochement s'impose donc, également, avec les sites de la culture de Villeneuve-Saint-Germain. C'est d'ailleurs à celle-ci que l'on attribue d'ordinaire les découvertes de la région de Marcilly et Villerable, en Loir-et-Cher (Bailloud, Cordier 1987, Constantin 1985, Manolakakis 1991), et qui fournissent un point intermédiaire entre Ligueil et les décors pivotants répertoriés dans le reste du Bassin parisien.

Nous devons mener la discussion sous l'angle géographique et pas seulement typologique. C'est à notre avis la meilleure manière de poser la question, pour les sites poitevins et tourangeaux, d'une obédience continentale plutôt qu'atlantique, et à quelle étape du Néolithique ancien.

Données géographiques

Les motifs « scutiformes »

Nous avons cartographié ces motifs du VSG en fonction de leur chronologie la plus couramment admise : phase ancienne pour la technique des ponctuations, phase récente, pour les cordons lisses, et phase moyenne, pour les pincements et coups d'ongle doubles, dégageant ou non un léger relief (Constantin 1985, Lanchon, Constantin 1992).

A une exception près (**fig. 1**), les motifs considérés comme « anciens » se localisent – à raison de 28 sites sur 110 répertoriés - dans le Bassin de la Seine et plus particulièrement dans les vallées de l'Oise et de l'Yonne, et jusque dans le groupe de Blicquy. Sur la Loire, le site d'Ecures-« Onzain », qui se caractérise par un motif exécuté à l'ongle, est peut-être plus tardif (Villes 1982, 1984).

Les écussons obtenus par pincements, coups d'ongle doubles ou cordons en nef relief couvrent une région bien plus vaste (**fig. 2**) : bassins de la Seine jusqu'en Haute-Normandie et de la Loire jusqu'au seuil du Poitou, Basse-Normandie et frange orientale de l'Armorique.

Le motif de cordons orthogonaux, bien représenté sur la Loire et le cours de l'Yonne, ne franchit, vers le Nord ou l'Est, ni la vallée de l'Yonne, ni la rive gauche de la Seine (**fig. 2**). Ce type semble solidaire des « écussons » en relief. Les motifs de coups d'ongle doubles (étape supposée intermédiaire) se répartissent globalement de la même manière.

Il y a deux interprétations possibles de cette répartition géographique :

- lors de sa phase ancienne, le VSG ne dépasse pas la vallée du Loing en direction du Sud-Ouest et ne s'éloigne donc pas des limites d'implantation du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP), la « colonisation » rubanée procédant par étapes ;
- la carte reflète la juxtaposition de deux « provinces » stylistiques concurrentes, dans l'exécution du motif scutiforme : l'une se localise au-delà de la rive droite de la Seine. Elle a le goût des motifs incisés-imprimés. L'autre, de « style » plastique, est localisée plus au Sud.

Pour voir dans le décor plastique la preuve d'une expansion du VSG, après seulement une étape de formation préalable, dans le seul espace RRBP, il faut présupposer que le motif réalisé sous forme de ponctuations est le plus ancien. Or aucune stratigraphie n'indique l'ordre dans lequel les techniques de réalisation du motif scutiforme se sont éventuellement succédées.

La seconde hypothèse a également ses faiblesses : dans la zone ligérienne, les documents sont issus plus souvent de ramassages de surface que de fouilles. Ils restent proportionnellement peu nombreux (un tiers, environ, des sites répertoriés au total). Les stratigraphies n'existent pas plus que dans le Bassin de la Seine. Notons que dans le Rubané *stricto sensu*, le décor disposé en chevron simple entre les anses et le bord est presque toujours réalisé par le biais de ponctuations, tout en se répétant sur l'ensemble du vase. On peut donc à bon droit se demander si les écussons du VSG dit « ancien » ne peuvent pas signaler une certaine parenté avec l'Est. Il pourrait s'agir, dans cette hypothèse, d'une variante « non plastique » du motif de base, et répartie, au sein du territoire VSG, dans la même zone que celle occupée d'abord par le Rubané.

Dans cette perspective, le motif à coups d'ongle doubles ou pincements formant un léger cordon pourrait être regardé lui-même comme un type « mixte » ou intermédiaire, au plan stylistique et géographique et donc pas nécessairement chronologique entre style plastique et style ponctué des cordons en V.

Le motif scutiforme est-il, en outre un bon indicateur chronologique ? Il intéresse des vases de forme assez standardisée (semi-ovoïdes), de grand module, destinés surtout au stockage, et dont la vitesse d'évolution n'est pas nécessairement aussi rapide que la céramique fine.

Le décor imprimé pivotant

A Ligueil, le motif le mieux attesté présente une organisation orthogonale assez simple (**fig. 3**). Il n'était peut-être pas le seul, mais tous les autres éléments d'impressions sont pivotants et très fragmentaires.

Dans le VSG, il existe des décors de ce type, réalisés au moyen d'un peigne incurvé, à plus de trois dents, et dont la technique vise à produire le même effet qu'une coquille : bandes larges, horizontales ou verticales, plus rarement incurvées (larges guirlandes), parfois segmentées et alors à tendance couvrante, mais obéissant souvent à une disposition orthogonale.

En revanche, dans le VSG comme dans le Blicquy, les motifs non pivotants et ceux, pivotants mais réalisés à l'aide d'un peigne étroit (bifide ou à 3 dents), obéissent à une organisation plus complexe que ceux à « peigne large » : guirlandes (couvrant la panse ou en motif « secondaire » par rapport à une bande horizontale), panneaux, segments obliques ou orthogonaux. Eux seuls paraissent associés, sur un même vase, à des motifs plus spécifiques, tels que triangles, damiers ou bandes incisées. On peine d'ailleurs à distinguer ces décors de certains jugés caractéristiques d'une phase finale du Rubané Récent du Bassin Parisien (Ilett et Constantin, Ilett 1997).

Les deux types de décor : 1) pivotant au peigne ou à spatule large (« pseudo-coquille »), 2) à peigne étroit, pivotant ou non, sont rarement associés sur un même vase, mais peuvent l'être sur un même site. Nous avons tenté leur cartographie respective. Le premier est attesté sur la Loire et le seuil du Poitou, mais sur un petit nombre de sites (Ligueil « Les Sables de Mareuil », Les Alleuds-« Les Pichelots », St-Remi-la-Varenne-« La Bajoulière », Bellefonds-« Les Roches »). Nous pensons que cette carence de la carte s'explique par le manque de fouilles, recherches ou découvertes dans ce secteur. Il est notable cependant qu'il n'y existe pas d'autre décor imprimé au peigne ou à la coquille, ni d'autre décor imprimé que pivotant.

L'« association » sur un même site des deux techniques décoratives : peigne pivotant large et peigne étroit pivotant ou non, se rencontre sur la Loire (Marcilly et Villerable, mais en ramassage de surface), dans la vallée de l'Yonne (Passy, Champlay), et au Nord de la Seine. Cette association semble générale ou exclusive dans le groupe de Blicquy, comme si ce dernier reflétait, avant tout, des influences cumulées à partir du Sud, *via*, notamment le cours de l'Oise. Il est rare que le motif pivotant large soit présent seul, dans le bassin de la Seine : Léry, Jort, Ableiges, Jablines « Les Longues Raies ». Il s'agit alors d'ensembles peu documentés ou de ramassages de surface. Les motifs au peigne plus « simple » ou non pivotant (guirlandes, bandes orthogonales), lorsqu'ils sont seuls représentés dans les corpus, se répartissent essentiellement dans le bassin de la Seine proprement dit. Au-delà de sa rive gauche et du cours de l'Yonne (fig. 4), ils sont présents à Marcilly-Villerable et Ecures, mais rares et pas seuls.

Cette carte reproduit donc quasi complètement celle commentée plus haut, à propos des motifs scutiformes (fig.1 et 2). Autrement dit, le décor non pivotant et celui qui, bien qu'il soit de technique basculante, imite le moins - notamment par son organisation - les motifs à la coquille, se localisent dans le même territoire que les « écussons » réalisés par ponctuations.

On peut se demander si cette congruence flagrante entre les deux cartes n'illustre pas la juxtaposition géographique et donc une certaine concurrence entre d'une part un style « incisé-ponctué », localisé essentiellement au Nord de la Seine et sur sa rive droite, et d'autre part un style « imprimé » et plastique, réparti au-delà de sa rive gauche et dans le Sud-Ouest du Bassin parisien.

Questions de chronologie relatives au « Cardial de l'Ouest » et au VSG.

L'existence de deux types – ou du moins deux variantes - de décor imprimé pivotant pose la même difficulté chronologique que pour le motif scutiforme. Si l'on envisage que le peigne basculant large soit apparu le dernier, on présuppose qu'il témoigne d'une expansion du VSG en direction de la Loire, ce qui revient à formuler un raisonnement circulaire. Le sens de l'évolution pourrait, certes, correspondre à une augmentation du nombre de dents du peigne, à une simplification des motifs et à la généralisation de la technique pivotante. Mais, là encore, aucune stratigraphie ne démontre que cette évolution est ou non la bonne. *A contrario*, le peigne étroit et basculant, à motifs segmentés ou en guirlande, pourrait être considéré comme un compromis entre le « style » à bandes larges et celui à bandes segmentées réalisées au peigne étroit non pivotant. La distribution géographique respective des deux types de décor basculant va dans ce sens, même si au Sud de la Seine les découvertes sont moins nombreuses et donc moins représentatives qu'au Nord.

Les sites au mobilier le plus abondant (Aubechies, Ellignies-Ste-Anne, Vaux-et-Borset, Blicquy, Longueil-Ste-Marie, Jablines « La Pente de Croupetons », Bucy-le-Long « La Fosse Tounise », Passy « Gravières » et « La Sablonnière », Poses « Sur la Mare »), ne démontrent pas clairement, même à l'aide de sériations, la succession peigne à deux ou trois dents non pivotant, puis peigne étroit pivotant, enfin peigne ou spatule basculante à dents nombreuses (« pseudo-coquille »).

Le décor pivotant VSG, quelles qu'en soient les variantes, n'est en rien préfiguré par le Rubané proprement dit, c'est à dire en Champagne, sur la Meuse ou sur le Rhin supérieur et moyen. Une disjonction spatiale – mais pas chronologique – similaire est illustrée par le Blicquy et le Rubané du Hainaut.

Inversement, pour le décor pivotant, il est impossible de trouver vers le Sud-Ouest d'autre frontière géographique que l'Océan. Une dizaine de points de découverte de céramique

imprimée au peigne basculant et à la coquille s'échelonnent de la Gironde à la Vendée, ainsi que dans le bassin de la Charente (**fig. 5**). Ces sites appartiennent au Bassin aquitain, mais 100 à 200 km seulement les séparent des découvertes les plus méridionales du Bassin parisien (Ligueil), de l'Anjou (« Les Alleuds », « Les Pichelots ») ou du seuil du Poitou (Bellefonds). On note une grande similitude, dans l'aspect et l'organisation de leur décor, avec les découvertes de la zone ligérienne. Le diagnostic coquille/peigne n'est pas toujours facile, ce qui prouve que l'effet recherché est bien le même. Et ceci vaut aussi bien pour les motifs de la Touraine, de l'Anjou ou du Vendômois que pour ceux proches de la côte.

Une dizaine de dates C 14 sur des matériaux associés aux décors pivotants sont disponibles (Roussot-Larroque 2004), qui indiquent une fourchette de 6500 à 5900 B.P., donc la même que celle du Blicquy, du Rubané du Hainaut et du RRBP, voire une période un peu plus ancienne que celle du VSG.

Il n'y a donc aucun argument objectif en faveur d'une séparation chronologique claire entre le domaine VSG et celui du « Cardial atlantique ». Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, quatre des cinq dates de Saint-Etienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) s'échelonnent entre 5995 +/- 65 et 5765 +/- 60 BP (Cassen et al. 1998).

Le nombre des découvertes de sites VSG a triplé depuis 1985, mais il n'en est pas de même de celles du RRBP. Si l'on regroupe le Rubané *stricto sensu* de la vallée de la Marne (Juvigny, Norrois, Larzicourt, Orconte) et le RRBP localisé en Champagne et Picardie, le total ne dépasse guère la vingtaine d'habitats (Tappret et Villes 1996). Contrairement au VSG, la répartition de ces derniers ne s'est pas densifiée ni agrandie depuis les années 1980 : elle reste étroitement cantonnée au Nord-Ouest du Bassin parisien, ne dépassant toujours ni l'Oise vers l'Ouest, ni l'Yonne ou le Loing au Sud.

Nous n'aborderons pas ici la question de savoir si VSG et RRBP ont été, en tout ou partie, contemporains (Dubouloz 2003). Nous ferons simplement remarquer trois réalités tangibles : 1) les sites VSG recouvrent peu le « territoire RRBP », 2) ce territoire est à peu près le même que celui dans lequel se répartit le décor VSG scutiforme dit « ancien », c'est à dire réalisé par le biais de ponctuations, lors même que les découvertes VSG ont triplé depuis 1985 et se sont étendues à la zone ligérienne, 3) l'espace oriental, présumé « initial » du VSG, est aussi celui dans lequel on trouve l'essentiel des associations entre rare décor d'impressions pivotantes « larges » et motifs – plus fréquents – au peigne étroit, segmenté ou non basculant. Lorsque ce dernier figure seul, il ne franchit pas la rive gauche de la Seine et de l'Oise.

Cette congruence territoriale entre RRBP et l'une des variantes du décor VSG, censée théoriquement lui succéder, est fort suggestive. Ne doit-on pas chercher une alternative à la théorie couramment admise, et qui place en dernier les motifs plastiques et la simplification des thèmes imprimés ? Il faut au moins se poser la question, puisque c'est dans l'espace, assez restreint dans le Bassin parisien, où la tradition de la « Stichbandkeramik » est la plus forte, que le décor VSG arbore le moins son style pivotant et plastique.

Questions de terminologie

La position géographique des sites de Ligueil, Bellefonds, Les Alleuds et St-Remi-la-Varenne, illustre la difficulté de savoir où se termine le VSG et où commence le Néolithique ancien occidental de style cardial. Ces sites se localisent en marge sud-ouest d'un « bloc » du Néolithique ancien septentrional qui est encadré, d'un côté, par le « Cardial atlantique » et de l'autre par le Rubané du Sud-Ouest (Jeunesse 1995) ou le Hinkelstein. Il s'agit, bien sûr, du VSG. Si le site de St-Etienne-en-Coglès est le plus occidental à livrer de la céramique typique (Cassen et al. 1996, 1998), la distribution des anneaux plats (Cassen et al. 2000), dont la majorité appartient certainement au VSG, intéresse toute l'Armorique.

Tout porte donc à croire que cette culture à part entière couvre l'Armorique. Cependant, rien ne prouve pour autant que le VSG se diffuse en Aquitaine ou qu'il apparaît seulement de manière tardive dans le Bassin de la Loire moyenne et en Armorique. On ne peut même pas exclure l'hypothèse que le Cardial atlantique se prolonge, depuis la Vendée, jusque sur les côtes bretonnes et à l'intérieur de l'Armorique, sans grand retard, à partir de l'Aquitaine ou de la côte ibérique. Les anneaux plats en roche dure sont connus dans le Midi, mais aussi sur la Charente,

à Germignac (Roussot-Larroque 1990, Villes 1997, Laporte, Gomez 2001) et ne représentent pas le seul critère de discrimination des cultures au sein du Néolithique ancien.

Au plan chronologique, géographique et stylistique, il n'y a donc pas de frontière nette entre le VSG et le « Cardial atlantique », alors que dans la direction opposée, le VSG, par son style céramique du moins, « bute » sur le domaine Rubané *sensu stricto*. Il ne recouvre qu'en faible partie le territoire occupé par ses expressions les plus occidentales, les plus tardives et, somme toute, les plus originales (voire « adultérées »). En vertu des vieilles conceptions diffusionnistes, ne pourrait-on aller jusqu'à faire du VSG le prolongement direct d'une « colonisation cardiale » ?

Des arguments stylistiques autres que le décor pivotant, et mis en avant depuis longtemps (Berthouin, Villes 1980, Villes 1984, 1987a&b, contribution de Y. Lanchon dans : Lanchon, Constantin, 1992), vont dans ce sens. Les motifs plastiques, notamment les « écussons » associés à un cordon horizontal accroché à la base de l'anse et les cordons orthogonaux ornant la moitié supérieure du vase, existent déjà dans le Cardial et se maintiennent dans l'Epicardial. Cordons orthogonaux et pastilles appliquées sont, il est vrai, signalés en contexte Rubané moyen, mais seulement par le vase de Larzicourt (Marne : Tappret, Villes 1996). De même que la céramique du Limbourg et celle de La Hoguette (Guilaine, Manen 1997), cet élément pourrait être regardé comme indice d'interactions Nord-Sud à un stade assez précoce de la néolithisation du Bassin parisien, et qui fourniraient une explication au caractère limité ou mitigé de l'expansion Rubanée à l'Ouest du Bassin supérieur de la Meuse. Mais c'est là une autre question.

En tous cas, à moins de faire du « Cardial de l'Ouest », et d'une manière doctrinaire elle aussi, un épigone ou prolongement du VSG, venu en quelque sorte s'épanouir devant l'Océan, il est bien difficile de dire si le Néolithique ancien de Touraine méridionale, Anjou et seuil du Poitou est plutôt cardial que VSG ou vice-versa.

II. La première phase du Néolithique moyen sur la Loire

Extension géographique

Le niveau Néolithique ancien de Ligueil « Les Sables de Mareuil » est recouvert par une occupation du Néolithique moyen I, dont le mobilier fut le premier à documenter l'habitat, dans la culture de Chambon (Schoenstein, Villes 1984). Dès 1984, nous avons fait état d'une large répartition géographique des découvertes Chambon (Villes 1984, 1987 ; Prudhomme, Villes 1989), et qui se confirme depuis. Même si dans la zone de confluence entre la Loire et ses affluents Vienne-Creuse, Indre et Cher, la densité des sites reflète celle des recherches récentes, les vallées inférieures de la Creuse et de l'Indre, particulièrement riches, pourraient coïncider avec l'épicentre de la culture de Chambon. La carte s'est densifiée dans le Berry (Déols, Nohant-en-Graçay, Brion)(fig. 6). On pouvait à bon droit affirmer la présence du Chambon au sud du seuil du Poitou (Arçais « Le Lidon », Fléac « Le Basseau »), des céramiques trouvées sur la Charente, à Saint-Simon et Vibrac (Charente) tendent à le confirmer (Billaud et al. 2001, Burnez et al. 2003).

En Armorique, on peut faire état, outre les vases d'Arzon (Lejards 1971; Lecornec 1994), d'une sépulture à Saint-Just « La Croix Saint-Pierre » (Ille-et-Vilaine : Briard 1997), et de l'important site de Guérande « Sandun » (Loire-Atlantique : Letterlé 1991 et 1992)(4). Une anse se prolongeant en nervure est signalée à Carnac « Mané Pochat er leu » (Morbihan : L'Helgouac'h 1971). Dans la Sarthe, signalons Taillé « Moulin de Crucé » (Sarthe), avec un typique vase à « rouflaquettes » et de Vivoin « Le Parc », avec ses décors de pastilles au repoussé, ses formes et ses quelques fragments de décor en nervure (Marcigny 1998; Ghesquière, Marcigny 2003). Sur la Loire, citons le tesson de Baule (Loiret : Villes 1984). Plus au Nord-Est, la bouteille de Passy « Richebourg » (Yonne : Prudhomme, Villes 1989, Duhamel, Prestreau 1989), ne relève pas plus strictement du Cerny que du style Chambon. L'implantation de ce dernier dans la vallée de l'Yonne se confirme avec un vase à nervures et bouche carrée d'Escolives-Sainte-Camille « La Pièce de l'Étang » (Yonne : Duhamel 2004) Cette présence indéniable du Chambon dans une « structure de type Passy » attire, du même coup, l'attention sur une tombe du site éponyme, élément central du monument 8 (Duhamel 1997), et dont les traits, là encore, sont plutôt Chambon, en tous cas

pas spécifiquement ou exclusivement Cerny. On peut aussi l'affirmer de certains vases de la nécropole de Gron « Les Sablons » (Yonne)(Müller et *al.*1997).

La vaste répartition du Chambon se confirme, si l'on tient compte de découvertes isolées ou plus modestes, mais dont les éléments de typologie s'intègrent fort bien dans le même répertoire élémentaire, sans aucun caractère spécifiquement Cerny : Mairé (Bastien, Geslin 1972) ; Dangé-Saint-Romain « C.E.G. » (Vienne : Airvaux, Leduc, 1984), également proche du site éponyme ; Plouer-sur-Rance « La Boissanne » (Côtes d'Armor : Tinevez et *al.*, 1990) : jarre à multiples boutons, avec protubérances sur l'anse, et analogue, par exemple, à un vase de Muides ; Saint-Ay (Loiret) : deux bouteilles à anses à « moustaches », mais aussi (pour l'une) à mamelon « épaté » (Villes, 1984) ; Saint-Hilaire-de-Court-« Le Casson » (Cher : Hamon et *al.* 1997) : bouteille à ouverture ovale, anse ansellée, boutons sur le bord et impressions ; Ormes-« Belle Indienne » (Vienne : Airvaux 1996) : nervures, pastilles, anses ansellées ; Fossé-« La Vallée-aux-Fleurs » (Loir-et-Cher, Despriée, 1974, 1982 et 1986) : habitat que l'on peut rattacher sans difficulté au Chambon, conformément à la proposition de R. Irribaria (Irribaria, 1995) ; Landes-le-Gaulois « La Pierre Levée de la Garenne » (Doustin, Despriée 1971), à classer dans le Chambon pour les mêmes raisons que le village de Fossé ; Sonzay-« Les Sablons » (Indre-et-Loire : Marquet, Pautreau 1989), trois vases dont les formes, éléments de préhension et décor se retrouvent dans d'autres ensembles Chambon et pas si clairement dans le Cerny.

Rappelons les découvertes isolées de céramiques à nervures : Chambon-« Les Marais » (inédit), Saint-Genoulph-« La Hallebardière », Fondettes-« Port-de Vallières-ouest » et « Port Foucault-sud », Evsres-«La Haute Cour» (Guéneineau, Bastien 1990). Les bouteilles de Chazelles-« Le Quéroy » (Charente : Gomez, Joussaume 1986), des Alleuds-« Les Pichelots » (Maine-et-Loire : Cordier, Gruet 1976) ou (miniature) de Breil (Maine-et-Loire : *ibid.*), sont ubiquistes. Cependant, celle des Alleuds se révèle, par son contexte (Gruet 1986), attribuable à un ensemble intermédiaire, typologiquement, entre le VSG et le Chambon. Le même problème d'attribution se pose pour les trois sépultures d'Antran-« La Croix-Verte » (Vienne : Pautreau 1991), dont une à vase caréné et une autre, pourvue d'une bouteille à trois bouches et manche tubulaire (biberon ?), vase qui n'est pas sans rappeler certaines « curiosités » de Contres, Brion, Chambon, ou même Gurgy (Yonne : bouteille à bouches multiples des « Plantes du Mont » : Delor 1991).

Le double rang de pastilles et l'anse ansellée figurent, associés, dans beaucoup de tertres longs et bas morbihanais (Bailloud 1974, L'Helgouac'h 1971, Cassen et *al.* 2000), mais aussi en Bretagne intérieure : Saint-Just (Ille-et-Vilaine) (Le Roux 1982, Briard 1997). Rien n'empêche de rattacher ces tessons au Chambon, au même titre que ceux de Mairé ou Dangé (Vienne), l'absence des nervures pouvant s'expliquer par la même faiblesse quantitative du matériel.

La question de la coexistence du style Cerny (où le pastillage au repoussé est bien attesté) et du style Chambon, ne semble donc pas se poser dans les mêmes termes en Armorique qu'à propos des quelques vases de type ligérien présents dans l'Yonne. L'homogénéité de la série de tessons d'Arzon n'est pas garantie et les éléments de décor imprimé (peigne probablement pivotant, incisions fines) pourraient appartenir au VSG, comme les bords épaissis et le fragment d'anneau plat (Briard 1997, Letterlé 1997). Ce que J. L'Helgouac'h considérait comme témoin de la « présence de céramique de Cerny dans les tertres de Carnac » (1971, p. 182), ne nous semble pas, en toute rigueur, clairement différenciable du Chambon : s'agit essentiellement de pastilles au repoussé, rangées en ligne simple ou double sous le bord.

Signalons encore des motifs au pointillé ou au peigne (Carnac « Mané Ty Ec », dans le Morbihan), ou l'association de la spatule, du poinçon bifide et du cordon sur un même vase, à Combrit « Sainte-Marine » (Finistère : Cassen et *al.* 2000), tessons privés de contexte et donc difficile à classer dans le Cerny plutôt que le VSG.

Aux alentours immédiats du Massif armoricain, la discrétion du Cerny semble aussi nette qu'à l'intérieur. En Normandie, le site d'Ernes (Calvados : Chancerel et *al.* 1992) ne comporte rien qui soit le plus spécifique du Cerny que du Chambon (notamment le motif solaire du vase à bouche carrée). Même remarque, pour la petite série de tessons de Puy-Albert « Moulins » (Vendée : Cassen, 1989), dont le décor pointillé rappelle, par ailleurs, le faciès « Jersey ».

La culture de Cerny ne serait guère attestée – quoique sous réserves – dans le lit de la Loire qu'à Fondettes (Indre-et-Loire : Cordier 1963 et 1980), par un vase ambigu, à « sourcils » et bande horizontale, accrochés à l'anse et réalisés à la spatule. Le petit tesson de Montrichard

« Nanteuil » (Loir-et-Cher : Cordier 1963), à bouton enfoncé et lignes pointillées simples, pourrait être aussi bien Chambon que Cerny.

L'ampleur du territoire Chambon est, en tout état de cause, bien supérieure à celle du Cerny et plus vaste que l'aire proposée il y a peu (Hamon et al. 1997).

Les rapports entre les cultures de Chambon et de Cerny

La carte de répartition actualisée des deux faciès céramiques (fig. 6) illustre d'une manière notablement renforcée la juxtaposition spatiale des deux cultures. Même si, dans le nord de l'Armorique, l'absence du Cerny *stricto sensu* et la présence du Chambon ne sont pas encore suffisamment documentées, on observe une ligne de séparation est très claire entre les deux styles céramiques. Une bande vide s'incurve entre la Basse-Normandie et la confluence Seine-Yonne, en contournant largement le coude de la Loire et la Beauce. Elle coïncide, certes, avec un manque pur et simple de découvertes. Il n'est donc pas du tout à exclure que l'on y trouve prochainement des sites Chambon ou Cerny, mais le plus probable est que la « frontière » entre les deux est axée sur la rive gauche de la Seine. Le territoire du second coïncide essentiellement avec le réseau hydrographique de ce fleuve et l'aire du premier avec celui de la Loire.

Les points communs entre Chambon et Cerny n'en sont pas moins nombreux : pastilles au repoussé, boutons épatés ou enfoncés, reliefs placés sur la lèvre, incisions fines ou coups de poinçon, motifs « rayonnants », empattement arrondi au-dessus de certaines anses, organisation générale de certains décors (Irribarria 1997). On peut ajouter les languettes de préhension à perforation verticale, le profil des bols, les bouches ovales ou carrées et les plats à pain (fig. 7).

Nous avons actualisé ici la carte (Schoenstein, Villes 1984, Roussot-Larroque, Burnez 1992) de répartition du décor le plus original, commun aux deux « groupes » : les pastilles au repoussé (fig. 8). Elle tend, de prime abord, à démontrer une grande perméabilité entre Chambon et Cerny. Les pastilles au repoussé sont bien présentes dans les deux faciès. Mais l'évolution des recherches est trompeuse : les découvertes se sont multipliées en territoire Cerny, alors qu'elles se sont nettement moins développées, durant la même période (1980-2000) dans l'espace Chambon (6), ce qui grossit la présence des pastilles dans le Cerny par rapport à ce dernier.

En outre, le décor pastillé n'est pas exactement le même dans les deux cultures : alors que dans le Chambon, les lignes doubles sous le rebord dominant fortement (8 sites sur 10), dans le Cerny, les guirlandes et les motifs de pastilles plus ou moins couvrantes, généralement accrochées aux anses, sont majoritaires (quatre sites sur cinq). Sur les vases, les pastilles du Chambon se localisent de préférence, voire exclusivement, sur la même position que celle qui est la plus fréquente pour les décors incisés-poinçonnés du Cerny : dans le premier, les motifs en grappes ou en guirlandes accrochées aux anses – de même que les dessins orthogonaux – n'existent pas sous forme de pastilles, mais de nervures ou, plus rarement, de courbes très finement poinçonnées offrant le même tracé ou soulignant les nervures. Dans le second, une certaine « exubérance » ou « fantaisie » règne dans la disposition du pastillage.

On peut dire que Cerny et Chambon s'opposent par le biais des décors couvrants et poinçonnés d'un côté et des ornements plastiques, plus sobres et stéréotypés de l'autre. Le Chambon semble très réticent à l'usage du peigne et plus encore de la spatule. Il privilégie les surfaces lisses, comme support de motifs anthropomorphes, que l'on ne retrouve pas, en revanche, dans le Cerny.

La carte de répartition du pastillage sous sa forme typiquement Chambon, c'est à dire soulignant le bord en double rang, n'est pas anodine (fig. 8). Dans le Cerny, ce motif est bien représenté à proximité de la « ligne de démarcation » entre les deux cultures, de part et d'autre de la Seine. Mais cela ne doit pas faire illusion : la présence des pastilles est beaucoup plus faible en proportion des décors que des sites. Par ailleurs, le pastillage – désordonné ou plus ou moins couvrant - diminue dans le Cerny à mesure que l'on s'éloigne de cette zone « interface », en direction du Nord. En outre, là où le pastillage s'estompe, c'est à dire vers le Nord et le Nord-Est, le motif incisé en méandres devient dominant.

Le pastillage au repoussé serait donc le témoin d'une influence du Chambon dans le Cerny. Sa répartition mérite d'être comparée à celle des vases à bouche carrée (Bazanella 1997). La diffusion de ces derniers, dans le domaine transalpin, s'arrête à la Seine et à l'Yonne, alors

qu'en direction du Sud, elle montre une grande continuité entre le Bassin de la Loire et le Bassin supérieur de la Garonne, ainsi que la Catalogne. Or des connexions entre le Chambon et les cultures pré-chasséennes des deux versants des Pyrénées sont démontrées par l'intermédiaire des motifs nervurés en « moustaches » (Villes 1984 et 1987 a, Vaquer, Muller 1985, Prudhomme, Villes 1989). Bien qu'elles n'illustrent pas la même continuité avec le Midi, les pastilles au repoussé témoignent, en moitié nord de la France, de la même pénétration modérée ou marginale en domaine Cerny que les VBQ.

Autre élément, les symboles en « crosse » ou « cornus », rares dans le répertoire céramique du Rubané (*lato et stricto sensu*) (Constantin, 2003), coexistent, dans le VSG, avec cordons en « sourcil » (incurvés depuis le haut d'une anse vers le bas) et en V ou « écusson » (partant du bas de l'anse vers le bord du vase). Ils préfigurent les motifs nervurés du Chambon, où les deux motifs sont fréquemment combinés sur un même vase, aussi bien dans la zone éponyme que dans le domaine d'extension théorique maximale de cette culture.

Or la céramique Cerny ne connaît pas de motifs en crosse ou cornus, sinon sous la forme – bien moins explicite – de guirlandes, disposées d'ailleurs différemment. On ne peut guère citer qu'un motif incisé sur un plat à pain de Barbuise-Courtavant (Aube). Inversement, les symboles en écusson, ondulation, panneaux, triangles, propres au Cerny, ne trouvent aucun équivalent, dans les décors, qu'ils soient incisés ou plastiques, du Chambon, sinon et à la grande rigueur, pour les triangles, dans la disposition des boutons d'un bol de Muides. Comme symbole original, les deux cultures ne partagent guère que le motif « solaire », ou rayonnant, lequel est rare.

La prépondérance des nervures dans le décor Chambon ne fait que souligner son autonomie géographique par rapport au Cerny. On ne peut noter de nervures, dans le territoire de celui-ci, qu'à Escolives-Ste-Camille (sur un vase de style à tous égards Chambon), Passy (Yonne), Buno-Bonnevaux « La Cancherie » (Essonne) et Hénouville (Seine-Maritime), trouvailles (Louboutin, Simonin 1997) situées dans la zone de contact avec le Chambon.

Après avoir passé pour le faciès méridional du Cerny (« Cerny sud », « Cerny à cordons ») (Constantin 1990, Contantin, Manolakakis 1991, Constantin 1997), le Chambon paraît pouvoir inverser cette position marginale par rapport à lui. Le Cerny fait figure désormais de culture « latérale », confinée dans la moitié nord-ouest du Bassin parisien, c'est à dire entre l'espace occupé par le Chambon et celui de la céramique poinçonnée d'ascendance proprement rubanée (Rössen).

La périodisation interne de la céramique Chambon

Ne pouvant prendre en compte qu'une demi-douzaine d'habitats, rarement pourvus d'une stratigraphie interne au Néolithique moyen I, il semble difficile d'envisager une périodisation du Chambon. Cependant, on est tenté d'opposer l'absence de décor pointillé, de plats à pain, de boutons reliés par une barrette, de nervures orthogonales, de motifs solaires, d'incisions fines (« coups d'ongle ») et de nervures en méandre sur le site de Ligueil, à la présence de ces éléments dans les ensembles de Muides et Contres, voire Reignac-sur-Indre, ensembles où, par ailleurs, les pastilles au repoussé semblent se faire discrètes.

Cette dernière méthode décorative ne coexiste avec les nervures sur un même vase que très exceptionnellement, et en marge du territoire Chambon : Passy « Richebourg », Sandun. Sur la quasi-totalité de ce territoire, les deux techniques sont dissociées. Par ailleurs, jamais coups de poinçon et pastillage ne se conjuguent non plus sur un même vase. Inversement, les ponctuations apparaissent tantôt seules, et selon les mêmes motifs que les nervures, tantôt combinées à celles-ci, parfois réalisées au poinçon bifide (Lublé). La syntaxe décorative inciterait donc à placer le pastillage au début et le poinçon vers la fin du style Chambon.

C'est avec le site de Muides que celui de Guérande offre le plus de similitudes, pour le matériel livré par sa première phase d'aménagement (restes d'une première enceinte). Or dans sa deuxième phase, le site de « Sandun » appartient à la culture de Castelic. Les motifs incurvés réalisés en sillons s'y inspirent encore en partie de la thématique Chambon et les pastilles au repoussé survivent quelque peu, comme le confirment d'autres ensembles céramiques, notamment morbihanais (Cassen et al. 2000). Le thème de la « crosse », fréquent sur de la

céramique de type Castelleic (Cassen, L'Helghouac'h 1992, Le Roux 1992), peut être considéré comme une version diminutive des « sourcils » des vases anthropomorphes du Chambon (Villes 1987 b). Compte-tenu d'un relais assez direct, probablement, entre les deux étapes principales d'aménagement du site de « Sandun », son occupation initiale pourrait appartenir à une phase plutôt récente, voire tardive du Chambon.

Le fait que le site de Muides offre depuis peu matière à envisager, en toute hypothèse, la possibilité d'un « épi-Chambon » (Irribarria, Creusillet 1998), va dans le même sens. Au motif d'un recoupement du fossé d'enceinte par un groupe de structures dont une a livré un vase caréné, à bouche carrée (de type écuelle), on peut envisager un parallèle avec les plus anciennes carènes du domaine armoricain. Propres au « Castelleic », elles sont supposées apportées par des influences assez précoces du Chasséen méridional. Mais il existe aussi des carènes dans le Néolithique méridional pré-chasséen et par ailleurs, la bouteille à pastillage et nervures de Passy « Richebourg » était associée à un vase caréné sans décor, dont on connaît des équivalents dans le Castelleic, le « type Cous », le « type Carn » et dans l'une des tombes d'Antran.

Plats à pain (sous réserve que leur présence ou absence soit plutôt affaire de chronologie que d'extension géographique), décor pointillé, double bouton-barrette, nervures en méandres ou orthogonales et déclin du pastillage au repoussé nous semblent correspondre, *grosso modo*, à une deuxième étape du Chambon et plutôt qu'à la première, contrairement à l'avis de R. Irribarria (1995, p. 72).

On manque de données pour apprécier dans quelle mesure une augmentation de la proportion des vases à coupe carrée dans des corpus tels que Muides ou Reignac-sur-Indre pourrait signer l'étape tardive ainsi postulée, en corrélation avec les influences des groupes VBQ dans un Néolithique moyen I bien affirmé, voire proche du Néolithique moyen II. A Ligueil, site dont nous pensons qu'il relève de la première étape du Chambon, ouvertures ovales et carrées sont bien attestées. Signalons en passant que le site VSG d'Ecures « Onzain » (Loir-et-Cher) possède un vase de type assez bas, à ouverture ovale (Villes 1982), certainement antérieur aux influences VBQ.

La question des dates et des rapports de la culture de Chambon avec le Midi

On ne dispose de presque aucune datation C 14 pour la culture de Chambon. Citons d'abord Guérande « Sandun », phase I : 5660 +/- 100 BP (Letterlé 1991). Des sites tout aussi « périphériques », mais au matériel plus ubiquiste, peuvent être pris en considération : Pontcharaud (5460 +/- 130 BP et 5110 +/- 130 BP : Loison, Gisclon 1991) ; Plouër-sur-Rance « La Boissanne » : 5610 +/- 70 BP (Tinézé et al. 1990, Briard 1997) ; Saint-Just, alignements du « Moulin » et de la « Grée de Cojoux » (5550 +/- 120 BP, 5660 +/- 120 BP et 5700 +/- 80 BP : Briard 1997, Le Roux 1982) . Signalons aussi la date TL du site de Fossé (6450 +/- 200 BP, corrigée : Despriée 1986). Par ailleurs, à supposer que la bouteille peu typée du « Quéroy » appartienne, de par sa position géographique, au Chambon, la datation qui lui est associée concorde avec les autres ci-dessus : 5110 +/- 140 BC (Gomez, Joussaume 1986).

La fourchette chronologique ainsi suggérée situe notre seconde et hypothétique étape du Chambon dans le deuxième tiers du Ve millénaire avant J.-C. en années calibrées. Si le vase, également périphérique, de Passy « Richebourg », d'un style très proche de Ligueil, appartient à l'étape antérieure, la date assez haute de son contexte (6090 +/- 110 BP : Duhamel, Prestreau 1987) concorde bien avec cette périodisation.

D'après les données stylistiques, un parallélisme chronologique est à retenir entre le Chambon et le Cerny, puisque la majorité des dates C 14 de ce dernier s'échelonne entre 5780 +/- 150 et 5305 +/- 75 BP (Constantin et al. 1997). Ces dates comprennent toutefois des sites occidentaux, dans une fourchette généralement antérieure à 5500 +/-50, et dont l'appartenance (par ex. Saint-Just) au Chambon est probable.

La question d'une antériorité des débuts du Chambon, sur ceux du Cerny et donc une contemporanéité, alors, avec une phase récente ou finale du VSG, reste ouverte. On observe une assez bonne concordance chronologique entre la 2^e étape du Chambon et le groupe de Montbolo, lequel, sous sa forme « classique », est daté *grosso modo* entre 5800 et 5400 BP (Guilaine 1974, Claustre 1993). Les répertoires formels du Montbolo et du Chambon ne sont pas

identiques, tant s'en faut. Dans le premier, où figurent des éléments de préhension placés sur le bord, des anses en bobine ou à anselement et des tasses, le décor plastique (boutons, reliefs) reste fort discret. Les pastilles au repoussé n'y existent pas et les motifs en « moustache » ou « sourcils » accrochés aux anses y sont bien plus modestes que dans le Chambon et parfois réalisés en fin sillon, comme à Belesta et au Montou. Les anses tubulaires verticales et les prises à perforations verticales multiples montboliennes n'existent pas dans le Chambon.

Les rapports entre le style Chambon et les vases à moustaches et nervures de Catalogne et du Languedoc (Prudhomme, Villes 1989) sont plus difficiles à définir. Les rapprochements à faire entre le Néolithique moyen I septentrional et le Néolithique ancien terminal ou début du Néolithique moyen du Midi méditerranéen, s'agissant des formes et surtout des décors en cordons (St-Pierre-de-la-Fage, Fontbregoua, Livernon...), ou de l'organisation des motifs en guirlandes, valent, certes, pour le Chambon, mais guère pour le Cerny (Guilaine 1997). Ils plaident cependant pour une datation assez haute du Néolithique moyen I ligérien : 6000-5500 BP.

Il n'y a aucun rapport entre les céramiques à décor plastique de la Catalogne et du Languedoc et le Cerny, mais les similitudes entre motifs de nervures et cordons du Chambon avec ceux du « groupe de Molinot » sont évidentes (Prudhomme, Villes 1989). Malgré les incertitudes qui subsistent, et compte-tenu des relations stratigraphiques entre le Néolithique moyen de Catalogne et la culture des « sepulcros de fosa » ou celle de Montbolo, cette connexion du Chambon avec le domaine méridional plaide aussi en faveur d'une datation assez haute, antérieure à 5500 BP, pour les débuts du Néolithique moyen I ligérien.

En outre, la réciprocité des échanges entre VBQ et Chambon est attestée par divers tessons de style trans-alpin en contexte VBQ (Bazzanella 1997) et dont la typologie renvoie, quoique pas exclusivement, au style Chambon : boutons sur le bord et mamelons aplatis. La fourchette VBQ est large (Voruz 1991), mais elle concorde, dans sa phase moyenne, avec les dates présumées du Chambon (5700-5300 BP).

Conclusion

Il n'est plus besoin de faire appel aux parentés avec les céramiques à cordons de Catalogne ou le faciès pré-chasséen de Montbolo, pour rapprocher le Chambon de la communauté stylistique et culturelle assurant la transition entre le Cardial et le Chasséen dans le Midi. Il suffit de regarder la répartition géographique de ses traits céramiques les plus spécifiques : bouches carrées, nervures formant des figurations plus ou moins anthropomorphes, prédominance des surfaces lisses. Malgré la rareté des points intermédiaires entre le Bassin parisien et celui de la Garonne, cette continuité semble renforcée par l'étendue considérable du territoire Chambon, dont les limites ne sont claires qu'avec le Cerny, au Nord.

Cette parenté n'est pas la preuve nécessaire de mouvements ou de fortes influences venues du Sud : on peut y voir, plutôt, la conséquence ou la suite directe d'une situation antérieure, le Néolithique ancien ligérien appartenant déjà à la même sphère culturelle générale que celui du Midi.

Les rares éléments de chronologie disponibles confirment les indications typologiques, avec une datation en parallèle avec le Cerny, pour au moins une phase récente du Chambon, dans le 2^e tiers ou 2^e quart du Ve millénaire. La périodisation interne de son style céramique en deux étapes et la nature de l'évolution correspondante demandent à être confirmées par des stratigraphies. Les recherches devront démontrer dès que possible si le Chambon ne voit pas le jour, en tant que culture autonome, avant le Cerny.

Enfin, on ne peut méconnaître le fait que la ligne de « démarcation » entre la culture de Chambon et celle de Cerny reproduit (ou perpétue) à peu près celle qui, au Néolithique ancien déjà - et quelles que soient les dénominations des cultures - sépare deux groupes principaux : ceux à céramique décorée au peigne large et exclusivement pivotant, où les motifs plastiques dominent (au Sud et à l'Ouest), et ceux dont l'ornementation est principalement réalisée au peigne étroit (pivotant ou non) et pauvre en motifs plastiques (au Nord et à l'Est).

Cette bipolarisation se prolonge au début du néolithique moyen, sous la forme d'une réelle juxtaposition entre style Chambon et style Cerny. Les sites de « transition », peu nombreux, caractérisés par l'association de cordons et de pastilles et autrefois désignés sous le terme

« Augy-Sainte-Pallaye », se localisent à l'interface. Il faut désormais prendre sérieusement en compte l'éventualité que le VSDG « ancien » pourrait n'être qu'un faciès géographique, et non pas une étape chronologique, ainsi que le reflet d'une tradition pointillée du décor qui survivra jusque sous la forme du style Cerny, l'étape présumée récente du VSG formant, quant à elle, le prologue du Chambon.

Bibliographie

AIRVAUX J. (1996) – Découverte d'une nouvelle sépulture en ciste à La Goumoisière de Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne). Premiers résultats. Bulletin de la Société de recherches archéologiques du pays chauvinois, n° 34, 1996, p. 65-102.

AIRVAUX J. et LEDUC M. (1984) – Le site néolithique de Dangé (Vienne). Bulletin de la Société Préhistorique française, t. 81-5, 1984, p. 149-156.

BAILLOUD G. (1974) – Le Néolithique dans le Bassin parisien. 2^e sup. à Gallia-Préhistoire, mise à jour 1974.

BAILLOUD G. et CORDIER G. (1987) - Le Néolithique ancien et moyen de la vallée de la Brisse (Loir-et-Cher). Revue Archéologique du Centre de la France, t. 26-2, 1987, p. 117-163.

BASTIEN G. et GESLIN M. (1972) – Tessons d'une poterie néolithique à Mairé (Vienne). *Bulletin des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, n° 23, 1972, p. 21.

BAZANELLA M. (1997) – Les vases à ouverture carrée en Europe occidentale. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997, p. 557-574.

BERTHOUIN F. et VILLES A. (1980) – A propos d'un vase provenant de Chambon. Nouveaux éléments sur le « groupe de Chambon ». Bulletin des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny, n° 31, 1980, p. 21-29.

BILLAUD Y., BURNEZ C., GAILLEDREAU J.-P. et GOMEZ de SOTO J. (2001) – La Charente et son environnement anthropique du néolithique à l'époque laténienne. « Système fluviaux, estuaires et implantations humaines, de la Préhistoire aux grandes invasions », Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 124^e, Nantes, 1999), Comité des travaux Historiques et Scientifiques, 2001, p. 49-89.

BRIARD J. (1997) – Le Néolithique ancien de Saint-Just, Ille-et-Vilaine, et ses relations avec l'épidanubien du Bassin parisien. O Néolítico atlántico e as orixes do megalitismo (actes du colloque international de Saint-Jacques de Compostelle, avril 1996), 1997, p. 245-255.

BURNEZ C., GAILLEDREAU J.-P. et GOMEZ de SOTO J. (2003) – Nouvelles trouvailles subaquatiques néolithiques et protohistoriques dans la Charente à Saint-Simon et à Vibrac (Charente). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, n° 23, 2003, p. 575-587.

CASSEN S. (1989) – Préhistoire récente du Choletais : une exploitation cartographique de la prospection désordonnée. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 6, 1989, p. 71-92.

CASSEN S. et L'HELGOUAC'H J. (1992) – Du symbole de la croix : chronologie, répartition et interprétation. Actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique (Vannes, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, sup. n° 5, 1992, p. 223-235.

CASSEN S., BOUJOT C. et VAQUERO J. (2000) – Eléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). A.C.P.L., Mémoire XIX.

CHANCEREL A., DESLOGES J., DRON J.-L. et SAN-JUAN G. (1992) - Le début du Néolithique en Basse-Normandie. « Paysans et bâtisseurs ». Actes du 17^e Colloque interrégional sur le Néolithique. Vannes. *Revue archéologique de l'Ouest*, sup. n° 5, 1992, p. 153-173.

CLAUSTRE F. (coll. : Zammit J. et Blaize Y.) (1993) – La cauna de Belesta, une tombe collective il y a 6 000 ans. Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales (Toulouse).

CONSTANTIN C. (1985) – Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-Rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut. B.A.R. International Series 273, 1985.

CONSTANTIN C. (1990) – A propos du Cerny-Sud : un ensemble culturel néolithique de grande étendue dans la Frane moyenne. Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 87, n° 7, 1990, p. 206-216.

CONSTANTIN C. (1997) – Le « Cerny-Sud », suite et fin. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997, p. 187-194.

CONSTANTIN C. (2003) – Sur l'ancienneté des signes en forme de cornes et de crosses au Néolithique. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 20, 2003, p. 99-107.

CONSTANTIN C., MORDANT D. et SIMONIN D. (1997) – La culture de Cerny et le Chalcolithique de la terminologie européenne. « La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique ». Actes du Colloque international de Nemours (1994), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, t. 6, 1997, p. 701-710.

CONSTANTIN C. et ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien. « Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine ». Actes du 22^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Strasbourg, oct. 1995). Cahiers de l'Assoc. Pour la Promo. De la Rech. Archéo. en Alsace, suppl. 1997, p. 281-300.

CONSTANTIN C. et MANOLAKAKIS L. (1991) – Le groupe d'Augy-Sainte-Pallaye et le Néolithique de la Loire. « La région Centre, carrefour d'influences ? » Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, 1991, p. 45-51.

CORDIER G. (1963) – Prolongements danubiens dans le centre de la France. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XIV/1-3 (n° 53-55), 1963, p. 149-156.

CORDIER G. (1980) – Découvertes récentes de céramiques préhistoriques et protohistoriques en Touraine. *Mémoires de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou*, n° 4, 1980, p. 213-222.

CORDIER G. et GRUET M. (1976) – Une sépulture néolithique à Breil (Maine-et-Loire). Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 73-7, 1976, p. 214-218.

DELOR J.-P. (1991) – L'habitat néolithique de Gurgy, "Les Plantes du Mont", 1989-1990 (note préliminaire). Bulletin de la Société préhistorique française, t. 88-1, 1991, p. 18-20.

DESPRIEE J. (1974) – Un village néolithique sur la commune de Fossé. Bulletin de la Vallée de la Cisse, n° 2, 1974, p. 3-8.

DESPRIEE J. (1986) – Un village néolithique : Fossé, Loir-et-Cher. Centre départemental de Documentation Pédagogique, 1986.

DOUSTIN L. et DESPRIEE J. – (1971) La sépulture de la Pierre-Levée de la Garenne à Landes-le-Gaulois (Loir-et-Cher). *Revue archéologique du Centre*, n° 39-40, 1971, p. 238-239.

DUBOULOZ J. (2003) – Datation absolue du premier Néolithique du Bassin parisien : complément et relecture des données RRBP et VSG. Bulletin de la Société préhistorique française, t. 100, n° 4, 2003, p. 671-679.

DUHAMEL P. (1997) – La nécropole monumentale Cerny de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997, p. 397-448.

DUHAMEL P. (2004) La nécropole monumentale d'Escolives-Sainte-Camille « La Pièce de l'Etang » (Yonne), premiers résultats (fouilles 1997-1999). *Internéo 5*, 2004, p. 63-72.

GESLIN M. et BASTIEN G. (1972) – Tessons d'une poterie néolithique à Mairé (Vienne). Bulletin de la Société des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny, t. 23, 1972, p. 21.

GHESQUIERE E., MARCIGNY C. (2003) – L'habitat néolithique moyen I de Vivoin « Le Parc » (Sarthe). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, n° 3, 2003, p. 533-573.

GOMEZ J. et JOUSSAUME R. (1986) – Bouteille à trois anses et armatures tranchantes triangulaires à retouche abrupte des bords dans la Grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 83-1, 1986, p. 13-16.

GRUET M. (1986) – Les Pichelots, site néolithique d'affinité Cerny en Maine-et-Loire. Actes du Xe Colloque interrégional sur le Néolithique (Caen, 1983). *Revue archéologique de l'Ouest*, sup. n° 1, 1986, p. 143-147.

GUERINEAU P. et BASTIEN G. (1990) – La station de la « Haute Cour » à Esvres (Indre-et-Loire), au Néolithique. *Bulletin des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, t. 41, 1990, p. 20-31.

GUILAINE J. (1974)– La Balma de Montbolo et le Néolithique de l'Occident méditerranéen. Institut pyrénéen d'études anthropologiques, Toulouse, 1974.

GUILAINE J. (1997) – Cerny et le Sud. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997, p. 631-644 .

GUILAINE J. et MANEN C. (1997) – Contacts sud-nord au Néolithique ancien : témoignages de la grotte Gazel en Languedoc. « Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine ». Actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg (oct. 1995). *Sup. aux Cahiers de l'Ass. pour la Promo. de la Rech. Archéo. en Alsace*, 1997, p. 301-311.

HAMON T., IRRIBARIA R., RIALLAND Y. et VERJUX C. (1997) – Le groupe de Chambon à la lumière des nouvelles découvertes en région Centre. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France, t. 6, p. 195-217.

IRIBARIA R. (1995) – Le Néolithique moyen I de la Loire moyenne, nouvelles données. Actes du Colloque interrégional sur le Néolithique, Evreux (1993), Actes du 20^e colloque interrégional sur le Néolithique, *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. n° 7, 1995, p. 65-73.

IRIBARIA R. (1997) – Comparaison céramique du Cerny et du Chambon. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6 , 1997 p. 219-238.

IRIBARIA R. et CREUSILLET M.-F. (1998) – La fin du groupe de Chambon à Muides-sur-Loire (41). *Internéo 2*, 1998, p. 101-111.

JEUNESSE C. (1995) – Les groupes régionaux occidentaux du Rubané (Rhin et Bassin parisien) à travers les pratiques funéraires. *Gallia Préhistoire*, 1995, t. 37, p. 115-154.

JOUSSAUME R. (1981) – Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental, dans son cadre atlantique. *Travaux du Labo. d'Anthropologie Préhist. et Quaternaire Armoricains, Univ. de Rennes I*, n° 27, 1981.

LANCHON Y. et CONSTANTIN C. (1992) – Diachronisme ou synchronisme des groupes de Villeneuve-Saint-Germain et d'Augy-Sainte-Pallaye ? Actes du 11^e colloque inter-régional sur le Néolithique (Mulhouse, 1984), 1992, p. 167-175.

LAPORTE L. et GOMEZ de SOTO J. (2001) – Germignac et Lamérac : perles discoïdes et anneaux-disques dans le Centre-Ouest de la France. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 18, 2001, p. 13-26.

LECORNEC J. (1994) – Le Petit-Mont, Arzon, Morbihan. *Documents archéologiques de l'Ouest*, 1994.

LEJARDS (Dr.) (1971) – Vestiges d'un habitat chalcolithique dans le voisinage du petit-Mont en Arzon. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, comptes-rendus des séances (4 p., non fol.), 1971.

LE ROUX C.-T. (1982) – La pénétration néolithique en Bretagne intérieure. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 79-3, p. 68-69.

LE ROUX C.-T. (1992) – Cornes de pierre... « Paysans et Bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme ». Actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique (Vannes, 1990), *Revue archéologique de l'Ouest*, sup. n° 5, 1992, p. 237-244.

LETTERLE F. (1991) – La chronologie du Néolithique moyen en Armorique à la lumière du site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique), « Identité du Chasséen ». Actes du Colloque international de Nemours (1989), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, t. 4, p. 149-151.

LETTERLE F. (1997) – Le Cerny : sa place dans la néolithisation de l'Armorique et le développement des cultures armoricaines au Néolithique moyen I. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997, p. 661-677.

L'HELGOUAC'H (1971) – Les débuts du Néolithique en Armorique au IV^e millénaire et son développement au début du III^e millénaire. Fundamenta, Reihe A Band 333, Teil VI, p. 178-200 et pl. 112-116.

LOISON G. et GISCLON J.-L. (1991) – La nécropole de Pontcharaud 2 dans le cadre de nouvelles approches du peuplement néolithique de la Basse-Auvergne. « Identité du Chasséen ». Actes du Colloque international de Nemours (1989), *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France*, t. 4, p. 399-408.

LOUBOUTIN C. et SIMONIN D. (1997) – Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny. « La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique », Actes du Colloque international de Nemours, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France (1994), t. 6, 1997 p. 135-167.

MANOLAKAKIS L. (1991) – Eléments néolithiques Villeneuve-Saint-Germain et Cerny du nord et du sud de la Beauce (Essonne, Loiret). *Revue Archéologique du Centre*, t. 30, 1991, p. 33-46.

MARQUET J.-C. et PAUTREAU J.-P. (1989) – Vases néolithiques trouvés aux Sablons, Sonzay (Indre-et-Loire). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 86, n° 8, p. 240-243.

MULLER A. (1985) – La nécropole en « cercles de pierres » d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne). *Archéologies*, n° 1, 1985.

MULLER F., DUHAMEL P., AAUGEREAU A. et DEPIERRE G. (1997) – Une nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron Les Sablons (Yonne). « Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine ». Actes du 22^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg oct. 1995. Sup. aux Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, 1997, p. 103-133.

PAUTREAU J.-P. (1991) – Trois sépultures en fosses du Néolithique moyen à Antran (Vienne). « La région Centre, carrefour d'influences ? » Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, 1991, p. 131-142.

PRUDHOMME P. et VILLES A. (1989) – Tombes de Néon-sur-Creuse (Indre) et groupe de Chambon. *Bulletin de la Société des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, t. 40, 1989, p. 9-36.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1990) – Rubané et cardial : le poids de l'Ouest. « Rubané et cardial ». Actes du Colloque international de Liège (1988), *Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 1990, p. 315-360.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1997) – Néolithique ancien et Néolithique moyen I en Aquitaine. « La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique ». Actes du Colloque international de Nemours (1994), Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, t. 6, 1997, p. 645-65

ROUSSOT-LARROQUE J. (1998) – Le Sud-Ouest de la France, chap. XII de : « Atlas du Néolithique européen. L'Europe occidentale ». *Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 46, 1998, p. 689-761.

ROUSSOT-LARROQUE J. (2001) – Le Sud-Ouest aquitain entre Sud et Ouest, du VIII^e au Ve millénaire avant notre ère, « Territoires, déplacements, mobilité, échanges durant la Préhistoire ». *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 126^e, Toulouse, 2001, p. 471-497.

ROUSSOT-LARROQUE J. (2004) – La néolithisation du Sud-Ouest atlantique de la France. *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, n° 55, p. 25-36.

ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C., FRUGIER G., GRUET M., MOREAU J. et VILLES A. (1987 a) – Du Cardial jusqu'à la Loire. *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 26-1, p. 75-82.

ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C., GRUET M. et VILLES A. (1997 b) – Données nouvelles sur le Cardial de l'Ouest. 14^e Colloque inter-régional sur le Néolithique (Blois, 1987), résumés des communications, p. 32-33.

ROUSSOT-LARROQUE J. et BURNEZ C. (1992) – Aux sources du Néolithique atlantique, le Cardial, le « Danubien », et les autres... « Paysans et bâtisseurs ». Actes du 17^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, oct. 1990. *Revue archéologique de l'Ouest*, sup. n° 5, 1992, p. 127-138.

SCHOENSTEIN J. et VILLES A. (1984) – Les récentes découvertes céramiques du Néolithique à Ligueil (Indre-et-Loire) et leur intérêt. 1^{ère} Partie. *Bulletin de la Société des Amis du Musée préhistorique du Grand-Pressigny*, t. 34-35, 1984, p. 28-35.

SCHOENSTEIN J. et VILLES A. (1990) – Du Cardial au Nord de la Loire ? « Rubané et cardial ». Actes du Colloque de Liège, *Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 1990, p. 257-285.

TAPPRET E. et VILLES A. (1996) – Contribution de la Champagne à l'étude du Néolithique ancien. « La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? ». Actes du XVIII^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon (1991), *Revue archéologique de l'Est*, sup. n° 14, p. 175-256.

TINEVEZ J.-Y., CORNEC T. et PIHUIT P. (1990) – Une fosse néolithique au lieu-dit la Boissanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor). *Revue Archéologique de l'Ouest*, t. 7, 1990, p. 31-39.

VAQUER J. et MULLER A. (1985) - Annexe IV, la structure 171, dans : Muller, 1985, p. 204-212.

VILLES A. (1982) – Précisions sur la céramique d'Ecures, commune d'Onzain (Loir-et-Cher) et sur l'Epi-Rubané dans le Bassin parisien. « Le Néolithique de l'Est de la France ». Actes du Colloque de Sens (sept. 1980). Société Archéologique de Sens, 1982, p. 27-64.

VILLES A. (1984) – Le Néolithique ancien et le début du Néolithique moyen dans les pays de la Loire moyenne, état de la question. « Influences méridionales dans l'Est et le Centre-Est de la France au Néolithique : le rôle du massif Central », Actes du 8^e colloque interrégional sur le Néolithique (Le Puy-en-Velay, 1981), Centre de Recherche et d'Etude Préhistorique d'Auvergne, cahier n° 1, p. 57-93.

VILLES A. (1987 a) – Augy-Cerny, qui êtes-vous ? Résumé des communications au 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), p. 38-40.

VILLES A. (1987 b) – Nouveaux documents sur la Culture de Chambon. « Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale », Actes du colloque international de Montpellier (1983), Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques (Paris, CNRS), 1987, p. 705-715.

VILLES A. (1997) – Le problème de la datation des sépultures « danubiennes » de Vert-la-Gravelle et Frignicourt. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, t. 90-4, 1997, p. 7-23.

VILLES A. (2006 a) – La céramique du Néolithique ancien de Ligueil-« Les Sables de Mareuil » (Indre-et-Loire) : Cardial ou Villeneuve-Saint-Germain ? Actes du colloque interrégional sur le Néolithique (Orléans, 1996), sous presse.

VILLES A. (2006 b) – La céramique du néolithique moyen I de Ligueil-« Les Sables de Mareuil » (Indre-et-Loire). Actes du colloque interrégional sur le Néolithique (Orléans, 1996), sous presse.

VORUZ J.-L. (1991) – Chronologie du Néolithique d'origine méditerranéenne. « La région Centre, carrefour d'influences ? » Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), Supplément au Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, 1991, p. 5-33.

Alain Villes,
UMR CITERES, Archéologie et territoire (Tours)
Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye

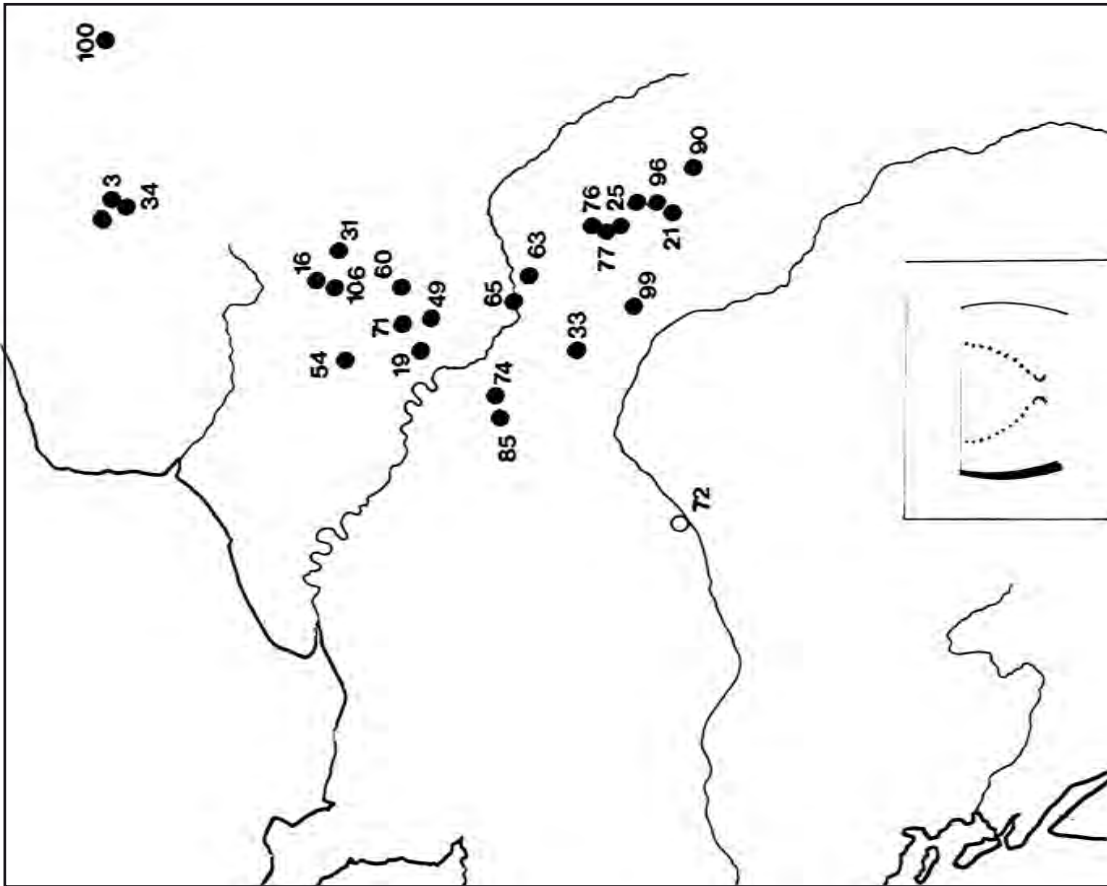


Fig. 1 : répartition des motifs en écusson, obtenus par impression, dans la culture de Villeneuve-Saint-Germain (pour les n° de sites, se reporter à la carte générale du VSG, dans : A. Villes, 2006, sous presse).

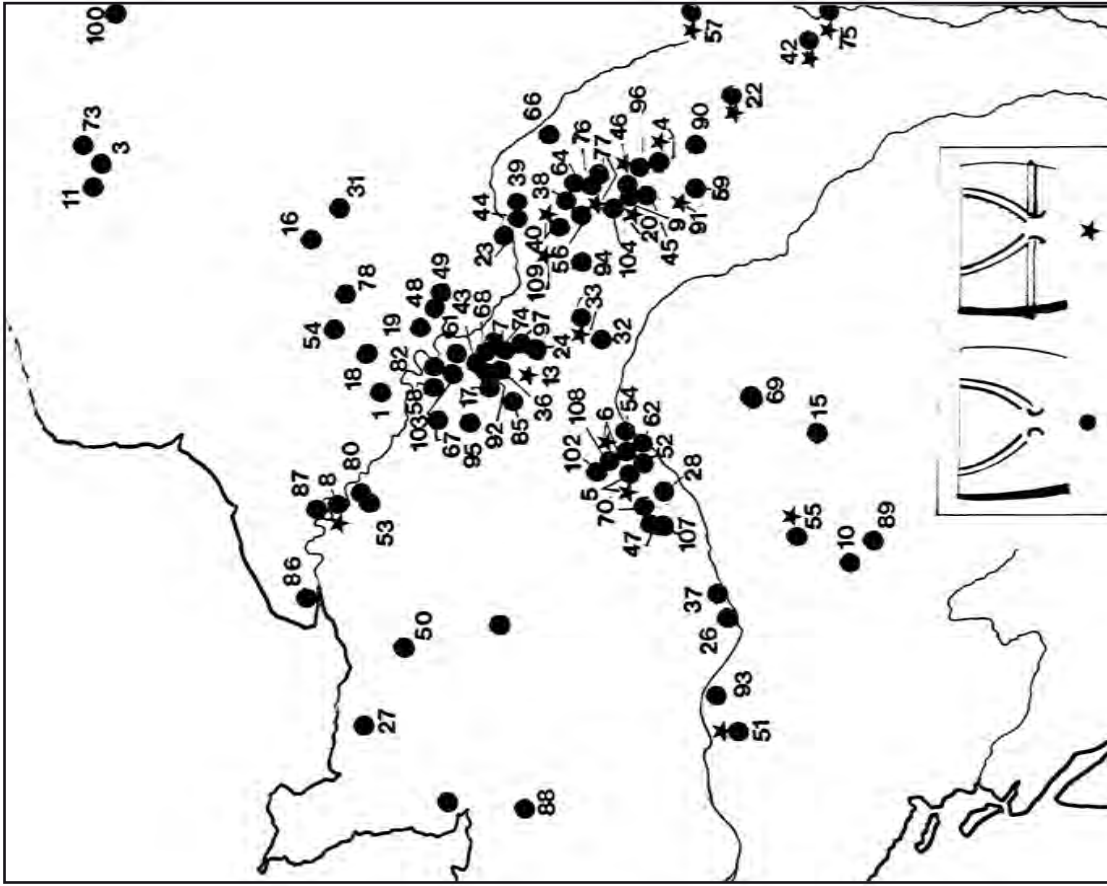


Fig. 2 : répartition des motifs en écusson, sous forme de cordons, dans le VSG (même référence que la fig. 1, pour les n°).

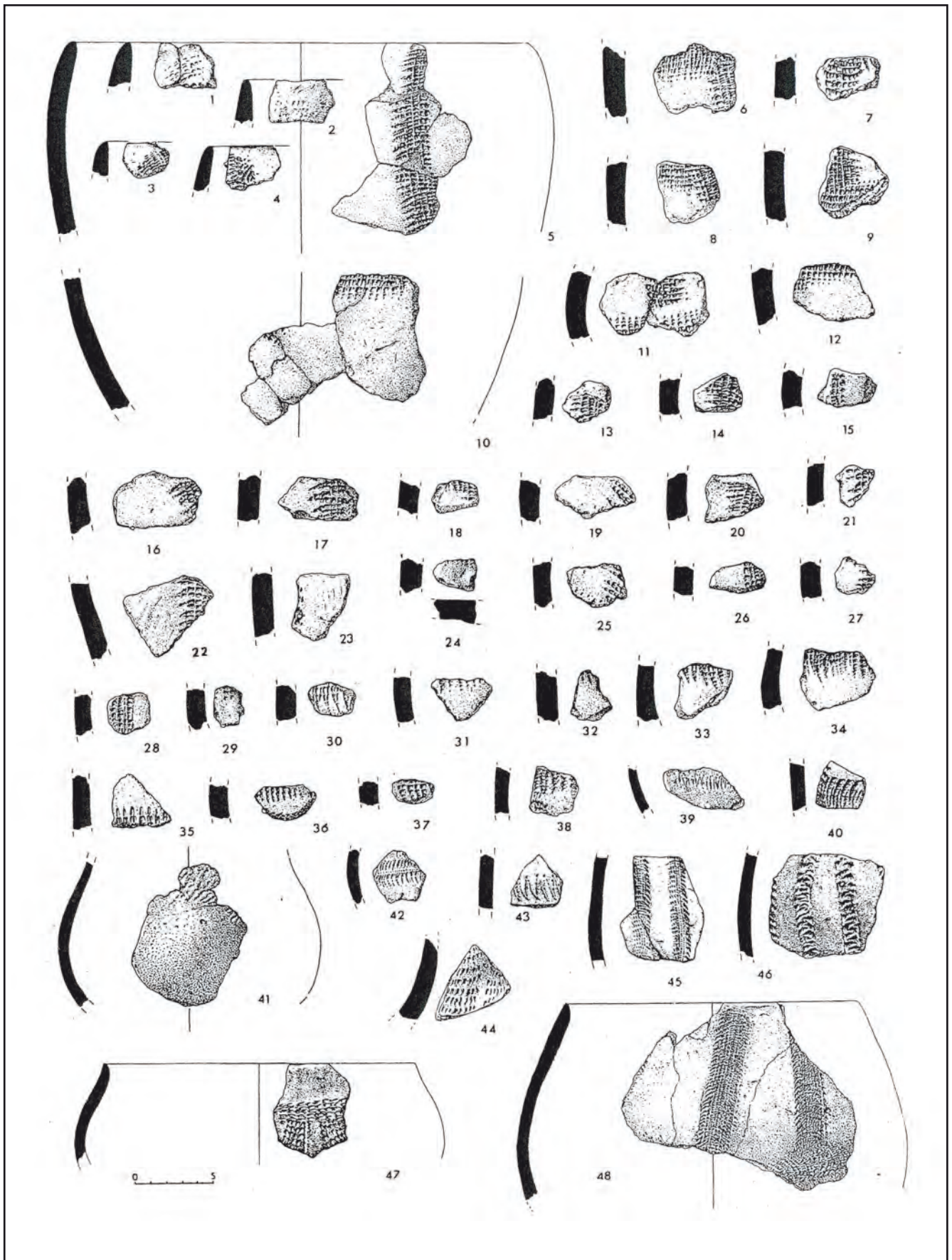


Fig. 3 : Echantillon de céramique du Cardial de l'Ouest. 1-38 : Bellefonds (Vienne), 39-42 : Les Alleuds, fosse 479 (Maine-et-Loire), 43-44 : Ligueil (Indre-et-Loire), 45 : Villersable (Loir-et-Cher), 46 : Benon (Charente-Maritime), 47 : Courcoury (Charente-Maritime), 48 : Chérac (Charente Maitime), d'ap. Roussot-Larroque, 1990.

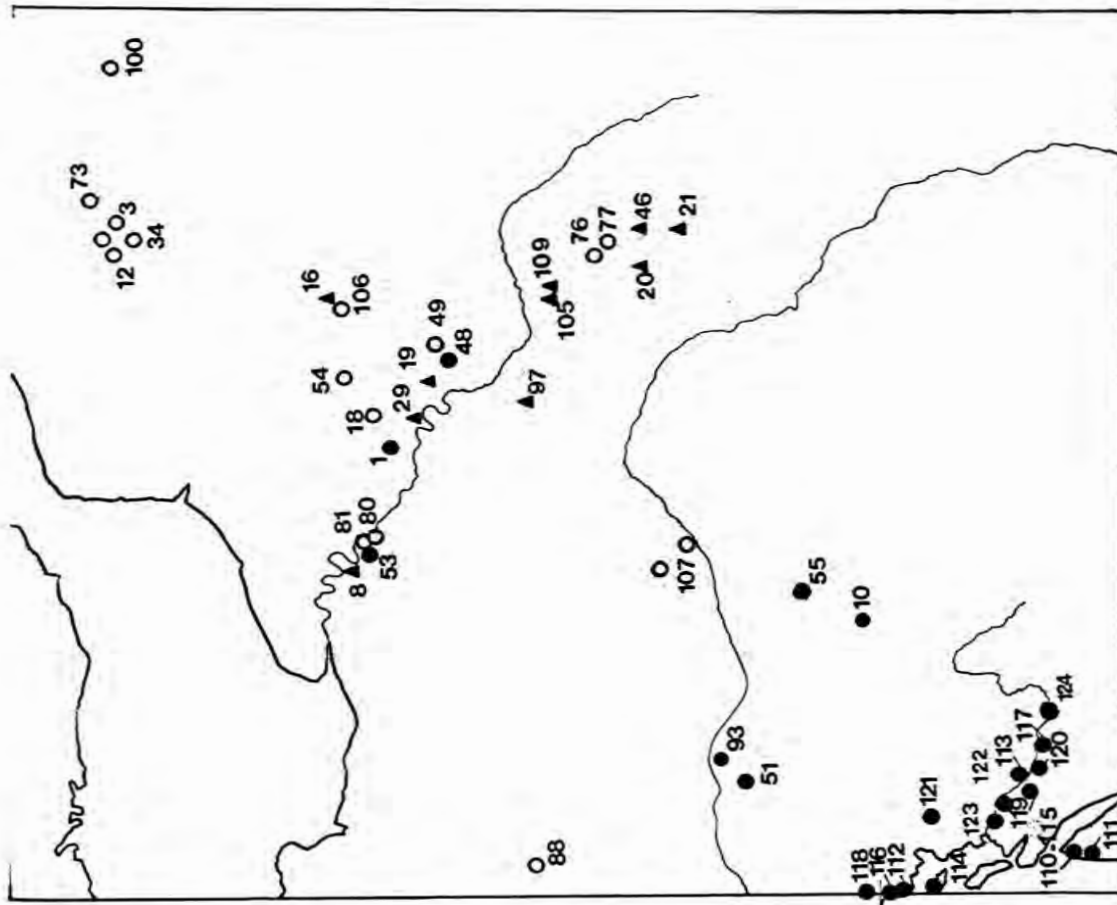


Fig. 4 : répartition du décor au peigne basculant, à nombreuses dents et du décor pivotant à la coquille. Points noirs : Cardial de l'Ouest et VSG (selon les dénominations); points blancs : coexistence du décor à peigne large et du décor à peigne étroit, pivotants (sites VSG et Blicquy), triangles : sites où ne figure que le décor étroit (et pas systématiquement pivotant : VSG et éventuellement, Rubané récent du Bassin parisien, étape « finale »). Même référence des numéros de sites que pour les fig. précédentes.

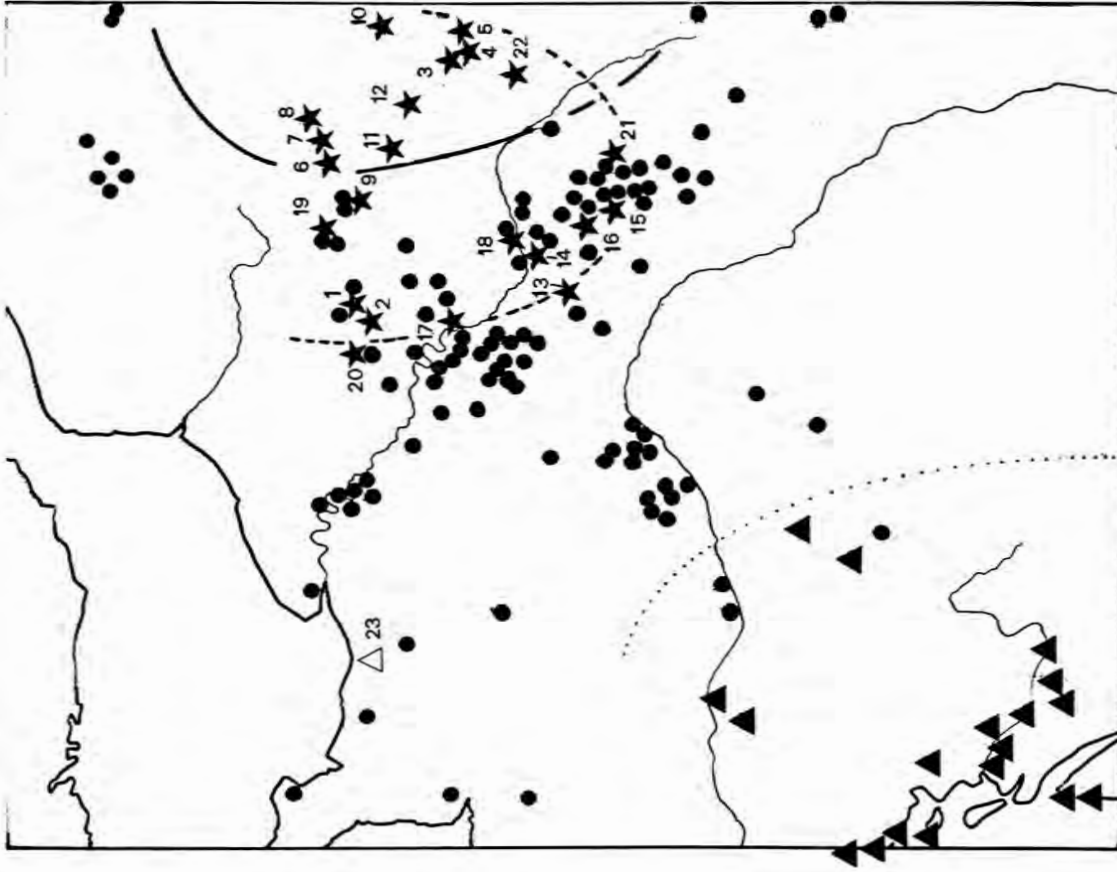


Fig. 5 : grands ensembles culturels du néolithique ancien en moitié nord de la France - étoiles : Rubané et RRP, points noirs : VSG et Blicquy, triangles : Cardial de l'Ouest.

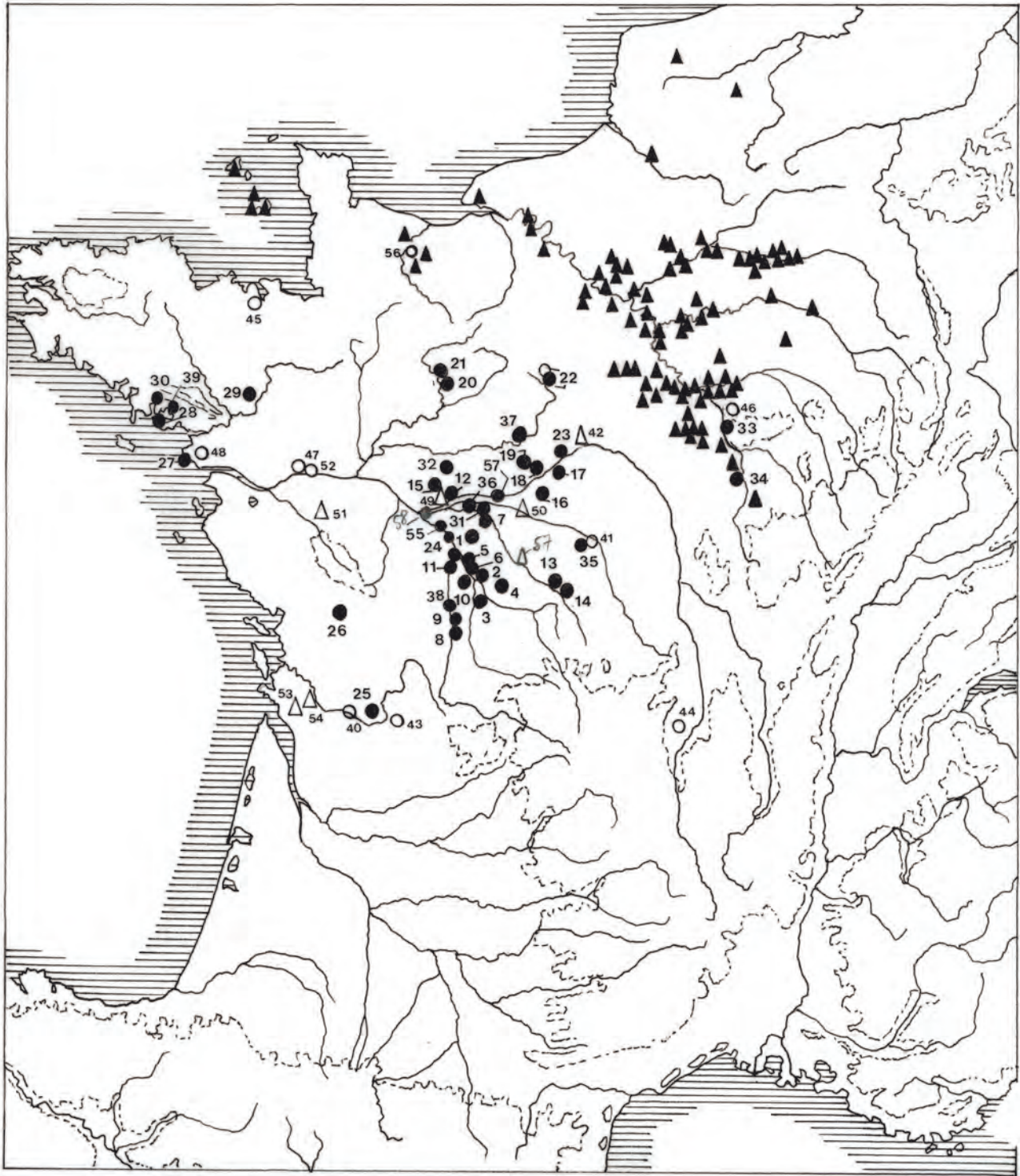


Fig. 6 : répartition comparée des sites de la culture de Chambon (cercles) et de ceux de la culture de Cerny (triangles). Pour les n°, voir : Villes 2006 b.

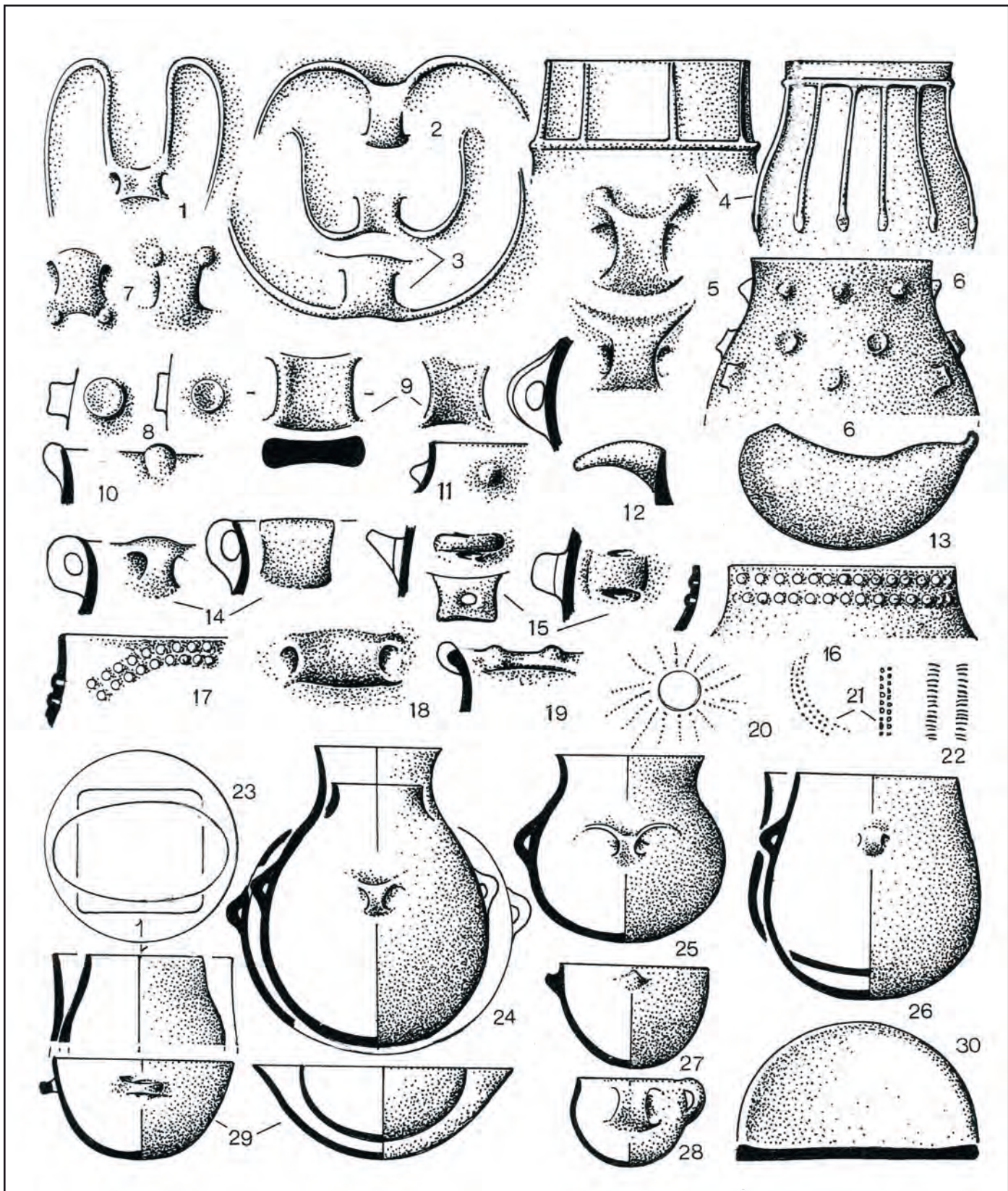


Fig. 7 : tableau typologique des principaux traits stylistiques de la céramique de la culture de Chambon.

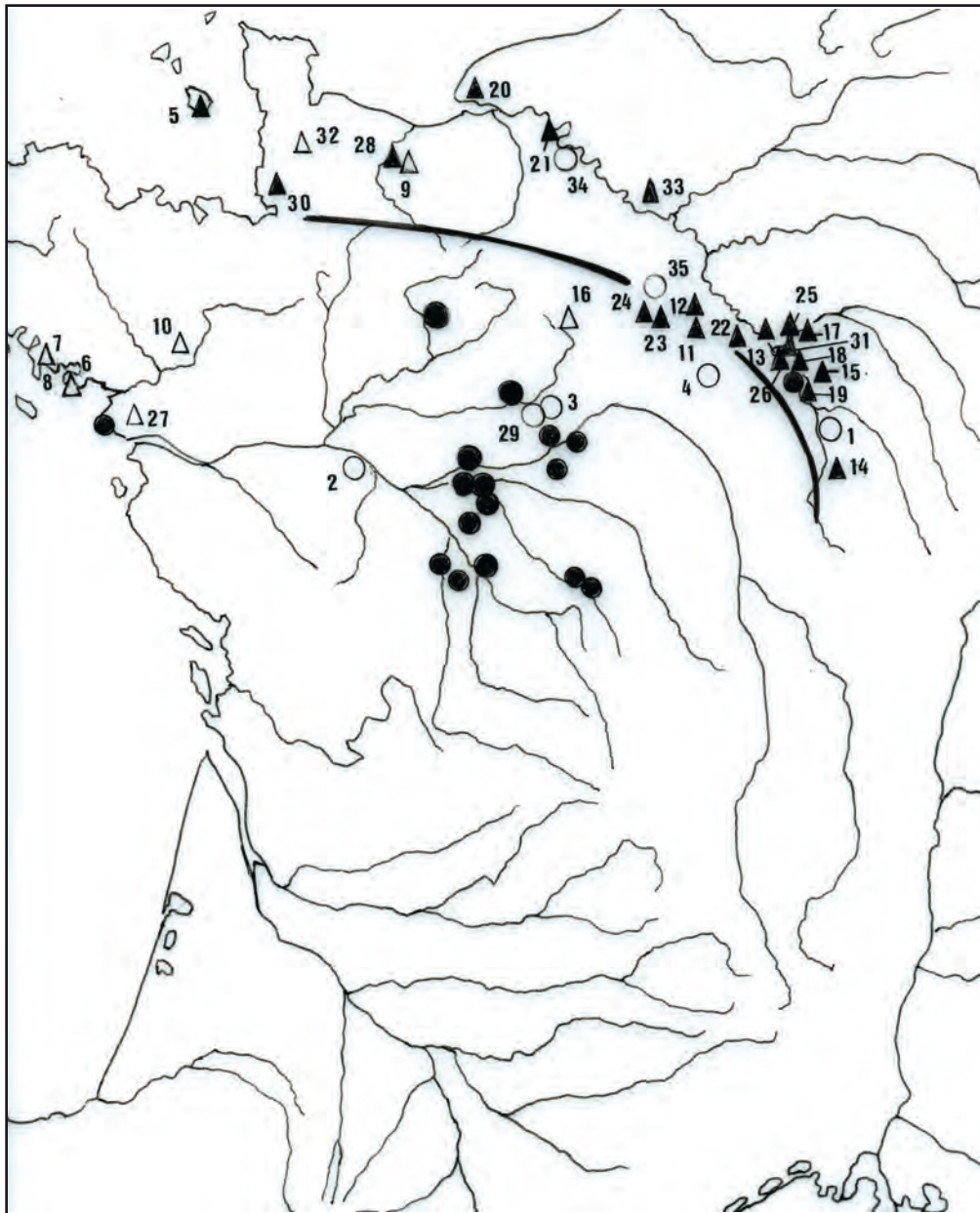


Fig. 8 : distribution du décor réalisé sous forme de pastilles au repoussé, mais seulement dans la variante formée par une ou deux rangées sous le bord. Cercles pleins : décor en association avec des nervures et autres éléments typiques de la culture de Chambon, triangles pleins : décor en contexte Cerny ou en ramassage de surface mais sans éléments Chambon typiques, triangles vides : décor sans concomitance avec des éléments plus typiquement Chambon que Cerny, cercles vides : association du décor de pastilles au repoussé et des cordons et boutons de style VSG (sites « proto-Chambon »), ayant constitué l' « Augy-Sainte-Pallaye » et illustrant vraisemblablement l'étape ancienne du Chambon ou finale du Villeneuve-Saint-Germain. 1 – Sainte-Pallaye-« Les Champs Guyot » (89), 2 – Saint-Rémy-la-Varenne-« La Bajoulière » (49), 3 – Villerable-« Les Marais » (41), 4 – Echilleuses-« Les Dépendances de Digny » (45), 5 – Jersey-« Le Pinacle » (Grande-Bretagne), 6 – Arzon-« Er Lannic » (56), 7 – Carnac-« Mané Hui » (56), 8 – Arzon-« Leen Vihan » (56), 9 – Ernes (14), 10 – Saint-Just-« La Croix Saint-Pierre » (35), 11 – Briarres-sur-Essonne, 12 – Buno-Bonnevaux-« La Concherie » (91), 13 – Marolles-sur-Seine-« Les Gours-aux-Lions » (77), 14 – Gisy-les-Nobles (89), 15 – Fontaine-la-Gaillarde-« La Bardoue » (89), 16 – Saumeray-« Les Pâtures » (28), 17 – Balloy-« Les réaudins » (77), 18 – Villemanoche (89), 19 – Villeneuve-sur-Yonne-« La Plaine des Egriselles » (89), 20 – Gonfreville l'Orcher- (76), 21 – Bardouville -, 22 – Saint-Pierre-lès-Nemours (), 23 – Saclas, site I (), 24 – Chalou-Moulineux, 25 – Châtenay-sur-Seine-« Les Pâtures » (77), 26 – Villeneuve-la-Guyard-« Prépoux » (89), 27 – Sainte-Reine-de-Bretagne-« L'Organais » (44), 28 – Condé (27), 29 – Martigny et Huisseau-en-Beauce (41), 30 – Plomb (50), 31 - Misy-sur-Yonne (77), 32 – Hébécrevon-« Le Village de l'Hôpital Torquet » (50), 33 – Longuesse-« La Gâtine » (95), 34 – Poses-« Le Vivier » (28), 35 – Sonchamp-« La Butte Rouge » (78).

LISTE DES COLLOQUES ET JOURNÉES INTERNÉO

- 1^{er} colloque interrégional sur le Néolithique (1972, Sens), non publié.
- 2^e colloque interrégional sur le Néolithique (1973, Mâcon), non publié.
- 3^e colloque interrégional sur le Néolithique (1974, Strasbourg), non publié.
- 4^e colloque interrégional sur le Néolithique (1976, Montbeliard), non publié.
- 5^e colloque interrégional sur le Néolithique (1977, Saint-Amand-Montrond) : *Études sur le Néolithique de la région Centre* (1981), Association des Amis du Musée Saint-Vic, 18200 Saint-Amand-Montrond.
- 6^e colloque interrégional sur le Néolithique (1979, Châlons-sur-Marne) : *Actes du 6^e colloque interrégional sur le Néolithique* (1980), Association d'Études préhistoriques et protohistoriques de Champagne-Ardenne, Route de Montmort, Fromentières, 51120 Montmirail.
- 7^e colloque interrégional sur le Néolithique (1980, Sens) : *Le Néolithique de l'Est de la France* (1982), Société archéologique de Sens, 5 rue Rigault, 89100 Sens.
- 8^e colloque interrégional sur le Néolithique (1981, Le Puy-en-Velay) : *Influences méridionales dans l'Est et le Centre-Est de la France au Néolithique : le rôle du Massif Central* (1984), Centre de Recherches et d'Études préhistoriques de l'Auvergne, Cahier 1.
- 9^e colloque interrégional sur le Néolithique (1982, Compiègne) : *Le Néolithique dans le Nord et le Bassin Parisien* (1984), *Revue Archéologique de Picardie*.
- 10^e colloque interrégional sur le Néolithique (1983, Caen) : *Actes du 10^e colloque interrégional sur le Néolithique* (1986), *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. n° 1.
- 11^e colloque interrégional sur le Néolithique (1984, Mulhouse) : *Actes du 11^e colloque interrégional sur le Néolithique* (1992), Association INTERNÉO, Musée des Antiquités Nationales.
- 12^e colloque interrégional sur le Néolithique (1985, Lons-le-Saunier) : *Du Néolithique moyen 11 au Néolithique final au Nord-Ouest des Alpes* (1988), Cercle Girardot, 25 rue Richebourg, 39000 Lons-le-Saunier.
- 13^e colloque interrégional sur le Néolithique (1986, Metz) : *Le Néolithique du Nord-Est de la France et ses relations avec les régions rhénanes et mosanes* (1993), DAF n° 41, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- 14^e colloque interrégional sur le Néolithique (1987, Blois) : *La région Centre, carrefour d'influences ?* (1991), *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et Littéraire du Vendômois*, suppl., Centre Régional de Recherches archéologiques, place du Marché-au-blé, rue de la Vieille-prison, 36200 Argenton-sur-Creuse.
- 15^e colloque interrégional sur le Néolithique (1988, Châlons-sur-Marne) : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique* (1991), Association régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine préhistorique (ARPEPP) 51130 Voivreux.
- 16^e colloque interrégional sur le Néolithique (1989, Paris) : *Le Néolithique au quotidien* (1993), DAF n° 39, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- 17^e colloque interrégional sur le Néolithique (1990, Vannes) : Le Roux C.-T. [éd.] (1992) - *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. n° 5.
- 18^e colloque interrégional sur le Néolithique (1991, Dijon) : Duhamel P. [éd.] (1996) - *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?* *Revue Archéologique de l'Est*, suppl. n° 14. Université de Bourgogne, 6 boulevard Gabriel, 21000 Dijon.
- 19^e colloque interrégional sur le Néolithique (1992, Amiens) : *Actes du 19^e colloque interrégional sur le Néolithique* (1995), *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial.
- 20^e colloque interrégional sur le Néolithique (1993, Évreux) : Billard C. [éd.] (1995) - *Actes du 20^e colloque interrégional sur le Néolithique*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. n° 7.
- 21^e colloque interrégional sur le Néolithique (1994, Poitiers) : Gutherz X. et Joussaume R. [éd.] (1998) - *Le Néolithique du Centre Ouest de la France*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny.
- 22^e colloque interrégional sur le Néolithique (1995, Strasbourg) : Jeunesse Ch. [éd.] (1997) - *Le Néolithique danubien et ses marges, entre Rhin et Seine*, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, suppl. 1997, 1 place de la Mairie, 68440 Zimmersheim.
- 23^e colloque interrégional sur le Néolithique (1997, Bruxelles) : Cauwe N. et van Berg P.-L. [éd.] (1998) - *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest, Anthropologie et Préhistoire*, t. 109, *Bulletin de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, Bruxelles.
- 24^e colloque interrégional sur le Néolithique (1999, Orléans) (à paraître) - *Camps, enceintes et structures d'habitats en France septentrionale*.
- 25^e colloque interrégional sur le Néolithique (2001, Dijon) (à paraître).
- 26^e colloque interrégional sur le Néolithique (2003, Luxembourg) (à paraître).
- Journée Internéo 1 (1996, Paris) : *Internéo 1 (1996)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
- Journée Internéo 2 (1998, Paris) : *Internéo 2 (1998)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye (diffusion : Société Préhistorique Française).
- Journée Internéo 3 (2000, Paris) : *Internéo 3 (2000)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye et Société Préhistorique Française (diffusion : Société Préhistorique Française).
- Journée Internéo 4 (2002, Paris) : *Internéo 4 (2002)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye et Société Préhistorique Française (diffusion : Société Préhistorique Française).
- Journée Internéo 5 (2004, Paris) : *Internéo 5 (2004)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye et Société Préhistorique Française (diffusion : Société Préhistorique Française).
- Journée Internéo 6 (2006, Paris) : *Internéo 6 (2006)*, Association INTERNÉO, Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye et Société Préhistorique Française (diffusion : Société Préhistorique Française).